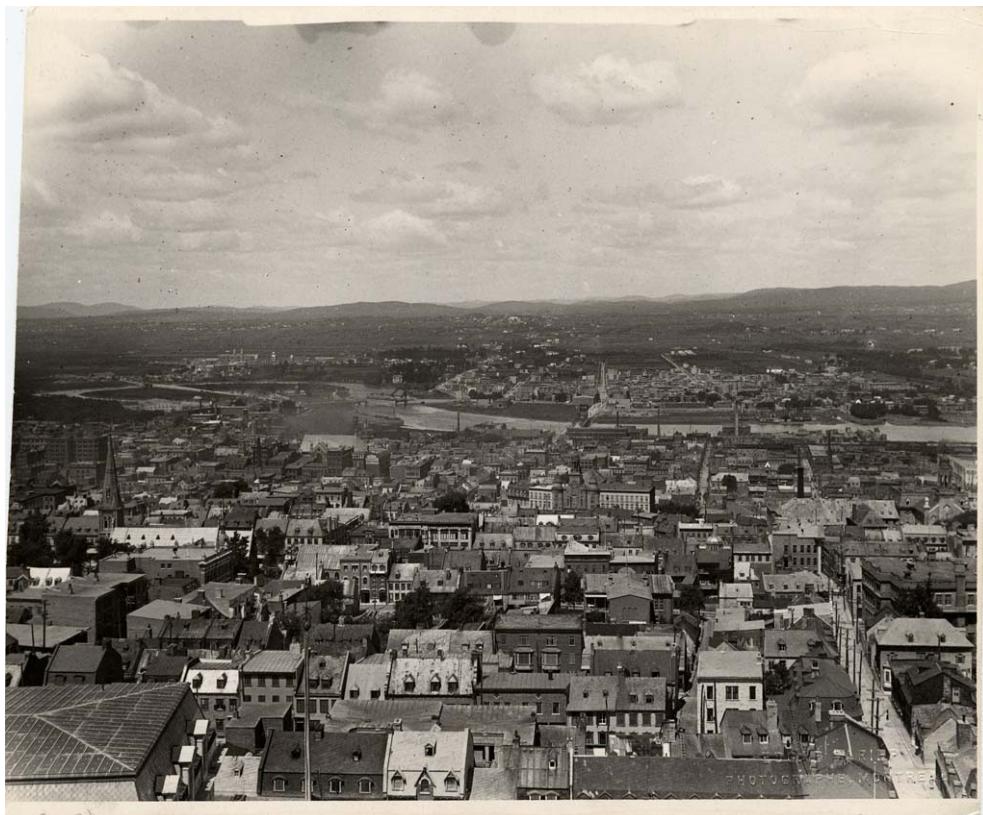




RÉSEAU STRUCTURANT DE TRANSPORT EN COMMUN
ÉTUDE DE POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE DU PARCOURS DU TRAMWAY



RAPPORT FINAL
VOLUME I : RAPPORT

ethnoscop
Avril 2020

Réseau structurant de transport en commun

Étude de potentiel archéologique du parcours du tramway

Rapport final

Volume I : Rapport

Ethnoscop

2020



ISBN : 978-2-89552-179-2 (ensemble)

ISBN : 978-2-89552-179-2 (vol. 1)

Page couverture : Edgar Gariépy, « Ville à partir du Parlement », 1921
(Bibliothèque et Archives nationales du Québec [BAnQ] 03Q_P600S6D1P0041)

RÉSUMÉ

Afin de réduire la circulation sur le réseau routier et son impact sur l'environnement, la Ville de Québec a conçu un réseau structurant de transport en commun. Celui-ci comprendra un tramway électrique, un trambus électrique, le Métrobus ainsi qu'une infrastructure dédiée. Le tracé du tramway couvrira 23 km (dont 3,5 km en tunnel souterrain), alors que celui du trambus aura une longueur de 15 km. Le projet inclura également des pôles d'échanges, des stations, des parc-o-bus et deux liens mécaniques. Un tel réseau nécessite diverses installations au sol et souterraines, d'autant plus que les services publics actuellement présents sous le tracé prévu du tramway devront être relocalisés. Or, les parcours du tramway et du trambus traversent des secteurs où des ressources archéologiques préhistoriques et historiques pourraient être présentes, comme l'a établi une évaluation sommaire du potentiel archéologique effectuée par la Ville de Québec en 2018. Les travaux d'excavation requis pour la réalisation du projet menacent donc des ressources archéologiques.

Dans l'ensemble des tronçons étudiés (TW-2 et TW-8 à TW-17), 42 zones à potentiel archéologique ont été délimitées. Ces zones, pour lesquelles des surveillances archéologiques, des inventaires ou des fouilles sont recommandés, ont trait à diverses occupations et vocations : fréquentation des lieux au cours de la préhistoire; occupations domestiques, agrodomestiques et agricoles; ouvrages militaires défensifs; occupations religieuses et funéraires; fonction viaire; vocations artisanales et industrielles; fonction portuaire; soins médicaux.

TABLE DES MATIÈRES

Liste des figures	vii
Liste des photos.....	xiii
Liste des tableaux.....	xiii
Liste des participants.....	xv
1. INTRODUCTION	1
1.1 Contexte et mandat	1
1.2 Présentation des tronçons du tramway étudiés.....	2
1.2.1 Tronçon TW-10	2
1.3 Tronçons TW-15 à TW-17	5
1.4 Tronçons TW-2, TW-8 et TW-9	8
1.5 Tronçons TW-11 à TW-14	9
2. MÉTHODES DE TRAVAIL	11
2.1 Volet préhistorique (tronçon TW-2)	11
2.2 Volet historique (autres tronçons)	12
2.2.1 Acquisition des connaissances	12
2.2.2 Traitement et analyse des données	12
2.2.3 Identification des zones à potentiel archéologique.....	13
2.2.4 Stratégie d'intervention	13
3. CADRE PRÉHISTORIQUE	15
3.1 Géomorphologie	15
3.2 Pédologie	16
3.3 Hydrographie	17
3.4 Géochronologie et paléoenvironnement	19
3.5 Cadre culturel amérindien	21
3.5.1 Paléoindien (12 000 à 8000 ans AA)	21
3.5.2 Archaique (10 000 à 3000 ans AA)	22
3.5.3 Sylvicole (3000 à 450 ans AA)	23
3.5.4 Période amérindienne historique (XVI ^e siècle au XX ^e siècle)	23
4. CADRE HISTORIQUE	25
4.1 Vieux-Québec (tronçon TW-10)	25
4.1.1 Sur les terres de la proche banlieue	25
4.1.2 Occupation de la proche banlieue avant la guerre de Sept Ans	28
4.1.3 Renaissance du faubourg Saint-Jean	31
4.1.4 Un faubourg en expansion au sud	36
4.1.5 Faubourgs en flamme	39
4.1.6 Autour du marché Montcalm	42
4.1.7 À l'ouest de la rue de Claire-Fontaine	44
4.1.8 Autoroute Dufferin-Montmorency et boulevard René-Lévesque	47
4.1.9 Parc Jean-Paul-L'Allier	48
4.2 Charlesbourg (tronçons TW-15 à TW-17)	49
4.2.1 Un territoire à occuper	49
4.2.2 Pérennité du paysage.....	58
4.2.3 Percées de l'urbanisation	64
4.3 Sainte-Foy et Sillery (tronçons TW-8 et TW-9)	67
4.3.1 En la banlieue de Québec	67
4.3.2 Vers la banlieue urbaine	76

4.4 Basse-Ville (tronçons TW-11 à TW-14)	81
4.4.1 Chez les Jésuites	81
4.4.2 En prévision de la guerre.....	88
4.4.3 Morcellement initial des terres.....	91
4.4.4 Intégration de la Vacherie au faubourg Saint-Roch	94
4.4.5 Terres de Charles Smith et d'Anthony Anderson	98
4.4.6 Incendies de 1845 et de 1866.....	99
4.4.7 Activités industrielles le long de la rivière Saint-Charles.....	101
4.4.8 Incorporation de Limoilou et annexion à Québec	104
4.4.9 Ajout au tronçon TW-14 (centre d'exploitation et d'entretien secondaire)	110
5. VESTIGES ET SITES ARCHÉOLOGIQUES CONNUS AINSI QU'ÉTUDES DE POTENTIEL ET INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES ANTÉRIEURES	117
5.1 Vestiges archéologiques connus (tronçon TW-10).....	117
5.1.1 Boulevard René-Lévesque à l'est de l'avenue des Érables	117
5.1.2 Avenue Honoré-Mercier et place D'Youville.....	118
5.1.3 Côte d'Abraham	122
5.1.4 Rue de la Couronne jusqu'à la rue Saint-François Est.....	124
5.2 Sites archéologiques connus (tronçons TW-17 et TW-9).....	126
5.2.1 CfEt-7 (trait-carré de Charlesbourg)	126
5.2.2 CfEt-15 (moulin des Jésuites)	130
5.2.3 CeEt-467 à CeEt-469	131
5.3 Études de potentiel et interventions archéologiques antérieures (tronçons TW-11 à TW-14)..	132
5.3.1 Études de potentiel archéologique.....	132
5.3.2 Interventions archéologiques	133
6. POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE	139
6.1 Approche sectorielle	139
6.1.1 Tronçon TW-10.....	139
6.1.2 Tronçons TW-15 à TW-17	163
6.1.3 Tronçon TW-2.....	169
6.1.4 Tronçons TW-8 et TW-9	172
6.1.5 Tronçons TW-11 à TW-14	174
6.2 Approche thématique	180
6.2.1 Préhistoire.....	180
6.2.2 Occupations domestiques, agrodomestiques et agricoles	180
6.2.3 Ouvrages militaires défensifs.....	185
6.2.4 Occupations religieuses et funéraires.....	186
6.2.5 Fonction viaire.....	187
6.2.6 Vocations artisanales et industrielles	188
6.2.7 Fonction portuaire	192
6.2.8 Soins médicaux	193
7. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	195
MÉDIAGRAPHIE	199
ANNEXE : ZONES À POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE	213
VOLUME II PLANS	
VOLUME III CHAÎNES DE TITRES	

LISTE DES FIGURES

Figure 1	Plan général du réseau de transport structurant (Ville de Québec)	2
Figure 2	Stations du tronçon TW-10 (Ville de Québec)	3
Figure 3	Limites du site patrimonial du Vieux-Québec (ministère de la Culture et des Communications [MCC])	4
Figure 4	Stations des tronçons TW-15 à TW-17 (Radio-Canada)	6
Figure 5	Limites du site patrimonial de Charlesbourg (Ville de Québec)	7
Figure 6	Pôle d'échange et stations des tronçons TW-8 et TW-9 (Radio-Canada)	8
Figure 7	Pôle d'échange et stations des tronçons TW-11 à TW-14 (Radio-Canada)	10
Figure 8	Géologie de la région de Québec (Castonguay et Nadeau 2012)	16
Figure 9	Géologie des formations superficielles de la région de Québec (Bolduc et al. 2003).....	17
Figure 10	Courbe du niveau marin relatif de la région de Québec, de la dernière déglaciation à aujourd'hui (Lamarche 2011)	18
Figure 11	Principaux dépôts et formes quaternaires de la rive nord de la région de Québec (Lamarche 2011 : figure 2.1)	20
Figure 12	Samuel de Champlain, Québec et ses environs, 1613 (Giguère et Laverdière 1973).....	24
Figure 13	Pierre Noël Levasseur, plan des concessions et des terrains des religieuses, 1746 (Archives du monastère de l'Hôtel-Dieu de Québec [AMHDQ])	30
Figure 14	Frederick Haldimand, plan du faubourg Saint-Jean, 1778 (Bibliothèque et Archives Canada [BAC] NMC 17333)	32
Figure 15	Louis Perrault, plan des propriétaires des terres, 1790 (BAnQ C620-n0020607-0001)	34
Figure 16	William Hall, « <i>Plan of a Survey of the City and Fortifications of Quebec with part of the Environs</i> », 1799 (BAnQ n0011084k-0001)	35
Figure 17	Elias Walker Durnford, plan de la partie est du quartier Saint-Jean-Baptiste, 1831 (BAC NMC 1649)	37
Figure 18	William Lyman Stretton, dessin du pied de la côte d'Abraham, vers la fin des années 1810 (Musée national des beaux-arts du Québec [MNBAQ] 5579D)	38
Figure 19	Joseph Légaré, incendie du faubourg Saint-Roch, 1845 (Séminaire de Québec 1991.168).....	39
Figure 20	William Notman, « Faubourg Saint-Roch, Québec, QC, vers 1860 » (Musée McCord V7132)	40
Figure 21	Halle et marché Montcalm, vers 1886 (BAnQ P600,S6,D1,P214)	42
Figure 22	Fred C. Würtele, nouvel hôpital Jeffrey Hale et tour Martello n° 3 sur la rue Saint-Cyrille, 1904 (BAnQ, Fonds Fred C. Würtele, P546,D3,P31)	44

Figure 23	Terre-plein situé sur le boulevard Saint-Cyrille, 1963 (Archives de la Ville de Québec [AVQ] Q-C1-14-N007007)	45
Figure 24	Intersection de l'avenue des Érables et du boulevard Saint-Cyrille, 1954 (AVQ Q-C1-14-N001059).....	46
Figure 25	Maison multifamiliale située au 204, boulevard Saint-Cyrille Ouest, 1960 (AVQ Q-A5-IC-N012227)	46
Figure 26	J.R. Bédard, « Prolongement du boulevard St-Cyrille », 1959 (AVQ Q-D1-CC-D00551)	47
Figure 27	Travaux d'élargissement de la rue Plessis, 1962 (AVQ Q-C1-14-N006073)	48
Figure 28	Tramway sur la rue de la Couronne, 1920 (BAnQ P547,S1,SS1,SSS1, D1-10 3603)	48
Figure 29	Robert de Villeneuve, « Carte des Environs de Quebec », 1686 (Gallica)	52
Figure 30	Ignace Plamondon, plan cadastral de la seigneurie de Notre-Dame des Anges, 1754 (BAnQ, copie McCarthy, 03Q_E21S64SS5SSS17P58)	54
Figure 31	Levasseur, trait-carré de la Petite-Auvergne, 1743 (BAnQ 1743-03Q_CN301S091D0466)	56
Figure 32	Trait-carré de Charlesbourg, vers 1730 (BAnQ-03Q_E21S64SS5SSS17P31)	56
Figure 33	James Murray, de la tête de pont jusqu'à Gros-Pin, 1761 (BAC carte dite de Murray ca 1761-135067-38)	57
Figure 34	John Adams, « Map of Quebec and its environs », 1822 (BAC 822-nmc-n0020882)	59
Figure 35	Honorius Sisson Sitwell, « Fortifications survey », 1867 (BAnQ 1867-03Q_P600S4SS2D635P05)	60
Figure 36	Maison McGrath devant le collège des Eudistes, vers 1925 (Archives des Eudistes)	61
Figure 37	Paysage agricole, vers 1890 (BAnQ photo F. Wurtele ca 1890- 03Q_P546D6P005)	62
Figure 38	Carte topographique illustrant un territoire encore largement agricole, 1920 (BAnQ carte 21L14-2684617)	63
Figure 39	Underwriters' Survey Bureau, « Insurance plan of the City of Quebec », 1951 (BAnQ 457260 CON feuillet 416)	64
Figure 40	Underwriters' Survey Bureau, « Insurance plan of the City of Quebec », 1951 (BAnQ 457260 CON feuillet 417)	64
Figure 41	Route Québec-Charlesbourg, 1942 (BAnQ photo Herménégilde Lavoie 1942-05826)	65
Figure 42	Une des maisons anciennes du Trait-Carré, 1945 (BAnQ photo Roméo Savary 1945-25959).....	66
Figure 43	Robert de Villeneuve, « Carte Des Environs De Quebec », 1686 (Gallica)	69
Figure 44	James Murray, banlieue de Québec au lendemain de la victoire britannique, 1761 (BAC carte dite de Murray ca 1761-135067-38)	70
Figure 45	Propriété de Samuel Holland sur le chemin de Sainte-Foy (BAC dessin de J. Grant - C2191)	71

Figure 46	Olivier Perrault, plan de lotissement des propriétés des religieuses de l'Hôtel-Dieu et des religieuses Ursulines, 1792 (BAnQ)	72
Figure 47	William Hall, « <i>Plan of a Survey of the City and Fortifications of Quebec with part of the Environs</i> », 1799 (BAnQ n0011084k-0001)	72
Figure 48	John Adams, « <i>Map of Quebec and its environs</i> », 1822 (BAC 1822-nmc-n0020882)	73
Figure 49	Dessin d'une maison en bois de 40 pi x 30 pi (BAnQ greffe d'Edward Glackmeyer, 26 octobre 1847)	74
Figure 50	Maison Fréchette, 1941 (BAnQ Inventaire des Œuvres d'Art 1941-11065-A3)	74
Figure 51	Henry Richard S. Bennett, « <i>Vue panoramique de Québec et ses environs depuis la tourelle de la prison de Québec</i> », vers 1885 (Musée McCord M881)	75
Figure 52	Honorius Sisson Sitwell, « <i>Fortifications survey</i> », 1867 (BAnQ 1867-321486 4-09 et 4-13)	75
Figure 53	Henry Whitmer Hopkins, « <i>St. Colomb d'Sillery</i> », 1879 (BAnQ 1879-34-35-174243_34)	76
Figure 54	J.C. Rondeau, vue à vol d'oiseau de la ville de Québec indiquant la situation du parc Montcalm, 1912 (BAnQ 1912-P600-4 342-Québec)	77
Figure 55	Studio Livernois, avenue des Braves, vers 1912 (AVQ)	78
Figure 56	Department of Milicia and Defence, « <i>Quebec</i> », 1920 (BAnQ 21L14 1920-2684617)	78
Figure 57	Boulevard Saint-Cyrille vu en direction ouest vers l'avenue Holland, 1940 (AVQ A124,H5400-1591).....	80
Figure 58	Terre-plein et tramway disparus sur le boulevard Saint-Cyrille, 1954 (AVQ A123,H5400-1053).....	80
Figure 59	Ignace Plamondon, plan cadastral de la seigneurie de Notre-Dame des Anges, 1754 (BAnQ 03Q E21,S64,SS5,SSS17 P58)	84
Figure 60	Louis Franquelin, pointe aux Lièvres et moulin banal au détour de la rivière Saint-Charles en 3 et la Canardière et Beauport en Z, vers 1678 (Bibliothèque nationale française [BNF] GE SH 18PF 127 DIV6 P1D).....	85
Figure 61	« <i>Carte des Environs de Quebec En La Nouvelle France Mesurée très exactement En 1688 par Le S.º De Villeneuve Ing.</i> » (BNF btv1b59689108)	86
Figure 62	Robert de Villeneuve, « <i>Plan de Quebec en la Nouvelle France Assiegé par les Anglois</i> », 1690 (ANOM DAFCAOM03_03DFC0354C01_H)	87
Figure 63	Joseph Frederick Wallet DesBarres, « <i>A Plan of Quebec and Environs</i> », 1781 (Boston Public Library)	89
Figure 64	James Murray, terres de la Vacherie et de Notre-Dame des Anges au détour de la rivière Saint-Charles, 1761 (BAC carte dite de Murray ca 1761-135067-38)	90
Figure 65	George Heriot, « <i>View of Quebec from the north Side of the River St Charles</i> », 1793 (BAC)	92
Figure 66	George Heriot, « <i>River St Charles Quebec</i> », 1816 (BAC NMC 2325)	92

Figure 67	William Hall, « <i>Plan of a Survey of the City and Fortifications of Quebec with part of the Environs</i> », 1799 (BAC n001108k-0001).....	93
Figure 68	James Pattison Cockburn, Hôpital général de Québec, vers 1830 (Musée des beaux-arts du Canada [MBAC])	95
Figure 69	James Pattison Cockburn, moulin à vent des Jésuites, vers 1830 (Royal Ontario Museum [ROM] 953.131.6).....	95
Figure 70	Jean-Baptiste Larue, « <i>Plan figuratif ci-joint d'un terrain nommé La Vacherie</i> », 1825 (BAnQ 03Q_E21,S555,SS1,SSS20PL 24G)	96
Figure 71	A. Larue, « <i>Plan of Part of the Farm of La Vacherie Granted by the Government to the Church of England</i> », 1831 (BAnQ 1831 03Q E21,S64,SS5,SSS17P74).....	98
Figure 72	John Adams, « <i>Map of Quebec and its environs</i> », 1822 (BAC 1822-nmc-n0020882)	99
Figure 73	Alfred Hawkins, « <i>This plan of the city of Quebec</i> », 1845 (BAnQ 231121)	100
Figure 74	William Augustus Leggo, « <i>La Vacherie autour de l'hôpital de la Marine</i> », 1866 (BAnQ 03Q_E6S8SS6P412-e1510943813860)	101
Figure 75	F. Legendre, « <i>Plan du relevé de la Rivière St. Charles depuis le quai d'Anderson jusqu'au pont de Scott</i> », 1854 (BAnQ 3814427)	102
Figure 76	G.W. Edmondson, autour de l'hôpital de la Marine et du chemin de Charlesbourg, 1865 (Séminaire des missions étrangères [SME] 14-ph1986-705).....	102
Figure 77	Honorius Sisson Sitwell, « <i>Fortifications survey</i> », 1867 (BAnQ 03Q_P600S4SS2D634P11)	103
Figure 78	La Vallée, « <i>Aqueduc de Limoilou</i> », 1893 (BAnQ 03Q_CN301S369D0987)	105
Figure 79	Charles Edward Goad, « <i>Limoilou ward</i> », 1912 (BAnQ 3027565_126)	106
Figure 80	Department of Milicia and Defence, « <i>Quebec</i> », 1920 (BAnQ 2684617).....	107
Figure 81	Hôpital Saint-François d'Assise sur la 1 ^{re} Avenue desservie par le tramway, vers 1930 (BAnQ 03Q_P428S3SS1D13P013-07)	108
Figure 82	Underwriters' Survey Bureau, « <i>Insurance plan of the city of Quebec</i> », 1957 (BAnQ 174294_054-174-178)	109
Figure 83	Canalisation de la rivière Laiet à la hauteur de la rue Cadillac, 1967 (BAnQ 03Q_P428S3SS1D38P14)	110
Figure 84	« <i>Carte des Environs de Quebec En La Nouvelle France Mesurée très exactement En 1688 par Le S.r De Villeneuve Ing.</i> » (BNF btv1b59689108)	111
Figure 85	Lot 270 sur le plan de Sitwell de 1867	112
Figure 86	Photographie aérienne, 1948 (Ville de Québec)	114
Figure 87	Lot 270 sur le plan de l'Underwriters' Survey Bureau de 1951	114
Figure 88	Photographie aérienne, 1963-1965 (Ville de Québec)	115
Figure 89	Lot 270 sur la trame actuelle	115
Figure 90	« <i>Plan de la voie de circulation</i> » (Simoneau 1999 : figure 39)	118

Figure 91	« Vue d'ensemble des vestiges domestiques et militaires de la partie du site à l'est de la rue des Glacis » (Lapointe 1988 : figure 37)	120
Figure 92	« Travaux archéologiques près de l'actuel jardin Jean-Paul-L'Allier en 1990 » (Ville de Québec)	124
Figure 93	Sites CfEt-7 et CfEt-15 (portail extranet du MSP)	126
Figure 94	Vestiges de l'église Saint-Charles-Borromée et sépultures (Ville de Québec)	128
Figure 95	Faubourg Saint-Louis, 1925 (BAnQ P600,S4,SS3,P565-122)	140
Figure 96	Plan de reconstitution du terrier de 1663 (Trudel 1973)	141
Figure 97	E. Burman, « <i>Plan of Quebec</i> », vers 1760 (BAC NMC 20597)	142
Figure 98	« Superposition d'un plan anonyme tracé vers 1760 à la trame actuelle » (Ethnoscop 2015 : plan 5)	142
Figure 99	S. Greathead, « <i>Plan of the town and suburbs of Quebec</i> », 1783 (BAC NMC 53161)	143
Figure 100	Elias Walker Durnford, « <i>Plan of the City and Fortifications of Quebec</i> », 1821 (reproduit dans Dahl <i>et al.</i> 1975 : 119)	144
Figure 101	« Superposition du plan d'Elias Walker Durnford de 1821 à la trame actuelle » (Ethnoscop 2015 : plan 8)	144
Figure 102	Vue aérienne de la Colline parlementaire, 1949 (AVQ, Fonds W.B. Edwards, P012-N023886)	145
Figure 103	Prolongement du boulevard Saint-Cyrille, 1965 (Gosselin Couillard s.d.)	147
Figure 104	Boulevard Saint-Cyrille et ses abords, 1971 (BAnQ, Fonds ministère des Communications, E10,S44,SS1,D71-381,PE5)	147
Figure 105	Rue Saint-Eustache à la hauteur de la rue Sainte-Julie, 1946 (AVQ Q-C1-14-N001402)	149
Figure 106	Vue aérienne de Québec, vers 1971 (AVQ Q-C1-14-N000991)	149
Figure 107	Gaspard Joseph Chaussegros de Léry, « <i>Plan de la ville de Quebec</i> », 1742 (ANOM DAFCAOM03_03DFC0418A03_H)	150
Figure 108	D.A. Sanborn, « <i>Insurance plans of the City of Quebec</i> », 1875 (BAnQ P600,S4,SS1)	152
Figure 109	Charles Edward Goad, « <i>Insurance plan of the City of Quebec</i> », 1898 (BAnQ)	152
Figure 110	Hôtel Montcalm, 1966 (AVQ Q-D4-08-N001730)	153
Figure 111	Vestiges découverts à la place D'Youville au milieu des années 1980 (Ville de Québec)	154
Figure 112	Construction de la place D'Youville, 1987 (AVQ Q-C5-IC-N028988)	154
Figure 113	Place D'Youville vue du stationnement D'Youville, 1971 (AVQ Q-D1-11-N401303)	155
Figure 114	Louis-Prudent Vallée, côte d'Abraham (en bas de la côte Sainte-Geneviève), vers 1865 (AVQ CI-N010661)	156
Figure 115	D.A. Sanborn, « <i>Insurance plans of the City of Quebec</i> », 1875 (BAnQ P600,S4,SS1)	157

Figure 116	Côte d'Abraham (en haut de la rue Saint-Augustin), vers 1920 (AVQ CI-N000035)	157
Figure 117	Côte d'Abraham (en contrebas de la rue Saint-Réal), 1941 (AVQ Q-C1-14-N001721)	158
Figure 118	Construction du tunnel Dufferin, 1976 (Gagné et Laroche 2018)	158
Figure 119	Plan de lotissement d'une portion de la Vacherie, vers 1853 (BAnQ 03-Q_E21S64SS5SSS17P47)	160
Figure 120	Terrain au nord de la rue De Saint-Vallier Est et à l'est de la rue de la Couronne, années 1980 (OPTION Aménagement)	161
Figure 121	Tunnel du mail Saint-Roch, 1982 (AVQ Q-C5-IC-N020908)	162
Figure 122	Gros-Pin avec à l'avant-plan la voie ferrée dans l'axe actuel du corridor des Cheminots, 1925 (<i>Le Soleil</i>)	165
Figure 123	Gros-Pin avec à l'avant-plan la voie ferrée dans l'axe actuel du corridor des Cheminots, vers 1940 (Archives des Eudistes)	165
Figure 124	Manoir Bédard, fin des années 1940 (Archives de la Société d'histoire de Charlesbourg)	167
Figure 125	« La rivière Saint-Charles », 1947 (AVQ Q-C1-14-N001525)	176
Figure 126	« Avenue principale de la Paroisse de Saint-François-d'Assise (1 ^{re} Avenue) », vers 1920 (Girardville et al. 2007 : 59)	177
Figure 127	Construction d'un trois-mâts au chantier naval McKay et Warner (Lemoine 2014 : 82)	178
Figure 128	Robert de Villeneuve, « Carte des Environs de Quebec », 1686 (Gallica)	179
Figure 129	W.B. Edwards, « Vue aérienne de Charlesbourg », 1937 (AVQ P012-N019051)	184
Figure 130	T. Patten, un des sept blockhaus construits par les Anglais en 1760, 1761 (ROM)	186
Figure 131	« Drouin Bridge. Quebec », vers 1914 (Musée McCord MP-0000.1158.10)	187
Figure 132	Première villa Smithville et navires en construction sur le chantier naval McKay & Warner, années 1860 ou 1870 (Lemoine 2014)	190
Figure 133	Honorius Sisson Sitwell, « Fortifications survey », 1867 (BAnQ 03Q_P600S4SS2D634P11)	191
Figure 134	Hamel, terrain de la fabrique Saint-Roch, 1852 (BAnQ 03Q_CA301S22D011)	192

LISTE DES PHOTOS

Photo 1	Tronçon TW-2, rebord de la terrasse de 30 m à droite et terrasse de 20 m à gauche (photo Nicolas Fortier)	169
Photo 2	Tronçon TW-2, excavation dans la terrasse de 30 m (photo Nicolas Fortier)	170
Photo 3	Tronçon TW-2, excavation dans la terrasse de 13 m (photo Nicolas Fortier)	171

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1	Sites archéologiques sur le boulevard René-Lévesque.....	117
Tableau 2	Sites archéologiques sur l'avenue Honoré-Mercier.....	119
Tableau 3	Sites archéologiques à la place D'Youville	121
Tableau 4	Sites archéologiques dans la côte d'Abraham.....	122
Tableau 5	Sites archéologiques sur la rue de la Couronne	125
Tableau 6	Site CfEt-7	129
Tableau 7	Site CfEt-15	130
Tableau 8	Sites archéologiques aux abords du tronçon TW-11	134
Tableau 9	Sites archéologiques dans le tronçon TW-12.....	135
Tableau 10	Sites archéologiques dans le tronçon TW-13.....	137

LISTE DES PARTICIPANTS

DIRECTION DE L'ÉTUDE

Ville de Québec

Bureau de projet du réseau structurant de transport en commun

Patrice Bergeron	Directeur, Division de la conception de l'ingénierie de surface et souterraine
Diane Bouchard	Conseillère en environnement, Direction générale adjointe
Gabriel Larivière Bélanger	Technicien en géomatique, Division de contrôle du projet

Division du patrimoine et des relations internationales

Serge Rouleau	Archéologue
Benoit Fiset	Technicien à la recherche en patrimoine

RÉALISATION DE L'ÉTUDE

Ethnoscop

Martin Royer	Responsable de projet, rédacteur des sections 1., 2.2, 5., 6.1.1, 6.1.2, 6.1.4, 6.1.5, 6.2.2 à 6.2.8 et 7. et de l'annexe
Robert Côté	Géohistorien, rédacteur de la section 4. et élaboration des chaînes de titres (volume III)
Nicolas Fortier	Archéologue préhistorien, rédacteur des sections 2.1, 3., 6.1.3 et 6.2.1
Liliane Carle	Géographe-cartographe (volume II)
Stéphanie Goyette	Éditrice

1. INTRODUCTION

1.1 Contexte et mandat

Afin de réduire la circulation sur le réseau routier et son impact sur l'environnement, la Ville de Québec a conçu un réseau structurant de transport en commun. Celui-ci comprendra un tramway électrique, un trambus électrique, le Métrobus ainsi qu'une infrastructure dédiée. Le tracé du tramway couvrira 23 km (dont 3,5 km en tunnel souterrain), alors que celui du trambus aura 15 km (figure 1). Le projet inclura également des pôles d'échanges, des stations, des parc-o-bus et deux liens mécaniques. Un tel réseau nécessite diverses installations au sol et souterraines, d'autant plus que les services publics actuellement présents sous le tracé prévu du tramway devront être relocalisés. Or, les parcours du tramway et du trambus traversent des secteurs où des ressources archéologiques préhistoriques et historiques pourraient être présentes, comme l'a établi une évaluation sommaire du potentiel archéologique effectuée par la Ville de Québec il y a deux ans (Simoneau 2018). Les travaux d'excavation requis pour la réalisation du projet menacent donc sans doute des ressources archéologiques.

L'étude de la Ville de Québec de 2018 s'est conclue en précisant que la prochaine étape consisterait à réaliser « l'évaluation spécifique des potentiels archéologiques des segments retenus », c'est-à-dire des tronçons qui, à l'étape de l'évaluation sommaire, ont montré un potentiel archéologique, avéré ou à vérifier. C'est ainsi qu'à la suite d'un appel d'offres public, la Ville de Québec, en avril 2019, a accordé à Ethnoscop un mandat d'évaluation spécifique des segments retenus. Le mandat d'Ethnoscop a pour objectifs de caractériser l'occupation préhistorique et historique des emplacements ciblés, d'y cerner les zones à potentiel archéologique et de soumettre des recommandations à l'égard des mesures d'atténuation. Déjà, l'évaluation sommaire de 2018 a confirmé que les parcours traversent des secteurs aux occupations distinctes. Ainsi, quelques tronçons ont été retenus parce que des traces d'une fréquentation des lieux à la préhistoire pourraient y être préservées; pour ces endroits, l'analyse doit reposer sur les cadres naturel et culturel anciens, sur les sites archéologiques connus et sur les perturbations identifiées. Plusieurs tronçons traversent des sites qui ont eu une vocation agrodomestique, certains dès le XVII^e siècle, et d'autres qui ont connu une fonction militaire, artisanale, portuaire, institutionnelle ou funéraire.



Figure 1 Plan général du réseau de transport structurant (Ville de Québec)

1.2 Présentation des tronçons du tramway étudiés

1.2.1 Tronçon TW-10

Le tronçon TW-10 du tracé du tramway (plans 1 à 10) est souterrain sur une longueur de 2,6 km entre l'avenue des Érables (extrémité est du tronçon TW-9) et la rue De Sainte-Hélène et ce, en passant sous le boulevard René-Lévesque, l'avenue Honoré-Mercier, la place D'Youville, la côte d'Abraham et l'extrémité sud de la rue de la Couronne. Il sort ensuite de terre (en bordure est de la rue de la Couronne) et se poursuit jusqu'au tronçon TW-11, soit jusqu'à la rue Saint-François Est. Le tracé souterrain sera ponctué de quatre stations, soit Avenue Cartier, Grand Théâtre, Centre des congrès et Place D'Youville (figure 2), auxquelles s'ajoutera la station Jardin Jean-Paul-L'Allier aux abords du boulevard Charest. L'étude de 2018 précise que pour le tronçon TW-10, l'objectif est principalement de tenir compte des vestiges préservés *in situ* entre les rues Jean-Jacques-Bertrand et Saint-François Est, alors qu'en ce qui a trait au segment du boulevard René-Lévesque Est entre l'avenue Turnbull et la rue de Claire-Fontaine, il s'agit plutôt de vérifier la nature des découvertes effectuées jusqu'à maintenant. Pour le présent mandat, compte tenu que l'histoire et l'archéologie de la majeure

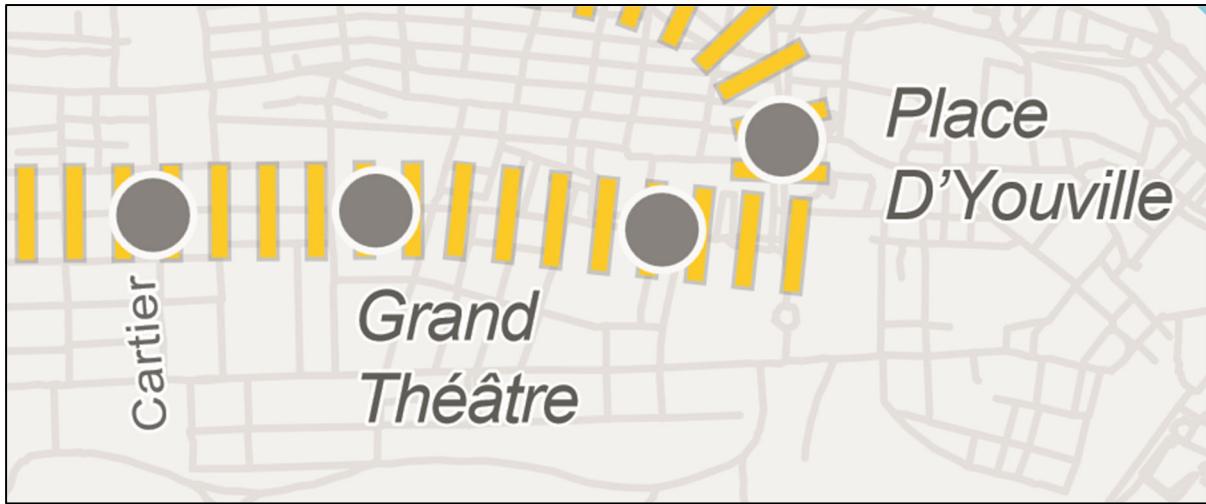


Figure 2 Stations du tronçon TW-10 (Ville de Québec)

partie du tronçon TW-10 sont très bien documentés, celui-ci traversant le site patrimonial du Vieux-Québec, ce rapport d'étape se veut tout autant un constat d'intégrité des lieux qu'une étude de potentiel archéologique.

Le site patrimonial du Vieux-Québec a été déclaré en 1963 par le Gouvernement du Québec et agrandi dès l'année suivante. Il est bordé au nord par les rues des Prairies, Saint-Paul et Saint-André, à l'est et au sud par le fleuve Saint-Laurent et à l'ouest par une ligne irrégulière de façon à inclure le Cap-Blanc, la ville fortifiée et la côte d'Abraham (figure 3).

Des valeurs historiques, paysagères, architecturales et archéologiques sont accordées à ce site patrimonial. Fréquenté par les Amérindiens depuis l'Archaïque supérieur (6000 à 3000 ans avant aujourd'hui [AA]), voire depuis plus longtemps, il inclut le lieu de fondation de Québec par Samuel de Champlain, aujourd'hui la place Royale. Capitale de la Nouvelle-France, le site est devenu le centre administratif de la colonie britannique après la Conquête. Après le départ des troupes britanniques, la ville a su conserver ses fortifications s'étendant sur plus de 4,5 km, de sorte qu'elle est maintenant la seule ville fortifiée en Amérique du Nord. Son paysage est marqué par la haute-ville, siège du pouvoir, et la basse-ville, lieu du commerce. En outre, on y compte environ 1400 bâtiments, représentatifs de divers courants architecturaux depuis le Régime français. On y dénombre également près de 900 sites archéologiques, parmi lesquels figurent le cavalier du Moulin, les cimetières de la basilique-cathédrale de Notre-Dame-de-Québec, les îlots des Palais et Hunt, la maison De La Chesnaye, le marché Finlay, le monastère des Récollets, le Morrin Centre, les places D'Youville et Royale, le port de la basse-ville et le Séminaire de Québec.

Le gouvernement fédéral reconnaît également la grande valeur patrimoniale du périmètre du site patrimonial du Vieux-Québec. Ainsi, plus d'une vingtaine de lieux historiques nationaux du Canada y sont désignés, dont certains administrés par Parcs Canada. Parmi ces derniers se trouve le lieu historique national des Fortifications-de-Québec, fortifications qui ont significativement contribué à la reconnaissance, en 1985, du Vieux-Québec comme site du patrimoine mondial par l'UNESCO. Cette reconnaissance repose aussi sur le fait que Québec est le berceau de la présence française en Amérique et qu'il s'agit d'un milieu toujours vivant (Viau 2007).



Figure 3 Limites du site patrimonial du Vieux-Québec (MCC)

La reconnaissance de la valeur patrimoniale du Vieux-Québec est certes une source de grande fierté pour les Québécois. Toutefois, cette reconnaissance s'accompagne de certaines obligations. Par exemple, en vertu de la loi 109¹, toute construction ou excavation à l'intérieur du site patrimonial du Vieux-Québec doit faire l'objet d'une autorisation de travaux par la Commission d'urbanisme et de conservation de Québec. En outre, le Comité du patrimoine mondial de l'UNESCO exerce une veille sur l'état de conservation du site, faisant part de préoccupations et émettant des recommandations au besoin.

1.3 Tronçons TW-15 à TW-17

Les tronçons TW-15 à TW-17 traversent Charlesbourg (plans 11 à 26). Le tronçon TW-15 (long de 1,3 km) s'étend sur la 1^{re} Avenue, de la 41^e Rue Est jusqu'à la 59^e Rue Est (plans 12 à 17). Le tronçon TW-16 (long de 0,8 km) part de la 1^{re} Avenue à la hauteur de la 59^e Rue Est et emprunte l'avenue Isaac-Bédard pour se rendre sur le boulevard Henri-Bourassa jusqu'à la 71^e Rue Est (plans 18 à 22). Le tronçon TW-17 devait se rendre jusqu'à la 81^e Rue Est, mais à cause de contraintes topographiques, il a été jugé préférable de l'interrompre à la hauteur de la 76^e Rue Est, réduisant sa longueur initiale de 0,8 km à 0,3 km. Toutefois, pour les fins de la présente étude, l'ensemble du tronçon TW-17 a été retenu dans son état initial (plans 23 à 26), de sorte que les tronçons TW-15 à TW-17 sont ici d'une longueur totale de 2,9 km. Ces tronçons comprendront cinq stations (figure 4) : 41^e Rue, 47^e Rue, 55^e Rue, 70^e Rue et 76^e Rue, cette dernière constituant le terminus Charlesbourg, au coin nord-ouest du boulevard Henri-Bourassa et de la 76^e Rue Est – l'aire d'étude initiale a été agrandie afin de pouvoir renfermer ce terminus. L'étude de 2018 qualifie la portion sud du tronçon TW-15 (entre la 44^e Rue et la 50^e Rue) de zone exceptionnelle, son extrémité nord (entre la 58^e Rue et la 59^e Rue) de zone sensible, tout comme le tronçon TW-16, alors que le tronçon TW-17, situé dans le site patrimonial de Charlesbourg à partir de la 76^e Rue, est qualifié de zone très sensible.

Le site patrimonial de Charlesbourg (figure 5) inclut la moitié ouest du boulevard Henri-Bourassa entre la 76^e Rue Est et la 83^e Rue Est, en débordant vers l'est au sud du boulevard Louis-XIV de façon à inclure le terrain du moulin des Jésuites. Des valeurs historiques, urbanistiques, paysagères, architecturales et archéologiques sont accordées à ce site patrimonial, délimité en 1965. Il comprend l'ensemble du trait-carré de Charlesbourg, un plan radial d'implantation tracé par les Jésuites en 1665. Regroupant environ 140 bâtiments, le site patrimonial est traversé par deux axes fondateurs, la 1^{re} Avenue du nord au sud et le boulevard Louis-XIV d'est en ouest. Il compte un immeuble patrimonial classé, soit l'église Saint-Charles-Borromée (classée en 1959), et deux sites archéologiques, le trait-carré de Charlesbourg et le moulin des Jésuites. Toute construction ou excavation à l'intérieur du site patrimonial de Charlesbourg doit faire l'objet d'une autorisation de travaux par la Ville de Québec.

¹ Loi accordant le statut de capitale nationale à la Ville de Québec et augmentant à ce titre son autonomie et ses pouvoirs

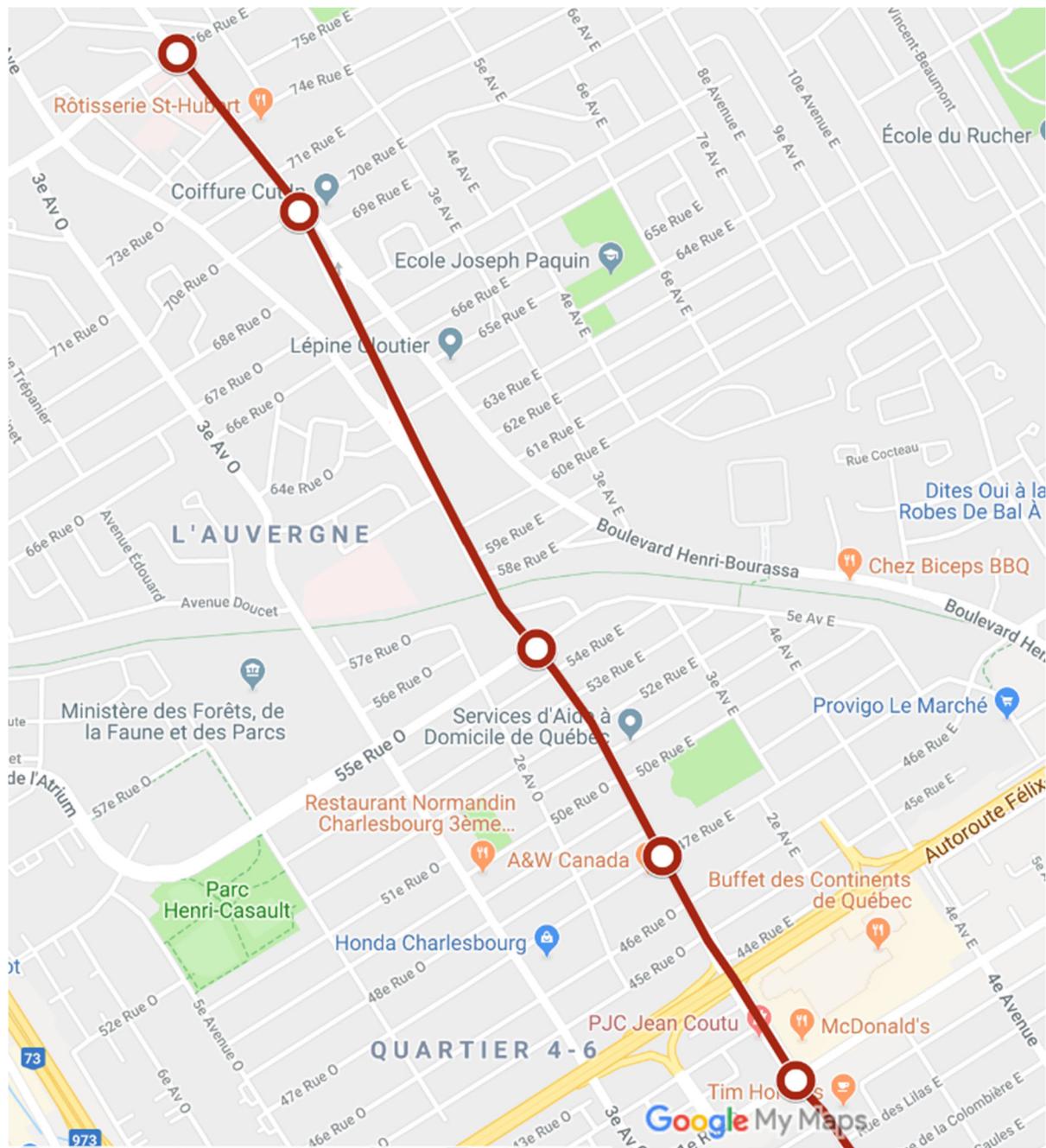


Figure 4 Stations des tronçons TW-15 à TW-17 (Radio-Canada)



Figure 5 Limites du site patrimonial de Charlesbourg (Ville de Québec)

1.4 Tronçons TW-2, TW-8 et TW-9

Les tronçons TW-2, TW-8 et TW-9 s'étendent dans Cap-Rouge, Sainte-Foy et Sillery (plan 27). Le tronçon TW-2 (long de près de 1 km) traverse l'espace entre les boulevards de la Chaudière et du Versant-Nord (plan 28). Le tronçon TW-8 (long de 1,3 km) s'étend à l'est de l'avenue de la Médecine et emprunte la rue de l'Université et le boulevard René-Lévesque Ouest jusqu'à l'avenue Myrand (plans 29 à 33). Pour sa part, le tronçon TW-9 (long de 3,5 km) couvre le segment du boulevard René-Lévesque Ouest entre les avenues Myrand et des Érables (plans 34 à 45). Le tronçon TW-8 comprend le pôle d'échange Université Laval (à son extrémité ouest) et les stations Desjardins et de l'avenue Myrand, alors que les stations des avenues Maguire et Holland, Saint-Charles-Garnier et des avenues Belvédère et Brown ponctuent d'ouest en est le tronçon TW-9 (figure 6). L'étude de la Ville de Québec de 2018 pressentait un potentiel archéologique préhistorique pour le tronçon TW-2, alors qu'elle a souligné, pour le tronçon TW-9, la possibilité de découvrir des sépultures entre la rue du Parc-Gomin et l'avenue Le Normand, la nécessité de vérifier la nature des découvertes sur les sites CeEt-467 à CeEt-469 et la présence, entre les avenues Joffre et du Cardinal-Bégin, d'une occupation agrodomestique (par le sieur Valon) et d'une villa (Elm Grove)².

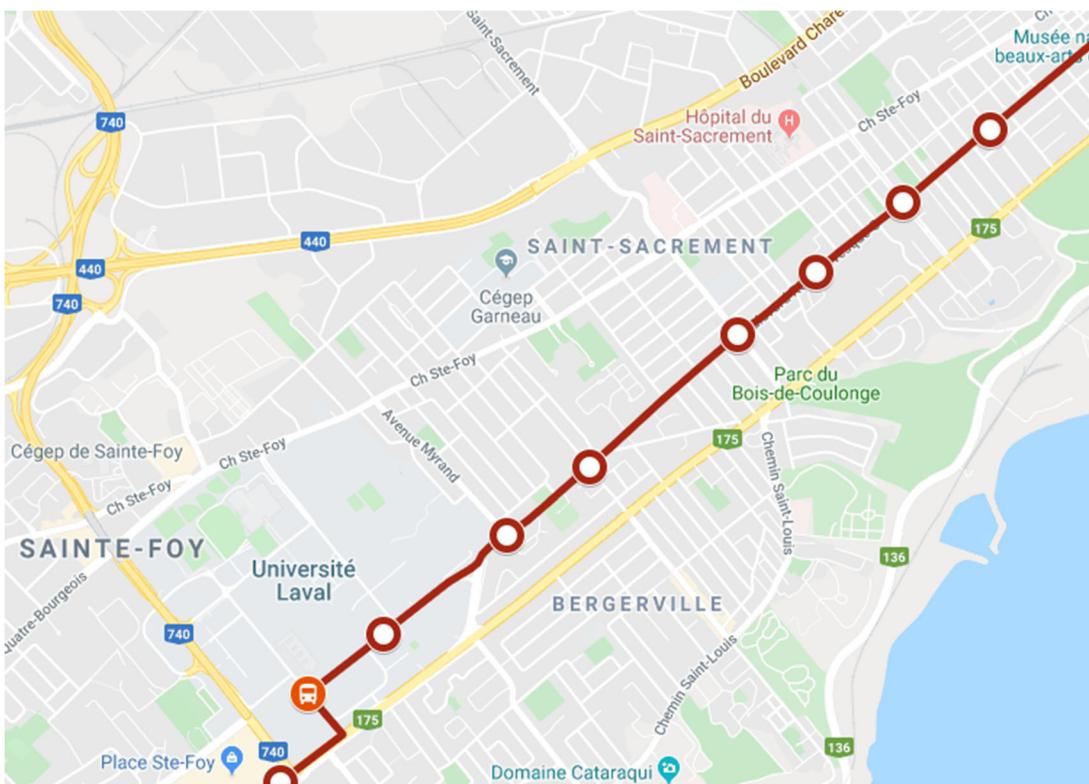


Figure 6 Pôle d'échange et stations des tronçons TW-8 et TW-9 (Radio-Canada)

² Les bâtiments de Valon devaient se trouver près de la Grande Allée. Pour sa part, la villa Elm Grove, construite pour le brasseur Joseph Knight Boswell en 1863 à partir de plans de Charles Baillargé (Gagnon Pratte 1980 : 235), existe encore au 1045, boulevard René-Lévesque Ouest, à l'arrière du domaine Saint-Dominique.

1.5 Tronçons TW-11 à TW-14

Les tronçons TW-11 à TW-14 traversent Saint-Roch et Limoilou (plan 46). Le tronçon TW-11 (long de près de 700 m) s'étend sur la rue de la Couronne à partir de la rue Saint-François Est et parcourt ensuite l'autoroute Laurentienne jusqu'à mi-chemin entre les rues des Embarcations et de la Croix-Rouge (plans 47 à 49). De là, le tronçon TW-12 (long d'un peu plus de 400 m) se rend jusqu'à la rue de la Croix-Rouge et la traverse en entier (plans 50 à 52). Les tronçons TW-13 et TW-14 s'étendent sur la 1^{re} Avenue, le premier (long de 1,1 km) entre la 4^e Rue et la 18^e Rue (avenue Eugène-Lamontagne) et le second de ce point jusqu'à la 41^e Rue (plans 53 à 65). Le pôle d'échange Saint-Roch sera aménagé à la jonction des tronçons TW-11 et TW-12, alors que six stations ponctueront les tracés TW13 et TW-14 (figure 7), soit 9^e Rue, Hôpital Saint-François-d'Assise et 18^e Rue pour le premier et Patro Roc-Amadour, Rue des Peupliers et 41^e Rue pour le second. En outre, un centre d'exploitation et d'entretien secondaire sera aménagé du côté sud de la 41^e Rue Ouest³. L'étude de la Ville de Québec de 2018 a qualifié de sensible la partie sud du tronçon TW-11 (occupation agricole du XVIII^e siècle); de très sensible la partie nord de ce tronçon (fonctions militaire, domestique et agricole au XVIII^e siècle et portuaire au XIX^e siècle), le tronçon TW-12 (occupations militaire et viaire aux XVII^e et XVIII^e siècles) et la partie sud du tronçon TW-13 (fonctions militaire, artisanale et portuaire du XVII^e siècle au XIX^e siècle); et de sensible la partie nord de ce tronçon (occupation viaire au XVII^e siècle) et le tronçon TW-14 (fonctions viaire, domestique et agricole aux XVII^e et XVIII^e siècles).

³ En retrait de l'aire d'étude du tronçon TW-14 illustrée sur le plan 66, le mandat à l'égard du côté sud de la 41^e Rue Ouest (jusqu'à la rue de la Concorde) n'a compris que l'élaboration d'un cadre historique, pas l'évaluation du potentiel archéologique.

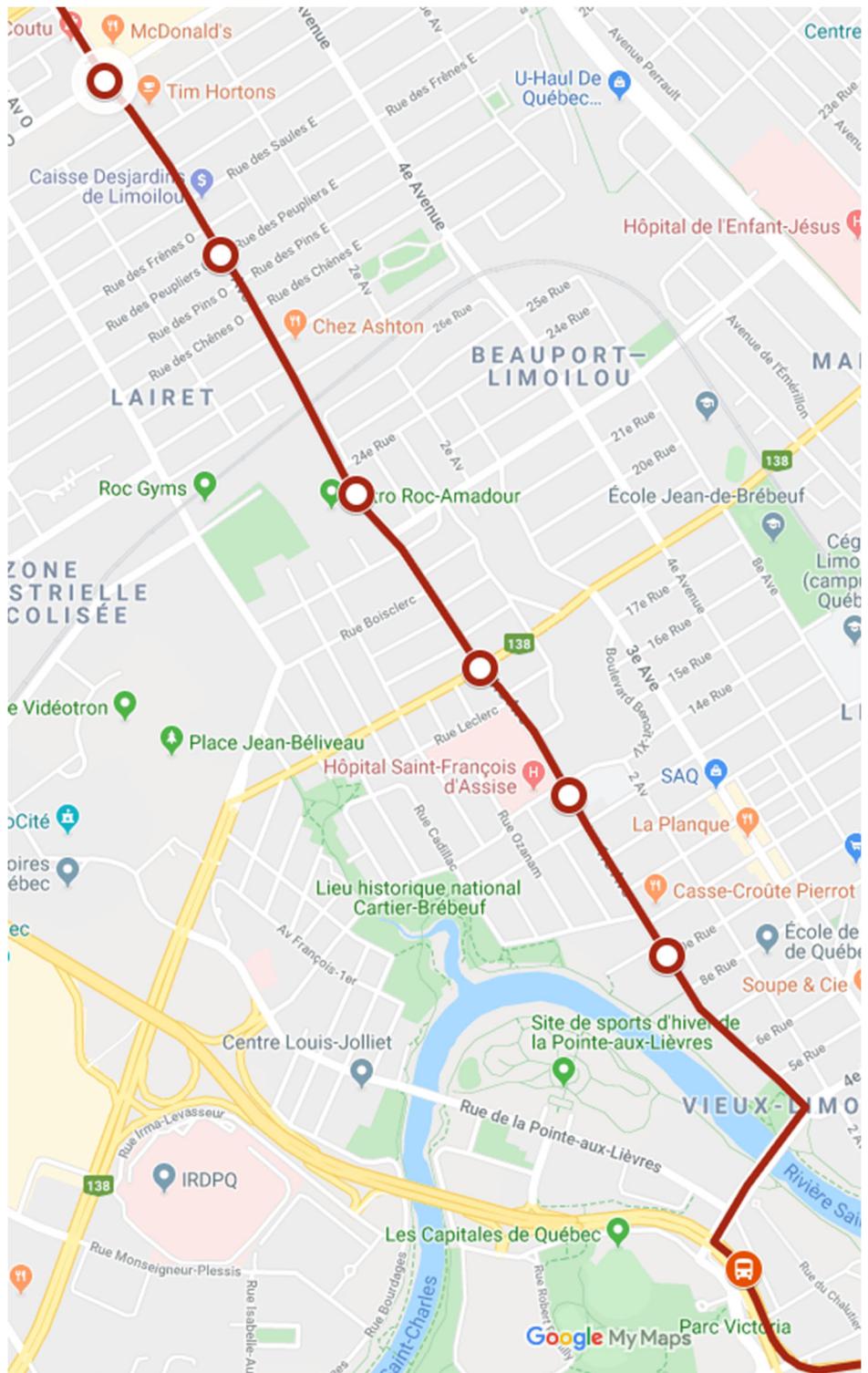


Figure 7 Pôle d'échange et stations des tronçons TW-11 à TW-14 (Radio-Canada)

2. MÉTHODES DE TRAVAIL

2.1 Volet préhistorique (tronçon TW-2)

La période préhistorique représente l'époque antérieure à l'apparition des premiers documents écrits. Au Québec, elle a débuté avec l'arrivée des premiers humains à la fin de la dernière période glaciaire et s'est terminée avec l'établissement des premiers Européens dans la vallée du Saint-Laurent, ces derniers ayant introduit l'écriture en Amérique.

Le processus de détermination du potentiel archéologique préhistorique d'un espace nécessite dans un premier temps la reconnaissance des caractéristiques et des critères que les populations anciennes recherchaient lors du choix d'un lieu pour s'établir ou pour effectuer une activité précise. Pour ce faire, il importe dans un premier temps de reconstituer l'environnement ancien depuis les débuts de l'occupation humaine du territoire et ensuite d'y juxtaposer la séquence chronologique de l'occupation amérindienne à l'échelle locale ou régionale. Il est ainsi possible d'établir l'habitabilité d'un milieu biophysique et les schèmes d'établissement anciens.

Par l'analyse de données géomorphologiques et paléoenvironmentales, on peut reconstituer non seulement l'évolution de la géographie de l'aire d'étude et de ses environs, mais également reconnaître le climat et la végétation qui prévalaient à différentes époques. Les ressources animales présentes dans la région peuvent également, dans certains cas, être identifiées. Ces informations permettent d'établir l'intérêt de l'aire d'étude et de déterminer son degré d'habitabilité, que ce soit sous forme de brefs arrêts ou d'établissements prolongés. On reconnaît généralement la présence d'une voie de circulation fluviale ou lacustre, de rapides nécessitant des portages, d'eaux poissonneuses, de replats bien drainés propices à l'érection d'un campement, de lieux défensifs (situés en hauteur par exemple), de havres paisibles le long d'un parcours accidenté, de secteurs riches en ressources animales ou végétales, de la présence d'une source de pierre taillable (pour la fabrication d'outils) ou d'une paroi rocheuse propre à la réalisation d'une œuvre peinte comme étant des attraits certains.

Par la suite, ayant établi l'habitabilité de l'aire d'étude et les schèmes d'établissement des groupes amérindiens, il est possible de circonscrire des zones qui ont pu accueillir une présence humaine à un moment ou l'autre de la préhistoire. Finalement, le potentiel archéologique préhistorique doit être nuancé en tenant compte des perturbations anciennes ou récentes.

2.2 Volet historique (autres tronçons)

L'approche méthodologique utilisée pour le volet historique a suivi un cheminement en quatre étapes. Cette approche vise à établir un portrait de l'occupation euroquébécoise de l'aire d'étude, du XVII^e siècle à aujourd'hui.

2.2.1 Acquisition des connaissances

La première étape en fut une d'acquisition de connaissances. Cette étape a consisté à rassembler les données concernant l'aire d'étude et ses sites archéologiques. Les études et rapports existants ont permis d'identifier d'autres sources pertinentes. Des chaînes de titres ont été produites afin de préciser l'évolution des lieux (volume III). L'information a été colligée sur la base du découpage cadastral mis en place au début des années 1870. Comme les rénovations cadastrales ont éliminé des pans du découpage cadastral ancien, on a été contraint de reproduire ce découpage sur la base numérique de la Ville de Québec afin de s'assurer de la précision des retranscriptions.

2.2.2 Traitement et analyse des données

L'étude vise à comprendre les transformations de l'occupation et de l'exploitation du territoire. L'impact des activités humaines sur la préservation des contextes archéologiques (infrastructures, bâti, aménagements, etc.) a été examiné. Sur la base des données colligées, une synthèse des morphologies de l'occupation a été dressée. Une cartographie polyphasée a également été produite à partir de plans anciens retracés sur la trame actuelle géoréférencée. Pour le tronçon TW-10, sauf pour celui de Goad de 1898 retracé par le géohistorien Robert Côté, ceux de Chaussegros de Léry de 1742, de Mann de 1779, de Hall de 1799, de Duberger de 1808, de Bouchette de 1815 et de 1830, de Durnford de 1831, de Sanborn de 1875 et de Goad de 1910 ont été extraits de Sigma-2, une banque de données sur le patrimoine urbain enfoui élaborée par la Ville de Québec. Pour les tronçons TW-15 à TW-17, le géohistorien a retracé les plans de Goad de 1912 et de l'Underwriters' Survey Bureau de 1951, alors que les plans de Villeneuve de 1686, d'Adams de 1822 et de Sitwell de 1867 proviennent de Sigma-2. De cette banque de données ont aussi été extraits, pour les tronçons TW-8 et TW-9, les plans retracés de Holland de 1759, de Duberger de 1808, d'Adams de 1822 et de Maxwell de 1887, complétés par le plan de Sitwell de 1867 retracé par le géohistorien. Pour les tronçons TW-11 à TW-14, seuls les plans de Villeneuve de 1686 et de Murray de 1761 proviennent de Sigma-2, les plans de DesBarres de 1780, de Hall de 1799, de Sitwell de 1867, de Sanborn de 1875, de Goad de 1898 et de 1912 et de l'Underwriters' Survey Bureau de 1922 ayant été retracés par Robert Côté. Ce dernier a également retracé, pour tous ces tronçons, les concessions existantes en 1733 et le cadastre des années 1870.

2.2.3 Identification des zones à potentiel archéologique

Le traitement et l'analyse des données ont mené à l'identification des zones à potentiel archéologique. L'analyse de l'évolution historico-spatiale des lieux, par la prise en compte des données historiques, cartographiques et archéologiques recueillies, a permis de circonscrire ces zones de l'aire d'étude qui pourraient contenir des ressources archéologiques.

2.2.4 Stratégie d'intervention

L'étude de potentiel archéologique comprend également une stratégie d'intervention dont l'objectif est de vérifier l'intérêt des zones à potentiel archéologique identifiées. Cette stratégie, qui tient compte des services publics enfouis et des autres perturbations survenues dans l'aire d'étude, a été élaborée à la lumière des impacts prévus du projet de réseau structurant de transport en commun.

3. CADRE PRÉHISTORIQUE

3.1 Géomorphologie

La ville de Québec se situe à la jonction de trois grands ensembles géologiques : le Bouclier canadien (province de Grenville), la plateforme du Saint-Laurent et les Appalaches. Le Bouclier canadien se trouvant au nord de Charlesbourg et à l'est de la chute Montmorency, il n'en sera pas question ici. Quant aux extrémités orientales et occidentales des tracés proposés pour le tramway et le trambus, ils s'établissent dans la province géologique de la plateforme du Saint-Laurent, une zone de basses terres résultant de l'effondrement d'une chaîne de montagnes du Grenville suivi d'une accumulation de sédiments qui se sont indurés. La limite entre ces deux provinces constitue une discordance angulaire. La plateforme du Saint-Laurent couvre une grande partie de la vallée du fleuve Saint-Laurent en amont du détroit de Québec, y compris la basse-ville, Charlesbourg et Beauport. Elle s'appuie contre le rebord nord du promontoire de Québec délimité par la ligne de Logan, une faille de chevauchement (figure 8).

La formation de Les Fonds et quelques bancs appartenant à l'olistostrome de Drummondville caractérisent la dépression de Cap-Rouge-Limoilou. Cette formation est constituée d'ardoise et d'ardoise dolomitique datant de l'Ordovicien moyen. L'extrémité nord du tracé, à Charlesbourg, se trouve dans les shales d'Utica. Entre les deux, la formation de Nicolet, du groupe de Lorraine datant de l'Ordovicien supérieur, est composée de shale gris avec des interlits de grès, de siltstone et de calcaire gréseux.

Les parties centrales de ces tracés traversent pour leur part la haute-ville, le promontoire de Québec. Ce dernier s'étire de l'embouchure de la rivière Saint-Charles jusqu'à celle de la rivière du Cap-Rouge. Il s'agit de la seule intrusion de la province géologique des Appalaches au nord du fleuve. On y trouve les groupes de l'île d'Orléans et de Sillery. Le groupe de l'île d'Orléans comprend les formations de la ville de Québec 2, de la ville de Québec 3 et de la citadelle. Ces formations présentent une alternance de calcaires argileux, de calcarénite et de shale noir en lits de moins d'un mètre d'épaisseur, à l'extrémité ouest du Cap-Diamant, ainsi qu'un calcaire argileux homogène d'un à cinq mètres d'épaisseur avec des interlits de shale de moins d'un mètre d'épaisseur dans la partie comprise entre les plaines d'Abraham et le boulevard Charest. Le groupe de Sillery comporte pour sa part les formations de Sainte-Foy 1, 2 et 3 et celles de Saint-Nicolas 2, 3, 4 et 5. Elles sont constituées de shales gris et vert avec un peu de siltstone vert, de shale gris et vert foncé avec quelques interlits de siltstone et de

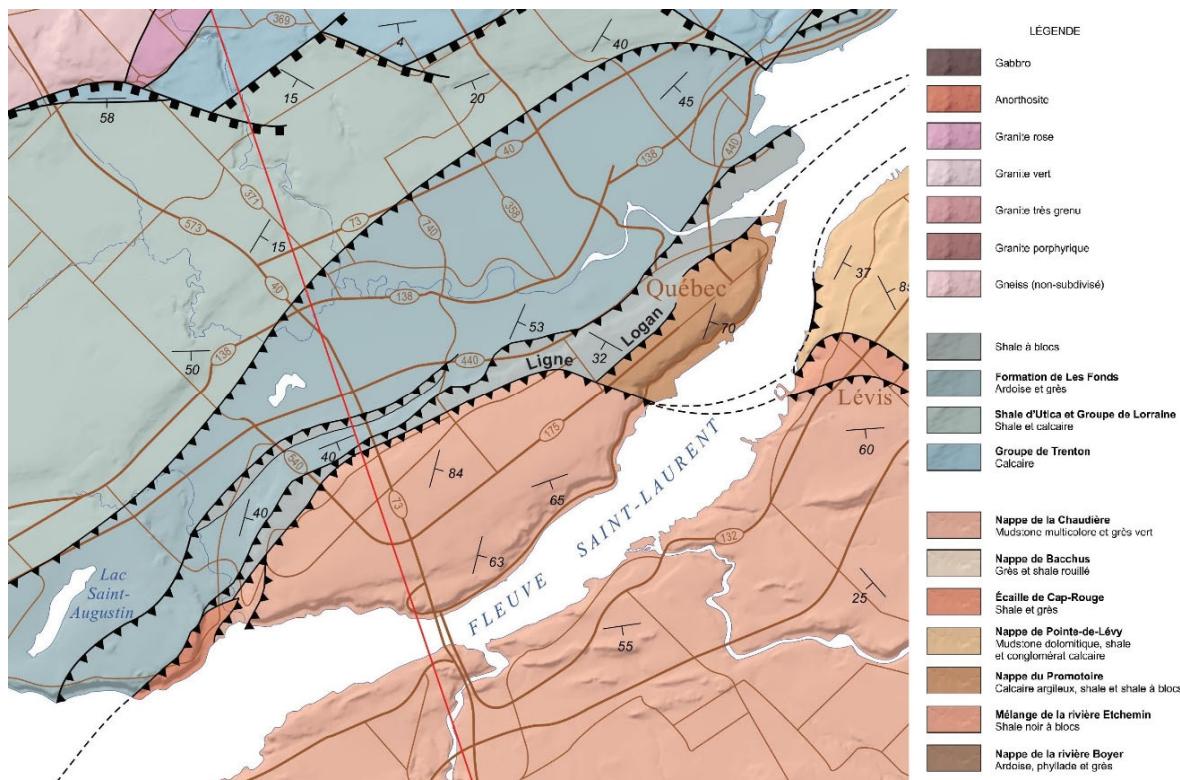


Figure 8 Géologie de la région de Québec (Castonguay et Nadeau 2012)

grès quartzeux mesurant de 0,05 à 1 m d'épaisseur ou encore une alternance de grès feldspathique et de shale rouge avec un peu de grès quartzeux. On y trouve également des éléments de l'olistostrome de Drummondville qui se sont insérés ici et là. Ce dernier est un conglomérat résultant de l'accumulation chaotique de boue et de gros blocs.

3.2 Pédologie

Puisque la région de Québec est urbanisée depuis longtemps, les cartes pédologiques ne tiennent généralement pas compte du secteur à l'étude en raison des fortes perturbations qui caractérisent les régions citadines. On sait qu'elles sont issues du passage des glaces wisconsiniennes, des transgressions et des régressions marines, ainsi que des fluctuations du fleuve au fil des siècles (Morneau 1989 : 38). La carte la plus récente représentant la nature des formations superficielles de la région de Québec démontre qu'à proximité de l'aire d'étude, les zones les plus basses en altitude sont recouvertes de sols d'origine marine, donc déposés en eaux profondes (Ma sur la figure 9). Il s'agit de silt argileux et d'argile silteuse déposés au fond de la mer de Goldthwait. Par ailleurs, une grande partie de la dépression de Cap-Rouge-Limoilou est recouverte de silts estuariens qui se sont mis en place entre 5000 et 6000 ans avant aujourd'hui (AA), soit lors de la transgression laurentienne (Dionne 2001 et Lamarche 2011, At sur la figure 9). Sous les 15 m, des limons sableux estuariens recouvrent les argiles d'origine marine alors qu'au-dessus de cette ligne de 15 m, des sables littoraux forment des levées et des bas de plages (Morneau 1989 : 40). Il s'agit donc de dépôts fins et généralement peu

perméables. Selon Morneau, les dépôts meubles peuvent atteindre jusqu'à 60 m d'épaisseur au nord de la rivière Saint-Charles. Les terrains se situant sous les 20 m d'altitude sont caractérisés par des dépôts dont le drainage est bon à moyen, les cordons littoraux sableux étant les mieux drainés, soit le long de la rue De Saint-Vallier et du boulevard Wilfrid-Hamel. Dépendamment s'il y a présence d'argiles sous les dépôts limoneux et sableux, les sols qui se forment peuvent être des gleysols ou des podzols.

Au nord de l'avenue Doucet (à Charlesbourg), des sédiments marins, littoraux, prélittoraux et d'exondation comprenant du sable, du silt et du gravier se sont déposés par décantation (Mb sur la figure 9). Sur le promontoire de Québec, les dépôts superficiels sont issus de l'altération du socle rocheux (R sur la figure 9). Leur épaisseur peut atteindre 0,50 à 1 m (Castonguay et Nadeau 2003).

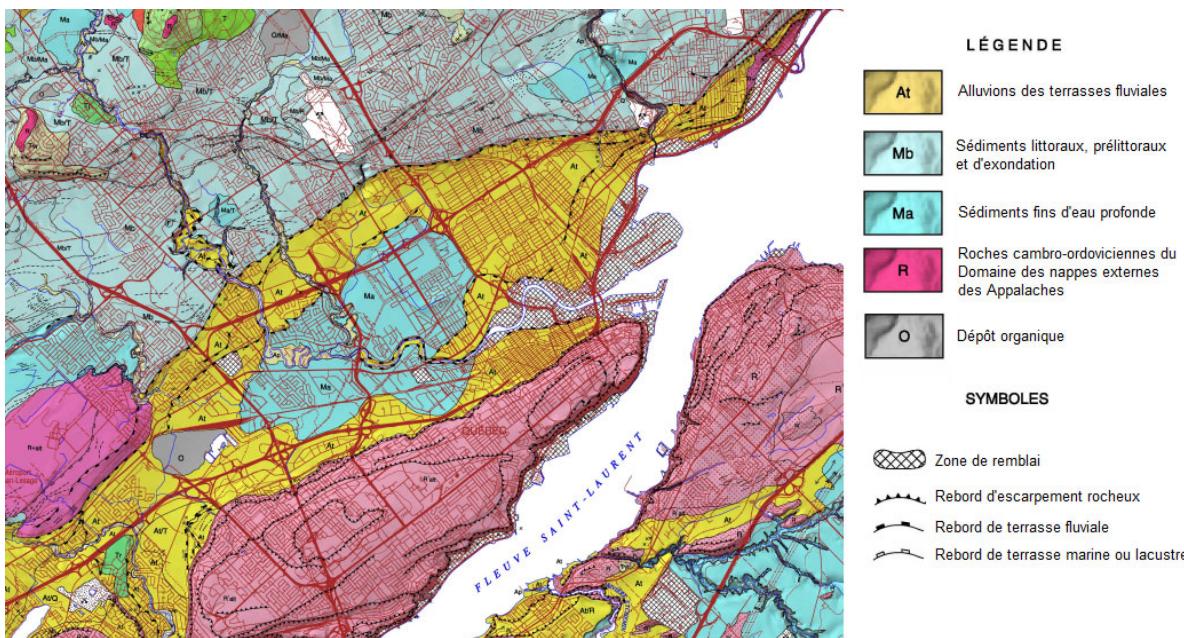


Figure 9 Géologie des formations superficielles de la région de Québec (Bolduc et al. 2003)

3.3 Hydrographie

La région de Québec est plutôt bien servie sur le plan hydrographique. Le cours d'eau majeur est le fleuve Saint-Laurent. Celui-ci traverse le Québec d'ouest en est, reliant les Grands Lacs à l'océan Atlantique. La région de Québec est caractérisée par le seuil de Québec, un étranglement du socle rocheux entre Donnacona et Saint-Antoine-de-Tilly, et un rétrécissement du fleuve à la hauteur de Lévis. D'ailleurs, l'origine du nom « Québec » proviendrait selon certains d'un mot algonquin qui signifierait « passage étroit » ou « détroit » (<https://www.rncan.gc.ca/sciences-terre/geographie/noms-lieux/origine-noms-geographiques/9225>). En plus d'être une véritable voie de circulation depuis des millénaires, il s'agit d'une importante source de nourriture pour les groupes qui habitent ses berges. On trouve également les rivières Saint-Charles, du Cap-Rouge, Lorette, Duberger et, plus à l'est,

Beauport et Montmorency. Du côté sud du fleuve, les principales rivières sont la Chaudière et l'Etchemin. Par ailleurs, il n'y a que peu de grands lacs, les lacs Saint-Joseph et Delage se trouvant plutôt en périphérie, dans les hautes terres. À une certaine époque par contre, le niveau d'eau s'est élevé à au moins deux reprises, offrant des surfaces d'eau plus grandes et des courants plus forts (figure 10).

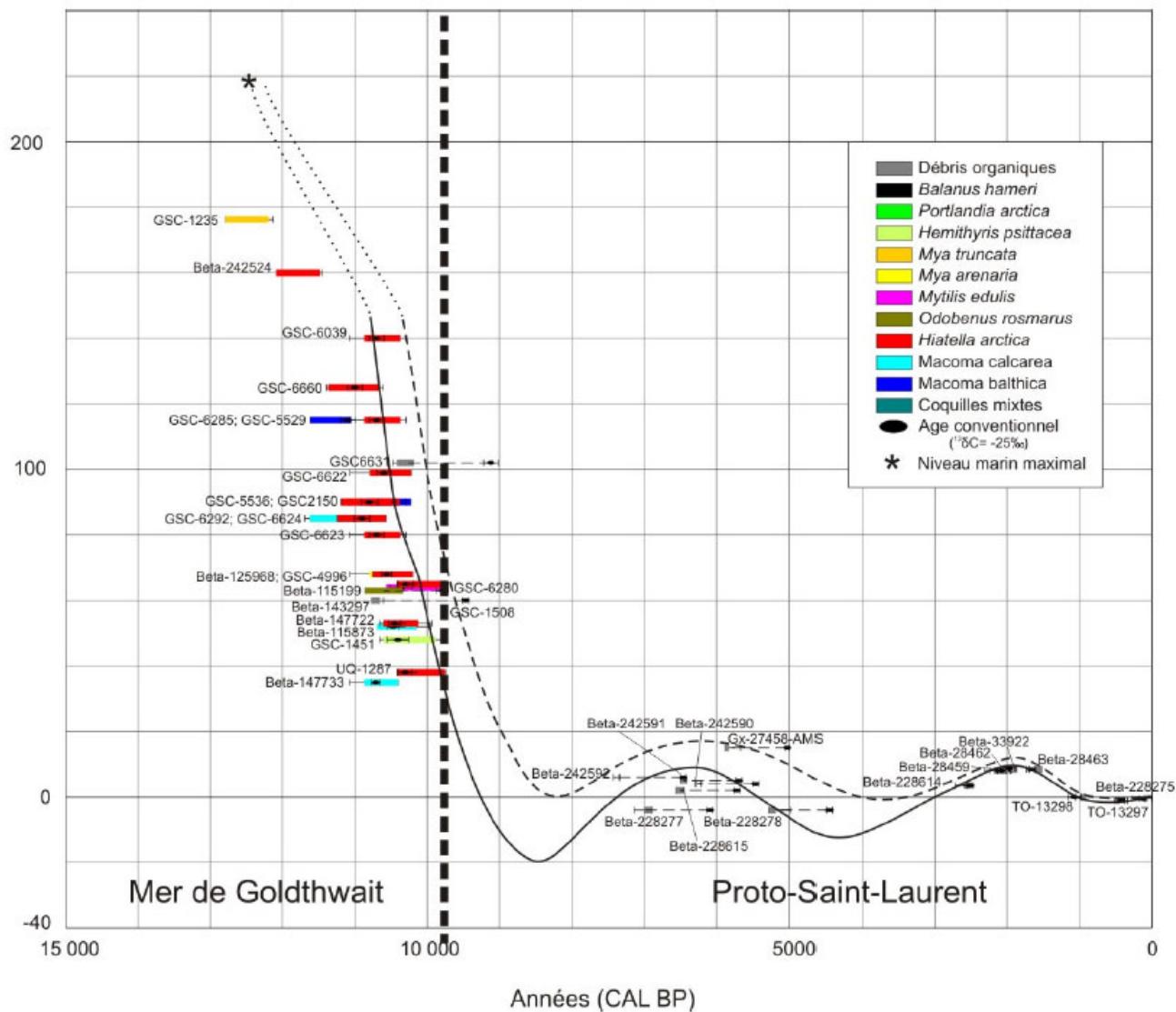


Figure 10 Courbe du niveau marin relatif de la région de Québec, de la dernière déglaciation à aujourd'hui (Lamarche 2011)

3.4 Géochronologie et paléoenvironnement

L'objectif de cette section est de synthétiser les connaissances les plus récentes quant à l'évolution du paysage, ce qui permettra d'établir l'environnement dans lequel les premières populations humaines sont venues s'établir dans la région de l'aire d'étude. Cette synthèse repose grandement sur les recherches menées par Lamarche (2011) et Dionne (2001). Il a été possible d'avoir une image plus complète des environnements anciens en les combinant à d'autres travaux réalisés en divers endroits le long du fleuve.

Dès le début de la déglaciation, le seuil de Québec a été impliqué dans une dynamique complexe entre les parties orientale et occidentale de la future vallée du fleuve Saint-Laurent en raison de sa forme et de sa position. Le rôle du secteur demeurera important tout au long de la fonte du glacier wisconsinien, de l'exondation des terres et de la mise en place de conditions environnementales telles qu'on les connaît aujourd'hui. Il correspond en effet à un goulot d'étranglement qui, il y a plus de 13 000 ans AA, était toujours occupé par les glaces de l'indlansis laurentidien, au contraire du reste du golfe et de l'estuaire du Saint-Laurent qui étaient déjà libérés du glacier depuis environ 13 300 ans AA (Lamarche 2011). Le seuil de Québec était occupé par un front glaciaire qui limitait l'écoulement des eaux entre le lac Candona à l'ouest et la mer de Goldthwait à l'est. La déglaciation de la région de Québec, entre l'île d'Orléans et Saint-Augustin-de-Desmaures, aurait pour sa part débuté entre 13 000 et 12 500 ans AA (Lamarche 2011 et Richard 2007).

Peu après 11 000 ans AA, le passage aurait été libéré selon Richard et Occhietti (2005). Le niveau des eaux saumâtres à l'est de Québec se situe alors à une altitude d'environ 140 m (Lamarche 2011 : 123). La fonte du glacier à la hauteur de Québec engendre la vidange du lac proglaciaire Candona et amène une incursion massive d'eaux salées dans la vallée du Saint-Laurent, formant de ce fait la mer de Champlain. À cette occasion, le niveau d'eau à l'ouest de Québec s'abaisse de 30 à 60 m (Parent et Occhietti 1988 : 239). La limite orientale de la mer de Champlain devait se trouver au niveau du seuil de Québec; à l'est de celui-ci, la mer de Goldthwait occupe la vallée du Saint-Laurent jusque vers 6500 ans AA (Dionne 1988 et 2001 et Lamarche 2011 : 126). Le relèvement isostatique fait que le niveau des eaux se situe autour de 100 m d'altitude à cette période. Les glaces ont alors essentiellement disparu du Québec méridional, le front glaciaire se trouvant désormais à la hauteur de Saint-Félicien au lac Saint-Jean, et le complexe glaciaire des Appalaches est également disparu. La poursuite du relèvement isostatique et le drainage des eaux saumâtres de la mer de Champlain mènent à la formation du lac à Lampsilis à l'ouest du seuil de Québec vers 9800 ans AA (Richard et Occhietti 2005). Dans la région de Québec, le Proto-Saint-Laurent est en formation lorsque le niveau de l'eau atteint les 65 m d'altitude (Lamarche 2011 : 125). Dès lors, l'exondation progressive du territoire passe par diverses phases (Lamarche 2011 : 9) qui mènent à la création de terrasses qui délimitent les niveaux de Rigaud (60 m, 9800 ans AA), de Montréal (31 m, 8800 ans AA) et de Saint-Barthélemy (20 m, 8000 ans AA). Le sommet du promontoire de Québec émergeant, des bras du Proto-Saint-Laurent coulent désormais au nord de celui-ci en empruntant la dépression de Cap-Rouge–Limoilou (figure 11).

Jusqu'à environ 9500 ans AA, le climat devait être rigoureux et les terres émergées étaient probablement caractérisées par un pergélisol recouvert d'une toundra herbeuse. Cet épisode lacustre est absent à l'est du seuil de Québec. En effet, la désalinisation de la mer de Goldthwait tarde, s'étirant jusque vers 8400 ans AA selon Dyke et Prest (1987 et 1989) et jusque vers 6500 ans AA selon Dionne (1988, 1999 et 2001). Des arbres peuplaient les contreforts des Laurentides au nord de Québec il y a au moins 9000 ans AA, confirmant que la phase de végétation non arboréenne fut somme toute très courte (Talon *et al.* 2005). Vers 8000 à 7000 ans AA, une dense forêt d'épinettes noires recouvrait les basses terres (Richard 1985).

Le niveau de l'eau relatif par rapport aux terres environnantes continuera à s'abaisser progressivement, mais irrégulièrement. Il descendra même d'environ 10 m sous le niveau actuel vers 7000 ans AA (Dionne 2001) avant de remonter lors de la transgression laurentienne qui a débuté vers 6500 ans AA et qui a connu son paroxysme vers 5600 ans AA, atteignant une altitude de 10 à 15 m au-dessus du niveau marin moyen actuel (Dionne 2001 et Lamarche 2011). Il s'abaissera à nouveau en deçà de l'actuel par la suite pour remonter peu après 2000 ans AA (Dionne 2001). Cette dernière remontée, nommée transgression de Mitis (Allard et Séguin 1992 et Garneau 1997), a atteint 5 à 8 m au-dessus du niveau actuel (Dionne 2001 et Lamarche 2011). Il a été établi qu'il y a plus ou moins 1000 ans AA, les conditions climatiques et les niveaux hydriques se sont stabilisés.

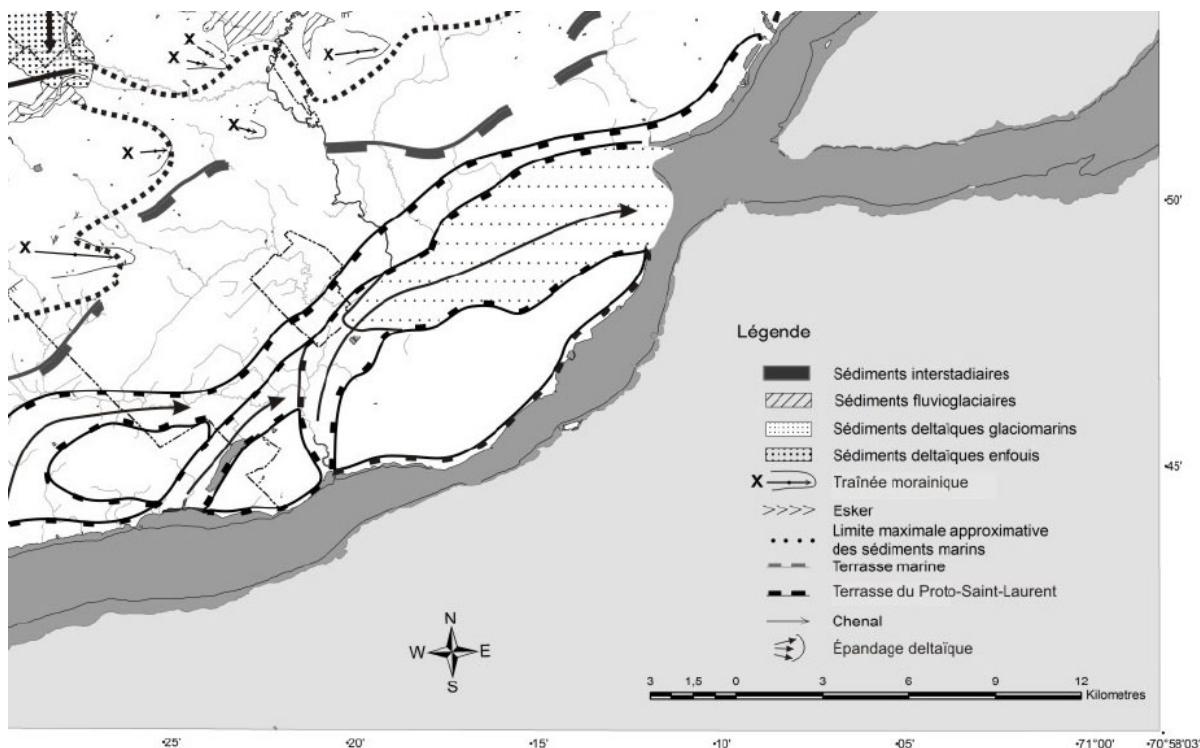


Figure 11 Principaux dépôts et formes quaternaires de la rive nord de la région de Québec (Lamarche 2011 : figure 2.1)

3.5 Cadre culturel amérindien

La préhistoire du Québec est divisée en trois périodes : le Paléoindien, l'Archaïque et le Sylvicole. Celles-ci ont été à leur tour découpées en sous-périodes afin de mieux rendre compte de l'évolution des groupes chronologiquement, géographiquement et culturellement. L'occupation amérindienne s'est poursuivie dans la région de Québec à la période historique. Il en sera question à la fin de cette section.

3.5.1 Paléoindien (12 000 à 8000 ans AA)

Le peuplement initial du territoire québécois a commencé peu après le début du retrait glaciaire, puis l'occupation humaine s'est étendue à mesure que l'inlandsis laurentidien a reculé vers le nord. Durant le Paléoindien ancien (12 000 à 10 000 ans AA), des groupes qui pratiquent un mode de subsistance basé sur leur grande mobilité pénètrent le Québec méridional suivant la migration des caribous en provenance du sud des Grands Lacs (Chapdelaine 2007). Les vestiges les plus anciens ont été découverts dans la région du lac Mégantic. Y ont été trouvés des pointes lancéolées à cannelure de type Neponset/Michaud ainsi que divers outils (grattoirs, racloirs, perçoirs et éclats retouchés) faits dans des matières premières lithiques de bonne qualité. Il est probable que des groupes leur étant affiliés aient descendu la rivière Chaudière et occupé l'embouchure de celle-ci, alors située près des chutes de la Chaudière. Bien qu'il semble que ce secteur ait été habitable, une telle occupation n'a toujours pas été découverte.

Les premières traces d'occupations humaines dans la région de Québec sont plutôt attribuées au Paléoindien récent (10 000 à 8000 ans AA). En effet, à l'embouchure de la rivière Chaudière, des pointes de type Nicolas/Hocombe ont été récoltées sur le site CeEt-657 (Pintal 2002). Ce site, localisé entre 40 et 50 m d'altitude, a été daté entre 10 000 et 9000 ans AA, soit au début du Paléoindien récent. Pintal (2003) l'attribue toutefois au Paléoindien ancien. Les sites CeEt-471, CeEt-481B, CeEt-658, CeEt-778 et CeEt-799 sont également attribués à cette période (Pintal 2003).

Ailleurs au Québec, le Paléoindien récent est caractérisé par des sites attribuables à la culture Plano. De tels sites ont été découverts sur de hauts plateaux et des enclaves marines le long de la vallée du fleuve Saint-Laurent (Benmouyal 1987, Chalifoux 1999, Dumais 1988 et 2000 et Pintal 2006) ou à l'intérieur des terres comme en Abitibi (Côté 1998) et en Estrie (Graillon 2011). Pour l'instant, aucune composante de type Plano n'a été mise au jour dans la région de Québec. Bien que Laliberté (1992) ait attribué les découvertes faites sur le site CeEt-482 au Paléoindien récent, d'autres auteurs l'associent plutôt à l'Archaïque ancien (Burke *et al.* 2017 et Pintal 2003).

3.5.2 Archaïque (10 000 à 3000 ans AA)

L'Archaïque a été découpé en trois sous-périodes : Archaïque ancien, Archaïque moyen et Archaïque récent ou supérieur. Le développement de nouvelles technologies, comme le polissage et le recours à des matériaux locaux plutôt qu'exotiques, distingue l'Archaïque du Paléoindien (Plourde 2009). De plus, des conditions climatiques se réchauffant et se stabilisant amènent un accroissement de la population, ce qui engendre une mobilité moins grande et, de là, une spécialisation de certains groupes face à des environnements variés.

Quelques occupations datant de l'Archaïque ancien (10 000 à 8000 ans AA), qui est contemporain d'une partie du Paléoindien, ont été mises au jour sur la rive sud de Québec (Burke *et al.* 2017, Laliberté 1992 et Pintal 2002 et 2003). La fouille d'un foyer sur le site CeEt-472 a entre autres livré des os calcinés d'ours, de castor, de phoque, de tortue et d'oiseau (Pintal 2003). Les autres sites découverts (CeEt-482, CeEt-679 et CeEt-680) pourraient être des camps satellites visant à fournir le camp principal en denrées (Pintal 2003).

En raison d'un niveau fluvial plus bas que l'actuel, les occupations attribuables à l'Archaïque moyen (8000 à 6000 ans AA) sont particulièrement rares dans l'ensemble du Québec, les principales découvertes ayant été faites en Estrie (Chapdelaine 2007 et 2017 et Graillon 1997), à l'embouchure de la rivière Saguenay (Fortier 2011 et Plourde 2003) et en Basse-Côte-Nord (Pintal 1998). Ces sites ont livré des pointes à pédoncule droit ou convergent de type Neville ou Stark (Boudreau 2008). Pour l'instant, aucune découverte n'a été attribuée de façon certaine à l'Archaïque moyen dans la région de Québec.

L'Archaïque récent (6000 à 3000 ans AA) marque le début de l'occupation humaine permanente dans la région de Québec. Cette dernière fait partie de la sphère d'influence de l'Archaïque laurentien et l'accroissement démographique se ressent dans le nombre de composantes découvertes. Des sites datant de cette époque ont été découverts à Québec (CeEt-1, CeEt-20, CeEt-201 et CeEt-600), à Lévis (CeEt-5, CeEt-471, CeEt-481, CeEt-565, CeEt-622 et CeEt-660), à Saint-Augustin-de-Desmaures (CeEu-10), dans la région de Boischatel (CfEs-29) et sur l'île d'Orléans (CfEs-1 et CfEs-16). Les sites de cette époque sont principalement de petits campements saisonniers qui ont été mis au jour entre 10 et 20 m d'altitude. Il importe de rappeler que le niveau du fleuve avait augmenté de 10 à 15 m au-dessus du niveau actuel durant la transgression laurentienne.

Alors que la mobilité des groupes est moins grande qu'auparavant, les réseaux se développent, témoignant de contacts plus fréquents avec des groupes dispersés sur un grand territoire. De plus, les ressources sont plus intensivement exploitées et la production d'outils lithiques polis ou en os se généralise. La fin de l'Archaïque est caractérisée par une hétérogénéité rassemblée sous le vocable d'Archaïque post-laurentien et regroupant les traditions Lamoka et Susquehanna.

3.5.3 Sylvicole (3000 à 450 ans AA)

Le début du Sylvicole est marqué par l'adoption d'une nouvelle technologie : la poterie. Il correspond également à la mise en place du réseau Meadowood. Il semble que la région de Québec était près de l'extrême est de ce réseau qui rayonnera pendant les 600 ans que durera le Sylvicole inférieur (3000 à 2400 ans AA). La culture Meadowood est caractérisée par la production de lames de cache servant de support à de nombreux outils et par l'utilisation intensive du chert Onondaga. De plus, le polissage n'est plus exclusif à la fabrication d'outils. On trouve entre autres des gorgerins, des pierres aviformes et des pipes tubulaires.

La fin de cette sous-période est marquée par un ensemble de manifestations funéraires associées à l'épisode Middlesex. La découverte d'une ou deux sépultures sur le boulevard Champlain à Québec dans les années 1960 y est attribuée (Clermont 1976 et 1990). Elle (ou elles) comprenait de nombreuses offrandes. Dans la région de Québec, des sites du Sylvicole inférieur ont principalement été mis au jour à Lévis (CeEt-565, CeEt-601, CeEt-659, CeEt-660, CeEt-857 et CeEu-12). Ils ont été découverts entre 6 et 19 m d'altitude.

Le Sylvicole moyen (2400 à 1000 ans AA) représente une période de 1400 ans pendant laquelle les populations de la vallée du Saint-Laurent s'engagent dans un processus de sédentarisation saisonnière et de production alimentaire. Les sites de l'îlot des Palais et de la place Royale (CÉRANE 1989a et 1994a, Simoneau 2012 et Somcynsky 1980) ont livré des traces attribuées au Sylvicole moyen. Les sites ont été découverts entre 5 et 20 m d'altitude.

Au Sylvicole supérieur (1000 à 450 ans AA), la vallée du fleuve Saint-Laurent est occupée par l'ensemble culturel iroquoien. L'alimentation des Iroquois du Saint-Laurent repose sur la chasse et la pêche, mais également sur la culture du maïs, du haricot, de la courge et du tournesol. La production céramique est pour sa part caractérisée par la présence de parement et de crestellations. Les Iroquois se regroupent en villages éventuellement palissadés afin de se défendre de leurs ennemis. À la fin de la période préhistorique, ils occupent la vallée de l'estuaire jusqu'au lac Ontario. Dans la région de Québec, il se trouve sept à dix villages pratiquant l'horticulture. Les sites de la place Royale (Giroux 1992, Simoneau 2012 et Somcynsky 1980), de l'îlot des Palais, du domaine de Maizerets et de Sillery (Chrétien et Bertrand 2005 et Douville 2005) sont attribués à cette période.

3.5.4 Période amérindienne historique (XVI^e siècle au XX^e siècle)

Lors de ses visites dans l'estuaire du Saint-Laurent de 1534 à 1536, Jacques Cartier prend contact avec des Iroquois dans la région de Québec et entretient avec eux des relations politiques et économiques. En effet, plusieurs villages devaient se situer entre Québec et la côte de Beaupré. Cartier mentionne dans ses récits de 1536 la présence d'une bourgade, Stadaconé, près de l'embouchure de la rivière Laiet. Il indique également que des gens demeurent sur l'île d'Orléans (Biggar 1924). Le village de Sitadin serait pour sa part situé dans l'arrondissement de Beauport (Gariépy et Bergeron 1999 : 1). Une carte de Samuel de

Champlain datant de 1613 localise d'ailleurs des habitations amérindiennes sur l'île d'Orléans et près de l'embouchure des rivières Montmorency et Beauport (figure 12).

Pour des raisons qui demeurent largement inconnues (guerres, épidémies, migrations, fusions avec d'autres groupes), les Iroquois du Saint-Laurent abandonnent la vallée du fleuve Saint-Laurent entre la visite de Cartier et l'établissement de Samuel de Champlain en Amérique, soit vers la fin du XVI^e siècle. En effet, au début du XVII^e siècle, la vallée du Saint-Laurent est sous le contrôle de plusieurs nations amérindiennes. Ce sont essentiellement des Innus, des Algonquins, des Etchemins (Malécites) et des Micmacs qui sillonnent la région de Québec (Martijn 1991). L'ouverture de la mission de Sillery en 1637 attire également des groupes d'origine abénaquise.

Après avoir été défait par des Iroquois en Ontario, un contingent de Hurons-Wendat est accueilli en haute-ville de Québec au milieu du XVII^e siècle, puis est relocalisé sur l'île d'Orléans avant de déménager à l'Ancienne-Lorette pour y trouver de meilleures zones de chasse. Ultimement, ils s'établiront à la Jeune-Lorette (Wendake) en 1697.

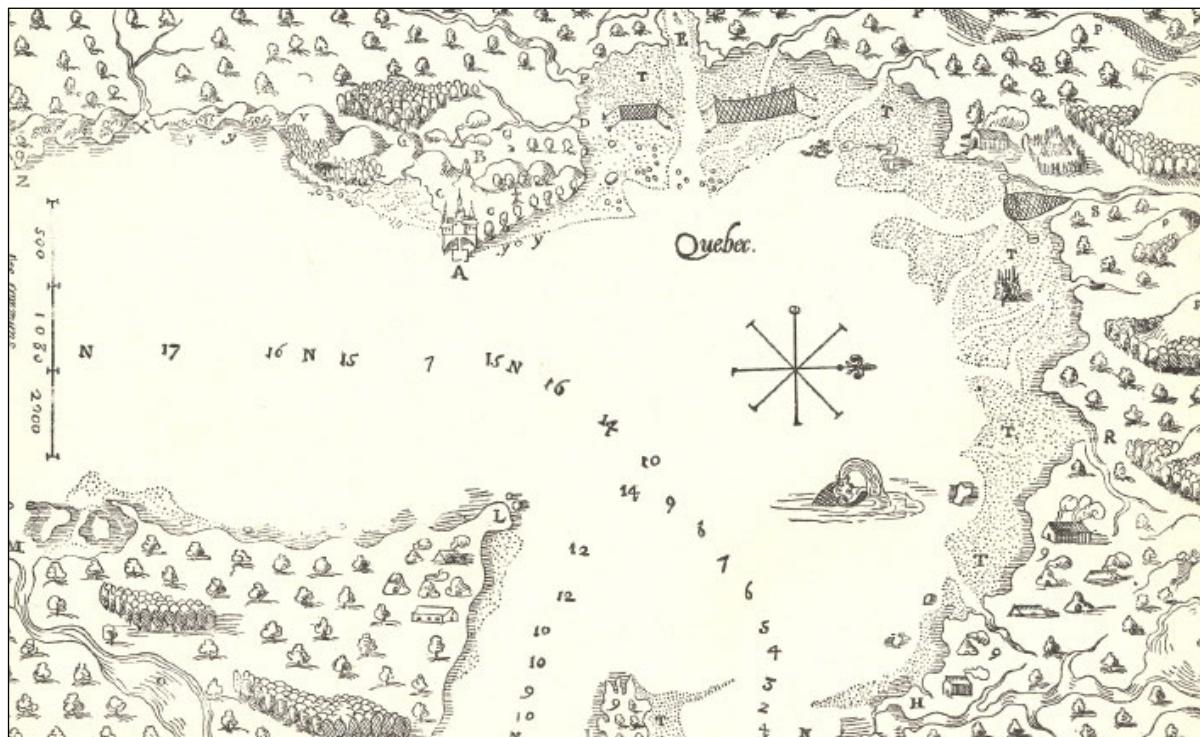


Figure 12 Samuel de Champlain, Québec et ses environs, 1613 (Giguère et Laverdière 1973). On trouve en bas en H « Le grand saut de Montmorency » et le 9 un peu plus haut représente les « Lieux où souvent cabannent les sauvages ».

4. CADRE HISTORIQUE

4.1 Vieux-Québec (tronçon TW-10)

4.1.1 *Sur les terres de la proche banlieue*

Les héritiers de Louis Hébert et de Guillaume Couillard ont reçu en partage une grande partie des terres de la haute-ville de Québec qui avaient été concédées à leurs père et grand-père dès le milieu des années 1620. Samuel de Champlain avait d'ailleurs été le cessionnaire de ces terrains. Malgré la déclivité, ils ont été mis en valeur à des fins agricoles, comme ceux au voisinage de la rivière Saint-Charles.

Les Augustines (religieuses de l'Hôtel-Dieu) font l'acquisition de premières parcelles de terrain à l'ouest de leur hôpital dans les années 1660. Lors d'un échange de terres en faveur des pauvres de l'Hôtel-Dieu, les Augustines acquièrent le 21 juillet 1677 un territoire de 36 arpents 42 perches de terre « en nature de labour et prairie » du sieur Charles Bazire, un important négociant de Québec et associé de Charles Aubert de la Chenaye. Celui-ci avait obtenu ces terrains des héritiers Couillard, dont huit arpents de Jean Guyon Dubuisson et d'Élisabeth Couillard le 20 février 1677 et 32 arpents 46 perches de la veuve de Guillaume Couillard le 2 juillet suivant. Les terrains sont situés dans ce que l'on appelle alors la banlieue de Québec et sont bornés au sud aux propriétés de la rue Saint-Louis, au nord à d'autres terres de l'Hôtel-Dieu au lieu nommé La roche Vermeir, à l'ouest aux Ursulines – qui ont acquis la ferme d'Abraham Martin qui s'étendait à l'ouest de la côte Sainte-Geneviève – et à l'est à la propriété des Jésuites et à une autre propriété des Augustines. Le chemin de Saint-Jean partage la propriété acquise :

Laquelle totalité de trente huit arpens quarante deux perches fept pieds, ainsy qu'elle est Constatée par le dit procès verbal d'arpentage de 1727. Consiste en une feule piece de terre fise dans la banlieue de cette ville et bornée aujour d'huy, au Nord aux terres des Dames Religieuses appellées la Roche bremaire (faisant l'article quatorze de la déclaration des ditte Dames du trois juillet dernier) le Chemin de St Jean entre deux et d'autre au Sud en partie au terrain du sieur Roüer Dartigny representant le Sieur de Villeray Son pere, En partie aux Emplacements des Sieurs Riverin et morillonnet berry representant poirier estant fur la Rue Saint Loüis ou Chemin de la grande allée et en partie à lade Rue Saint Loüis ou Chemin de la grande allée, d'un Costé au Nord'Est en partie aux peres Jesuites du College de cette ville aux droits de Charles Coüillard et en partie aux heritiers et representans le Sr Dupont representant bissot, Et d'autre au Sud'Ouest en partie à la terre

de Claire fontaine appartenant au Sr de boiscler Grand Voyer de ce pays, representant les Dames urfulines de cette ville, Lesquelles estoient aux droits d'Abraham Martin, et en partie audit Sr Dartigny cy nomme [...] (BAnQ, Déclaration 270 du 3 juillet 1739).

Les Augustines possèdent d'autres propriétés dans la proche banlieue. En 1672, elles ont fait l'acquisition de la propriété des héritiers de Pierre Legardeur, sieur de Repentigny. Elles disposent également de la terre dite de Sainte-Marie qui lui est contiguë sur le coteau et de la terre des Récollets offerte par Monseigneur de Saint-Vallier pour l'établissement de l'Hôpital général au bas du coteau. La terre de Legardeur s'étend du chemin de la Grande Allée à l'ouest du chemin de Claire-Fontaine pour rejoindre la rivière Saint-Charles en bas du coteau Sainte-Geneviève⁴.

Les Jésuites disposent quant à eux de l'ancienne terre dite de la commune à la basse-ville. Cette terre, nommée la Vacherie et regroupée avec deux autres à la pointe aux Lièvres, avait été concédée à Simon Denis de la Trinité et offerte en donation aux Augustines avant qu'elle soit échangée avec les Jésuites en 1667, comme relaté dans la déclaration des propriétés des Jésuites de 1733 :

Led^t présent article premier, Est En outre Composé d'une pointe de terre avec les bois et prairies y Contenües, Scituée proche la petite Riviere de Layret Concedée auxd RRPP par mondit Sieur LeDuc de Vantadour par lesds Lettres du dix mars Gby^c vingt Six Confirmées par lad Compagnie de la nouvelle France led jour quinze janvier Gby^c vingt Sept, lad Pointe de terre et dependances aujourd'huy défrichée et en prairie, Consistant en total à environ trente à trente cinq arpens en Superficie vis avis et au Nord'Est de la maison appellée alors Notre dame des Anges et a present l'hôpital general, Scituée du Costé du Sud Est de la Riviere Saint Charles et Entourée d'j celle, Sinon d'un bout aud Sud'Est les terres alors non Concedées et qui Sont les dix huit arpens faisant partie de l'article deux de la presente déclaration; Sur laquelle pointe de terre et dépendances nommée la vacherie, il y a une maison construite en pierre de Cinquante pieds de front Sur vingt pieds de profondeur et un moulin à vent faisant farine aussy construit en pierre [...] Concession dud jour dix huit mars mil Six cent trente Sept, led. sr bourdon du Consentement dud S^r de Montmagny, mit Suivant led. procès verbal du vingt quatre Juillet mil Six cent quarante Six, les dits RRPP En possession et Joüissance de dix huit arpens de terre ou Environ, joignant les terres dud Lieu nommé Lavacherie mentionné Enfin du premier article de la presente déclaration, Et led. sr bourdon, par le même procés verbal, à borné les dits dix huit arpens ou Environ ainsy quil Enfuit fcavoir d'un bout au Sud ouest par une route qui courre Sud'Est ou Environ, d'autre bout à l'Est quart de Sud'Est, En partie une route qui courre nord quart de Nord'Est ou environ et en partie la Riviere Saint Charles, d'un Costé au Sud'Est En partie une route qui courre Nord'Est et en partie une route qui courre nord quart nord'Est ou Environ, d'autre Costé au Nord ouest les terres dud Lieu nommé Lavacherie, lesd dix huit arpens aujourd'huy desertés et en paturage et ne Composant qu'une Seule et même piece de terre tant avec led. Lieu de Lavacherie qu'avec dix arpens de terre mentionnés en l'article huit cy après de la presente déclaration [...] Les dits dix arpens de terre Scis vers la riviere Saint Charles proche la

⁴ La portion sur le coteau Sainte-Geneviève s'étend en direction ouest de la rue de Claire-Fontaine jusqu'à l'avenue De Salaberry et la portion au bas du coteau s'étend entre les rues Dorchester et Caron.

pointe aux Lievres Cedez auxd RRPP par Echange passé par devant Gilles Rageot Le vingt neuf aoüst mil Six cent Soixante fept par les Religieuses hospitalieres auxquelles il en avoit été fait donation Entre vifs par feu Simon Denis Escuyer fr de La Trinité Conseiller au Conseil Supérieur de ce païs et dame françoise Dutartre Son Epouse par Contract par devant ledit Rageot le dix jüillet precedent lesquels en etoient proprietaires par Concession à luy faite le vingt Cinq novembre mil fix cent Cinquante huit par M. Dargenson lors Gouverneur de ce païs; Lesd dix arpens de terre aujourd'huy desertes et en paturage et ne Composant qu'une feule et même piece de terre, tant avec led. Lieu de Lavacherie mentionné Enfin du premier article de la presente déclaration qu'avec les dix huit arpens faisant partie des vingt quatre arpens en Superficie Specifies en l'article deux de lad. presente déclaration Lesquelles trois portions de terre ne faisant que lad feule Et même, font aujour d'huy bornées dans lad totalité Scavoir à l'Est par les terres du s^r hiché à Loüest par les terres de l'hôtel Dieu au Nord par la Riviere Saint charles et au Sud par la Coste d'Abraham [...] (BAnQ, Déclaration du 17 janvier 1733).

Cette terre de la basse-ville est défrichée et sert au pâturage. Comme l'indique l'acte précédemment cité, on y trouve une maison de ferme construite en pierre de 50 pi sur 22 pi ainsi qu'un moulin à vent à proximité⁵.

De leur côté, les Ursulines disposent dans la proche banlieue de quelques terres au sud de la Grande Allée. Elles possèdent aussi une partie de l'ancienne terre de la Claire fontaine, dont une portion a été concédée au sieur Lanoullier de Boisclerc au sud du chemin Saint-Jean :

4* Une autre Piece de terre de trente deux arpens ou Environ Scituée au lieu nommé La Claire fontaine borné d'un Costé aux terres des Representans Repentigny et d'autre aux Representans le S^r Coüillard L'Epinay, d'un bout aux Representans Le S^r de villeray et d'autre au lieu dit autrefois la Commune. Lad^e Piece de terre appartenant aux de Dames urfulines Suivant l'acquisition par Elles faite Le premier juin mil fix cent foixante fept, des heritiers d'Abraham Martin et Margueritte Langlois Sa femme, auxquels ils avoient esté Concedés par la Compagnie de la nouvelle France, Scavoir douze arpens par Concession du Seize May mil fix cent trente fept, au S^r Deschesnes qui en avoit fait Don auxd Martin Et fa femme; Laquelle piece de terre chargée de douze Sols en denier de Cens envers le Domaine, lesd Dames urfulines ont donné par contract du vingt fix avril mil fept cent vingt fix au S^r La Noullier de boisclerc alors Controlleur de la marine, à la Charge de continuer lesd Cens et rentes et de quatre vingt livres de rente fonciere non Rachetable payable au premier May de chaque année [...] 9* une autre Piece de terre de quinze arpens en Superficie à prendre au lieu dit la grande prairie et faisant deux arpens de front fur le bord du Grand chemin de la grande allée et la profondeur en Suivant tout le long de la clôture d'Epine appartenant au s^r D'artigny et separant les terres de l'hôtel dieu àllant joindre la terre du s^r de boisclerc declarée en l'article quatre cy dessus et du Costé au Nord'Est aud s^r Dartigny chargé d'un denier de Cens par arpent, payable le onze octobre de chaque année [...] (BAnQ, Déclaration 258 du 27 mai 1737).

⁵ Ces ouvrages se trouvaient près de la jonction de la rue des Embarcations et de l'ancien tracé de la rue Dorchester. Le moulin à vent a été érigé par Joseph Normand en 1717 en employant des composantes de celui de l'enclos des Jésuites.

4.1.2 Occupation de la proche banlieue avant la guerre de Sept Ans

Au début du XVIII^e siècle, les Augustines ont la mainmise sur un vaste territoire à l'ouest et au nord de leurs installations de la rue des Pauvres (côte du Palais). Des concessions surviennent ultérieurement; par exemple, des emplacements sont cédés à Paul Denis de Saint-Simon, prévôt de la Maréchaussée, à Barthelemy Cotton et à Jean-Baptiste Brassard sur le chemin Saint-Jean : correspondant au terrain actuel de l'église St. Matthew, « [...] vingt trois perches feize pieds de front fur le niveau dud chemin de Saint Jean fur vingt une perches cinq pieds de profondeur [...] fur lequel terrain Led fr^e de S^t fimon à une Maison En pierre à un Etage de quarante pieds de long fur vingt fept pieds de large et un hangard aubout de bois de pieces fur piece, de vingt pieds de long Sur quatorze de large... » (BAnQ, Déclaration du 3 juillet 1739).

D'autres portions de cette étendue de terrain acquises en faveur des pauvres de l'Hôtel-Dieu connaissent une mise en valeur au cours des années 1720, lorsque les religieuses livrent au cordonnier Joachim Girard neuf arpents 20 perches 13 pieds de terrain au sud du chemin Saint-Jean avec le mandat de favoriser l'établissement de gens de métier sur les lieux. Joachim Girard fait alors dresser un plan de lotissement de son terrain. On y fait le tracé de rues nommées Saint-Joachim (rue des Glacis), Saint-Louis ou Saint-François (rue D'Youville), Saint-Charles et d'une nouvelle rue appelée Saint-Jean qui sera située dans le prolongement de la rue Saint-Jean *intra muros* (rue Saint-Joachim). On effectue le tracé de la rue Saint-Eustache dès 1746 sur la propriété de Jean-Baptiste Brassard qui longe le terrain de Girard à l'ouest. Les premières concessions d'emplacements de 40 pi sur 60 pi sont octroyées en 1729 aux abords du chemin Saint-Jean. On fait obligation alors de construire une maison dans l'année qui vient. Plusieurs emplacements seront ainsi concédés plus d'une fois, faute par les tenanciers d'avoir respecté les obligations et engagements liés à la concession.

Quelques habitations sont cependant construites dans les années suivantes. Elles sont bien sûr localisées à l'extérieur des fortifications de la ville (érigées par l'ingénieur Dubois Berthelot de Beaucours) et même au-delà des retranchements. On assiste ainsi à la formation d'un faubourg, si modeste soit-il; on pourrait le nommer le faubourg Girard. Ces habitations sont occupées par des artisans pour la plupart, lorsque le métier est connu. Un dénombrement effectué en 1739 y mentionne la présence de quinze occupants⁶. On constate l'existence d'un établissement permanent, mais la situation demeure précaire parce que, selon les clauses de la concession, le Roi conserve une prérogative de saisie de la propriété lorsque les besoins de défense se font sentir.

⁶ BAnQ, Fief et censives appartenant aux pauvres de l'Hôtel-Dieu de Québec en ladite ville et banlieue de Québec, 15 décembre 1739. Aveux et dénombrem ents vol. 1, p. 703-710.

La construction du nouveau mur d'enceinte et des ouvrages avancés entre 1745 et 1749 entraîne quelques démolitions. Il en est ainsi de la maison de pierres du menuisier Jacques Vézina sur le chemin Saint-Jean, que l'on doit démolir afin de permettre l'érection des murs de contrescarpe et du chemin couvert.

Au nord du chemin Saint-Jean, les religieuses tentent également de morceler leur propriété par l'octroi de concessions individuelles. En 1746, elles font dresser un plan de développement des lieux par l'arpenteur Pierre Noël Levasseur (figure 13). Ce dernier envisage déjà le tracé des rues « Dégouillon », Richelieu et Saint-Olivier. À la même époque, les ingénieurs Chaussegros de Léry et Franquet s'interrogent sur les possibilités d'expansion de la ville en identifiant les territoires disponibles à cette expansion; le projet des religieuses s'inscrit peut-être à l'intérieur de ces visées, mais les impératifs de défense en limiteront la portée. Le projet de Pierre Noël Levasseur ne se concrétisera vraiment qu'à la fin du XVIII^e siècle. Ainsi, jusqu'à la fin du Régime français, les terres un peu au nord du chemin Saint-Jean continueront à être offertes au pâturage des animaux. Un chemin longe cependant au nord le sommet de la falaise et atteint un passage pour descendre dans la vallée sur les terres de la Vacherie; en outre la côte d'Abraham est établie⁷. Par la suite, un sentier coupe à travers la dénivellation et relie le chemin Saint-Jean au sommet de la côte d'Abraham et à la basse-ville.

⁷ On observe en 1716 que ce chemin débute à la rue des Pauvres, passe à l'endroit où seront élevées les nouvelles casernes et longe le sommet de la falaise. La rue des Coteaux dont on fait mention vers 1800 suivrait son tracé sur une certaine distance, quoique ce chemin ne soit plus identifié sur les cartes après 1750 (Charbonneau *et al.* 1982 : 352). La côte d'Abraham tirerait son nom de sa proximité avec les terres d'Abraham Martin dit l'Écossais nommées Claire Fontaine. Elle emprunterait le parcours d'un sentier aménagé dans la falaise du temps de cet agriculteur décédé en 1664.

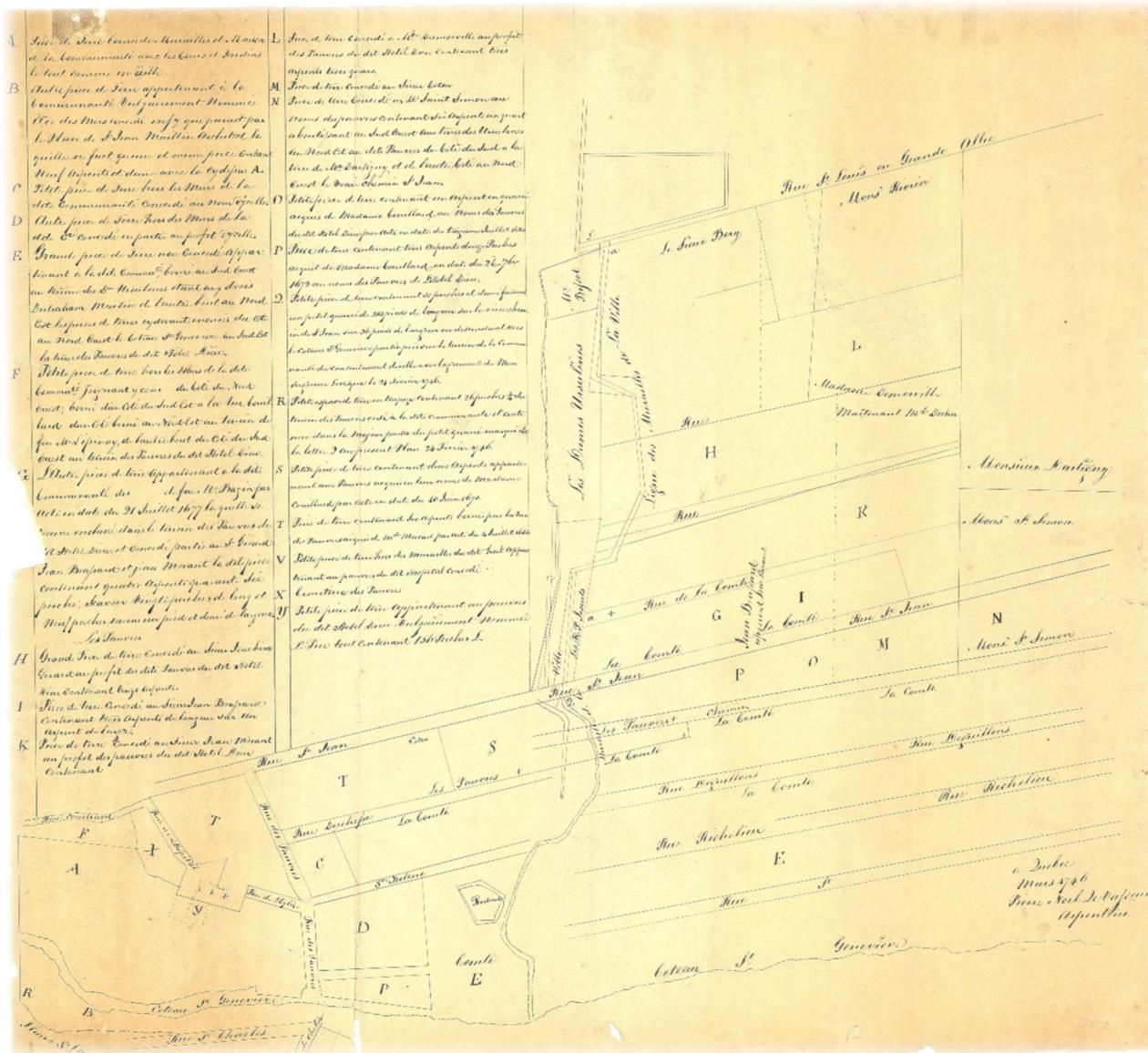


Figure 13 Pierre Noël Levasseur, plan des concessions et des terrains des religieuses, 1746 (AMHDQ) – le nord est en bas.

4.1.3 Renaissance du faubourg Saint-Jean

La situation du faubourg Saint-Jean au lendemain de la Conquête apparaît assez précaire. Le faubourg est constitué en fait de divers emplacements regroupés aux abords de la rue Saint-Jean, hors des fortifications. Le versant nord du coteau sert encore au pâturage des animaux et n'est traversé que par le sentier qui réunit la rue Saint-Jean et la côte d'Abraham⁸. On a eu tout juste le temps d'élever le glacis des fortifications au nord du chemin Saint-Jean; au sud, on aperçoit l'ébauche du mur de contrescarpe et celle du parapet du chemin couvert. Sitôt la ville prise, le gouverneur militaire britannique James Murray fait ériger des redoutes⁹ afin d'augmenter l'efficacité du système défensif de Québec. Une de ces redoutes est construite à quelque distance à l'ouest, tout près du chemin Saint-Jean, alors qu'une autre surplombe la falaise (lot cadastral 3449). Malgré les assauts et la victoire des troupes du chevalier de Lévis en 1760 (bataille de Sainte-Foy), le pays restera sous la coupe des autorités militaires britanniques.

La période est trouble, mais on ne tarde pas à mettre en œuvre le projet de lotissement des terrains des Augustines au nord du chemin Saint-Jean. Des emplacements à construire y sont concédés dès 1762; la plupart auront 40 pi sur 60 pi. Pour les services qu'il a rendus à la communauté, le maçon Jacques Deguise dit Flamand en reçoit quelques-uns. Jean-Marie et Benjamin Deguise dit Flamand de même que le maçon Louis Falardeau seront eux aussi de nouveaux habitants du faubourg. Jean Langlois acquiert en 1769 une propriété le long du chemin qui mène à la côte d'Abraham. Toutefois, les concessions ne seront pas éloignées des abords du chemin Saint-Jean, qui demeure la principale voie de communication. Pour la plupart, les constructions se trouvent encore au sud de cette voie, où les terrains ont été concédés et où le faubourg a pris forme depuis quelque temps déjà.

Lors du blocus de Québec par les Américains en 1775, ceux-ci se rapprochent dangereusement des fortifications en occupant graduellement les habitations érigées en dehors des murs. Après les avoir repoussés, les Britanniques décident de raser le faubourg afin d'éliminer ces obstacles à la défense de la ville; les maisons sont ainsi détruites, incendiées ou démolies pour la plupart (figure 14). Les ruines du faubourg sont limitées aux rives du chemin Saint-Jean, de la nouvelle rue Saint-Jean (rue Saint-Joachim) et à l'amorce vers le sud de la rue Saint-Eustache. Le faubourg Saint-Roch serait également en ruines. Depuis le passage sous la couronne britannique, un cimetière a été aménagé sur le chemin Saint-Jean.

Par la suite, malgré les menaces de démolition dans la zone *non aedificandi* tracée devant les fortifications, le faubourg Saint-Jean reprendra vie graduellement. L'octroi d'un emplacement sur la rue D'Aiguillon au sellier Étienne Dallaire marque en 1779 la renaissance du faubourg

⁸ Pendant très longtemps, la côte d'Abraham sera ce tronçon de rue qui gravit la falaise à l'ouest de la côte Sainte-Geneviève. Rendue sur le plateau, elle prendra le nom de rue Saint-Georges. L'appellation « côte d'Abraham » sera attribuée en 1890 à toute la voie publique allant de la rue De Saint-Vallier à la rue D'Aiguillon.

⁹ Les redoutes sont des ouvrages en terre, en bois ou en pierre dotés de canons.



Figure 14 Frederick Haldimand, plan du faubourg Saint-Jean, 1778 (BAC NMC 17333) – le nord est à droite.

(lot cadastral 3173). Les maisons sont relevées ou reconstruites, même à proximité de la porte Saint-Jean où on trouve bientôt de nouvelles habitations là où d'autres avaient été érigées avant le passage des Américains.

Afin de favoriser l'établissement de nouveaux résidants, la population de la ville passant de 7000 à 14 000 habitants en moins de dix ans, les Augustines refont dresser en 1783 le plan de lotissement de leur propriété du coteau Sainte-Geneviève. Elles entendent dès lors encourager l'établissement par l'octroi d'emplacements sur les rues orientées est-ouest nommées D'Aiguillon, Richelieu, Saint-Olivier¹⁰, Saint-Georges et Saint-Guillaume¹¹. Les rues orientées nord-sud ont pour noms Saint-Pierre (des Glacis), Saint-François (D'Youville), Saint-Martin

¹⁰ La rue Saint-Olivier portera parfois le nom de Saint-Guillaume.

¹¹ La rue Saint-Guillaume serait localisée en partie sur le tracé d'un ancien passage au sommet de la falaise. Elle suivrait cependant l'orientation des autres rues au sud, croisant de la sorte la rue Saint-Georges. La portion de la rue Saint-Guillaume à l'ouest de la rue Saint-Augustin ne sera pas ouverte et une courte section de rue située à l'est prendra le nom de rue des Coteaux.

(Saint-Eustache)¹², Saint-Augustin et Sainte-Geneviève; cette dernière rue marque la limite de la propriété des religieuses.

Les premiers emplacements sont octroyés en 1783 sur la rue D'Aiguillon. Ils sont acquis par des journaliers comme Émerie Fournier et Antoine Jackson, par le forgeron Joseph Gagné, par le maçon Michel Deguise dit Flamand ou encore le boucher Louis Derome dit Descarreaux. On le verra, le faubourg regroupera rapidement une population d'artisans. Plus au nord, la dénivellation est importante. Comme le sentier qui rejoint le sommet de la côte d'Abraham rencontre un replat propice à l'établissement, c'est dans ce secteur que se feront les autres concessions et que seront construites de nouvelles habitations.

François Morand acquiert un emplacement sur la rue Saint-Georges le 15 janvier 1784 à proximité de la rue Saint-Augustin (lot cadastral 3473). Puis, c'est la concession d'un vaste emplacement le 5 février 1784 au boucher John Robinson, emplacement devant être subdivisé en lots à bâtir. On y tracera les limites de sept propriétés. Une propriété sur la rue Saint-Georges à proximité de la rue Saint-Eustache est vendue au charron François Bureau dit Sansoucy dès 1785; une maison est ainsi érigée rapidement au coin des rues Saint-Georges et Saint-Eustache (lot cadastral 3306).

Malgré de nouvelles concessions de terrains sur les rues Richelieu et Saint-Olivier, le développement semble tarder à se concrétiser, alors que l'on ne dénombre en 1791 que quelques habitations situées sur la rue Saint-Georges (côte d'Abraham) à la rencontre avec la rue Saint-Augustin. La rue D'Aiguillon est cependant bordée de maisons sur une bonne distance. Par ailleurs, on a commencé à octroyer des numéros civiques aux habitations du faubourg.

Les années 1790 et le début des années 1800 sont marqués par une vague importante de concessions de terrains par les religieuses de l'Hôtel-Dieu. De fait, il n'y a à peu près plus de terrains disponibles à la fin de cette période. Aussitôt concédés, les emplacements sont mis en valeur et une maison est érigée, comme le stipulent les obligations de la concession. Les acquéreurs agissent promptement et il n'est pas rare qu'une maison soit déjà érigée lorsqu'est enregistré l'acte de concession, révélant ainsi que des concessions sont souvent faites de façon verbale avant d'être certifiées. Le terrain qui avait été octroyé par les religieuses à Jean-Baptiste Brassard est subdivisé par ses héritiers en lots à bâtir, ce qui forcera le prolongement vers le sud de la rue Saint-Eustache; on gravit un nouveau coteau, les constructions vont suivre. La nouvelle propriété du journalier Jérôme Fournier dit Larose est l'une de celles-là (lot cadastral 4126) : « [...] un lopin de terre scis et situé au faubourg St Jean de vingt cinq pieds de front sur quatre vingt pieds de profondeur a prendre par devant à la rue St Eustache et par derrière aux héritiers ou représentants Girard ou madame Bondfield joignant d'un côté au nord au terrain du sieur Antoine Jacson et d'autre côté au sud aux terres non encore concédés [...] » (BAnQ, Greffe de Jacques Nicolas Pinguet, 26 avril 1790). Le plus

¹² L'alignement de ces trois rues constitue en quelque sorte le prolongement vers le nord des rues Saint-Joachim, Saint-Louis et Saint-Eustache, tracées auparavant sur les terres de Joachim Girard et de Jean-Baptiste Brassard.

fort lotissement et la majorité des constructions demeurent toutefois sur les rues Saint-Jean et D'Aiguillon et atteignent même la rue Sainte-Geneviève à l'ouest (figures 15 et 16). À la basse-ville, quelques bâtiments présents à la Vacherie, le long de la rue De Saint-Vallier, appartiennent aux Augustines.

Au sud, les grandes propriétés de Jean Antoine Panet et de Charles Stewart père, depuis la Grande Allée et à l'est de la rue Saint-Augustin, sont visées par des projets de lotissement au début du XIX^e siècle. Celle du contrôleur de la douane Charles Stewart fils, qui s'étend jusqu'au terrain militaire devant les fortifications, est morcelée en 1810 par la concession par bail de terrains à bâtir sur le prolongement de la rue Saint-Augustin. La limite orientale est fixée par l'ouverture de la ruelle Stuart ou Stewart, adjacente au terrain des héritiers de Jean-Baptiste Brassard. Le lot n° 21 est ainsi concédé à Jean-François Chartier :

[...] un emplacement No 21 de quarante pieds de front sur soixante pieds de profondeur situé au faubourg St. Jean prenant par devant à une rüe a ouvrir de vingt quatre pieds de Large et par derrière à L'emplacement No 23 a conceder + du coté vers L'Est à L'emplacement No 20 Concedé ce jour à André fournier frere de Jean Baptiste, + du coté vers L'ouest à L'emplacement No 22 Concedé ce jour à Andre fournier Macon [...] se batira, & fera construire sur le dit emplacement une maison pour y tenir feu + lieu dans le cours d'un an [...] trois cent livres de vingt sols [...] (BAnQ, Greffe de Charles Voyer, 4 mai 1810).

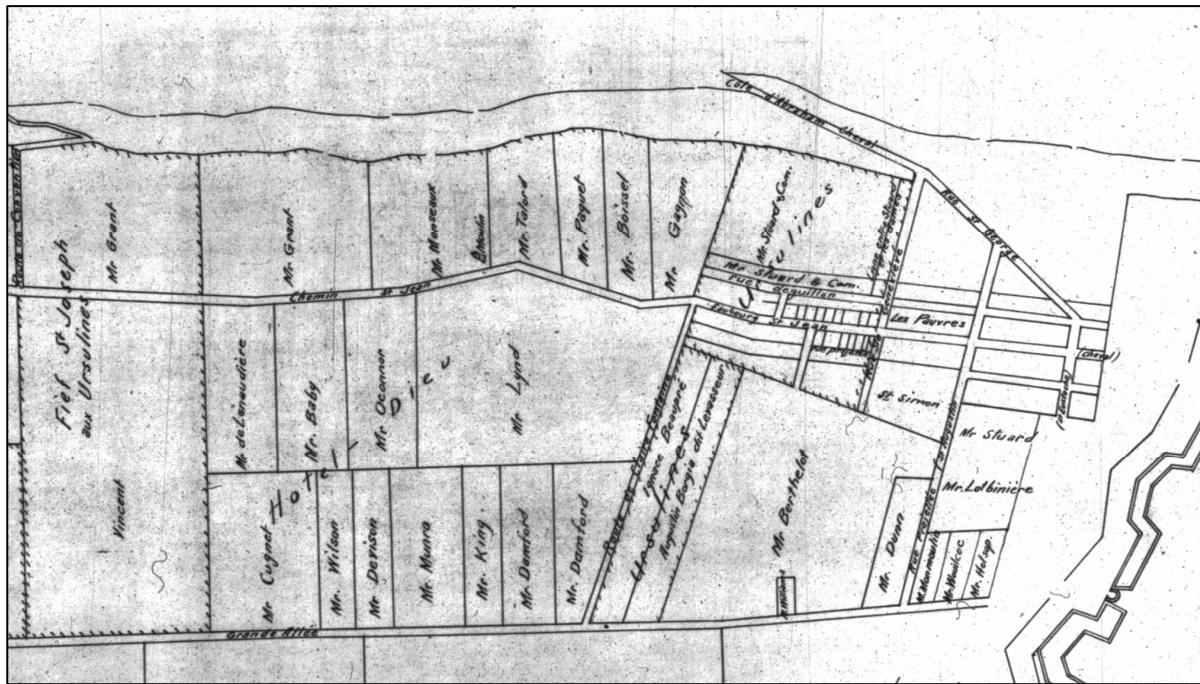


Figure 15 Louis Perrault, plan des propriétaires des terres, 1790 (BAnQ C620-n0020607-0001)

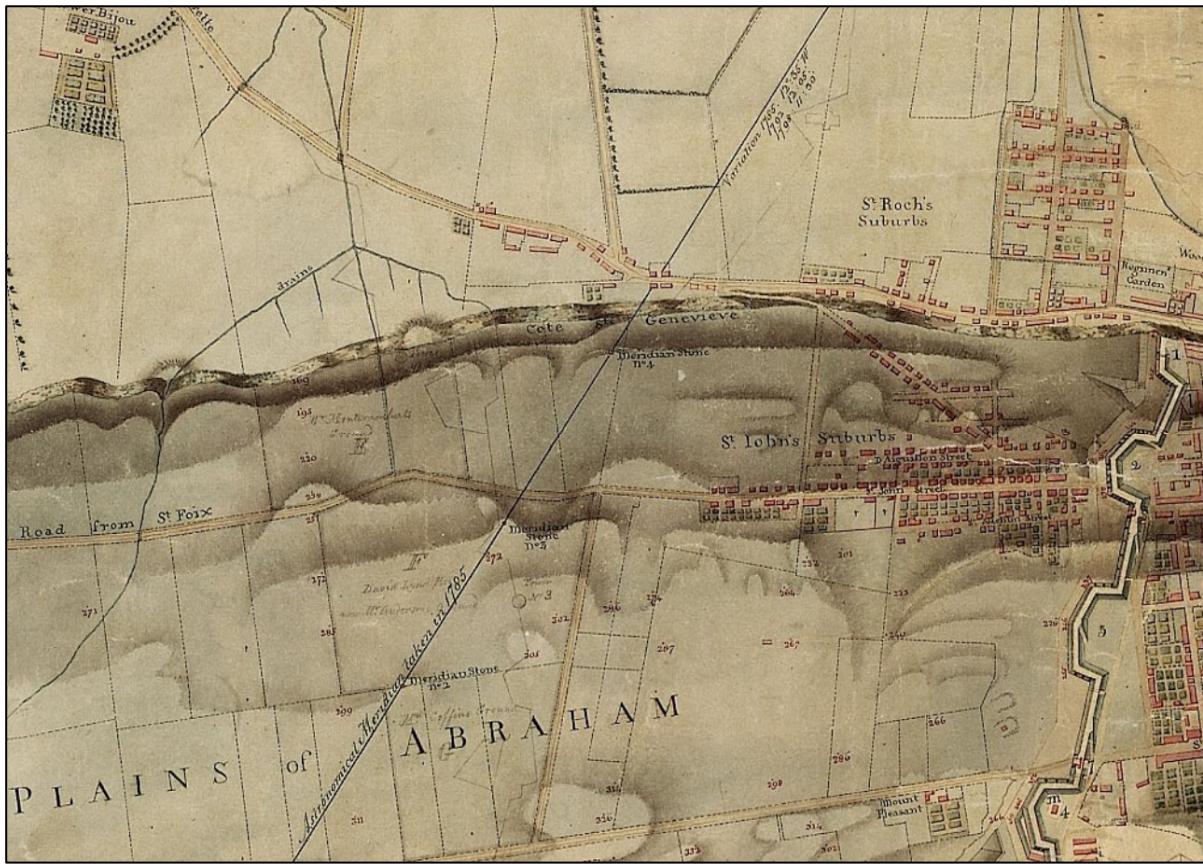


Figure 16 William Hall, « *Plan of a Survey of the City and Fortifications of Quebec with part of the Environs* », 1799 (BAnQ n0011084k-0001)

À l'ouest du prolongement de la rue Saint-Augustin, le territoire appartient aux héritiers Berthelot d'Artigny et en partie au juge Thomas Dunn. Le lotissement se fait attendre. Sur la terre des Ursulines le long de la rue de Claire-Fontaine, Augustin Borgia dit Levasseur et Ignace Beaupré privilégièrent le voisinage de la Grande Allée. Du côté ouest, les religieuses de l'Hôtel-Dieu ont baillé l'ancienne propriété De Repentigny à David Lynd et deux arpents de front sur la terre de Sainte-Marie à chacun des messieurs O'Connor, Baby et De Lanaudière. Les implantations se feront le long du chemin qui conduit à Sainte-Foy depuis le chemin Saint-Jean.

On prévoyait au tournant du XIX^e siècle de limiter les constructions à proximité des fortifications, celles-ci pouvant être préjudiciables à la défense de la ville. Pourtant, le bâti empiète désormais sur le glacis à plusieurs endroits. Les autorités projettent dès lors des expropriations ou des achats, car on songe à poursuivre le glacis au sud de la rue Saint-Jean, à finaliser en quelque sorte le projet de Chaussegros de Léry.

4.1.4 Un faubourg en expansion au sud

Au début du XIX^e siècle, le faubourg Saint-Jean est un lieu privilégié pour l'expansion de la ville et pour recevoir la population qui ne cesse d'affluer, attirée par les perspectives d'emploi. La population du faubourg Saint-Jean atteint 3768 habitants en 1818 (Drolet 1983 : 14). Il constitue avec le faubourg Saint-Roch le devenir de la ville.

C'est d'ailleurs au niveau du glacis que des changements profonds vont s'opérer. Désirant homologuer une zone *non aedificandi* devant les fortifications et surtout prolonger le glacis et les retranchements au sud de la rue Saint-Jean, les autorités militaires procèdent à des achats de propriétés et font entreprendre les travaux au glacis. Ce dernier prend appui contre le mur de contrescarpe commencé au Régime français, mais à la différence qu'il ne comporte pas de chemin couvert. Les travaux, entraînant la démolition de quelques habitations situées trop près du mur, offrent l'avantage de fixer d'une manière précise la zone militaire qui sépare la vieille ville du faubourg. De plus, en prévision d'un conflit avec les États-Unis qui aboutira à la guerre de 1812, les autorités britanniques cherchent à renforcer les moyens de défense et planifient la construction de tours Martello afin d'assurer la défense des hauteurs d'Abraham. On procède à cette fin à l'achat de l'ancienne propriété de David Lynd, appartenant alors à Bélanger et à Antony Anderson, pour l'édition de la tour n° 3 (lot cadastral 4381), puis de la propriété de Montizambert au nord du chemin Saint-Jean pour la tour n° 4.

La ville de Québec, qui connaissait une période de prospérité constante depuis le début du siècle, vit cependant, en cette fin des années 1810, une période de récession sévère. La fin du blocus napoléonien a amené les autorités et les marchands britanniques à délaisser l'Amérique pour se tourner vers leurs lieux d'approvisionnement traditionnels. L'avenir paraît incertain, à en croire le portrait brossé par le marchand Peter Bréhaut qui s'adonne à un important commerce d'exportation de céréales : « [...] La pauvreté est plus grande dans Québec que je ne l'ai vue depuis vingt ans; point de navires sur les chantiers, ni d'ouvrages pour les ouvriers [...] » (Bréhaut Ryerson 1982 : 118).

Une reprise des activités apparaît toutefois bientôt, entre autres dans la construction afin de loger une population urbaine de plus en plus grande, sans compter l'arrivée massive d'immigrants. La ville grandit par ses faubourgs. Ainsi, le faubourg Saint-Jean connaît une expansion considérable au cours de la première demie du XIX^e siècle. Le développement atteint déjà la rue Deligny à la fin des années 1820. La population du faubourg Saint-Jean est passée à 6919 résidants en 1831 (figure 17), dépassant ainsi la population de la haute-ville *intra muros* et atteignant presque celle du faubourg Saint-Roch (Drolet 1983 : 104). On assiste depuis plusieurs années à l'arrivée massive d'immigrants de Grande-Bretagne, dont une quantité importante d'Irlandais chassés de leur pays par la famine qui y sévit. Plusieurs de ces nouveaux venus s'installent dans le faubourg Saint-Jean, tout particulièrement au sud de la rue Saint-Jean. Au sud de la rue Saint-Joachim et du cimetière St. Matthew, on a procédé en 1818 à l'ouverture des rues Saint-Jacques (Saint-Patrice), des Carrières (de l'Artillerie) et Sainte-Julie.

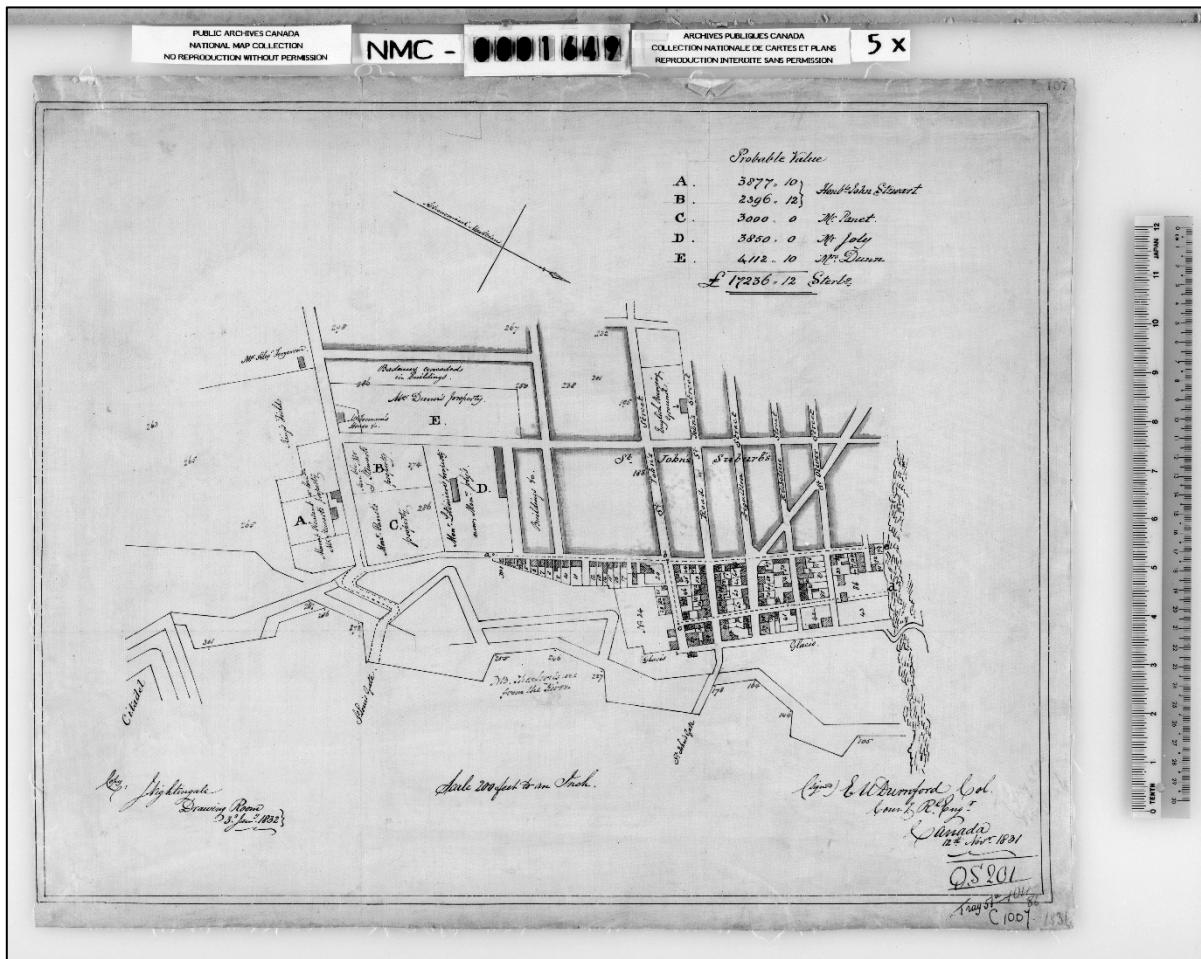


Figure 17 Elias Walker Durnford, plan de la partie est du quartier Saint-Jean-Baptiste, 1831 (BAC NMC 1649) – le nord est à droite.

Avec l'augmentation de la population, on observe une certaine modification sur le plan ethnique. On constate ainsi un regroupement des gens d'origine étrangère au sud de la rue Saint-Jean, le long de la rue Saint-Eustache.

Encore assez peu occupé au premier quart du XIX^e siècle (figure 18), le faubourg Saint-Roch connaît également une expansion qui rejoint bientôt les terres de la Vacherie faisant partie des biens des Jésuites. Pour ne pas limiter cette expansion et favoriser l'établissement de cette nouvelle population, les autorités, par l'entremise du commissaire aux biens des Jésuites John Stewart, font procéder au lotissement de la terre de la Vacherie en 1830. Les rues déjà tracées sont ainsi prolongées vers l'ouest et la rue de la Couronne est ouverte depuis la rue De Saint-Vallier pour atteindre le chemin du pont Dorchester. Les emplacements à bâtir sont numérotés; ainsi, le menuisier François Falardeau fait l'acquisition en 1831 du lot n° 13 à l'est de la rue de la Couronne : « [...] being lot number thirteen consisting of ninety four feet in front + in depth one hundred + eleven feet bounded on the front by the street called rue des prairies + on the depth by Crown street + containing eleven thousand four hundred + thirty three feet in superficies French measure [...] assigns, to build or rebuild such dwelling house [...] » (BAnQ, Greffe d'Archibald Campbell, 22 août 1831). La portion sud de son emplacement est cédée au négociant Louis Massue en 1836 :



Figure 18 William Lyman Stretton, dessin du pied de la côte d'Abraham, vers la fin des années 1810 (MNBAQ 5579D)

[...] Un Emplacement, situé au faubourg St Roch, susdite Paroifse St Rock, consistant en quarante pieds de front, sur soixante pieds de profondeur, plus ou moins, borné par devant à la rue Fleury, au lieu, de Rue des Prairies, tel que marqué par erreur au contrat de Concefson cy après mentionné, par derrière à Louis Falardeau, joignant d'un Côté au Nord-Est aux dits vendeurs et au Sud-Ouest à la Rue de la Couronne, avec la maison defsus construite, Circonstances [...] (BAnQ, Greffe d'Antoine Archange Parent, 21 avril 1836).

Le développement des faubourgs entraîne l'implantation de certains équipements et la création d'institutions. Au faubourg Saint-Jean, un nouvel organisme, la Société charitable des Dames catholiques de Québec, voit le jour en 1831 pour venir en aide aux orphelins, ceux-ci étant nombreux à la suite des épidémies de choléra. Un asile qui leur est destiné est construit dans la rue des Glacis (lot cadastral 3175-nord-est); il s'agit d'une vaste construction en pierre à trois étages. Pour sa part, la Société d'éducation des Dames de Québec installe une école dans la maison autrefois occupée par Charles Trudel au bout de la rue D'Aiguillon (lot cadastral 3175-sud). À leur arrivée à Québec en 1843, les Frères de la doctrine chrétienne prendront la charge de cette école. Avec la présence des communautés britanniques et irlandaises apparaissent quelques institutions pour les desservir. Ainsi, on fait la construction en 1841 d'une école en bois sur la rue Saint-Joachim pour Jeffery Hale (BAnQ, Greffe de L.T. McPherson, 11 novembre 1841). On la surnommera la chapelle Jeffery Hale en 1845 (lot cadastral 4119-ouest). Les paroissiens de l'église d'Angleterre se réunissent pour leur part dans un bâtiment du cimetière St. Matthew. Une école pour enfants est également tenue par le ministre Gleyston dans la maison du docteur Nault sur la rue Saint-Olivier (lot cadastral 3308-ouest). On entreprend en outre la construction, en 1842, de l'église St. Peter de confession anglicane au nord de la rue De Saint-Vallier (lot cadastral 1849) dans le faubourg Saint-Roch. Un marché est par ailleurs implanté au coin des rues Saint-Joseph et de la Couronne.

4.1.5 Faubourgs en flamme

En 1845, deux événements tragiques viennent anéantir en quelques heures le milieu de vie et de travail d'une grande partie de la population de Québec. Le 28 mai, un incendie se déclare à la grande tannerie Richardson & Osborne située au pied de la côte d'Abraham, près du carrefour des rues De Saint-Vallier et Arago. Le feu, alimenté par un bon vent du sud-ouest, s'étend rapidement aux maisons environnantes, puis à tout le faubourg Saint-Roch depuis la rue de la Couronne jusqu'à la côte de la Canoterie (figure 19). Tout y passe, maisons, boutiques, hangars et outillage. Près de 1600 bâtiments sont détruits. Au lendemain, exception faite de quelques masures en pierre, on ne voit que bâties rasées aux fondations et cheminées dressées et immobiles. L'incendie a même gravi la côte d'Abraham et enflammé les maisons sur le versant nord de la rue Saint-Georges jusqu'à la rue Saint-Olivier. Les habitants du faubourg Saint-Roch vont être hébergés en partie par ceux du faubourg Saint-Jean qui ont été épargnés. C'est là que débute un mois plus tard, soit le 28 juin 1845, dans le hangar du notaire Michel Tessier sur la rue D'Aiguillon (lot cadastral 3178), un autre incendie dévastateur qui, poussé par un vent du nord-est, détruit tout le faubourg (plus de 1300 édifices). Ces deux conflagrations privent de leur abri près de 20 000 personnes et les deux tiers de la surface de la ville sont couverts de ruines fumantes. Une seule construction aurait été épargnée dans le secteur, celle de Louis Massue au nord de la rue Saint-Olivier près de la côte à Cotton¹³. La reconstruction des faubourgs Saint-Roch (figure 20) et Saint-Jean est



Figure 19 Joseph Légaré, incendie du faubourg Saint-Roch, 1845 (Séminaire de Québec 1991.168)

¹³ Cette construction en pierre de grès érigée en 1842 deviendra le premier hôpital Jeffery Hale en 1865.



Figure 20 William Notman, « Faubourg Saint-Roch, Québec, QC, vers 1860 » (Musée McCord V7132) – le vaste édifice foncé du côté ouest de la rue de la Couronne représente les halles du marché Saint-Roch.

effectuée rapidement, même si des espaces demeureront vacants pendant une période plus ou moins longue. On cherche entre autres à faciliter la circulation dans la ville par des travaux de prolongement et d'élargissement des rues existantes; une somme de 11 459 £ est retenue pour des fins d'expropriation en 1844-1845 et c'est probablement à la suite des incendies que les montants sont réellement dépensés (Drolet 1983 : 39). L'administration municipale entend également gérer la reconstruction des quartiers touchés en émettant certains règlements visant à diminuer les risques d'incendie. Ainsi, la brique facilement disponible et peu coûteuse devient le matériau par excellence pour construire et recouvrir les nouvelles constructions. D'utilisation restreinte avant 1845, elle donne au paysage architectural des faubourgs une texture et une couleur nouvelles.

On profite de la reconstruction enclenchée dès l'été 1845 pour planifier quelques modifications à l'aménagement du tissu urbain. La rue Saint-Jean est élargie par son côté sud sur une largeur de 10 pi. Les reconstructions devront se conformer à ce nouvel alignement. On élargit en même temps le passage à travers le glacis pour atteindre la porte Saint-Jean. Les maisons qui sont reconstruites ailleurs répondent aux nouvelles normes municipales et on

réutilise, pour les premières maisons à être édifiées, les ouvrages en pierre restés debout. En outre, les principales voies publiques comme les rues Saint-Jean, des Glacis et D'Aiguillon sont dotées à partir de 1854 d'un réseau d'aqueduc et d'égout qui améliore grandement la salubrité urbaine et permet de se prémunir contre d'éventuelles conflagrations¹⁴.

Dans la portion sud-ouest du faubourg Saint-Jean, le lotissement s'est finalisé au voisinage de la rue de Claire-Fontaine avec l'ouverture des rues Prévost et Plessis sur l'ancienne terre d'Ignace Beaupré. Une école est implantée au coin des rues Saint-Simon et de l'Artillerie par la Commission des écoles protestantes (lot cadastral 4038). Un couvent et une chapelle sont à l'usage des Sœurs du Bon-Pasteur sur la rue De La Chevrotière.

L'abolition du système seigneurial entraîne la mise en place d'un nouveau régime d'enregistrement cadastral et la division de Québec par quartiers. Ainsi, la portion sud du faubourg Saint-Jean fera partie du quartier Montcalm alors que sa portion nord sera intégrée au quartier Saint-Jean; pour sa part, la portion sud du faubourg Saint-Roch fera partie du quartier Jacques-Cartier. À la limite ouest de la haute-ville prendra naissance le quartier Belvédère.

On assiste à la fin des années 1860 à une première transformation dans l'aménagement des propriétés militaires devant les fortifications. On met en branle en 1868 la construction d'une caserne pour les soldats mariés sur un replat du glacis. Le long édifice en pierre de deux étages ne sera pas utilisé longtemps à des fins militaires. En effet, lors du départ de la garnison britannique en 1871, l'immeuble serait déjà vacant et les autorités en feront la location en 1872 aux Sœurs de la Charité, qui vont y établir un orphelinat pour les jeunes garçons. Un vaste terrain est mis alors à la disposition des religieuses.

Le départ de la garnison britannique aura d'ailleurs un impact considérable sur les transformations qui vont s'opérer dans le secteur du faubourg Saint-Jean. On parle de plus en plus d'abattre les fortifications afin de faire de Québec une ville ouverte et moderne. Ces dernières sont considérées comme un frein au commerce. L'arrivée de Lord Dufferin avec ses projets pour l'embellissement de la ville sauvera *in extremis* la ville fortifiée. Afin d'améliorer de façon sensible les circulations de la vieille ville vers son faubourg, on démolit la poterne Dauphine et on aménage à cet endroit une nouvelle porte d'inspiration médiévale; la rue Dauphine communiquera avec la rue Saint-Patrick. Les ouvrages avancés sont rasés et le glacis aplani sur une large surface à la fin des années 1870 pour permettre l'aménagement d'une place de marché et d'une halle. Le marché Montcalm (figure 21) remplace dès lors celui qui était situé devant le collège des Jésuites.

¹⁴ Une citerne est aménagée à cette fin au coin des rues Saint-Joachim et des Glacis.



Figure 21 Halle et marché Montcalm, vers 1886 (BAnQ P600,S6,D1,P214)

4.1.6 Autour du marché Montcalm

C'est le long des fortifications et après avoir aplani le glacis qu'est aménagée une place de marché à la fin des années 1870. En pierre et au toit mansardé, la halle Montcalm est érigée en 1877 selon les plans de Paul Cousin. S'étend devant, le marché extérieur qui descend en pente légère vers la rue Saint-Jean. Au nord de cette rue, le glacis a également été aplani et on y construit en 1879 un luxueux et imposant édifice commercial, dont la vocation première est d'abriter le YMCA de Québec.

Du côté des institutions, une chapelle baptiste française est érigée dans la montée de la rue D'Youville au sud de la rue Saint-Joachim au début du XX^e siècle (lot cadastral 4117-ouest). Il y avait déjà eu à proximité la Plymouth Brothers Chapel (lot cadastral 4111-sud-ouest) et on voit toujours sur la rue Saint-Joachim la Jeffery Hale's Sunday School, qui était autrefois une chapelle de confession wesleyenne. Cet édifice est démolie en 1906 afin de permettre la construction de la Victoria Public School au coin des rues Saint-Eustache et Saint-Joachim. Il sera agrandi en 1916 par son côté sud.

On avait proposé en 1897 de construire un théâtre entre les fortifications et l'édifice du YMCA, mais le projet ne s'est pas réalisé. L'idée reprend vie cependant au début du XX^e siècle et le projet d'Auditorium de Québec est mis en branle. La scène et les loges sont érigées près de la rue Richelieu, alors que l'on prévoit l'aménagement d'un bâtiment distinct sur la rue Saint-Jean que l'on nommera l'annexe de l'Auditorium. La construction est achevée en 1903 sous la supervision de l'architecte de Détroit Walter S. Painter.

Un hôtel est aménagé dans l'ancienne quincaillerie Robitaille et Picher vers 1910. Cet hôtel Montcalm s'étendra bientôt à tout le quadrilatère. Ensuite, quand on parle de fermer le marché Montcalm, on propose des projets d'hôtel, de centre Aetenia, de patinoire. Le marché est finalement fermé en 1931 et la Ville fait édifier l'année suivante le Palais Montcalm sur le site de la halle.

Vers la même époque, les travaux d'élargissement de la côte d'Abraham par son côté sud ont amené la démolition de plusieurs édifices. Un changement majeur qui modifiera de manière sensible le paysage bâti du secteur survient lorsque les ingénieurs municipaux optent pour l'élargissement de la rue D'Aiguillon. On démolit en même temps tout le quadrilatère compris entre les rues D'Youville, Saint-Jean, des Glacis et D'Aiguillon, puis on propose la création de la place D'Aiguillon; les travaux sont complétés en 1929. On entend faciliter la circulation, car on assistait depuis quelques années à un véritable étranglement de celle-ci à la rencontre de la côte d'Abraham avec la rue D'Aiguillon. Lorsque l'on fera les aménagements devant le Palais Montcalm, on commencera à parler du Carré D'Youville.

On assiste en 1930 à la construction d'un immeuble d'un genre singulier donnant sur la place. L'édifice que fait construire l'Army and Navy Veterans Association est d'un type nouveau; il est tout en hauteur et renfermera plusieurs bureaux. Il sera annonciateur des transformations radicales qui se feront sur le pourtour du Carré D'Youville dans les années subséquentes.

Les années 1960 sont marquées par une transformation radicale du territoire situé devant la porte Saint-Jean. De grands édifices à bureaux sont élevés dans le périmètre de la place D'Youville. Il y a eu d'abord la construction de l'édifice de la banque Toronto-Dominion à la place des ateliers du Département des chemins, puis la construction de l'édifice de la Banque Royale en 1964-1965 (lot cadastral 3175) à l'emplacement de l'ancien noviciat des Sœurs de la Charité. Ensuite, à la suite de la démolition de l'hôtel Montcalm et du quadrilatère formé par les rues D'Youville, Saint-Jean, Saint-Joachim et Saint-Eustache, on entreprend en 1968 la construction de l'édifice de la Banque de Montréal. Tous ces édifices transforment l'échelle de la place.

4.1.7 À l'ouest de la rue de Claire-Fontaine

Des terrains étant revenus dans les mains des Augustines après la fin des baux de location accordés depuis quelque 100 ans, ces dernières font procéder au lotissement urbain de leurs propriétés à l'ouest de la rue de Claire-Fontaine. Déjà en 1899, elles offrent une lisière de terrain à la Ville de Québec et font percer le futur boulevard Saint-Cyrille sur le terrain occupé par les autorités militaires et le clos de la tour Martello n° 3 jusqu'à l'avenue De Salaberry (AVQ, Greffe de Cyprien Labrèque, 7 mars 1899). On prévoit l'établissement d'un hôpital (figure 22).

Puis, en 1904, les Augustines font cession à la Ville de Québec de lisières de terrain pour le prolongement de la rue Saint-Cyrille vers l'avenue De Bourlamaque et l'ouverture de nouvelles rues : « [...] La dite rue St. Cyrille projetée ayant soixante pieds de largeur sur la longueur qui peut se trouver à partir de la rue de Salaberry courant vers l'ouest, jusqu'à la ligne entre la Cité de Québec et la Paroisse de Notre-Dame de Québec, Banlieue [...] » (AVQ, greffe de Cyprien Labrèque, 1^{er} août 1904).

Tout le secteur avait fait l'objet d'un vaste projet de lotissement proposé en 1874 sur les lots cadastraux 3058 et 3061 du cadastre Montcalm et 146 et 147 du cadastre Belvédère; on y traçait les rues, allant même à suggérer un certain type de construction résidentielle comme celle du quincaillier Eugène Chinic. Ce plan de lotissement sera repris par les religieuses de l'Hôtel-Dieu.



Figure 22 Fred C. Würtele, nouvel hôpital Jeffrey Hale et tour Martello n° 3 sur la rue Saint-Cyrille, 1904 (BAnQ, Fonds Fred C. Würtele, P546,D3,P31)

Comme la rue Sainte-Cécile ne possédait pas la largeur du boulevard Saint-Cyrille (figures 23 à 25), on dut se résoudre en 1966 à faire démolir les constructions implantées sur son versant nord entre les avenues des Érables et De Bourlamaque. À l'ouest de celle-ci, cette portion du fief Saint-Joseph ayant appartenu aux Ursulines avait été acquise par Edward Burroughs, qui avait fait percer les rues des Érables et Sainte-Cécile, puis fait construire des résidences sur la rue des Érables.



Figure 23 Terre-plein situé sur le boulevard Saint-Cyrille, 1963 (AVQ Q-C1-14-N007007)



Figure 24 Intersection de l'avenue des Érables et du boulevard Saint-Cyrille, 1954 (AVQ Q-C1-14-N001059)



Figure 25 Maison multifamiliale située au 204, boulevard Saint-Cyrille Ouest, 1960 (AVQ Q-A5-IC-N012227)

4.1.8 Autoroute Dufferin-Montmorency et boulevard René-Lévesque

Le prolongement du boulevard Saint-Cyrille entre les rues de Claire-Fontaine et Dufferin en passant par les rues Plessis, de l'Artillerie et Sainte-Julie est envisagé dès 1942 (AVQ, Règlement 513, 30 décembre 1942). On avait planifié un programme de rénovation urbaine qui allait avoir un impact indiscutable sur le devenir de la haute-ville *extra muros*. Déjà, la construction des édifices gouvernementaux D et E ainsi que celle de la bibliothèque du Parlement exerçaient une pression sur les voies de circulation entourant ces édifices. Le programme déposé en janvier 1959 fait état de l'ensemble des transformations qui allaient affecter le secteur, de la rue Dufferin jusqu'à la rue de Claire-Fontaine. Le boulevard Saint-Cyrille devait même être prolongé pour aboutir à la place D'Youville en longeant les fortifications. Ce n'est qu'en 1963 que les travaux sont amorcés, grâce à l'intégration de la rue Plessis au boulevard (figures 26 et 27).

C'est également la modification du réseau de circulation et l'implantation d'une autoroute en milieu urbain qui affectera particulièrement le secteur. On effectue nombre d'expropriations en 1968 et 1969 pour libérer son tracé. Afin de rectifier le parcours de la rue Saint-Eustache pour atteindre la rue Dufferin au sud, on procède à la démolition de plusieurs bâtiments sur le versant est de l'ancienne rue; de fait, l'édifice Bell, le couvent des Sœurs de la Charité et l'atelier au nord de la rue Saint-Olivier sont les seules constructions limitrophes à la rue Saint-Eustache qui sont épargnées lors de ces travaux. Le passage de l'autoroute a isolé ce territoire de son prolongement naturel qu'est le quartier Saint-Jean-Baptiste.

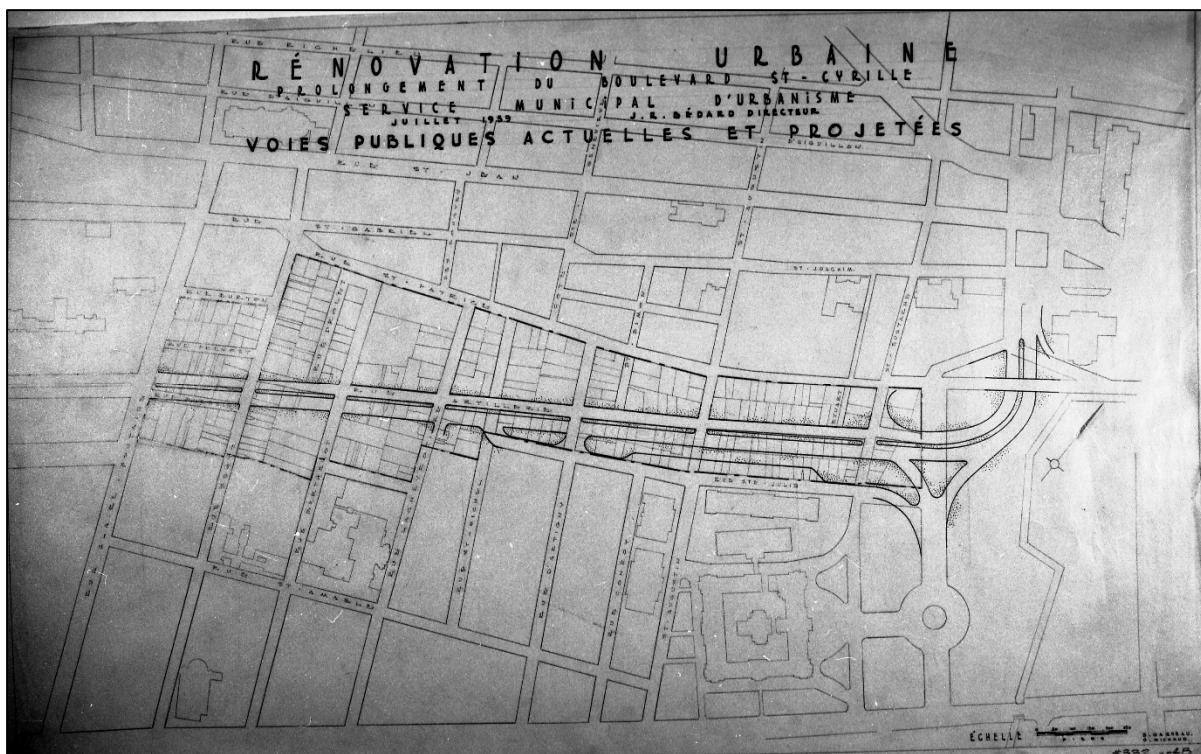


Figure 26 J.R. Bédard, « Prolongement du boulevard St-Cyrille », 1959 (AVQ Q-D1-CC-D00551)



Figure 27 Travaux d'élargissement de la rue Plessis, 1962 (AVQ Q-C1-14-N006073)

4.1.9 Parc Jean-Paul-L'Allier

Au pied de la côte d'Abraham, la rue de la Couronne est devenue une artère passante, desservie par le tramway (figure 28). Dans le projet de l'autoroute Dufferin-Montmorency, on avait prévu une rénovation urbaine et un embranchement qui longerait la falaise du coteau Sainte-Geneviève vers l'ouest. Des expropriations et des démolitions ont été effectuées afin de créer une place d'affaires dénommée la Grande Place. En raison de difficultés dans sa réalisation, tout un secteur au pied de la côte d'Abraham est demeuré vacant pendant des années. Le jardin Saint-Roch, nommé Jean-Paul-L'Allier par la suite, est venu combler ce vide.



Figure 28 Tramway sur la rue de la Couronne, 1920 (BAnQ P547,S1,SS1,SSS1, D1-10 3603)

4.2 Charlesbourg (tronçons TW-15 à TW-17)

4.2.1 Un territoire à occuper

Un territoire d'une lieue de front, Notre-Dame-des-Anges, est concédé aux Jésuites en 1626. Il s'étend sur une profondeur de quatre lieues au nord de la rivière Saint-Charles et du fleuve Saint-Laurent entre les rivières Lairet et Beauport; s'y ajoute une pointe de terre entourée d'un méandre de la rivière Saint-Charles où sera édifié un domaine entouré d'une palissade :

ce luy nomme n^e dame des anges q leur ap.tient par la Conceffion q leur avoit ftes defunct monfeigneurr le ducq de vantadour lors Vice roy de ce pays en datte du dixieme mars gbt Vingt Six E pr au tiltre de Conceffion q leur avoit f lancienne Compagnie en datte du quinsieme Janvier gblk trente fept Signé Lamy, dune Lieue de terre a prendre par ty Sur la Riviere ft Charles alendroit ou elle entre dans le fleuve ft Laurent Et partie Sur leq fleuve, a commencer du fecond ruiffreau qui odeflus de la Riviere de laray qui se rend dans laq riviere St Charles, descendant le long dy celle Riviere St Charles Et du d fleuve St Laurent Jusques a la petite Riviere appellée noftre dame de beauport Jcelle ezcluse Le tout Sur quatre Lieues de proffondeur a prendre desd deux bornes du fecond ruiffreau au deflus de laq Riviere de laray Et de laq riviere noftre dame de Beauport, plus une pointe de terre Scituée de lautre cofte de la dite Riviere ft Charles y celle environne de tous costez Sinon En un endroit clos Et fermé dune palissade, a la charge de laiffer de la place autant ql en faut pour un Chemin Royal (BAnQ, foi et hommage pour les Jésuites par Martin Boutet du 26 novembre 1667).

On en apprend un peu plus sur la seigneurie et sur les domaines des Jésuites lors d'un aveu et dénombrement en 1678 :

Laquelle Seigneurie consiste en une lieüe de terre de front Sur l'embouchure de la dicte riviere Saint Charles vis-à-vis de cette ditte ville de Québec, A prendre du Second ruisseau qui est au dessus de la riviere lairet, Jusqu'à la petite Riviere appellée nostre dame de Beauport jcelle excluse, Et quatre lieües de proffondeur, avec les bois, prez, la riviere, estangs, droict de pesche Sur les dictes Rivières vis-à-vis de la ditte Seigneurie primatimement a tous autours, mesmes les prez que la mer couvre et descouvre a chasque marée, [...] Premierement Jt deux domaines et manoir Seigneurial le nombre de [...] arpens de terre desquels jl y en à [...] arpens ou environ en valleur, ou Sur jceux est construit plusieurs bastiments, Plus une autre mestairie dependant dudit domaine contenant [...] Item un moulin a vent faisant de bled farine Scitué dans le village de charlebourg dependant dudit domaine [...] Ensuit les terres concedez a cens et rentes dependant du domaine de ladicte Seigneurie, & possedez par les personnes cy aprez nommez [...] Habitans du gros pin dependans de la ditte Seigneurie de nostre dame des Anges Item par Geoffroy Lochet dit la fontaine [...] Habitans du village de lauvergne dependant de la dicte Seigneurie de nostre dame des Anges Item par Noël Boissel [...] habitans du village de Charlesbourg dependant de la dicte Seigneurie de noftre dame des Anges Jt par Jean Lemarché Quarante arpens de terre (BAnQ, Aveu et dénombrement de Notre-Dame-des-Anges par Romain Becquet du 15 octobre 1678).

Des terres sont octroyées par concession dès la fin des années 1640 le long du fleuve dans un premier temps. Puis rapidement, on songe à favoriser l'occupation des terres au nord; ces terres sont morcelées par la présence de nombreux ruisseaux qui courent dans maintes directions et dont le parcours en méandre laisse place à des savanes et à des zones souvent humides, voire marécageuses.

Sur les instructions de Colbert, l'intendant Jean Talon fait tracer un plan de découpage des terres visant à forcer le regroupement des habitations dans un lieu circonscrit de manière à favoriser l'entraide entre les défricheurs et à assurer la défense de ces derniers en cas d'attaques des Iroquois, qui sont fréquentes. Des forts palissadés avaient déjà été érigés dans la seigneurie de Sillery appartenant aux Jésuites. Le modèle de distribution des terres dans la seigneurie Notre-Dame-des-Anges résulte de cet effort pour les nouveaux territoires à coloniser et à occuper, amorcé par les Jésuites. Les traits-carrés de la Petite-Auvergne, de Charlesbourg et de Bourg-Royal en sont le résultat.

Le village de « Saint-Hierosme dit la Petitte Auvergne »¹⁵ est déjà mentionné en 1666. Les concessions de terres à de futurs censitaires sont assujetties à des obligations, comme celle décrite dans un acte de concession de 1666 : « [...] de payer [...] Un sol pour chafque arpent de terre [...] de bail et heritage [...] rachaptable avec deux denniers de Cens pour toute laq Concession avec deux Chapons [...] de rentes [...] fera abattre et defricher Sur laq Concession & y aura feu & lieu L'y habitant & refidant [...] fe moudre fes grains au moulin banal [...] » (BAnQ, Greffe de Paul Vachon, Concession à Jean Chambre du 12 mars 1666).

On peut également établir que ces premières constructions demeurent assez rudimentaires (des mesures après vingt ans), comme celle que Jean Lemarché (n° 24 de la figure 29) construit pour le cordonnier Adrien Michelon, soit « une cabane en pièce sur pièce, de 16' X 14', avec comble en pieux, cheminée en bousillage et porte en planche embouvetée » (BAnQ, Greffe de Romain Becquet du 13 juillet 1671), et les deux granges érigées pour Guillaume Picquefeu (n° 49) et Pierre Chamarre (n° 42) en 1667, des granges en bois de 25 pi sur 20 pi faites de pieux à coulisse et couverture (BAnQ, Greffe de Gilles Rageot du 10 août 1667). Il en est de même de la première église : « La première église de Charlesbourg, 1670-1697, bâtie en bois rond et couverte en paille, d'après la description de Mgr de Laval, par G. St-Michel » (Trudelle 1896 : 3). La deuxième église sera érigée en pierre en 1696 sur le terrain au nord du chemin du Bourg-Royal (boulevard Louis-XIV).

Certaines habitations prennent un caractère plus permanent. Étienne Roy, un habitant de Charlesbourg, exerce le métier de maçon en plus de défricher sa terre en 1672. Il fait démonter une maison à Charlesbourg en 1673, remettre la charpente et la menuiserie en bon état pour couvrir une maison à édifier (BAnQ, Greffe de Pierre Duquet du 25 mars 1673). Le charpentier Isaac Bédard, un habitant de l'Auvergne, construit une grange en pieux de 52 pi sur 23 pi avec toit en croupe pour le premier conseiller au Conseil souverain en 1682. Mgr de Laval, dans

¹⁵ On mentionnera le village de Saint-Jérôme dans d'autres documents, en hommage au supérieur des Jésuites.

son « Plan général de l'estat présent des Missions du Canada » présenté au Roi en 1684, fait la description de la paroisse de Charlesbourg :

[...] la paroisse de Charlesbourg qui est dans les terres à une lieue et demie de Québec du costé du nord-ouest. Cette paroisse est composée de 7 villages, scavoir, la petite Auvergne, St-Claude, le Bourg-Royal, St-Joseph, St-Bernard, le petit St-Antoine, autrement dit St-Romain [...] Charlesbourg tient le milieu de tous ces villages qui n'en sont éloignez que d'une lieue au plus; il y a 77 familles et 397 âmes; il y a une petite chapelle dans Charlesbourg dédiée à St-Charles, qui n'est bastie que de pieux et prête à tomber, sans presbytaire [...] (Trudelle 1896 : 47-48).

Les figures suivantes illustrent l'occupation et le découpage du territoire au Régime français. Sur le plan de Robert de Villeneuve de 1686, une numérotation réfère à la liste des propriétaires, ici retranscrite. Pour sa part, le plan d'Ignace Plamondon de 1754 montre le lotissement (figure 30).

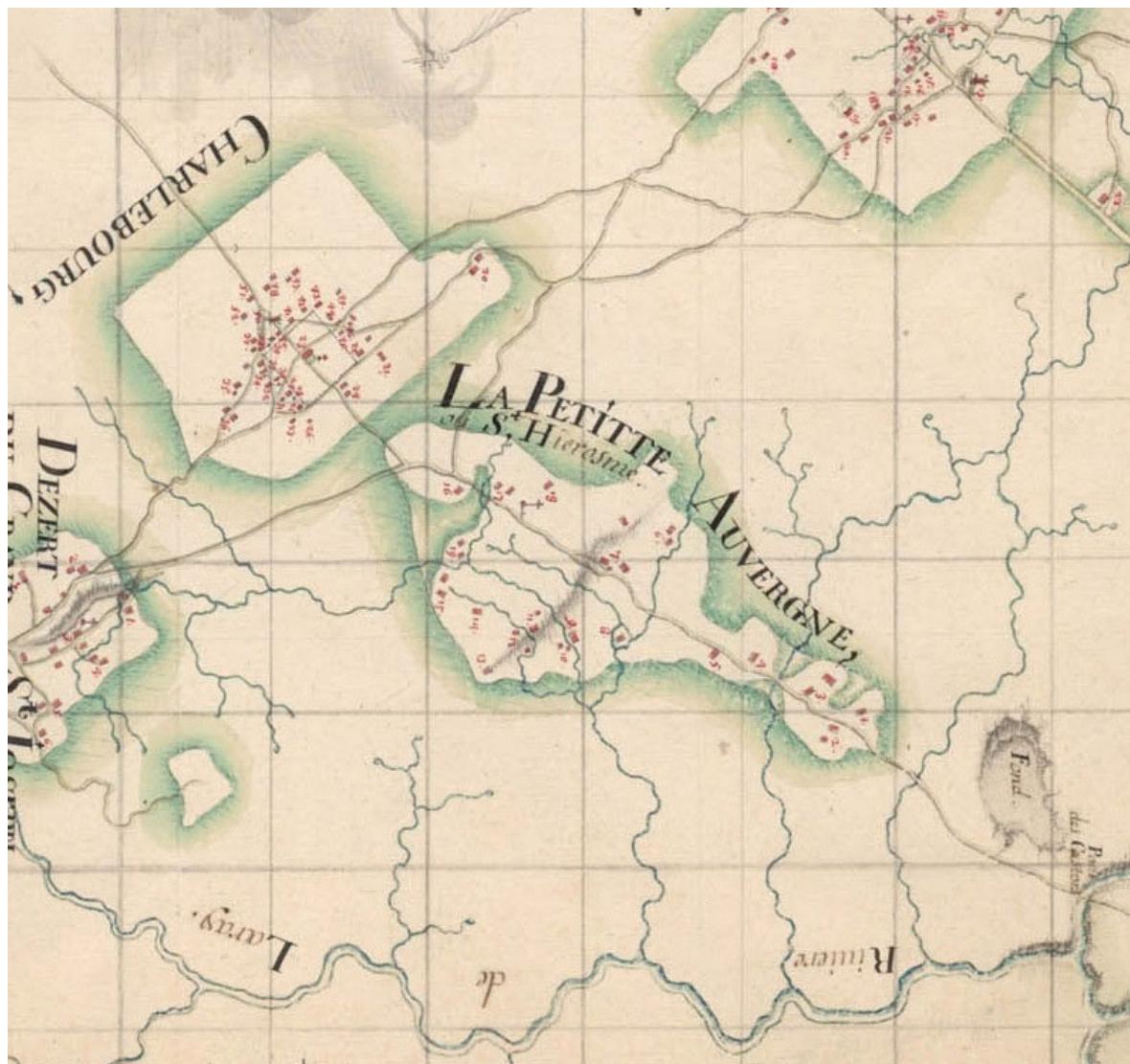


Figure 29 Robert de Villeneuve, « Carte des Environs de Quebec », 1686 (Gallica)

La Petitte Auvergne

- 1- a pierre canard (à Pierre Canard 60 arpents en 1678)¹⁶
- 2- a l'Esglise S^t. charles (à Geoffroy Lochet dit la fontaine 60 arpents en 1678)
- 3- a Jean chauvet (à Jean Chauvet dit la gerne 40 arpents en 1678)
- 4- angar a mathurin Villeneuve (à Mathurin Villeneuve 60 arpents en 1678)
- 5- mazure aud^t pierre canard (à Noel Boissel 80 arpents en 1678)
- 6- a pierre hot (à Pierre Hot 80 arpents en 1678) (à Laurent Dubosc 40 arpents en 1678)
- 7- audt pierre canard (à heirs Mathurin Vinault 40 arpents en 1678)
- 8- a rené bruno (à René Bruneau dit Jolicoeur 40 arpents en 1678)
- 9- a Clement le garain (à Clément Guérin 40 arpents en 1678)
- 10- angar audt garain
- 11- a Emanuel lops. (à Emmanuel Lopez dit Madere 2 X 40 arpents en 1678)
- 12- a françois Meret (à François Loret 40 arpents en 1678?)
- 13- a marc tessier (à François Mdavis? 40 arpents en 1678) (à Marc Tessier 40 arpents en 1678)

¹⁶ Entre parenthèses sont inscrites des informations provenant de l'aveu et dénombrement de 1678.

- 14- a Jean de la Chambre (à Jean La Chambre 40 arpents en 1678)
- 15- a bertrand le courtois (à Bertrand Courtois 40 arpents en 1678) (à Michel Rissault 40 arpents en 1678)
- 16- a louis bedar (à Jean Drouot 32 arpents en 1678) (à Adrian Misselon 32 arpents en 1678)
- 17- a pierre bedar (à Isaac Bédard 32 arpents en 1678)
- 18- a Jean giron (à Jean Giron 40 arpents en 1678)
- 19- a bertrand le courtois (à François LeRaille dit Limousin 40 arpents en 1678)

En 1678, non localisés :

à Simon Roy 40 arpents en 1678 – à Haudit puis Jésuites
 à Jean LeRouge 40 arpents en 1678 – à Sarrazin – à Godon
 à Jean Herisson dit la Caude 40 arpents en 1678

Charlesbourg

- 20- a pierre guilbault (à Pierre Guilbeau 40 arpents en 1678)
- 21- a Simeon le duc dit fourbisseur (à Simon Le duc 40 arpents en 1678)
- 22- a olivier le Roy (à Ollivier Roy 40 arpents en 1678)
- 23- Esglise St charles, qui Est au milieu d'un trait quaré de pieux, po les bestiaux des habitans
- 24- a mathurin Villeneuve (à Jean Lemarché 40 arpents en 1678) (à Mathurin Villeneuve 3 arpents après 1678)
- 25- mazure au pere raphael, Jesuiste
- 26- a René Royaume (à Reaume 40 arpents après 1678)
- 27- grange aud^t pere Raphael
- 28- a pierre Vinier (à Pierre Vivier 2 habitations après 1678)
- 30- a Vincent bouamont
- 31- a Jacque bedar (à Jacques Bédard 2 habitations après 1678)
- 32- a charle gaudrau (à Charles Goutereau 40 arpents en 1678)
- 33- a françois blondeau (à François Blondeau 40 arpents en 1678)
- 35- granges aud^t gaudrau, Et blondeau
- 36- a Estienne le Roy (à Étienne Roy 40 arpents en 1678)
- 37- a thomas pachot (à Jacques Gallerneau 40 arpents en 1678) (à Thomas Pajot 40 arpents en 1678)
- 38- a Jean delguel, dit la bresche (à Jean Delgueuil 40 arpents en 1678)
- 39- a michel chrestien (à Michel Chrestien 40 arpents en 1678)
- 40- a Jean loymay
- 41- a pierre chicateau (à Pierre Sicateau 40 arpents en 1678)
- 42- a pierre chamarre (à Pierre Chamarre 40 arpents en 1678)
- 43- aud^t chicateau (à Pierre Sicateau 40 arpents en 1678)
- 44- a Jacque chapaut, dit paris
- 45- a philippe nepveu (à Philippe Nepveu 40 arpents en 1678)
- 46- a pierre lefebure (à Pierre Lefebvre 2 X 40 arpents en 1678)
- 47- grange a paul du bois (à Paul du bois 40 arpents en 1678)
- 48- grange aud^t chicateau
- 49- grange a guillaume piefeu (à Guillaume Picquefeu 40 arpents en 1678 – à Pierre Jean)
- 50- moulin aux peres Jesuistes (moulin à vent au nord-ouest de l'église)
- 51- grange a Jean boivin
- 52- grange aud^t delguel, dit la bresche

En 1678, non localisés :

à Jacques du hault 40 arpents en 1678
 à Pierre Jean 40 arpents en 1678 – à Boismier
 à Jean Boismié 40 arpents en 1678
 à Jacques Regnault 2 X 40 arpents en 1678
 à Jean Jousf deux habitations après 1678

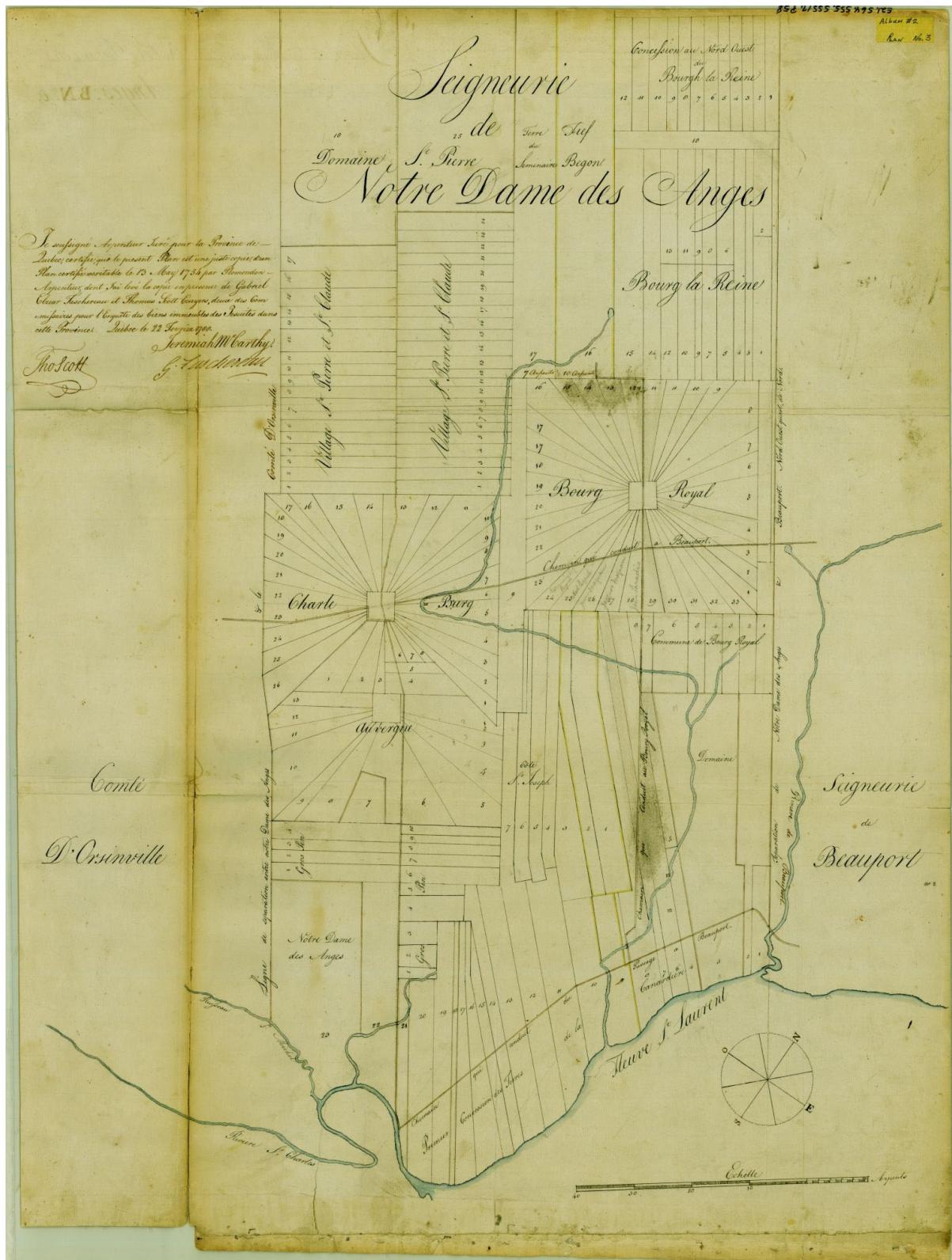


Figure 30 Ignace Plamondon, plan cadastral de la seigneurie de Notre-Dame des Anges, 1754 (BAnQ, copie McCarthy, 03Q_E21S64SS5SSS17P58)

On observe deux zones d'occupation délimitées en partie par le relief : une portion relativement plane, baignée de nombreux ruisseaux et représentée par le village de Saint-Jérôme de la Petite Auvergne¹⁷ et, un peu au nord, le trait-carré du village de Charlesbourg « agréablement situé sur une éminence d'une hauteur considérable, à environ une lieue au nord de Québec » (Bouchette 1815 cité par Trudelle 1896 : 70). C'est sur cette éminence du village de Charlesbourg que l'on a tracé le trait-carré servant de commune pour les bestiaux et où est située l'église (figure 32); un peu au nord est situé le moulin banal actionné par le vent et où les habitants doivent faire moudre les grains. Les chemins suivent diverses orientations associées aux habitations agricoles. Le moulin à vent est remplacé par un moulin à eau dans la première moitié du XVIII^e siècle.

L'ouverture d'un chemin depuis la terre du passage de la rivière Saint-Charles pour se diriger vers Charlesbourg a entraîné la construction de quelques ponceaux¹⁸. Son parcours, que l'on veut rectiligne, présente un état lamentable en 1731. Les autorités coloniales, dans une ordonnance pour le rétablissement des chemins royaux, fixent le tracé du chemin de Charlesbourg en présence des officiers de milice Jean Roy, capitaine et de l'enseigne Nicolas Jacques et de quelques habitants. On souligne que le chemin est « trop estroits En Beaucoup d'endroits pour que deux Charrette chargé de foins puisse Ensemble passer fans Risque de verser en traversant par ce que Les fosses de Chaque Coste dudit Chemin ne font point fais ny Recalée et qui Cause des ornières et bourbiers qui Le Rendent tout a fait impraticable » (BAnQ, ordonnance du 27 juin 1731). La largeur du chemin est fixée à 24 pi avec des fossés de deux pieds et demi de chaque côté. Les ornières seront comblées, les buttes aplaniées et des ponts construits sur les ruisseaux¹⁹. Les propriétaires riverains du chemin sont responsables des travaux et de l'entretien.

Du trait-carré de Charlesbourg, deux chemins sont fixés par procès-verbaux pour atteindre les concessions du trait-carré du Bourg-Royal à l'est et des fiefs Saint-Ignace et Saint-Gabriel à l'ouest. Un chemin est ensuite pratiqué depuis la limite entre Gros-Pin et la Petite-Auvergne pour rejoindre vers l'est le chemin du Bourg-Royal à travers le Petit-Village.

¹⁷ En plus du trait-carré imparfait de la Petite-Auvergne qui représente la moitié sud d'un trait-carré plus régulier comme celui de Charlesbourg (figure 31), le village de la Petite-Auvergne comprend également 10 arpents de front sur le chemin de Québec à Charlesbourg de la concession de Gros-Pin au sud.

¹⁸ Un pont dit le pont des Castors permet de franchir la rivière de Laray (Lairet) au sud de la concession du Gros-Pin en 1686.

¹⁹ Jacques Barbot se voit ainsi contraint de construire « avec des pieux de quinze pieds de long Escaries fur quatre faces et Chevillées fur Les Lambourdes ». Un autre, Charles Villeneuve, devra reculer sa maison de quatre pieds lorsqu'elle sera reconstruite.

Figure 31 Levasseur, trait-carré de la Petite-Auvergne, 1743
(BAnQ 1743-03Q_CN301S091D0466)

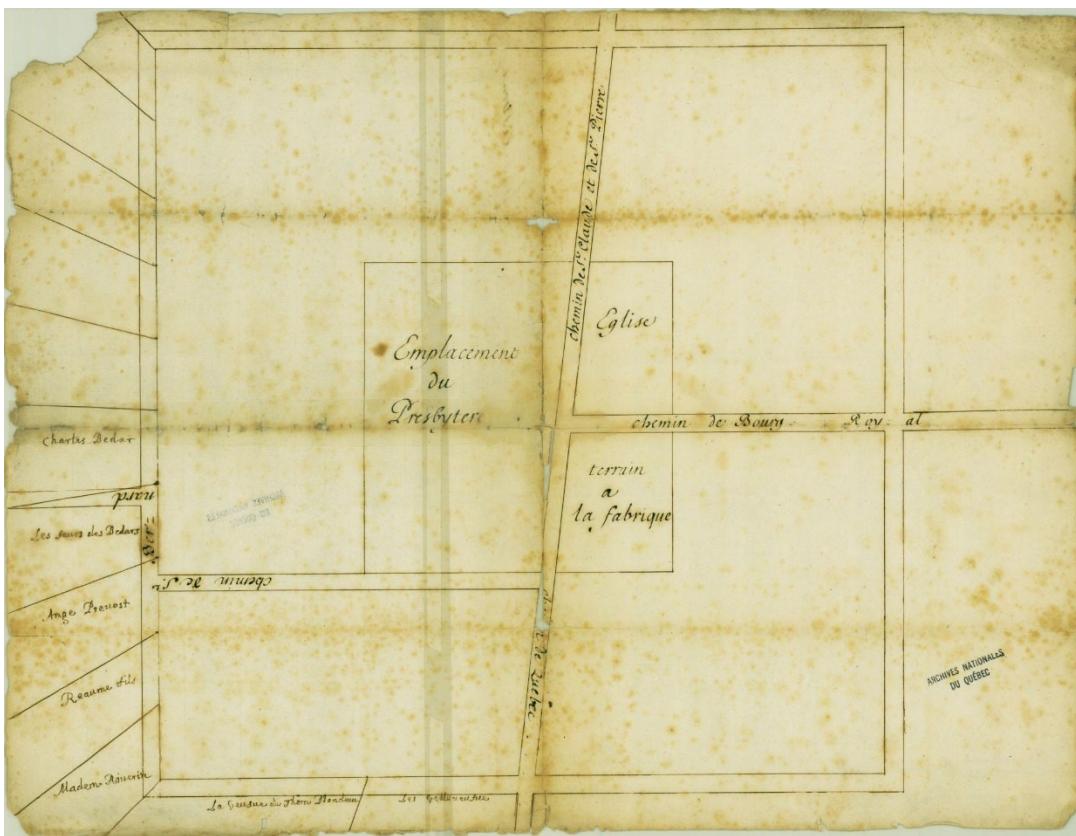


Figure 32 Trait-carré de Charlesbourg, vers 1730 (BAnQ-03Q_E21S64SS5SSS17P31)

Les terres agricoles sont laissées et partagées entre les héritiers des premiers habitants et le paysage conserve sa vocation agricole alors que se dessine le conflit qui mènera à la conquête du pays par les armées britanniques. On a aménagé des retranchements²⁰ sur le fleuve et une tête de pont²¹ au passage de la rivière Saint-Charles (figure 33). Lors du siège de Québec, des habitants de l'île d'Orléans et de la côte de Beaupré se réfugient dans les paroisses de Beauport et de Charlesbourg, d'où ils peuvent observer les dévastations dans Québec. La paroisse de Charlesbourg est épargnée de la dévastation, mais les razzias pour la nourriture et la disette qui suivra affecteront les habitants pour quelques années.



Figure 33 James Murray, de la tête de pont jusqu'à Gros-Pin, 1761 (BAC carte dite de Murray ca 1761-135067-38)

²⁰ Les retranchements sont des levées de terre dotées d'un parapet et munies à l'avant d'un fossé.

²¹ Une tête de pont est un ouvrage destiné à contrôler l'accès à un pont ou une route.

4.2.2 Pérennité du paysage

Le territoire conservera son caractère agricole pendant près de deux siècles. Les exploitations agricoles sont transmises ou vendues, mais la vocation demeure. Si le pourtour de la rivière Saint-Charles connaît un développement accéléré, c'est que l'on y a concentré des entreprises liées à la construction navale et au commerce maritime. L'urbanisation de la basse-ville atteint maintenant ce secteur, mais vers Charlesbourg, aucun changement notable sinon de nouveaux propriétaires terriens et une population urbaine qu'il faut approvisionner en denrées.

Les chemins qui ont fait l'objet d'ordonnances au XVIII^e siècle demeurent les seuls qui donnent accès au territoire (figure 34). Celui conduisant vers l'est au Petit-Village constitue la limite sud de la Petite-Auvergne. Le regroupement d'habitations au nord du deuxième ruisseau qui traverse le chemin de Charlesbourg est situé au voisinage du trait-carré. Au sud de la Petite-Auvergne, les terres formant 10 arpents de front de la concession du Gros-Pin sont disposées de manière perpendiculaire au chemin de Charlesbourg. C'est autour du trait-carré de Charlesbourg que sont regroupées les habitations agricoles, répondant ainsi aux intentions premières des Jésuites et de l'intendant quant à l'occupation du lieu et la distribution des terres. La deuxième église Saint-Charles, érigée en pierre en 1697 au nord du chemin conduisant au Bourg-Royal, est remplacée en 1828 par l'église actuelle (sur l'emplacement de la première église).

Le paysage à forte dominance agricole est semblable quelques décennies plus tard, alors que l'on peut observer le mode de distribution des terres mis en place au XVII^e siècle (figure 35). Les boisés sont à peu près inexistant, sinon au pourtour des ruisseaux; des zones marécageuses ne sont pas encore asséchées au nord du trait-carré de Charlesbourg. Certains ruisseaux ont été canalisés. Malgré la morphologie et l'orientation des terres, les bâtiments présentent régulièrement leur façade principale ou long pan vers le sud-sud-est.

Au bas du Gros-Pin, le cultivateur Jean Pépin fait ériger sa maison en bois de 35 pi sur 26 pi en 1809 (BAnQ, Greffe de Roger Lelièvre du 20 juillet 1809). Dans le même secteur, Guillaume Falardeau construit une grange de 40 pi sur 25 pi pour David Munro (BAnQ, Greffe de Jean Bélanger du 14 décembre 1818). Une maison en bois à un étage de 40 pi sur 30 pi est érigée pour Jacques Bédard en 1856 (BAnQ, Greffe de Germain Guay du 3 mai 1856).

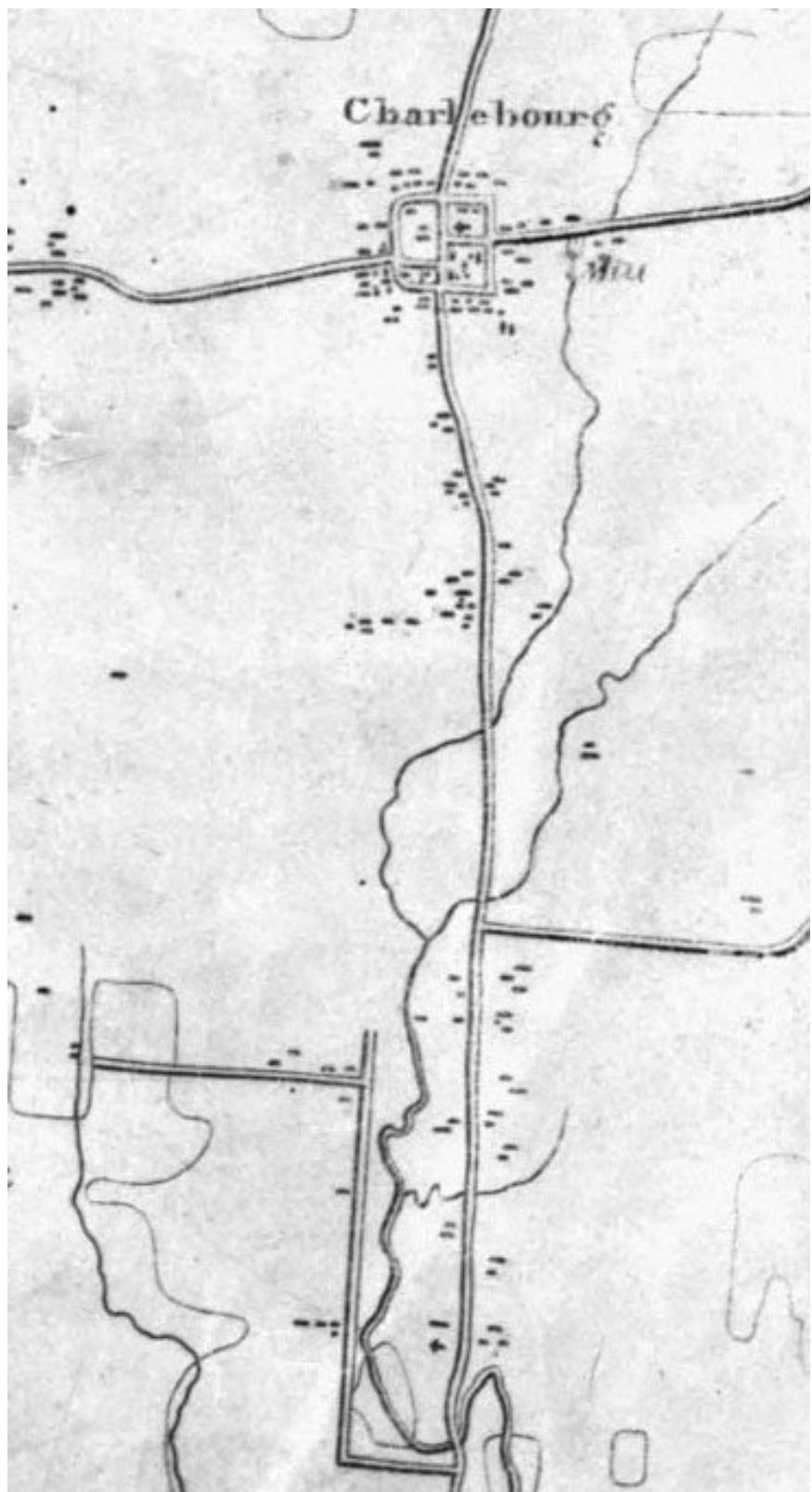


Figure 34 John Adams, « Map of Quebec and its environs », 1822
(BAC 822-nmc-n0020882)



Figure 35 Honorius Sisson Sitwell, « Fortifications survey », 1867 (BAnQ 1867-03Q_P600S4SS2D635P05)

Des exploitants agricoles disposent de vastes terres, comme Isabella et Jean Clearihue qui tiennent résidence à proximité du trait-carré de la Petite-Auvergne (lot cadastral 279). Passée dans les mains de Patrice McGrath, la terre sera morcelée et vendue par sections, dont une portion pour le passage du chemin de fer en 1890. La grande demeure en pierre à deux étages sera acquise par les pères eudistes en 1921 pour la construction de leur collège au 6125, 1^{re} Avenue (figure 36).



Figure 36 Maison McGrath devant le collège des Eudistes, vers 1925 (Archives des Eudistes)

Des infrastructures et des services d'utilité publique font leur apparition. La Corporation de Limoilou, une entité administrative de la nouvelle municipalité de Limoilou, requiert l'achat de terrains au nord de ses limites afin de pouvoir installer des conduites d'aqueduc pour la desservir en eau potable. On compte canaliser l'eau qui proviendrait du ruisseau du moulin de Charlesbourg. Les bandes de terrain requises sont de forme et d'étendue diverses, à l'image de celle acquise de Barthelemy Bédard sur le lot cadastral 689 pour un montant de 120 piastres :

[...] une bande de terrain pour servir d'emprise pour la conduite et adduction de l'aqueduc de Limoilou, mesurant trois arpents et huit cent quatre vingt millièmes en longueur sur quinze centièmes d'arpent en largeur et cinq cent quatre vingt deux millièmes d'arpent en superficie, mesure anglaise, suivant tracé fait par Charles B. Gauvin, ingénieur arpenteur, le 25 mai 1894 à distraire d'une terre portant le numero six cent quatre vingt neuf (689) du cadastre officiel de la paroisse de Charlesbourg [...] (Registre foncier du Québec, greffe de Jean-Baptiste Plamondon du 28 octobre 1895).

On avait déjà réquisitionné des terrains pour le tracé de la voie ferrée de la Quebec & Gosford Railway au début des années 1870. Le train atteint Saint-Raymond dans Portneuf en 1881. Un nouveau tracé de chemin de fer est déposé en plan en 1891 pour la Quebec & Lake St. John Railway; ce dernier traversera le chemin de Charlesbourg à la hauteur du trait-carré de la Petite-Auvergne et dans la concession du Gros-Pin.

Le paysage agricole, tel que visible sur une photographie prise vers 1890 (figure 37), est à peine modifié par l'arrivée de ces installations, comme en témoigne le plan topographique du secteur en 1920 (figure 38). On observe tout au plus qu'une école a été érigée dans ce secteur du Gros-Pin afin de desservir la population locale et qu'on a installé plus au sud une « *Toll Gate* » sur le chemin de Québec à Charlesbourg afin de marquer les limites, comme on en retrouve dans d'autres secteurs de la ville.



Figure 37 Paysage agricole, vers 1890 (BAnQ photo F. Wurtele ca 1890-03Q_P546D6P005)

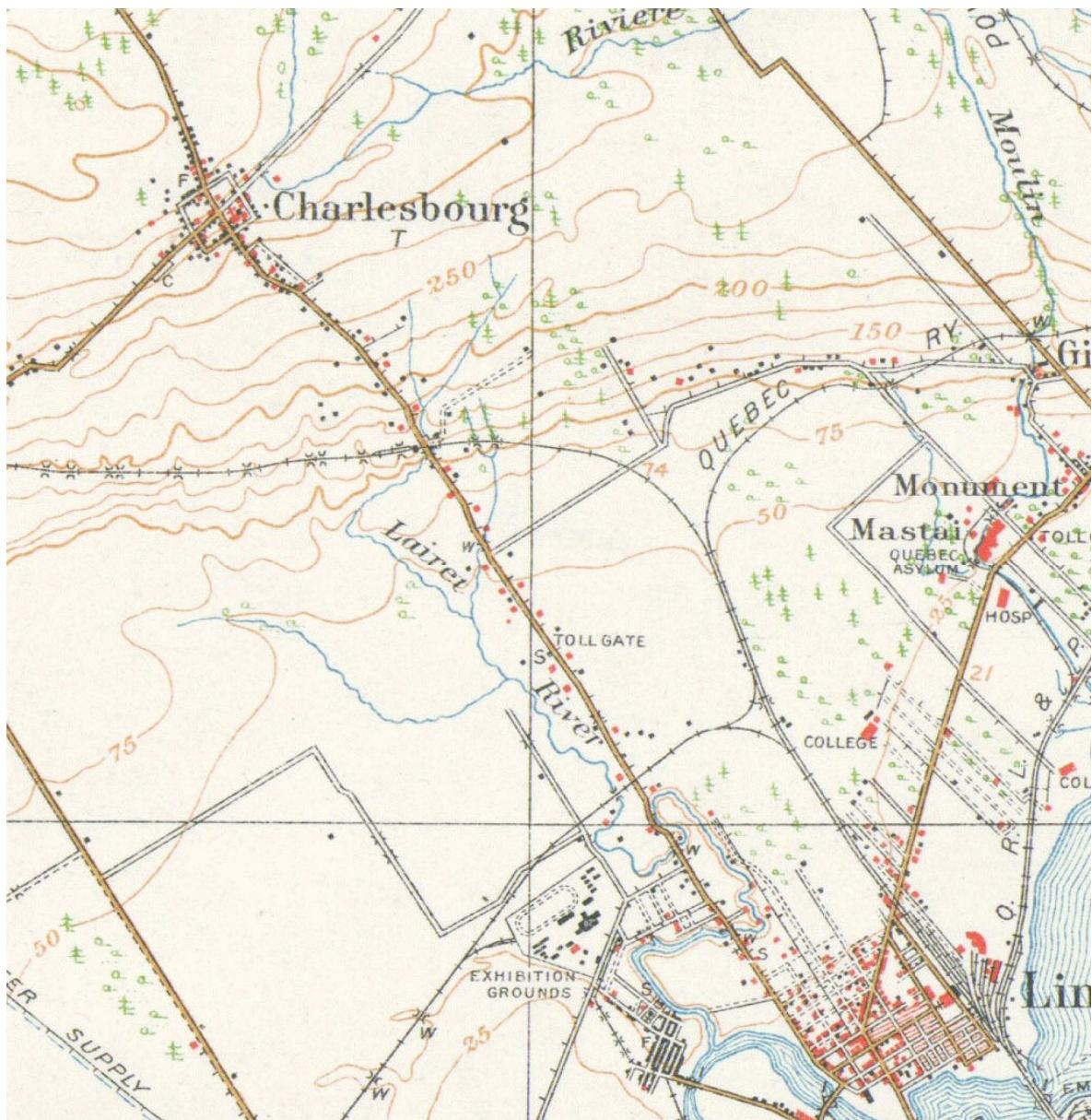


Figure 38 Carte topographique illustrant un territoire encore largement agricole, 1920
(BAnQ carte 21L14-2684617)

4.2.3 Percées de l'urbanisation

Au cours des années 1940, on voit apparaître en quelques endroits de petits lotissements sur d'anciennes terres agricoles. Des programmes de développement urbain ont modulé le profil du village de Limoilou voisin au sud. Devenu un centre urbain, le développement s'est étendu dans les limites de la paroisse de Saint-Roch-Nord. Déjà en 1912, une entreprise nommée Parc Richelieu avait fait l'acquisition de terrains dans la paroisse de Charlesbourg, mais le projet de développement ne s'est pas concrétisé sur cette portion de territoire.

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, les choses allaient changer. De nouvelles rues sont ouvertes dans la Petite-Auvergne et Gros-Pin et le lotissement résidentiel fait disparaître le mode de distribution des terres en étoile qui caractérisait le trait-carré de la Petite-Auvergne. Une église est érigée au coin nord-est de la 1^{re} Avenue et du chemin qui conduisait au Petit-Village, soit la 10^e Rue Est, aujourd’hui la 47^e Rue Est. On constate qu’à cette époque, le développement est un peu plus dense à l’ouest de la 1^{re} Avenue qu’à l’est (figures 39 et 40).

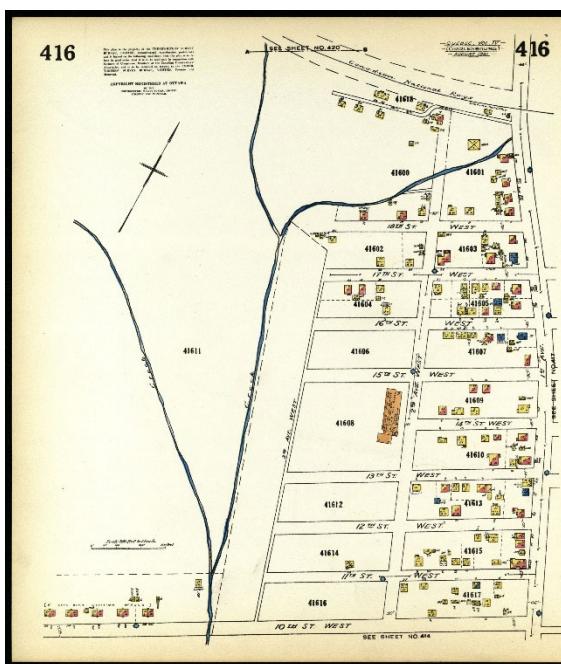


Figure 39 Underwriters' Survey Bureau,
« Insurance plan of the City of Quebec »,
1951 (BAvQ 457260 CON feuillet 416)

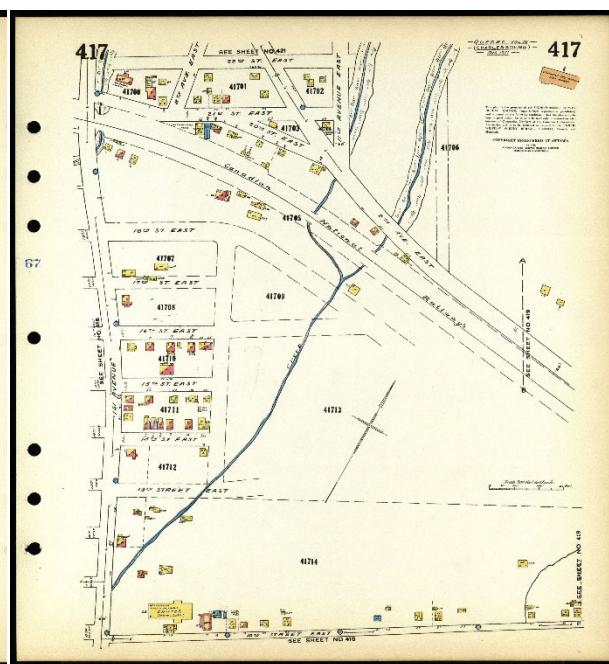


Figure 40 Underwriters' Survey Bureau,
«Insurance plan of the City of Quebec»,
1951 (BAnQ 457260 CON feuillet 417)

Au sud, à la limite de la concession du Gros-Pin, la Quebec Power a fait l'installation de pylônes pour une ligne de transmission électrique à haut voltage au voisinage des quelques fermes toujours en opération. Au nord de la Petite-Auvergne, une nouvelle route coupe à travers les terres pour rejoindre l'actuel boulevard Henri-Bourassa de façon à contourner le centre du trait-carré de Charlesbourg et la 1^{re} Avenue, limitant la circulation dans ce secteur plus densément occupé. Déjà, on voit des établissements côtoyer cette nouvelle voie (figure 41). Cela annonce la transformation radicale que connaîtra Charlesbourg et la pression qui s'exercera sur son patrimoine bâti séculaire (figure 42). C'est dans le souci de protéger cet héritage qu'a été déclaré en 1965 le site patrimonial de Charlesbourg.



Figure 41 Route Québec-Charlesbourg, 1942 (BAnQ photo Herménégilde Lavoie 1942-05826)



Figure 42 Une des maisons anciennes du Trait-Carré, 1945 (BAnQ photo Roméo Savary 1945-25959)

4.3 Sainte-Foy et Sillery (tronçons TW-8 et TW-9)

4.3.1 En la banlieue de Québec

De nouvelles familles désireuses de s'établir autour du comptoir de Québec accompagnent Samuel de Champlain lors de la restitution de la colonie au royaume de France en 1633. Les familles de Guillaume Couillard et d'Abraham Martin dit l'Écossais possèdent déjà des terres dans ce qu'il est convenu d'appeler le coteau Sainte-Geneviève et près de la rivière Saint-Charles.

Les nouveaux arrivants disposeront de divers emplacements à bâtir dans la ville naissante et, pour subvenir à leurs besoins, de terres à défricher et à cultiver dans les environs. Ces terres leur sont données en concession par les compagnies responsables du commerce et du peuplement par l'intermédiaire du gouverneur. À Samuel de Champlain succéderont Montmagny, Louis D'Ailleboust, De Lauzon et Dargenson qui s'activeront à planifier le développement de la ville et à faire l'octroi de concessions en fief et seigneurie, autant à des particuliers qu'à des communautés religieuses. Ainsi, les Jésuites se voient octroyer le territoire de la seigneurie de Sillery en faveur des autochtones algonquiens; cette seigneurie qui s'étend du fleuve Saint-Laurent à la hauteur de la rivière Saint-Charles est limitée au sud-est aux terres d'Olivier Letardif et de Jean Juchereau, concédées en 1637 de part et d'autre du ruisseau Saint-Denis, et au nord-est au fief Saint-François de Jean Bourdon concédé en 1646. Le gouverneur Louis D'Ailleboust s'était réservé des emplacements le long du chemin qui conduit de Québec à Cap-Rouge. Ayant acquis la terre de Letardif – commis général de la Compagnie des Cent-Associés – et celle de Jean Gloria qui a pour épouse Marie Bourdon, il fait la demande en 1657 d'élever sa propriété pour former la châtellenie de Coulonges. En 1667, sa veuve indique ses limites²²: « bornée à l'orient du grand fleuve Saint-Laurent, à l'occident des terres de la côte Sainte-Geneviève, au septentrion du ruisseau de Saint-Denis (Denys), et au midi des terres appartenantes aux Sauvages et aux Mères Ursulines » (BAnQ, acte de foi et hommage de Marie-Barbe de Boulogne au terrier des Indes occidentales du 9 décembre 1667). Les terres de la châtellenie de Coulonges seront laissées aux religieuses de l'Hôtel-Dieu et cédées par la suite au Séminaire de Québec.

Voisin de la châtellenie du côté est, Jacques Loyer Latour déclare en 1668 posséder 30 arpents en superficie et cinq arpents et demi de front sur le chemin de la Grande-Allée²³. Le propriétaire voisin à l'est, le capitaine de milice Mathieu Amiot de Villeneuve, dispose d'une terre de 26 arpents en superficie et quatre arpents sept perches de front sur le chemin²⁴. Ce dernier « [...] a fait construire une maison consistante en une chambre à feu, cave et grenier et une étable au bout d'icelle, et une grange au derrière de la dite maison [...] » (BAnQ,

²² Les terres de la côte Sainte-Geneviève sont constituées du fief Saint-François, de la terre de Jean Gloria, de la terre de 6 arpents de Pierre Delaunay et de celle de Nicolas Bonhomme.

²³ Au nord dans la côte Sainte-Geneviève, les terres sont ou ont été possédées par Claude Larcheveque, le fermier Robert Caron et le défricheur Louis Sébillot en partie.

²⁴ Au nord dans la côte Sainte-Geneviève, les terres sont possédées par Louis Sébillot en partie et par le charron Noël Morin.

déclaration de Mathieu Amiot de Villeneuve au terrier des Indes occidentales du 23 novembre 1667). Cette terre sera cédée ensuite à Louis de Niort de la Norraye, marié à la veuve de Jacques Loyer Latour. On trouve encore plus à l'est le fief Saint-Jean, concédé à Jean Bourdon en 1639 et qui consiste en « [...] soixante arpents de terre, joignant d'un côté Noël Morin, d'autre côté Henri Pinguet, d'un bout la grande allée, d'autre bout le coteau Sainte-Geneviève, [...] quantité de terre il a dit être en nature de labour, et que les maisons consistant en un grand corps de logis, et un petit corps de logis dans lequel est une chapelle deux granges et trois écuries [...] » (BAnQ, acte de foi et hommage de Jean Bourdon au terrier des Indes occidentales du 16 décembre 1667)²⁵.

Suivent ensuite les terres de Henry Pinguet et ses héritiers, dont Noel Pinguet « [...] que lui dit Noël Pinguet a fait bâtir sur une portion de la dite habitation à lui donnée par son dit père une maison consistant en deux chambres Cave et grenier, une grange et une étable avec cours jardin clos de pieux [...] » (BAnQ, déclaration de Noel Pinguet au terrier des Indes occidentales du 3 décembre 1667). Celle de Nicolas Marsolet dit Saint-Aygnan à l'est sera intégrée au fief Saint-Joseph appartenant aux Ursulines; à ce dernier endroit se trouvent deux logis et une grange en 1667.

Le fief Saint-Jean est vendu en 1677 à Charles Bazire, associé de Charles Aubert de La Chesnaye. Le négociant Aubert de La Chesnaye dispose ainsi au milieu des années 1680 des ouvrages mis en place par Bourdon et de la terre de Robert Caron qui a été rattachée au fief Saint-Jean. Un moulin à vent aurait été construit sur cette terre²⁶ (n° 44); il pourrait s'agir du « moulin à vent avec tour en pierre, à la côte Sainte-Geneviève » érigé pour Jean Larcheveque en 1680 (BAnQ, marché de Jean LeMire envers Jean Larcheveque, greffe de Pierre Duque du 13 mars 1680).

Pour la plupart, les tenanciers de ces terres ont établi leur habitation au sommet du coteau Sainte-Geneviève (figure 43). Ils sont reliés entre eux par un chemin, parfois un sentier qui va de Québec à la chapelle de Sainte-Foy. La Grande Allée ou chemin de Québec à Cap-Rouge se sépare, à la hauteur de la châtelenerie de Coulonges, en un chemin orienté nord-ouest vers la chapelle de Sainte-Foy et un autre orienté sud-ouest qui longe le coteau surplombant le fleuve pour se diriger vers Cap-Rouge²⁷.

²⁵ Ces bâtiments seraient localisés au nord, sur le coteau Sainte-Geneviève.

²⁶ Le moulin aurait été implanté en profondeur de la terre, près de la limite des terres de La Norraye appartenant au Séminaire, soit le trait-carré dit des Prêtres.

²⁷ Ce sont les chemins Gomin (mentionné en 1731) et Saint-Louis.



Figure 43 Robert de Villeneuve, « Carte Des Environs De Quebec », 1686 (Gallica) – le nord est au coin supérieur gauche.

- 3- St-Joseph aux Ursulines (fief Saint-Joseph)
4- aux heritiers du sr Valon
5- au sr de la noray (lots 210, 215, 216, 219 et 220 de Sillery)
6- St michel a l'Esvesché de quebec (fief Saint-Michel)
41- a la vefve pinguet (lots 74, 77 et 78 de Notre-Dame)
42 à 45- au sr de la chaynay (fief Saint-Jean lots 221 et 222 de Sillery et 70 et 71 de Notre-Dame)
46- a henry large (terre de Claude Larchevesque ou de Nicolas Bonhomme)
47- a Vincent poirier (partie est de la terre de Pierre Delaunay)
48- a Jean poitier (partie ouest de la terre de Pierre Delaunay)
49- a la vefve de castonguet (fief Saint-François)
50- habitation a Jean Jobin (fief Sainte-Ursule lot 126 de Sainte-Foy)
51- a Jean rouillard (fief Sainte-Ursule lot 128 de Sainte-Foy)
52- moulin a Eau, aux peres Jesuittes
53- a Jean Selidot
54- a Jacque gaudry
55- a Jgnace bonhomme

On assiste au début des années 1730 au redressement des chemins en suivant les ordonnances pour leur entretien. Il n'y a pas encore de route de traverse. On demande de rendre d'usage public quelques chemins; Adhémar de Lantagnac adresse une requête à cet effet pour le chemin Gomin :

[...] disant qu'il a deux habitations dans la coste de St Jgnace de sur lesquelles il ne peut sortir ny ayant pas de chemin de marqué, ce qui interomp le commerce de sa briqueterie²⁸ et que celluy dont il se servoit, est actuellement fermé par le nommé chamberlant, et quil y en a un de charrette, appellée vulgairement Le chemin de gomin qui traverse les terres, et celle des autres habitans de la dite coste ft Jgnace, lequel passe directement devant sa porte, et est plus cour pour aller a La ville dune demy lieue que tout autre, et facile a faire ny ayant que fordoche a oster, et quelque petit [...] le chemin de La grange allée nestant pas fait, et estant impraticable par la cantité de matiere qui sy trouve ce qui seroit d'une grande depanse pour les propriétaires de terre [...] (BAnQ, requête adressée au grand voyer du 24 juin 1731).

Depuis les fortifications de la ville, on a fixé la largeur des chemins à 24 pi avec des fossés de 3 pi de chaque côté. Des premiers chemins de traverse vont apparaître au milieu du XVIII^e siècle, alors que sont mis en place des éléments de défense en prévision de la guerre prochaine (figure 44). Les hauteurs d'Abraham en 1759, puis autour du moulin Dumont en 1760 seront des lieux d'affrontement des deux armées.



Figure 44 James Murray, banlieue de Québec au lendemain de la victoire britannique, 1761 (BAC carte dite de Murray ca 1761-135067-38)

Un chemin de traverse longe la limite ouest du fief Saint-Joseph des Ursulines et sera connu plus tard comme la route Bourdon²⁹. Un second chemin traverse l'ancienne propriété du marchand Jean Taché, occupée par le général James Murray et qui sera acquise par Samuel Holland (lot 208 de Sillery, figure 45).

²⁸ Il s'agissait peut-être plutôt d'une tuilerie. En effet, Gaspard Adhémar de Lantagnac avait établi une tuilerie près de Québec en 1728, tuilerie exploitée en 1734 par le lieutenant des Meloises (*Ethnoscop* 2009 : 16).

²⁹ Les limites actuelles du fief Saint-Joseph se situent entre les avenues De Bourlamaque et Murray, celle-ci correspondant à la route Bourdon.



Figure 45 Propriété de Samuel Holland sur le chemin de Sainte-Foy (BAC dessin de J. Grant – C2191)

Le fief Saint-Joseph des Ursulines a été subdivisé pour être offert à divers individus par bail (figure 46). Il s'agit sans doute d'une certaine forme de cession en retour de rentes. Depuis la route Bourdon, les propriétés sont détenues en 1792 par John Antill sur la Grande Allée et M. Kimper sur le chemin Sainte-Foy pour 2 arpents et 10 pi de front, M. Coffin pour 2 arpents 4 perches et 13 pi de front, Matthew Taylor et M. Schanck pour 3 arpents 6 perches et 10 pi de front et P. Vincent pour 5 arpents 1 perche de front sur la Grande Allée.

Un plan militaire réalisé en 1799 renseigne sur l'occupation et sur les aménagements (figure 47). On constate la présence d'une redoute sur un promontoire à l'ouest de la route Bourdon, sur l'ancienne propriété de Borgia Levasseur (lots 219 et 220)³⁰, et celle de certains ouvrages à proximité du chemin Sainte-Foy; au-delà, la couverture forestière a survécu comme pour l'immense boisé de Sillery entre les chemins Gomin et Saint-Louis (figure 48). La banlieue de Québec semble vouée essentiellement à des fins domestiques ou agricoles. Le site de la villa Upper Bijou annonce l'émergence du désir de s'éloigner de la ville en faveur d'une vie en campagne rapprochée pour la bourgeoisie locale.

³⁰ Cette redoute se trouvait au sud de l'aire d'étude.

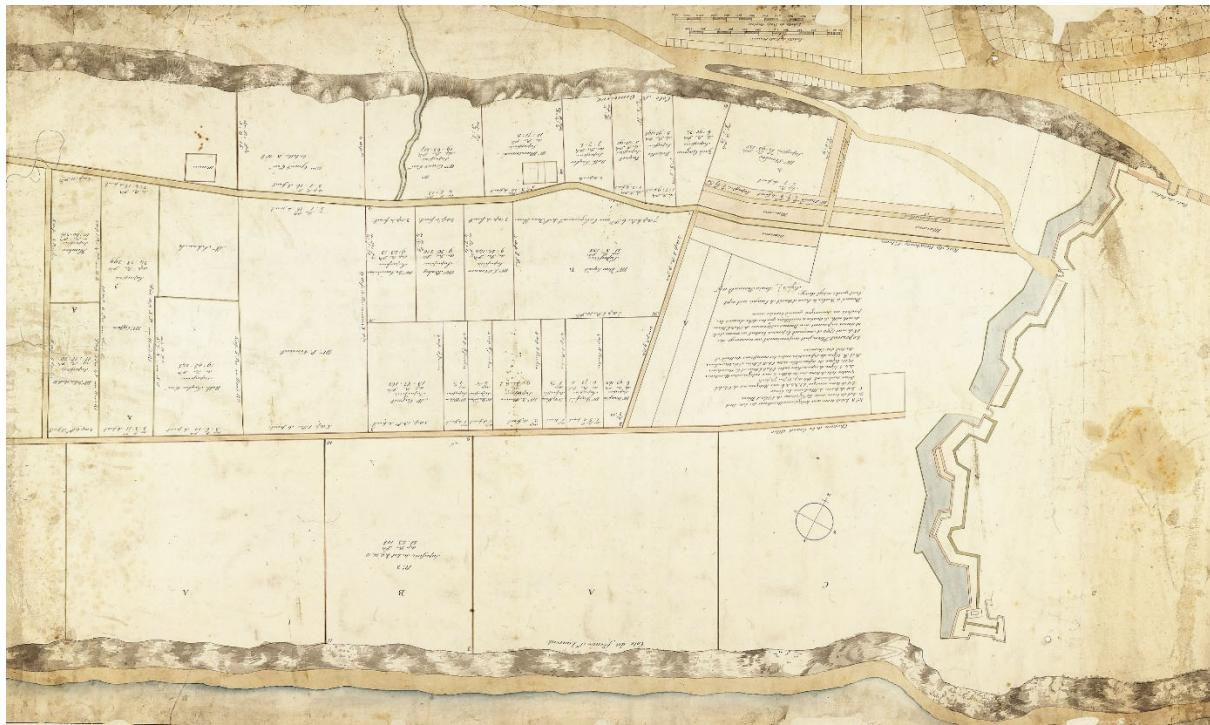


Figure 46 Olivier Perrault, plan de lotissement des propriétés des religieuses de l'Hôtel-Dieu et des religieuses Ursulines, 1792 (BAnQ)



Figure 47 William Hall, « Plan of a Survey of the City and Fortifications of Quebec with part of the Environs », 1799 (BAnQ n0011084k-0001)



Figure 48 John Adams, « Map of Quebec and its environs », 1822 (BAC 1822-nmc-n0020882)

Hormis en de rares occasions, les exploitations sont localisées régulièrement sur le parcours du chemin Sainte-Foy. Les villas Spencerwood (milieu des années 1790), Woodfield (dernier tiers du XVIII^e siècle) et Rose Bank se sont ajoutées. Si les villas tendent à s'éloigner de la bordure des rues, elles atteignent rarement la ligne médiane des terres entre la Grande Allée et le chemin Sainte-Foy; y trouvera-t-on quelquefois des bâtiments secondaires. Les individus d'expression anglaise forment la majorité des nouveaux résidents de la banlieue et y font ériger de luxueuses villas entourées de jardins et de vastes terrains. L'avenue Belvédère est tracée au centre de l'ancien fief Saint-Jean. Cette avenue, qui relie la Grande Allée et le chemin Sainte-Foy, est bientôt bordée de maisons, comme celle que fait construire Léandre Fréchette en 1847 (figure 49), somme toute assez semblable à celle relevée par Gérard Morisset sur l'avenue Belvédère en 1941 (figure 50). Le paysage de la banlieue demeure cependant largement ouvert, puisque le morcellement est limité (figures 51 à 53).

Le cimetière catholique fait face au cimetière juif sur le parcours du chemin Gomin (lots 46 de Sillery et 129 de Sainte-Foy). Leur présence était déjà mentionnée en 1867. Le boulevard Saint-Cyrille occupera et suivra la limite nord de la paroisse.

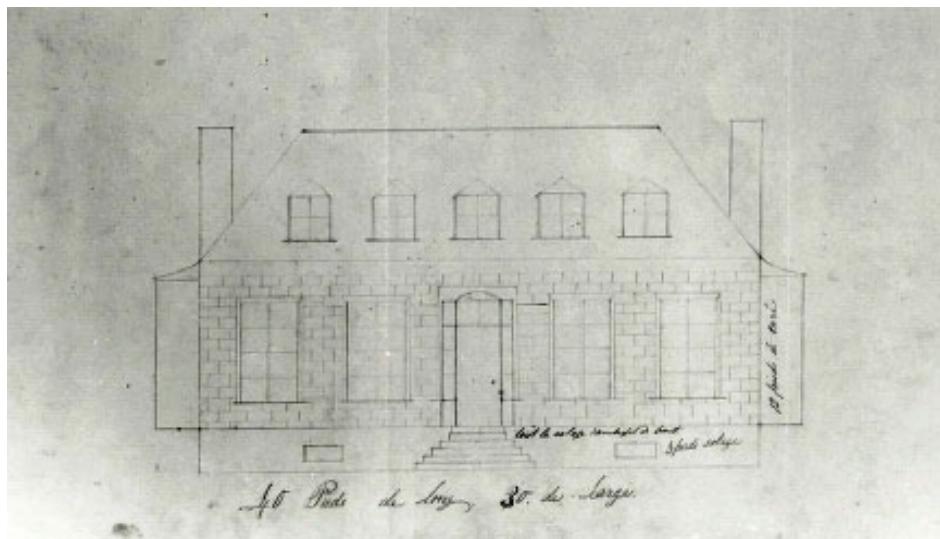


Figure 49 Dessin d'une maison en bois de 40 pi x 30 pi (BAnQ greffe d'Edward Glackmeyer, 26 octobre 1847)



Figure 50 Maison Fréchette, 1941 (BAnQ Inventaire des Œuvres d'Art 1941-11065-A3)

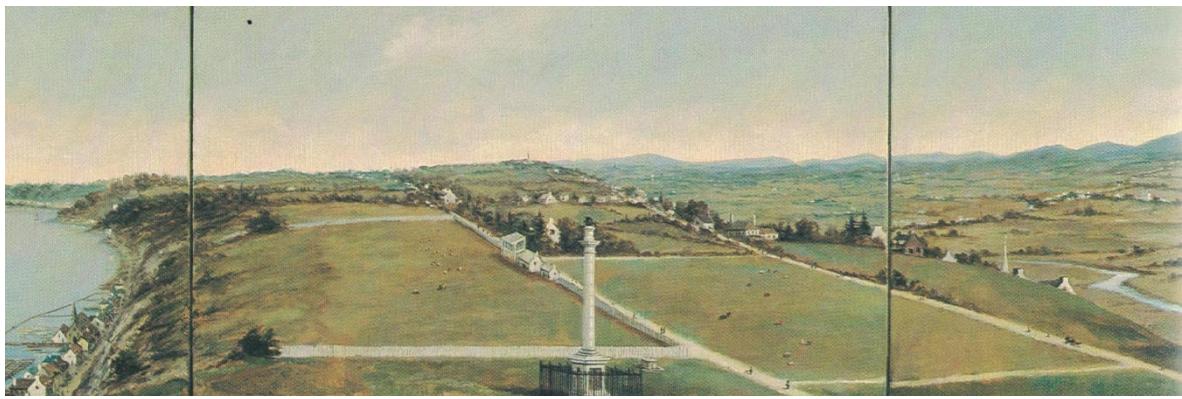


Figure 51 Henry Richard S. Bunnett, « Vue panoramique de Québec et ses environs depuis la tourelle de la prison de Québec », vers 1885 (Musée McCord M881)



Figure 52 Honorius Sisson Sitwell, « Fortifications survey », 1867 (BAnQ 1867-321486 4-09 et 4-13)

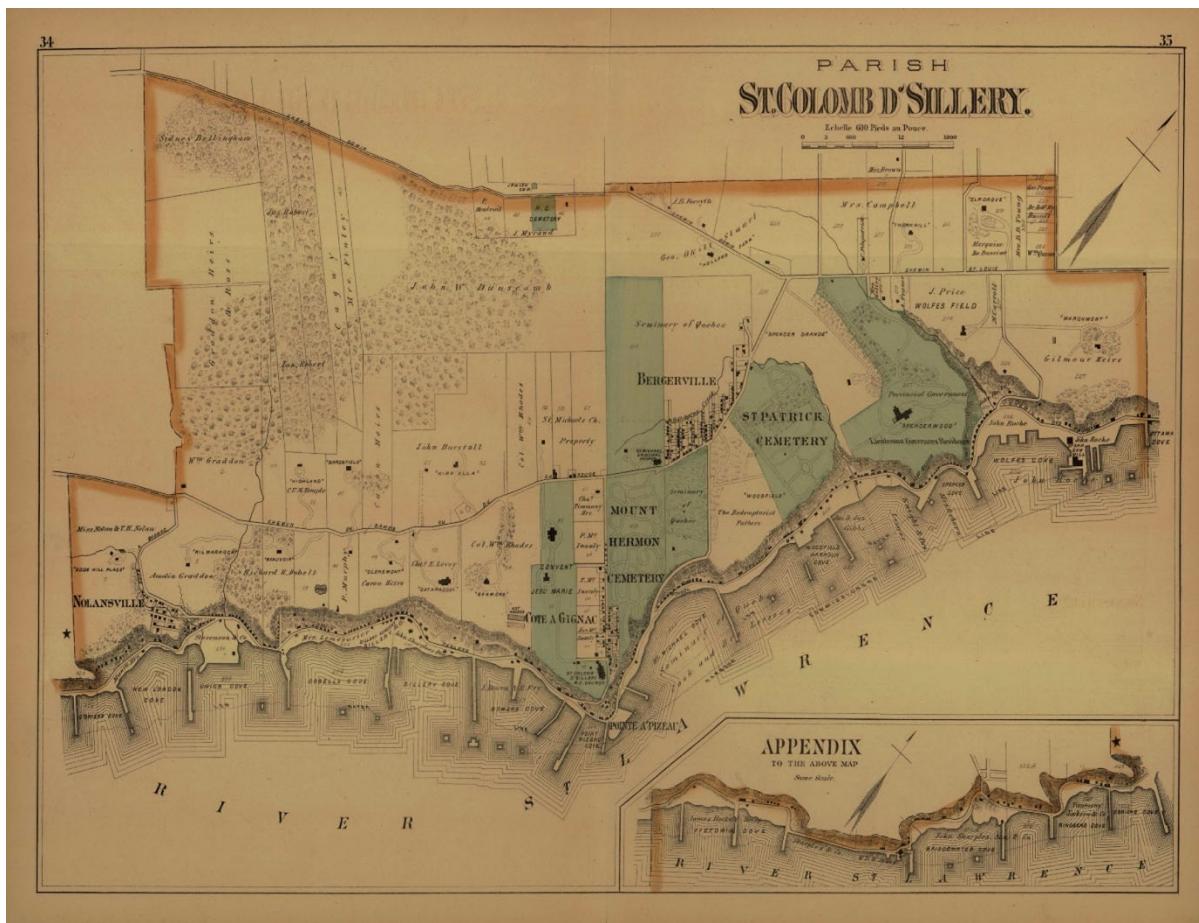


Figure 53 Henry Whitmer Hopkins, « St. Colomb d'Sillery », 1879 (BAnQ 1879-34-35-174243_34)

4.3.2 Vers la banlieue urbaine

En dehors des limites de la ville à l'ouest de l'avenue De Salaberry, les résidents se dotent d'une organisation municipale en 1872³¹: Notre-Dame de Québec banlieue (Lemoine 2014 :15). À l'image des plans de lotissement initiés par des propriétaires privés qui répondent à une expansion accélérée de la ville de Montréal, les entrepreneurs Léonard Irénée Boivin et Edward Burrough font morceler leurs propriétés respectives à des fins résidentielles de qualité au début des années 1870 (lots 95 à 98 de Montcalm). Le ralentissement économique qui affecte la région de Québec à cette période retarde les mises en chantier. Il faudra attendre la fin du siècle pour que ce développement se concrétise, alors que les religieuses de l'Hôtel-Dieu participent à cette expansion urbaine par le morcellement de leur propriété et l'ouverture de la rue Saint-Cyrille. Celle-ci prend racine à l'ouest des faubourgs Saint-Louis et Saint-Jean délimités par la rue de Claire-Fontaine. Le paysage agricole de la banlieue va s'estomper graduellement en direction ouest :

³¹ L'organisation municipale donnera naissance à la ville de Montcalm en 1909.

[...] Du plateau on avait fait deux parts à peu près égales. L'une réservée aux futurs agrandissements de la ville, l'autre à l'agriculture [...] cette ère de prospérité industrielle et commerciale semble attendre le parachèvement du grand pont. Alors les champs cultivés seront peu à peu envahis par les lots à bâtir, des rues tracées au cordeau, des lignes de chemin de fer ou de tramways électriques, et notre petite paroisse agricole rendra le dernier soupir. Oh! Ce ne sera pas l'œuvre d'un jour ; il y faudra bien quelque cinquante ans et nous n'aurons pas le chagrin de voir gâter cette belle campagne [...] (Scott 1902 : 11)

La Commission des champs de bataille nationaux est créée en 1908 pour souligner le tricentenaire de la ville de Québec. On s'affaire alors à réunir le parc des Braves et celui des plaines d'Abraham par une voie publique prestigieuse, l'avenue des Braves (figures 54 et 55).

Quebec County Railway fait l'acquisition en 1910 et 1911 de terrains au centre du plateau, dans le prolongement souhaité par la ville de Montcalm du boulevard Saint-Cyrille vers l'ouest pour l'implantation d'un tramway électrique. Le tracé desservira Montcalm et Sillery et sera divisé à la hauteur de l'avenue des Érables pour rejoindre la Grande Allée au sud et le chemin Sainte-Foy et la rue Saint-Jean au nord (figure 56). Une station est établie à la jonction des avenues Saint-Cyrille et des Érables. Outre des dépendances le long du chemin Sainte-Foy et de la Grande Allée, une résidence est vouée à disparaître. Situés au voisinage de l'avenue Belvédère, soit sur le lot 71 de Notre-Dame, la maison ainsi qu'un hangar et une écurie avaient été cédés par les héritiers Fréchette à Matthew Scarth Stevenson et acquis par le chirurgien Robert Henry Russell en 1863 (BAnQ, Greffe de Henry C. Austin, 22 juin 1863). La résidence se trouvait dans le tracé projeté du tramway³².

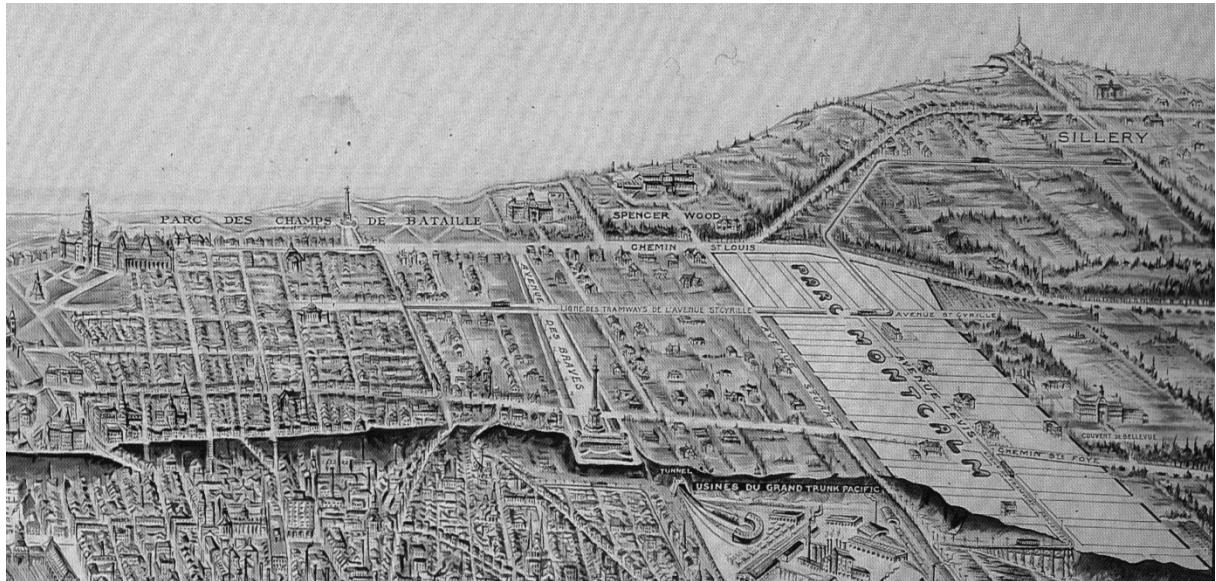


Figure 54 J.C. Rondeau, vue à vol d'oiseau de la ville de Québec indiquant la situation du parc Montcalm, 1912 (BAnQ 1912-P600-4 342-Québec)

³² On ne fait pas mention des bâtiments dans la transaction en 1910, ce qui pourrait laisser croire que ces derniers sont déjà disparus.



Figure 55 Studio Livernois, avenue des Braves, vers 1912 (AVQ)



Figure 56 Department of Milicia and Defence, « Quebec », 1920 (BAnQ 21L14 1920-2684617)

La fusion de la ville de Montcalm avec Québec est finalisée en 1913 et donne naissance au quartier Belvédère (Blanchet et al. 1988a : 25). « [...] Le quartier Montcalm connaît une croissance importante de son développement immobilier et atteint son apogée à la fin des années 1920 entraînant la disparition progressive des activités agricoles. La fusion avec la ville de Québec provoque un resserrement de la réglementation dans le but d'en protéger le caractère résidentiel. Plus d'une dizaine de compagnies immobilières se font concurrence pour attirer de nouveaux citoyens [...] » (Lemoine 2014 : 23).

Le développement du parc Montcalm par la corporation Montcalm Land au voisinage du couvent de Bellevue ne s'est pas encore concrétisé, malgré le passage du tramway. Le boulevard Saint-Cyrille a été prolongé jusqu'à l'avenue Belvédère. La construction résidentielle s'intensifie au cours des décennies suivantes, de telle sorte que le boulevard Saint-Cyrille tend vers le chemin Gomin et la prison des femmes au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. L'église du Très-Saint-Sacrement érigée à compter de 1921 rend compte de l'importance de ce développement.

Au milieu du XX^e siècle, le boulevard Saint-Cyrille est prolongé au-delà de l'avenue Holland et le tramway est supprimé (figures 57 et 58). On discute à cette époque d'implanter un campus universitaire relevant du Séminaire de Québec sur des terrains acquis des héritiers Dobell et des représentants du fermier Michael Gaffney en 1945 et 1949 (lots 1 et 47 de Sillery). La propriété et la maison des héritiers Brophy localisées au nord du chemin Gomin sont cédées en 1942 en prévision de la construction du Grand séminaire (lot 136 de Sainte-Foy). Le plan d'aménagement du nouveau campus fait disparaître un tronçon du chemin Gomin et entraîne l'établissement d'un réseau de rues rectilignes, dont la rue de l'Université dans le prolongement du boulevard Saint-Cyrille. Celui-ci, élargi à quelques endroits (par exemple du côté nord devant le cimetière juif et du côté sud devant la Banque canadienne nationale), sera renommé René-Lévesque à la fin des années 1980.



Figure 57 Boulevard Saint-Cyrille vu en direction ouest vers l'avenue Holland, 1940 (AVQ A124,H5400-1591)



Figure 58 Terre-plein et tramway disparus sur le boulevard Saint-Cyrille, 1954 (AVQ A123,H5400-1053)

4.4 Basse-Ville (tronçons TW-11 à TW-14)

4.4.1 Chez les Jésuites

Au voisinage de la rivière Saint-Charles, les Jésuites disposent de l'ancienne terre dite de la Commune. Cette terre nommée la Vacherie, regroupée avec deux autres à la pointe aux Lièvres, avait été concédée à Simon Denis de la Trinité et offerte en donation aux religieuses hospitalières avant qu'elle soit échangée avec les Jésuites en 1667, tel que relaté dans la déclaration des propriétés des Jésuites de 1733 :

Led^t présent article premier, Est En outre Composé d'une pointe de terre avec les bois et prairies y Contenues, Scituée proche la petitte Riviere de Layret Concedée auxd RRPP par mondit Sieur LeDuc de Vantadour par lesds Lettres du dix mars Gby^C vingt Six Confirmées par lad Compagnie de la nouvelle France led jour quinze janvier Gby^C vingt Sept, lad Pointe de terre et dependances aujourd'huy défrichée et en prairie, Consistant en total à environ trente à trente cinq arpens en Superficie vis avis et au Nord'Est de la maison appellée alors Notre dame des Anges et a present l'hôpital general, Scituée du Costé du Sud Est de la Riviere Saint Charles et Entourée d'jcelle, Sinon d'un bout aud Sud'Est les terres alors non Concedées et qui Sont les dix huit arpens faisant partie de l'article deux de la presente déclaration; Sur laquelle pointe de terre et dépendances nommée la vacherie, jl y a une maison construite en pierre de Cinquante pieds de front Sur vingt pieds de profondeur et un moulin à vent faisant farine aussy construit en pierre [...] Concession dud jour dix huit mars mil Six cent trente Sept, led. sr bourdon du Consentement dud S^r de Montmagny, mit Suivant led. procès verbal du vingt quatre Jüillet mil Six cent quarante Six, les dits RRPP En possession et Joüissance de dix huit arpens de terre ou Environ, joignant les terres dud Lieu nommé Lavacherie mentionné Enfin du premier article de la presente déclaration, Et led. sr bourdon, par le même procés verbal, à borné les dits dix huit arpens ou Environ ainsy quil Enfuit fcavoir d'un bout au Sud ouest par une route qui coure Sud'Est ou Environ, d'autre bout à l'Est quart de Sud'Est, En partie une route qui coure nord quart de Nord'Est ou environ et en partie la Riviere Saint Charles, d'un Costé au Sud'Est En partie une route qui coure Nord'Est et en partie une route qui coure nord quart nord'Est ou Environ, d'autre Costé au Nord ouest les terres dud Lieu nommé Lavacherie, lesd dix huit arpens aujourd'huy desertés et en paturage et ne Composant qu'une Seule et même piece de terre tant avec led. Lieu de Lavacherie qu'avec dix arpens de terre mentionnés en l'article huit cy après de la presente déclaration [...] Les dits dix arpens de terre Scis vers la riviere Saint Charles proche la pointe aux Lievres Cedez auxd RRPP par Echange passé par devant Gilles Rageot Le vingt neuf aoüst mil Six cent Soixante fept par les Religieuses hospitalieres auxquelles il en avoit été fait donation Entre vifs par feu Simon Denis Escuyer fr de La Trinité Conseiller au Conseil Superior de ce païs et dame françoise Dutartre Son Epouse par Contract par devant ledit Rageot le dix jüillet precedent lesquels en etoient proprietaires par Concession à lui faite le vingt Cinq novembre mil fix cent Cinquante huit par M. Dargenson lors Gouverneur de ce païs; Lesd dix arpens de terre aujourd'huy desertes et en paturage et ne Composant qu'une feule et même piece de terre, tant avec led. Lieu de Lavacherie mentionné Enfin du premier article de la presente déclaration qu'avec les dix huit arpens faisant partie des vingt quatre arpens en Superficie Specifies en l'article deux de lad. presente déclaration Lesquelles trois portions de terre ne faisant que lad feule Et

même, font aujour d'huy bornées dans lad totalité Scavoir à l'Est par les terres du s^r hiché à Loüest par les terres de l'hôtel Dieu au Nord par la Riviere Saint charles et au Sud par la Coste d'Abraham [...] (BAnQ, Déclaration du 17 janvier 1733).

Cette terre du lieu dit de la pointe aux Lièvres est défrichée et sert au pâturage. Comme il est mentionné dans la déclaration, on y trouve en 1733 une maison de ferme construite en pierre de 50 pi sur 20 pi (ou 22) ainsi qu'un moulin à vent à proximité³³.

Au nord de la rivière Saint-Charles, un autre territoire d'une lieue de front a été concédé aux Jésuites dès 1626 et s'étend de la rivière jusqu'au fleuve Saint-Laurent, entre les rivières Laiet et Beauport; à cela s'ajoute une pointe de terre entourée d'un méandre de la rivière Saint-Charles où sera édifié un domaine entouré d'une palissade. Ce territoire, nommé Notre-Dame des Anges, s'étend vers le nord sur une profondeur de quatre lieues :

[...] ce luy nomme n^{re} dame des anges q leur ap.tient par la Conception q leur avoit ftes defunct monfeigneur le ducq de vantadour lors Vice roy de ce pays en datte du dixieme mars gbt Vingt Six E pr au tiltre de Conception q leur avoit f lancienne Compagnie en datte du quinsieme Janvier gblg trente fept Signé Lamy, dune Lieue de terre a prendre par ty Sur la Riviere ft Charles alendroit ou elle entre dans le fleuve ft Laurent Et partie Sur leq fleuve, a commencer du fecond ruiffieu qui odeflus de la Riviere de laray qui se rend dans laq riviere St Charles, descendant le long dycelle Riviere St Charles Et du d fleuve St Laurent Jusques a la petite Riviere appellee nostre dame de beauport Jcelle ezclufe Le tout Sur quatre Lieues de proffondeur a prendre desd deux bornes du fecond ruiffieu au deffus de laq Riviere de laray Et de laq riviere nostre dame de Beauport, plus une pointe de terre Scituée de lautre cofte de la dite Riviere ft Charles ycelle environne de tous costez Sinon En un endroit clos Et fermé dune palissade, a la charge de laiffer de la place autant ql en faut pour un Chemin Royal [...] (BAnQ, Foi et hommage pour les Jésuites par Martin Boutet du 26 novembre 1667).

On en apprend un peu plus sur la seigneurie et sur les domaines des Jésuites lors d'un aveu et dénombrement en 1678 :

[...] Laquelle Seigneurie consiste en une lieüe de terre de front Sur l'embouchure de la dicte riviere Sainct Charles vis-à-vis de cette ditte ville de Québecq, A prendre du Second ruisseau qui est au dessus de la riviere lairet, Jusqu'à la petite Riviere appellée nostre dame de Beauport jcelle exclusive, Et quatre lieües de proffondeur, avec les bois, prez, la riviere, estangs, droict de pesche Sur les dictes Rivieres vis-à-vis de la ditte Seigneurie primatimentement a tous autours, mesmes les prez que la mer couvre et descouvre a chasque marée, [...] Premierement Jt deux domaines et manoir Seigneurial le nombre de [...] arpens de terre desquels jl y en à [...] arpens ou environ en valleur, ou Sur jceux est construit plusieurs bastiments, Plus une autre mestairie dependant dudit domaine contenant [...] Jtem un moulin a vent faisant de bled farine Scitué dans le village de charlebourg dependant dudit domaine [...] Ensuit les terres concedez a cens et rentes dependant du

³³ Ces ouvrages sont implantés près de la jonction des rues Dorchester et des Embarcations. Le moulin à vent a été érigé par Joseph Normand en 1717, en remplacement d'un premier présent en 1678 et en employant des composantes de celui de l'enclos des Jésuites.

domaine de ladict Seigneurie, & possedez par les personnes cy aprez nommez [...] Jtem par la veufve du feu fieur guillaume Coüillard, foixante arpens de terre en deux arpens de front, & trente arpens de proffondeur, a la charge de payer par chacun an audit domaine, foixante fols en argent, et deux chapons vifs de rente feigneurialle, avec deux deniers de Cens, portant lots et ventes faisines & amendes suivant ladict coustume [...] Jtem par la veufve du feu fieur hustache Lambert, Quatre Vingts arpens ou Environ de terre, a la charge de payer par chacun an audit domaine, La femme de foixante & dix neuf fols fix deniers en argent, & deux chapons vifs de rente feigneurialle, avec trois deniers de Cens, portant lots & ventes faisines & amendes suivant ladict coustume [...] Jtem par le fieur Claude Charron, foixante arpens de terre en un arpent & demy de front, et quarante arpens de proffondeur par luy acquis de Jfaac Bedard, [...] a la charge de payer par chacun an audit domaine, la femme de foixante fols en argent, et deux chapons vifs de rente feigneurialle, avec deux deniers de cens, portant lots & ventes faisines et amendes suivant laditte coustume [...] Habitans du gros pin dependans de la ditte Seigneurie de nostre dame des Anges Jtem par Geoffroy Lochet dit la fontaine [...] Habitans du village de lauvergne dependant de la dicte Seigneurie de nostre dame des Anges Jtem par Noël Boissel [...] habitans du village de Charlesbourg dependant de la dicte Seigneurie de noftre dame des Anges Jt par Jean Lemarché Quarante arpens de terre [...] (BAnQ, Aveu et dénombrement de Notre-Dame des Anges par Romain Becquet du 15 octobre 1678).

Des terres sont octroyées par concession dès la fin des années 1640 le long du fleuve dans un premier temps. Puis rapidement, on songe à favoriser l'occupation des terres au nord; ces terres sont morcelées par la présence de plusieurs ruisseaux qui coulent dans maintes directions et dont le parcours en méandre laisse place à des savanes et à des zones souvent humides, voire marécageuses (figure 59).

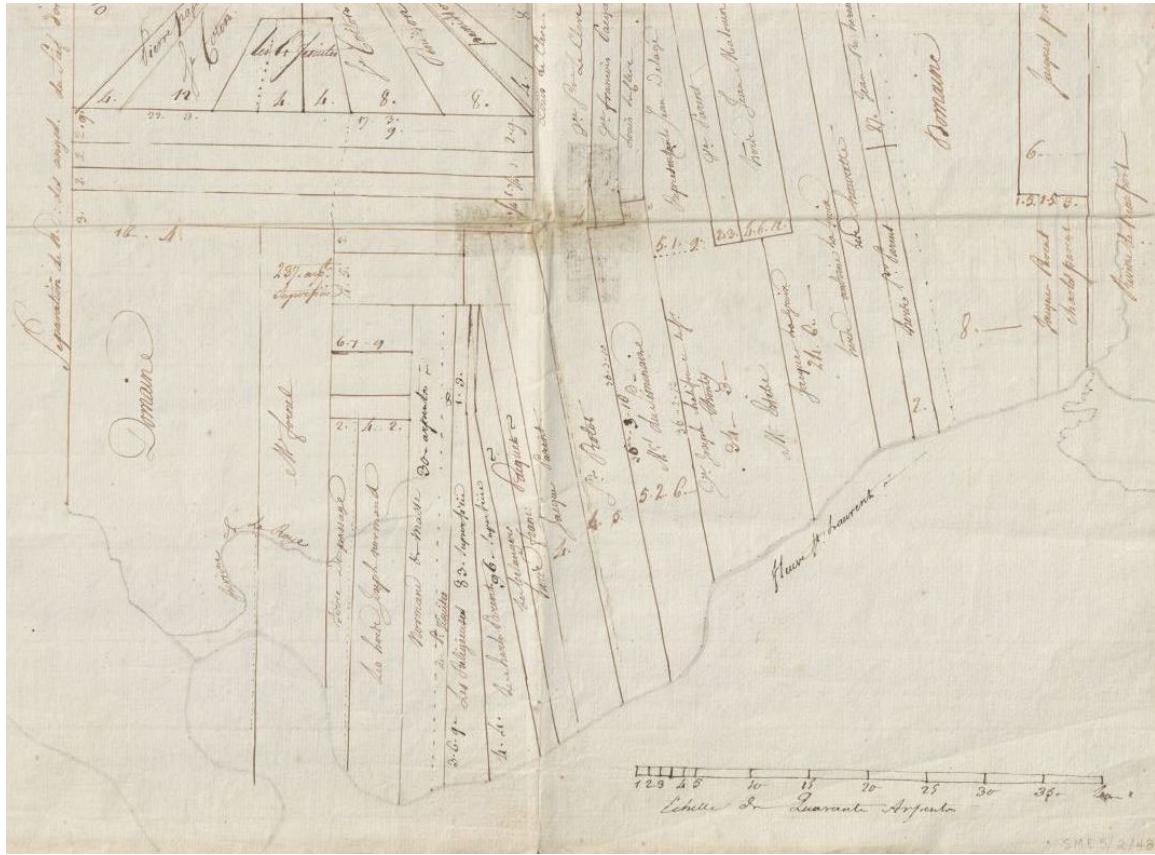


Figure 59 Ignace Plamondon, plan cadastral de la seigneurie de Notre-Dame des Anges, 1754 (BAnQ 03Q E21,S64,SS5,SSS17 P58)

Les concessions de terres à de futurs censitaires sont assujetties à des obligations, comme celle décrite dans un acte de concession de 1666 : « [...] de payer [...] Un sol pour chafque arpent de terre [...] de bail et heritage [...] rachaptale avec deux denniers de Cens pour toute laq Concession avec deux Chapons [...] de rentes [...] fera abattre et defricher Sur laq Concession & y aura feu & lieu L'y habitant & refidant [...] fe moudre fes grains au moulin banal [...] » (BAnQ, Greffe de Paul Vachon du 12 mars 1666). Comme précisé précédemment, le moulin banal est situé à proximité d'une ferme que les Jésuites ont implantée sur leur terre de la pointe aux Lièvres, soit la Vacherie (figures 60 et 61)³⁴. Les censitaires établis dans Notre-Dame des Anges dans le voisinage de la rivière Saint-Charles sont donc contraints de traverser à gué la rivière. Certains d'entre eux tenteront de faire moudre ailleurs leurs grains, mais le farinier Jean Méhot demandera l'émission d'une ordonnance en 1686 :

³⁴ Les autres moulins sont situés au trait-carré de Charlesbourg et à Giffard.

[...] et par les deffandeurs a esté dit, qu'ils demandaient que le moulin bannal soit basty dans la seigneurie ne desirant et ne voullant passer l'eau au risque de perdre les bestiaux & les grains et mesmes leurs personnes et qu'ils soient faicts bons & vallables chemins pour y aller, de mesme qu'ils demandent qu'il y ayst dans le dit moulin un brancart & des pois, pour y prendre le grain aux pois, & y rendre la farine & que le moulin dont le demandeur pretent qu'ils se servent nest point en estat [...] (BAnQ, Ordonnance de Guillaume Roger du 26 février 1686).



Figure 60 Louis Franquelin, pointe aux Lièvres et moulin banal au détour de la rivière Saint-Charles en 3 et la Canardière et Beauport en Z, vers 1678 (BNF GE SH 18PF 127 DIV6 P1D).



Figure 61 « Carte des Environs de Quebec En La Nouvelle France Mesurée très exactement En 1688 par Le S.r De Villeneuve Ing. » (BNF btv1b59689108) – le nord est à gauche. En 14, « au fr charon Briqueterie » (à Claude Charron 5 arpents X 40 arpents en 1678) et en 15, « nostre dame des anges qui sert a present de grange aux Jesuites ».

L'aménagement du chemin qui a été ouvert depuis le passage à gué de la rivière Saint-Charles pour se diriger vers Charlesbourg a entraîné la construction de quelques ponceaux³⁵ sur son parcours. C'est à l'extrémité des terres de la Canardière, ayant entre 30 et 40 arpents de profondeur, que les terres du Gros Pin sont occupées et que des fermes sont implantées. Comme le moulin à vent qui sert à la banalité se trouve sur les terres de la Vacherie, les Jésuites ont affermé en métairie la terre qui longe à l'est le chemin de Charlesbourg et y logeront Pierre Glinel en 1694 pour assurer le service de passage à gué sur la rivière (figure 62), « [...] les

³⁵ Les ponts des Sauvages et des Castors permettent de franchir deux importants segments de la rivière de Laray (Lairet) au sud des concessions du Gros Pin en 1686.

passages de la dite Riviere Saint Charles dependans de leur Seigneurie de notre Dame des Anges Scavoir celuy qui traverse de la dite habitation au moulin de la dite Seigneurie [...] » (BAnQ, Greffe de François Genaple du 22 mars 1694).

Voisine du domaine des Jésuites, la propriété de Claude Charron est acquise en 1688 par Étienne Landron et Pierre Allemand, qui y établissent une briqueterie avec le briquetier Massé Martin. On y ajoutera en 1702 une tannerie en pièce sur pièce de 50 pi sur 25 pi et un moulin à écorce (à tan) de 25 pi de côté actionné par l'eau ou par traction animale³⁶ (BAnQ, Greffe de Louis Chambalon du 21 février 1702). On y reconstruit en 1704 un fourneau à briques en pierre et brique accompagné d'un fourneau à poterie sur pilotis (BAnQ, Greffe de François Genaple du 30 mai 1704). Jean-Baptiste Larchevesque, qui se déclare marchand tanneur et qui avait remplacé Allemand seulement deux semaines après l'achat de la terre de Charron, fera croître l'établissement en y résidant, en convertissant une maison en moulin à tan et en faisant ériger des étables et un fournil.



Figure 62 Robert de Villeneuve, « Plan de Quebec en la Nouvelle France Assiegé par les Anglois », 1690 (ANOM DAFCAOM03_03DFC0354C01_H) – le nord est à gauche. « 13 : Estienne lionnois; 14 : Mr. Roussel; 15 : Jean le normand; 16 : Mr. Charon, ou est la briqueterie; 21 : le Petit passage, ou l'on passe en Canot; 42 : Mojlins aux R.P. Jesuistes; 43 : maison a Mr talon, Autrefois intendant du Pays; 44 : N^{re}. Dame des Anges ».

³⁶ La rivière Lairet borde la propriété à l'ouest et un ruisseau est situé en devanture.

Un autre voisin de la terre du passage, le fermier Joseph Normand qui se dit également marchand tanneur, fait construire sa résidence de 40 pi sur 24 pi en pierre en 1713. Il prendra la charge du moulin à vent de la Vacherie pour les Jésuites et en assurera la reconstruction en pierre (BAnQ, Greffe de Jean Étienne Dubreuil du 7 février 1717). La gestion du moulin sera laissée au meunier François Travers; résidant à la ferme des Jésuites, il offrira les terres en location pour le pâturage des animaux des gens de la ville et des environs.

Le domaine que se sont réservés les Jésuites entre le ruisseau Saint-Michel et la rivière Laiet comporte une grande maison de colombage de 43 pi sur 30 pi, une grange de 60 pi sur 25 pi et une étable de 30 pi sur 25 pi. Sur la terre du passage qui longe le chemin de Charlesbourg, une maison offerte au passeur est construite en pierre et en pièce sur pièce; elle a 30 pi sur 20 pi, comme une grange située non loin (BAnQ, Aveu et dénombrement de Notre-Dame des Anges du 17 janvier 1733).

Les chemins pour se rendre à Charlesbourg et à Beauport en passant par la Canardière présentent un état lamentable en 1731. Les autorités coloniales, dans une ordonnance pour le rétablissement des chemins royaux, fixent le tracé du chemin de Charlesbourg en présence des miliciens Jean Roy (capitaine) et Nicolas Jacques (enseigne) et de quelques habitants. On souligne que le chemin est « [...] trop estroits En Beaucoup d'endroits pour que deux Charrette chargé de foins puisse Ensemble passer fans Risque de verser en traversant par ce que Les fosses de Chaque Coste dudit Chemin ne font point fais ny Recalée et qui Cause des ornieres et bourbiers qui Le Rendent tout à fait impraticable » (BAnQ, Ordinance du 27 juin 1731). La largeur du chemin est fixée à 24 pieds avec des fossés de deux pieds et demi de chaque côté. Les ornières seront comblées, les buttes aplaniées et des ponts construits sur les ruisseaux³⁷. Les propriétaires riverains du chemin sont responsables des travaux et de l'entretien. Cela occasionnera parfois des conflits lorsque les occupants du domaine des Jésuites, voulant accéder au chemin de Charlesbourg, traverseront la propriété de Jean-Baptiste Larcheveque dont la veuve du négociant Louis Fornel, Marie Anne Barbel, fait l'acquisition en 1744.

4.4.2 *En prévision de la guerre*

Le passage de la rivière Saint-Charles représente toujours un obstacle dont les Jésuites tirent profit par un contrat restrictif offert au passeur. Les fermiers, pour atteindre la ville à pied ou en voiture, doivent payer un tribut au passeur; on se servirait d'un câble pour franchir la rivière plus agitée à marée haute.

Avec la menace d'un conflit entre la France et l'Angleterre, on a entrepris l'édification de nouvelles fortifications dans la ville. On est ainsi à fortifier les berges de la rivière Saint-Charles en 1744, lorsque l'on fait l'ouverture d'un chemin depuis le coteau Sainte-Geneviève jusqu'au passage de la rivière; le chemin (aujourd'hui la rue Dorchester) passe à 108 pi au

³⁷ Jacques Barbot se voit ainsi contraint de construire « avec des pieux de quinze pieds de long Escaries fur quatre faces et Chevillées fur Les Lambourdes ». À Charlesbourg, Charles Villeneuve devra reculer sa maison de 4 pi lorsqu'elle sera reconstruite.

sud-ouest du moulin à vent (BAnQ, Procès-verbal de Lanouillier de Boisclerc du 31 juillet 1744). La perte de l'Acadie et la prise de Louisbourg commandent le renforcement des infrastructures de défense et l'élimination des obstacles à la mobilité des troupes. À cette fin, les autorités mettent en place un pont de bateaux³⁸ sur la rivière entre la terre du passage et la Vacherie, pont protégé par une tête de pont et des retranchements³⁹ (figures 63 et 64).

Lors du siège de Québec par l'armée britannique, les bombardements qui s'abattent sur la ville à l'été 1759 forcent la population à se réfugier au nord de la rivière Saint-Charles, vers Charlesbourg. Les bâtiments de l'Hôpital général ayant été épargnés des projectiles, il en est probablement ainsi de la ferme de la Vacherie et de son moulin à vent (ferme du petit moulin). Cependant, un bail de location de 1762 indique que le site a tout de même été touché par le conflit :

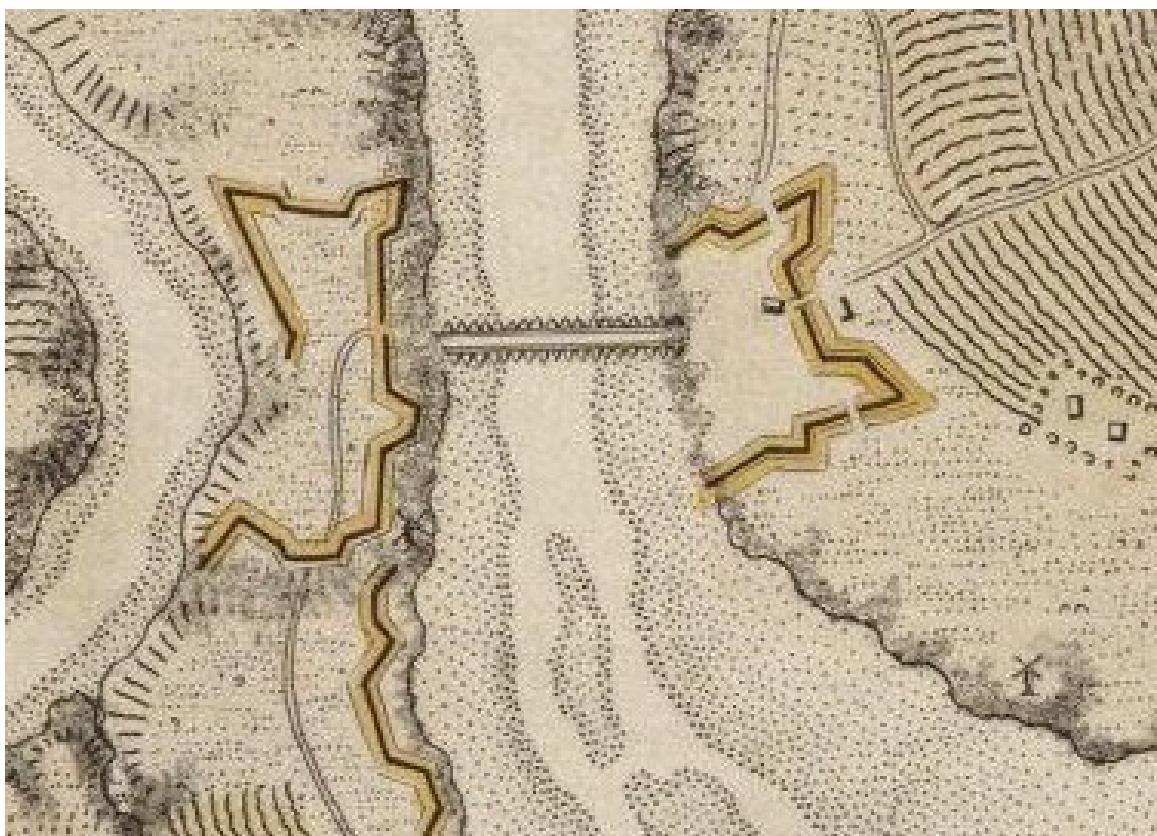


Figure 63 Joseph Frederick Wallet DesBarres, « *A Plan of Quebec and Environs* », 1781 (Boston Public Library). Ce plan illustre l'état des lieux en 1759.

³⁸ Il s'agit de plateformes montées sur des barques disposées côte à côté dans le sens du courant. Le premier pont Dorchester sera érigé à cet emplacement en 1789.

³⁹ Des ruines de la tête de pont subsistent en 1799.

[...] fcavoir la terre du petit moulin vis-à-vis le passage de la Riviere ft charles et Bâtimens construits deffus, laquelle terre est bornée par devant a lad Rivière ft charles par derriere au chemin qui Conduit de quebec a l'hopital Général, du costé de l'ouest aux Dames de l'hotel Dieu, du costé de lest aux Reprefentans M hiché ainfi que le tout fe pourfuit et comporte [...] quils feront Rétablir a leurs frais et depend la maifon telle quelle étoit. Faifant mettre des pierres de taille aux Croifes de devant et aux Portes et Rétablir la Cheminée du milieu de la Cave. Deuxiérement jls feront une grange entourée de planches fur un folage de pierre de la longeur et Largeur de celle qui y étoit cy devant. Troifiémement jls feront faire une Etable de vingt pieds de long fur quinze pieds de large [...] (BAnQ, Greffe de François Emmanuel Moreau du 14 juillet 1762).

Le moulin à vent, dénudé de ses mécanismes et de ses vergues, ne présente que sa tour en pierre. Dans cet état, on ne sait que faire de lui en ces temps incertains.



Figure 64 James Murray, terres de la Vacherie et de Notre-Dame des Anges au détour de la rivière Saint-Charles, 1761
(BAC carte dite de Murray ca 1761-135067-38)

4.4.3 Morcellement initial des terres

Sous la Couronne britannique, la communauté jésuite est frappée d'une interdiction de ses activités d'enseignement et du renouvellement de son personnel. L'ordre sera aboli, mais conservera ses propriétés jusqu'au décès du dernier jésuite, en l'occurrence celui de Jean-Joseph Casot en 1800.

Dans Notre-Dame des Anges au nord de la rivière Saint-Charles, la grande propriété de la veuve Fornel qui longe le chemin de Charlesbourg est partagée de part et d'autre du sentier qui relie la ferme du domaine à ce chemin (1^{re} Avenue). Comme ailleurs dans la ville et la banlieue, des sujets britanniques font l'acquisition de grandes propriétés; Hugh Finlay occupera la portion nord de la terre⁴⁰. À l'est du chemin, le fermier et maçon Jacques Loisel avait pris à bail pour neuf années la terre du passage et y occupait une maison presque neuve en pierre, veillant à assurer le passage (BAnQ, Greffe d'André Geneste du 24 octobre 1754). François Normand occupe la terre voisine de 29 perches de front à l'est. C'est au nord de la terre du passage, où les terres présentent leur front sur le chemin de Charlesbourg, que le morcellement a été plus intense en raison du partage des biens entre les héritiers des premiers occupants (lots cadastraux 717 à 726) :

[...] 2 arpents à André Penisson [...] 2 arpents 5 perches de front à François Delage [...] 1 perches 12 pieds au même [...] puis 1pe12pi à Jean Mermet [...] puis 3pe6pi à Prisque Lessart [...] puis 3pe6pi François Lessar [...] 4 arpents 5 perches à Augustin Normand [...] puis 5 perches à Augustin Normand [...] 3 arpents 5 perches pour François Delage [...] puis 1 perche 15 pieds à François Delage [...] puis 1 perche 15 pieds à Jean Vermet [...] puis 3 perches 12 pieds à Prisque Lessart [...] puis 3 perches 12 pieds à François Delage [...] 15 pieds à François Delage [...] 15 pieds à Jean Vermet [...] 1 perche 12 pieds à Prisque Lessart 1 perche 12 pieds à François Delage [...] (BAnQ, Procès-verbal d'Ignace Plamondon de 1780).

Fort heureusement pour la rentabilité des établissements, les parts des héritiers seront regroupées dans les mains de quelques-uns. Plus au sud, le bail à ferme de la terre de la Vacherie est octroyé en 1771 à David Lynd, qui y fera ériger une grande maison et de vastes bâtiments agricoles. Il apportera diverses améliorations à l'endroit avec la plantation d'arbres fruitiers et l'aménagement de jardins et de fossés de drainage. Il sera peut-être l'instigateur des travaux de rétablissement du moulin à vent, mais sans ses mécanismes. La famille Lynd sera tenancière des lieux jusque dans les années 1810.

Le passage à gué ou par embarcation de la rivière Saint-Charles constituant toujours une contrainte pour acheminer les produits et les denrées entre les deux rives, David Lynd et quelques citoyens demandent que l'on octroie des sommes pour la construction d'un pont permanent. Le gouverneur Guy Carleton (lord Dorchester) émet en 1788 des lettres patentes

⁴⁰ Appartenant au révérend G. Henry, une portion de terre de 10 arpents sur le chemin du Roi et 6 arpents de profondeur allant aux terres de la Savanne et du domaine sera acquise par le potier Antoine Bertrand en 1774.

pour sa réalisation. Long de 701 pi, le pont en bois⁴¹ (figures 65 et 66) est inauguré en septembre 1789 (Lebel 1996 : 23). C'est un pont à péage, ce qui mettra fin au service de bac existant sous l'autorité des Jésuites.



Figure 65 George Heriot, « *View of Quebec from the north Side of the River St Charles* », 1793 (BAC)



Figure 66 George Heriot, « *River St Charles Quebec* », 1816 (BAC NMC 2325)

Quant aux Jésuites, un comité de neuf commissaires est mis en place dans les années 1780 pour soumettre un rapport sur l'administration de leurs possessions. Quelques années plus tard (figure 67), la sanction royale est finalement apposée sur le transfert des nombreuses propriétés à la Couronne :

⁴¹ Ce pont sera nommé Dorchester, jusqu'à ce qu'un autre du même nom soit ultérieurement construit plus à l'est, dans l'axe de la rue Craig (du Pont).

[...] We have resolved to take into Our real and actual possession the parts of the said Estates and property of the said late Order of Jesuits which under and by virtue of Our said Royal Permission have been lately occupied by the said late surviving members of the said late Order of Jesuits and by the said Jean Joseph Cazot [...] and more particularly to enter upon and take into Our Real and actual Possession The Fief and Seigniory of Notre Dame des Anges commonly called Charlesbourg [...] called La Vacherie situated on and partly surrounded by the River Saint Charles and thence running up towards the Hill called La côte Sainte Genevieve bounded on one side partly by high road leading from the passage to the said River Saint Charles [...] (BAnQ, Lettres patentes de George III du 8 mars 1800).



Figure 67 William Hall, « Plan of a Survey of the City and Fortifications of Quebec with part of the Environs », 1799 (BAC n001108k-0001)

4.4.4 Intégration de la Vacherie au faubourg Saint-Roch

La ferme de la Vacherie avait été offerte par bail à David Lynd et ce dernier, avec l'accord des Jésuites, en avait concédé des emplacements sur le chemin (rue De Saint-Vallier) qui conduit à l'Hôpital général au pied de la côte d'Abraham (figure 18). Le faubourg Saint-Roch connaît une expansion considérable dans les premières années du XIX^e siècle, avec notamment l'aménagement de sites voués au commerce du bois et bientôt à la construction navale. Cette expansion se fait vers l'ouest et rejoint rapidement les terres de la Vacherie administrées par la Couronne. On avait demandé dès 1814 le prolongement des rues Saint-François et Prince Edward jusqu'au chemin du pont Dorchester (rue Dorchester) : « [...] Ordonné [...] qu'au printemps prochain les Juges de Paix pour le district de Quebec feront ouvrir deux Rues sur la ferme de la Vacherie appartenant à l'ordre des dits Jésuites, dont l'une en continuation de la rue Prince Edward et l'autre en continuation de la Rue St. François chacune de trente pieds de large allant aboutir au chemin qui conduit de la Rue St. Vallier au Pont Dorchester [...] » (BAnQ, Jugement Cuthbert, Bélanger et Neilson du 28 décembre 1814).

Les héritiers Lynd font cession du bail de la ferme de la Vacherie en 1817 en faveur du marchand William McCance. Les lieux et le pont sont alors dans un piètre état :

[...] We afterwards examined the buildings and found the barns in such state of ruins owing to the sleepers and supporters having given away in several places and the roofs falling in several places, that we consider that the same cannot be safely used without being rebuilt. The stables have no pavement and are likewise in a very ruined state. It would be very prudent to rebuild the whole range of buildings and we think and consider that full and half of the materials of the old buildings would serve. We examined the farmer house which is hardly tenantable, we observed the foundation of a large house which has been burnt several years since, the stone kitchen is in very bad order. We observed that Mr McCance was building a new two story house joining the kitchen and that he was fencing a new the garden with boards. Upon the whole we consider that the farm and buildings has been totally neglected since several years and that the farm has not been maintained and kept up in a good husband like manner [...] (BAnQ, Rapport de visite par Anthony Anderson et Etienne Samson du 9 juin 1817).

Le secteur a conservé toutefois un caractère champêtre avec ses grands arbres et le vieux moulin (figures 68 et 69). À l'initiative d'Anthony Anderson et de Charles Smith, un nouveau pont Dorchester est construit au bout de la rue Craig (du Pont) dans le faubourg Saint-Roch en 1821.

En 1820, la ferme de la Vacherie est cédée au constructeur de navires John Goudie, qui amorce l'occupation des berges de la rivière Saint-Charles par des sites de construction navale. Pour ne pas limiter l'expansion du faubourg et favoriser l'établissement de cette nouvelle population attirée par le travail sur les chantiers de bois, les autorités font dresser en 1825 un plan de lotissement des terres de la Vacherie (figure 70). Les rues déjà tracées du faubourg sont ainsi prolongées vers l'ouest et la rue de la Couronne est ouverte depuis la rue De Saint-Vallier jusqu'à la rivière Saint-Charles. Les emplacements à bâtir seront numérotés.



Figure 68 James Pattison Cockburn, Hôpital général de Québec, vers 1830 (MBAC)



Figure 69 James Pattison Cockburn, moulin à vent des Jésuites, vers 1830 (ROM 953.131.6)

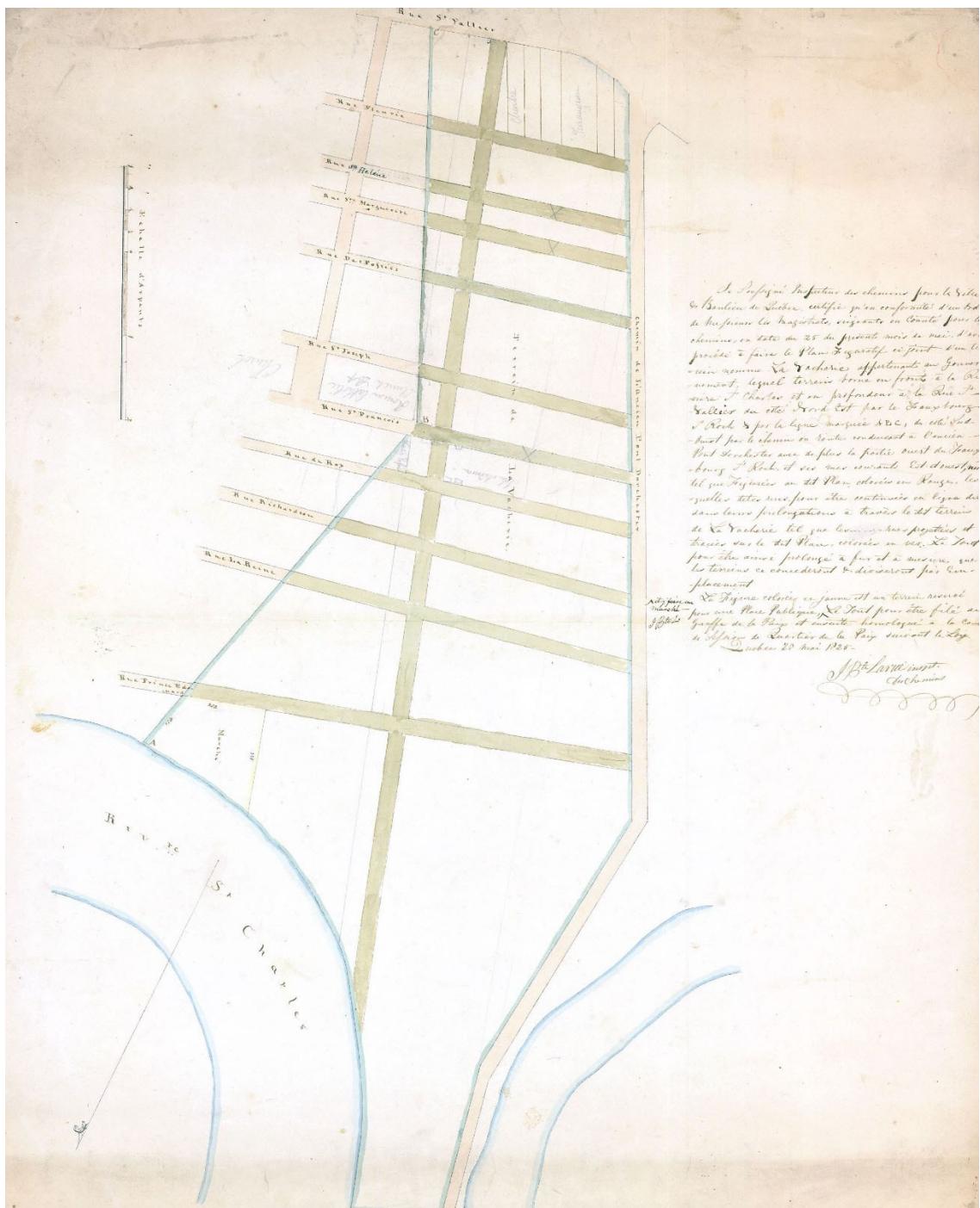


Figure 70 Jean-Baptiste Larue, « Plan figuratif ci-joint d'un terrain nommé La Vacherie », 1825 (BAnQ 03Q_E21,S555,SS1,SSS20PL 24G)

Déjà, les marchands Anthony et John Anderson ont acquis des concessions de terrains autour du tracé de la rue de la Couronne :

[...] A certain Lot of ground number Ten, being part of the Farm of Lavacherie, situate on the south side of River St Charles, in the Fauxbourg of St Roch and St Vallier, consisting of One Arpent in front and in depth forming the figure of a Trapezium, bounded in front by Dalhousie street and in the depth by the line of Lavacherie and part by Richmond street, on one side towards the south by Lot number Twelve and on the other side towards south by a street separating the said lot from lot number eight; the said front of number Ten on its depth making a superficies of one hundred and forty two Perches and nine feet, bearing magnetically south sixty three degrees, thirty minutes west, [...] five sols and six deniers of Cens et Rentes [...] in Consideration and at the rate of the sum of Three hundred Pounds, lawful Current Money of this Province, per Arpent [...] (BAnQ, Greffe d'Archibald Campbell du 29 novembre 1822).

Des terrains seront également réservés pour des usages publics tels des places de marché, un cimetière pour la paroisse Saint-Roch et un second pour les paroisses protestantes. Le docteur François Blanchet demande en 1829 la création d'un hôpital de la Marine à Québec, qui accueillera des victimes du choléra en 1832, avant même que sa construction ne soit achevée. Il occupera un terrain entre les deux cimetières (figure 71) :

Nous avons été informé que les Commissaires chargés de faire bâtir l'Hôpital de la Marine, ont fait choix pour cet édifice d'un site situé à la Vacherie près des ruines de l'Ancien moulin à Vent. Nous pensons que la personne dont nous tenons cette information se méprend ; ce terrain est bas et marécageux et ne possède aucun des avantages propres à le recommander pour une telle fin, si ce n'est que l'ample approvisionnement d'eau qu'offre la Rivière St. Charles, et c'est un avantage que l'on peut à peine regarder comme compensant l'absence de presque tous ceux que la localité d'un tel établissement devrait avoir. D'ailleurs le lieu est si éloigné de la ville, que si les soins médicaux doivent être gratuits, ce sera une charge bien pesante pour les Messieurs Médecins qui dévoueront leur temps à soigner les malades (*Le Canadien*, 20 août 1831).

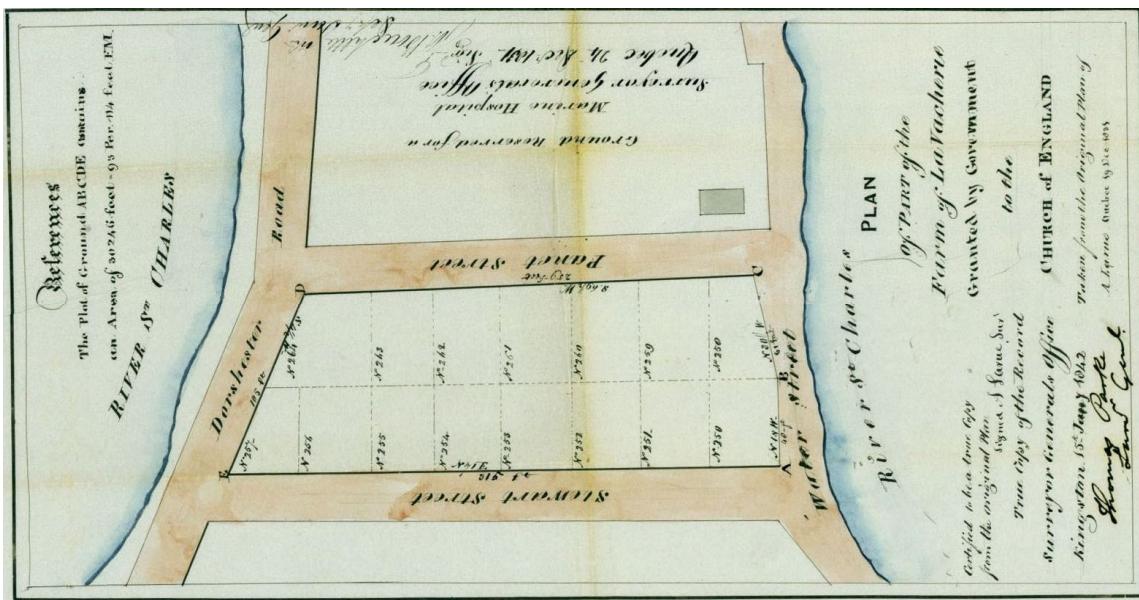


Figure 71 A. Larue, « Plan of Part of the Farm of La Vacherie Granted by the Government to the Church of England », 1831 (BAnQ 1831 03Q E21,S64,SS5,SSS17P74)

4.4.5 Terres de Charles Smith et d'Anthony Anderson

Les fermes, les moulins, les métairies et toutes les propriétés des Jésuites ont été réquisitionnées par la Couronne en 1800. Cela concerne de surcroît la ferme du domaine Notre-Dame des Anges et la terre du passage.

Le bail de la ferme du domaine avait été octroyé à Jean Baptiste Normand en 1782; le bail sera prolongé pour neuf années par l'agent commissaire des Biens des Jésuites aux marchands bouchers Charles Smith et Anthony Anderson en 1811. Ces derniers occupent déjà des emplacements voisins à l'est. On trouve sur les lieux « une maison en pierre à un étage, une étable, une grange defsus construites en bois » (BAnQ, Greffe de Joseph Bernard Planté du 27 avril 1811). Les autres voisins entre les chemins de la Savanne et de Charlesbourg se nomment Jean Baptiste Brunette, Antoine et Charles Bertrand. Le marchand boucher Charles Smith est seul responsable du bail en 1820.

La terre du passage, qui avait été occupée par la famille de Joseph Martel, fait l'objet d'un bail à ferme par l'agent commissaire des Biens des Jésuites au marchand boucher Anthony Anderson en 1812; ce dernier avait fait l'acquisition en 1805 de la terre voisine à l'est, propriété de Jean Baptiste Normand vendue à David Lynd en 1788. La maison en pierre presque neuve en 1754 serait toujours en place. La vente de la ferme à Anthony Anderson remplacera le bail à ferme par la suite.

Le marchand Charles Smith était donc propriétaire en 1811 d'une portion de l'ancienne terre de la briqueterie, dont l'ancien « chemin qui conduit a celui du pafnage » représente la limite

nord⁴². Les bâtiments de la briqueterie étaient en ruines en 1765 et appartenaient à un nommé Annorai en 1786. Charles Smith y aurait fait ériger une grande résidence en pierre à deux étages garnie d'un fronton⁴³. Le secteur détenu par Charles Smith sera connu sous le nom de Smithville (figure 72). Le détour du pont des Sauvages est redressé en 1829.

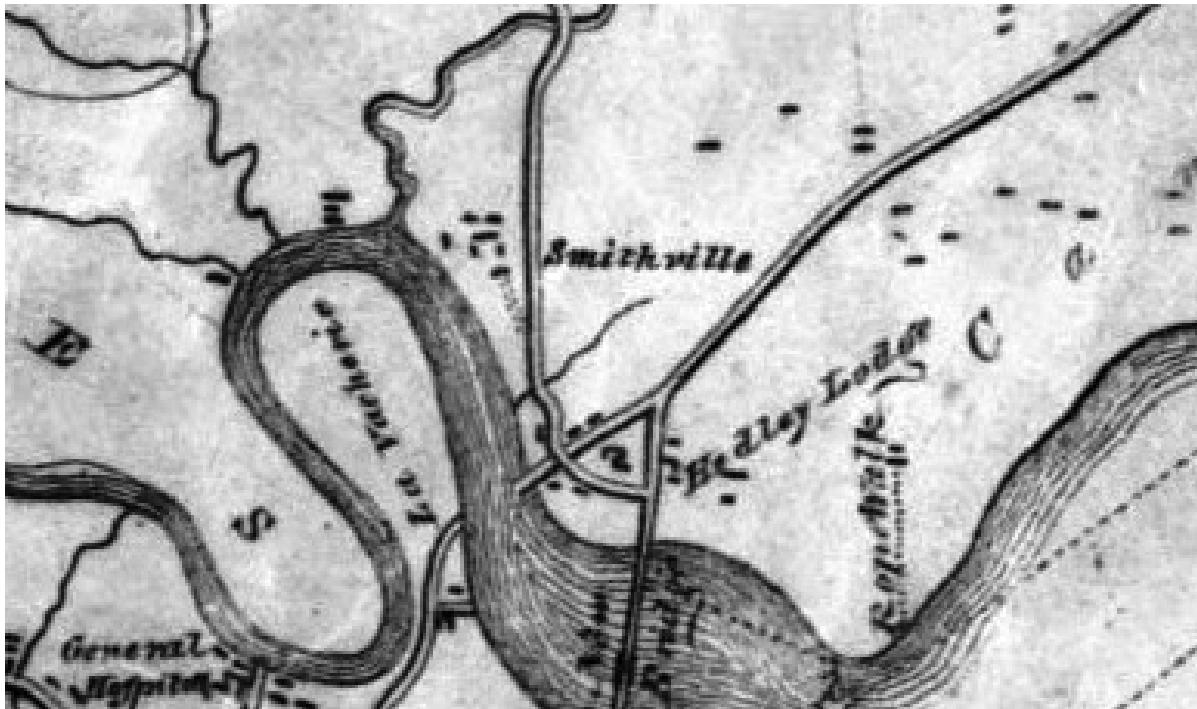


Figure 72 John Adams, « Map of Quebec and its environs », 1822 (BAC 1822-nmc-n0020882)

4.4.6 Incendies de 1845 et de 1866

Deux événements tragiques viennent anéantir en quelques heures, en 1845 et en 1866, le milieu de vie et de travail d'une grande partie de la population de Québec. Le 28 mai 1845, un incendie se déclare à la grande tannerie Richardson & Osborne située au pied de la côte d'Abraham, près du carrefour des rues De Saint-Vallier et Arago. Le feu, alimenté par un bon vent du sud-ouest, embrase rapidement les maisons environnantes et bientôt tout le faubourg Saint-Roch, depuis la rue de la Couronne jusqu'à la côte de la Canoterie. Tout y passe, maisons, boutiques, hangars et outillage. Près de 1600 bâtiments sont détruits (figure 73).

⁴² Il sera connu plus tard comme le chemin des Commissaires (rue Boisclerc).

⁴³ La résidence est illustrée sur une aquarelle de George Heriot datée de 1816 (figure 66). C'est peut-être cette résidence, près de l'hôpital de la Marine, qui fait l'objet de travaux de peinture intérieure en 1833.

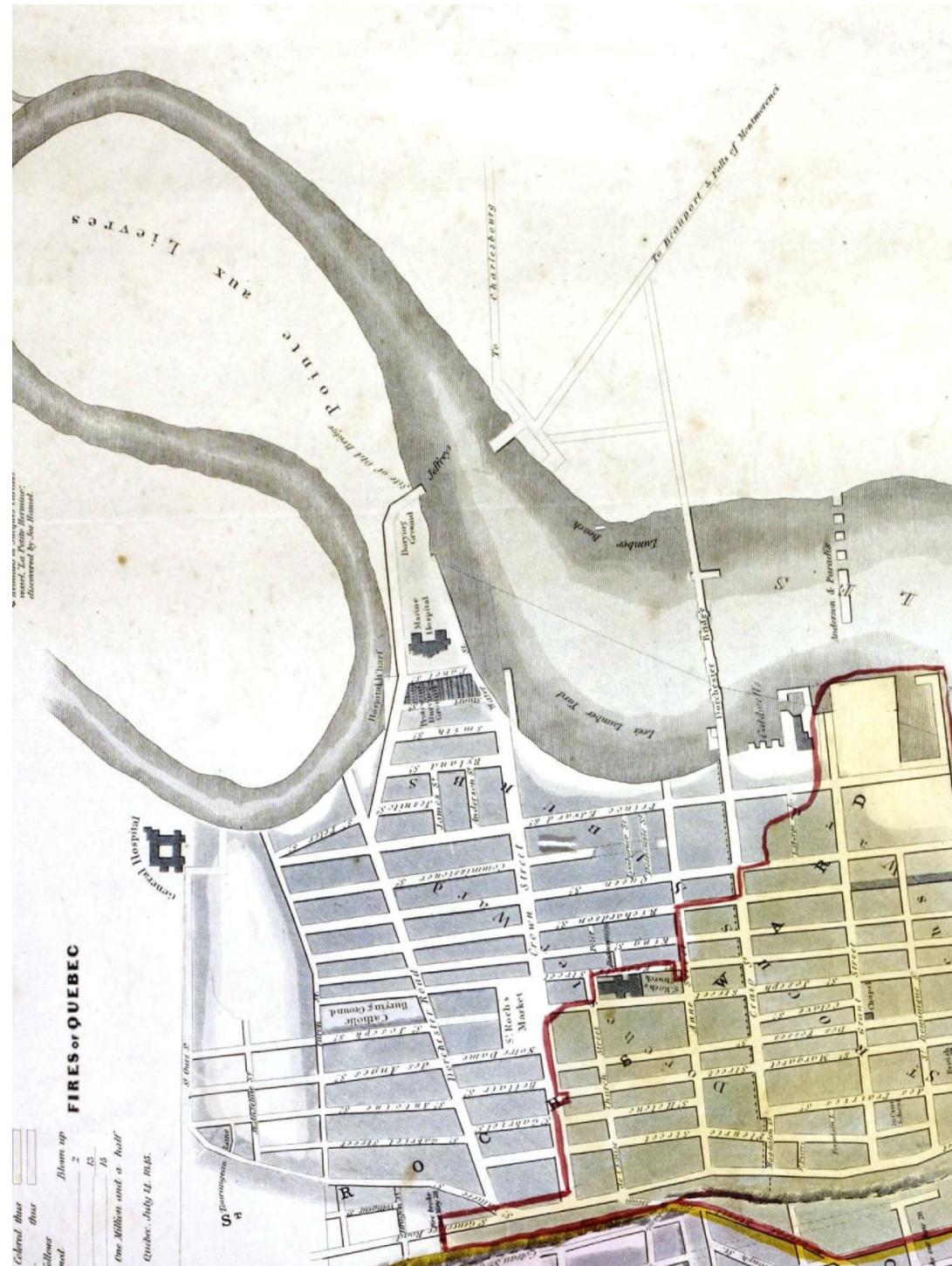


Figure 73 Alfred Hawkins, « This plan of the city of Quebec », 1845 (BAnQ 231121)

Puis en octobre 1866, un incendie de plus grande ampleur, prenant naissance près de la place du marché, détruira une grande partie des faubourgs Saint-Roch et Saint-Sauveur épargnés lors du premier incendie (figure 74). L'église Jacques-Cartier, l'Hôpital général ainsi que les propriétés au nord de la rue Smith et l'hôpital de la Marine vers la pointe aux Lièvres seront cependant épargnés.

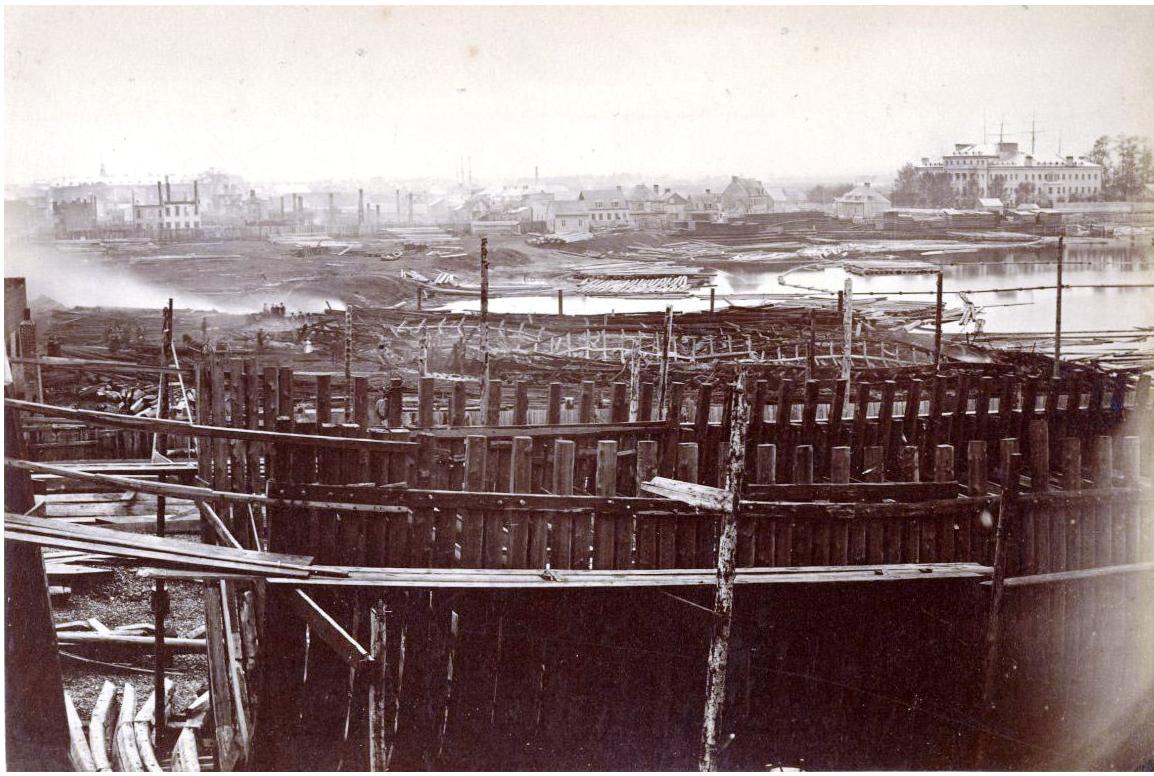


Figure 74 William Augustus Leggo, « La Vacherie autour de l'hôpital de la Marine », 1866 (BAnQ 03Q_E6S8SS6P412-e1510943813860)

4.4.7 Activités industrielles le long de la rivière Saint-Charles

L'exploitation des berges de la rivière Saint-Charles prend de l'ampleur au milieu du XIX^e siècle. De nombreux quais y sont érigés ainsi que des rampes de lancement de navires. Le complexe de Smithville sur le site de la briqueterie, « *with the mansion house, barns, stables, and other buildings thereon erected and being and all and every the dependencies and appartenances there unto belonging or any wise appertaining including all the grates, blinds, bookcase, safe, pump, and plumber works and all the fixtures in or belonging to the said house and premises [...]* » (BAnQ, Greffe de Laughlan Thomas Macpherson du 31 janvier 1840), a été cédé par Charles Smith fils au marchand Archibald Laurie. Ce dernier se fait concéder un lot de grève en 1854 en façade de son terrain (figure 75). Même la fabrique de la paroisse Saint-Roch a cédé des portions de ses terrains (incluant celui du cimetière) à Drolet et à Lachance & Jolicœur au nord de l'hôpital de la Marine.

Les marchands de bois Anderson & Paradis occupent la rive entre le quai Laurie et le pont Dorchester devant Hedley Lodge et ont installé des estacades pour contenir le bois déposé par les cageux. On y exploite des moulins à scie et les autorités font concession par bail de terrains donnant sur la rivière pour y implanter des chantiers de construction navale ou des manufactures. Il existerait ainsi en 1862 douze chantiers de construction navale sur les bords de la rivière (figure 76) : « 1. T.-H. Oliver; 2. W.-H. Baldwin; 3. Lachance & Flanigan; 4. T.C. Lee; 5. Valin & Dugal; 6. Ed. Trahan; 7. Lemelin; 8. Labbé & Julien; 9. Valin; 10. Samson; 11. Rosa et 12. Gingras » (de Barbezieux 1921 : 42).

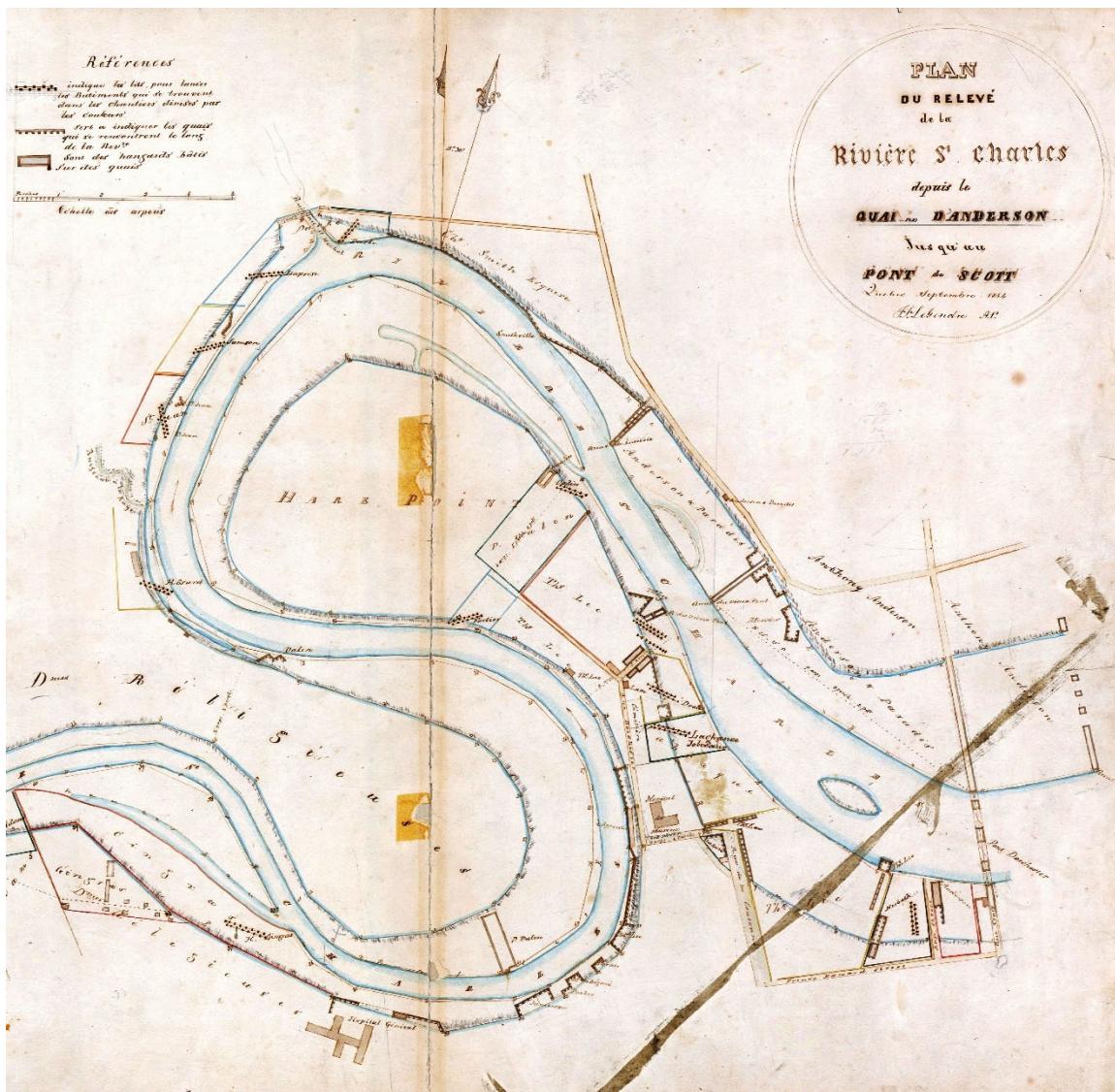
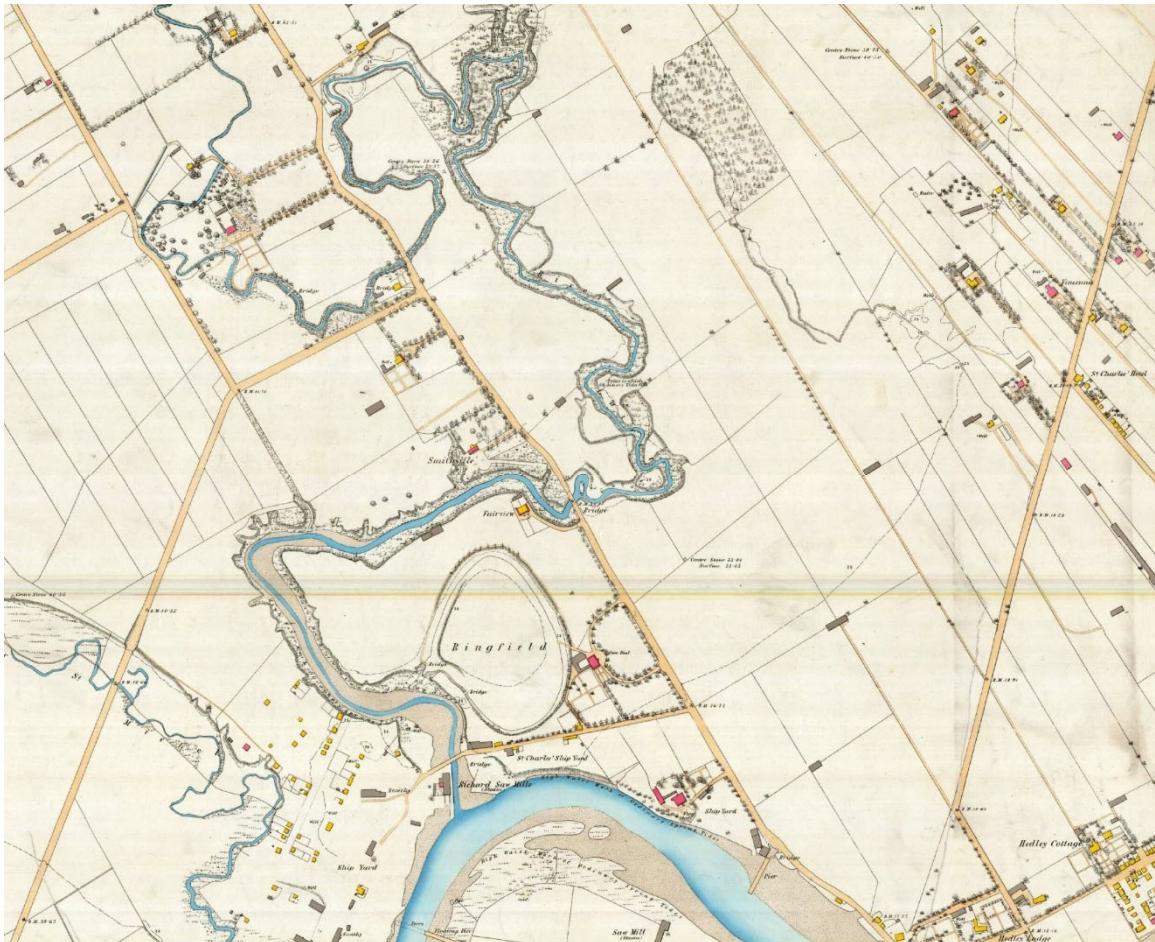


Figure 75 F. Legendre, « Plan du relevé de la Rivière St. Charles depuis le quai d'Anderson jusqu'au pont de Scott », 1854 (BAnQ 3814427)



Figure 76 G.W. Edmondson, autour de l'hôpital de la Marine et du chemin de Charlesbourg, 1865 (SME 14-ph1986-705)

Un peu au nord de la rivière Saint-Charles, le territoire présente cependant un paysage largement agricole avec les exploitations de William Hedley Anderson le long du chemin de Charlesbourg, où subsistent la vieille maison de la ferme du passage et la résidence Hedley Lodge. Du côté ouest du chemin de Charlesbourg et à l'arrière de la Mansion House de Laurie, George Holmes Parke possède une villa (Ringfield), près de laquelle seront construites des résidences de membres de la bourgeoisie de Québec (figure 77).



l'ancienne distillerie Humbert. À la pointe aux Lièvres, Canadian Fur Manufacturing procède à l'édification de vastes bâtiments pour la confection de vêtements en fourrure⁴⁴. En 1899, la Rock City Tobacco de Napoléon Drouin et Joseph Picard vient occuper le terrain ayant servi de cimetière protestant au coin des rues Panet et Dorchester.

4.4.8 Incorporation de Limoilou et annexion à Québec

Un réseau d'aqueduc est conçu pour Limoilou en 1893 (figure 78). De petites agglomérations se sont formées sur les terres de William Hedley Anderson, devant Hedley Cottage et autour des moulins Richard sur la rivière Lairet (Stadacona). Lorsque les héritiers Anderson céderont leurs propriétés à l'honorable T. Berthiaume en 1906, le processus d'urbanisation s'étend jusqu'au chemin de Charlesbourg (1^{re} Avenue). Plusieurs rues sont tracées⁴⁵ et la Quebec Land concède des emplacements à bâtir comportant certains critères quant à la construction.

La trame urbaine étant définie selon l'orientation géographique en avenue et en rues, les rues Anderson et Gulston déjà tracées deviennent la 3^e Rue et la 2^e Rue. La paroisse de Saint-Charles-Borromée de Limoilou a été détachée de l'ancienne paroisse Saint-Roch Nord et une chapelle temporaire a été installée dans un bâtiment de la corderie Brown en 1896. Une église en pierre l'a remplacée l'année suivante sur la 8^e Avenue (de Barbezieux 1921 : 69).

En 1912 (figure 79), le pont Drouin à bascule vient d'être construit à l'emplacement du premier pont Dorchester de 1789. Devant ce pont, la vieille maison en pierre présente une orientation qui tranche avec la trame urbaine proposée. Sur la 4^e Rue, les premiers immeubles en rangée définissent le portrait futur de Limoilou, annexée à la ville de Québec en 1909 en entraînant un mouvement d'urbanisation encore plus important. À l'ouest de la 1^{re} Avenue et au nord de la rue des Commissaires (rue Boisclerc), ce mouvement sera cependant plus limité; il faudra attendre quelques années pour que des constructions s'élèvent sur les plans de lotissement de la Nor-Mount Realty.

La paroisse Saint-Charles connaît en 1914 une scission de son territoire avec la création de la paroisse Saint-François d'Assise sur le chemin de Charlesbourg afin de desservir une soixantaine de familles, dont le nombre devait augmenter en raison du mouvement d'urbanisation des deux côtés de cette voie (figure 80). Une chapelle temporaire avait été érigée en 1913; la construction d'une église en pierre est amorcée en 1919 (de Barbezieux 1921 : 90). Un peu au nord de la chapelle et de la rivière Lairet sur la 1^{re} Avenue, une communauté française, les Sœurs de Saint-François d'Assise de Lyon, participe à la fondation en 1914 de l'hôpital de Saint-François d'Assise (figure 81) sur des portions morcelées de l'ancienne propriété de Thorton Rodolph Smith (lot 434 partie).

⁴⁴ Les bâtiments serviront d'atelier au grand magasin Paquet de la rue Saint-Joseph par la suite.

⁴⁵ Inspirée de New York, la grille de voies publiques comprend des avenues nord-sud et des rues est-ouest.



Figure 78 La Vallée, « Aqueduc de Limoilou », 1893 (BAnQ 03Q_CN301S369D0987)

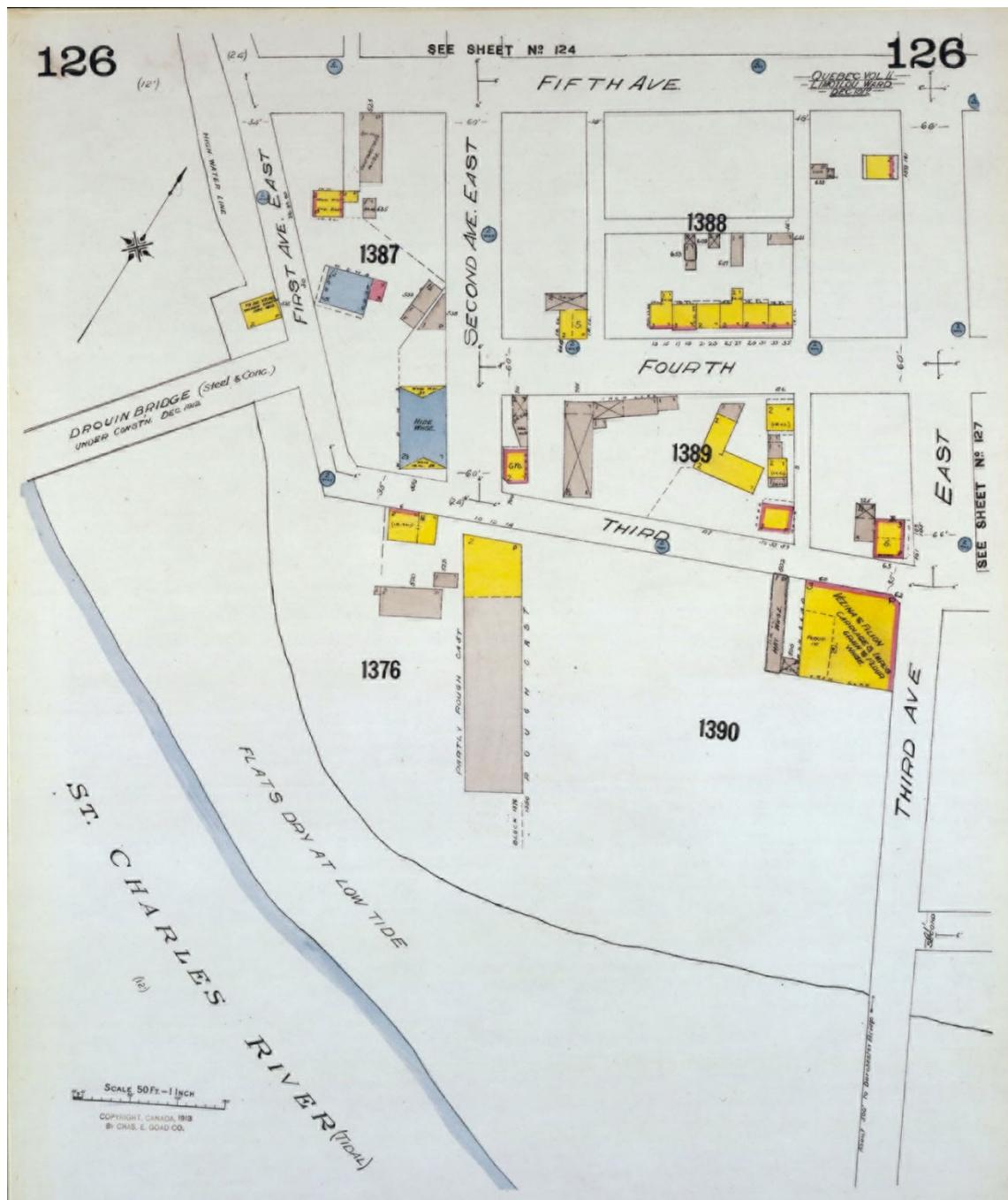


Figure 79 Charles Edward Goad, « Limoilou ward », 1912 (BAnQ 3027565_126)

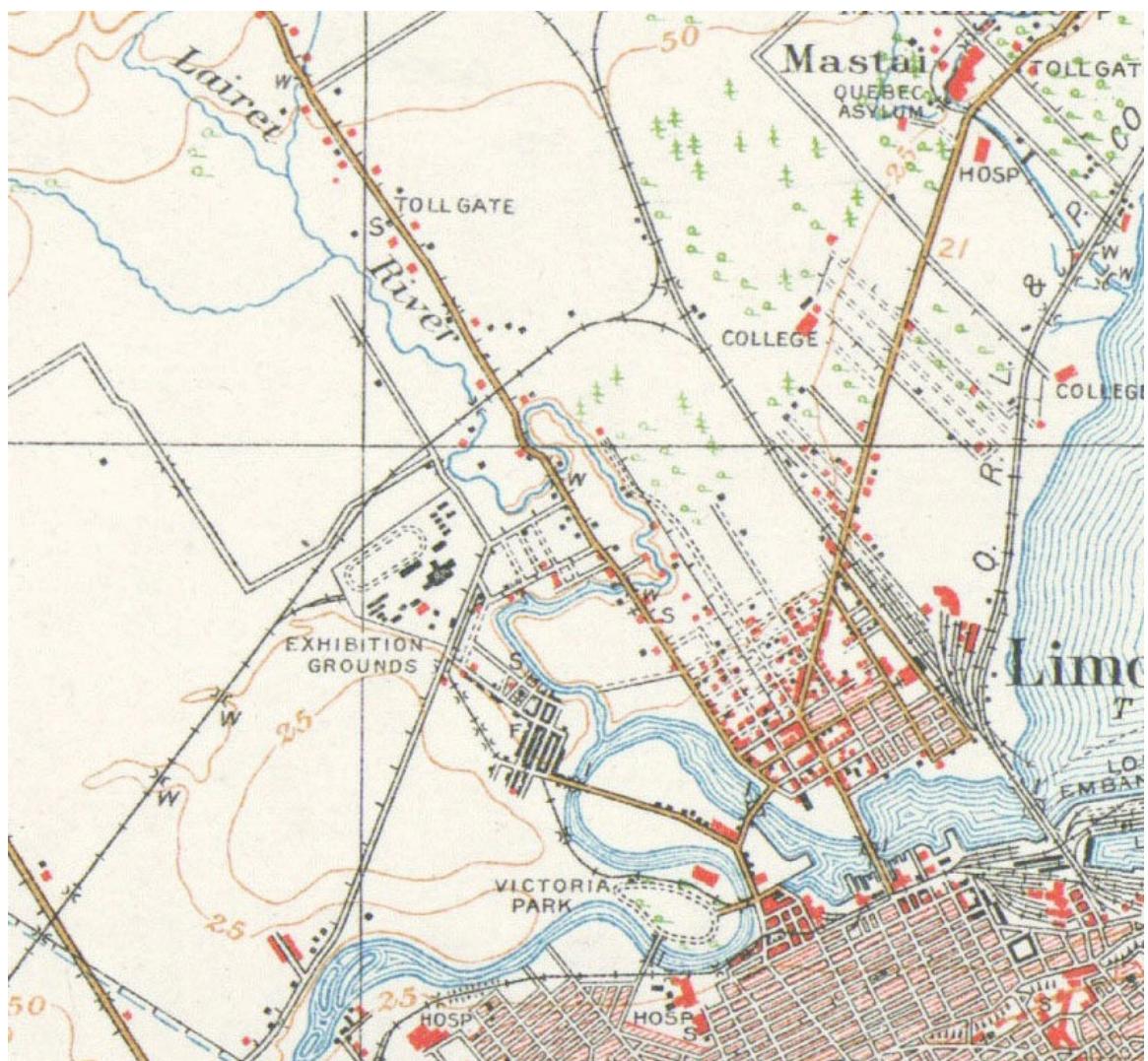


Figure 80 Department of Milicia and Defence, « Quebec », 1920 (BAnQ 2684617)



Figure 81 Hôpital Saint-François d'Assise sur la 1^{re} Avenue desservie par le tramway, vers 1930 (BAnQ 03Q_P428S3SS1D13P013-07)

Les terres seront ainsi morcelées et des rues nouvelles seront ouvertes de part et d'autre de cette importante voie de communication vers Charlesbourg qu'est la 1^{re} Avenue. Ces transformations urbaines vont entraîner la disparition de la plupart des résidences érigées au XIX^e siècle (figure 82). La maison de la terre du passage est transformée en station-service et détruite par la suite. Hedley Lodge subira le même sort, mais le manoir Ringfield de George Holmes Parke a récemment été rétabli dans sa vocation résidentielle après avoir servi d'entrepôt pendant plusieurs années. À la pointe aux Lièvres, l'ancien hôpital de la Marine est dévasté par un incendie en 1962.

On a déjà canalisé la portion de la rivière Lairet au sud-ouest de l'hôpital Saint-François d'Assise. Une autre portion de la rivière sera canalisée en 1967 (figure 83), de telle sorte que ses méandres ne sont rappelés que par le parcours sinueux du boulevard Benoît-XV.

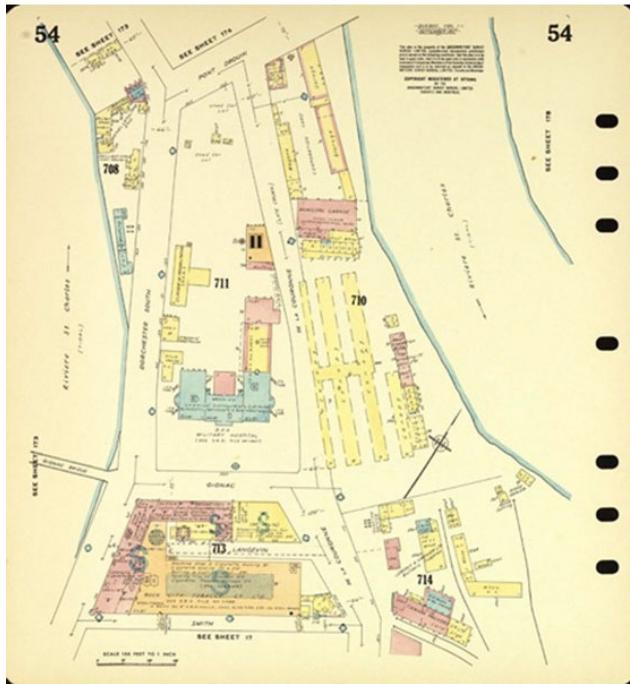
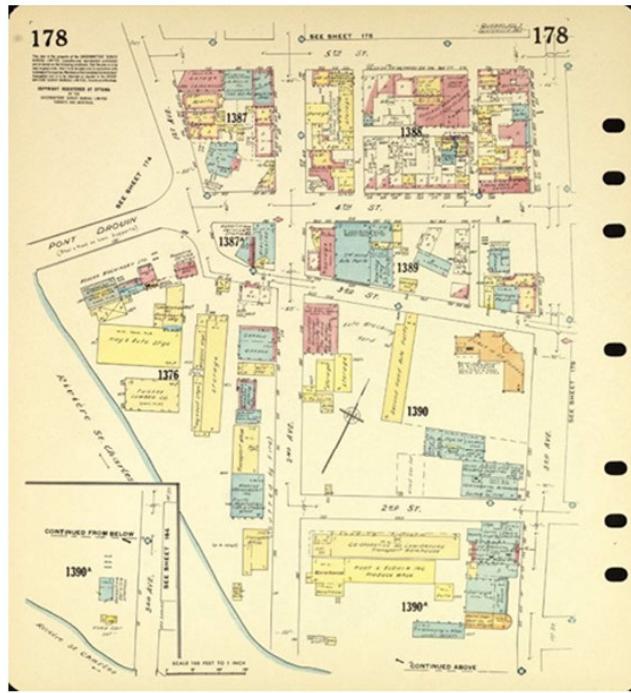
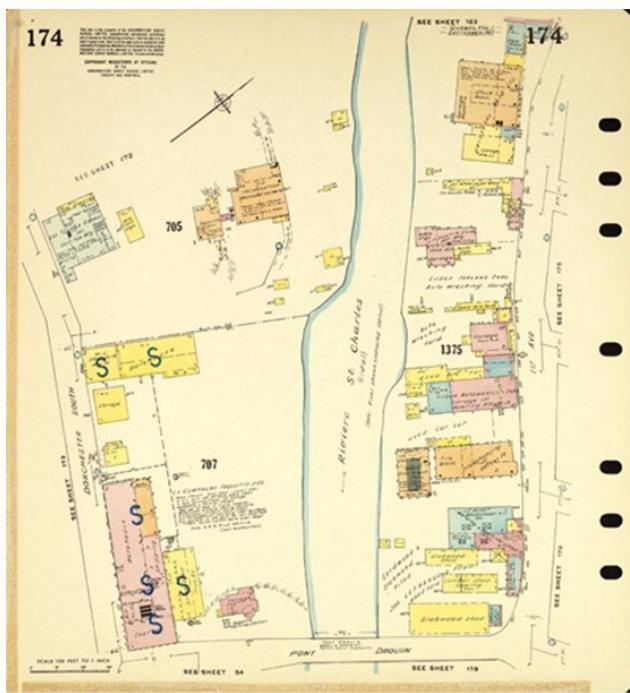


Figure 82 Underwriters' Survey Bureau, « Insurance plan of the city of Quebec », 1957
(BAnQ 174294_054-174-178)



Figure 83 Canalisation de la rivière Laiet à la hauteur de la rue Cadillac, 1967
(BAnQ 03Q_P428S3SS1D38P14)

4.4.9 Ajout au tronçon TW-14 (centre d'exploitation et d'entretien secondaire)

La bordure sud de la 41^e Rue Ouest passe sur une terre du lieu nommé le Gros Pin concédé en 1672 à Jean Delaunay. Cette terre de trois arpents de front sur 22 arpents de profondeur (lots cadastraux 270 et 271) est positionnée de façon perpendiculaire au chemin de Charlesbourg (1^{re} Avenue). Au bas de la Petite Auvergne (figure 84), il s'agit de la première terre de Gros Pin à l'extrémité nord de la terre de Claude Charron et de celle du domaine de Notre-Dame des Anges. Cette terre est acquise par Geoffroy Lochet dit Lafontaine en 1674. On ne peut préciser si des bâtiments sont implantés sur la terre, mais Jean Aumier dit le Potier occuperait les lieux au début des années 1680. La terre est laissée en donation aux marguilliers de Saint-Charles de Charlesbourg en 1687 et ces derniers y disposeraient d'une construction (chapelle) dans le secteur de Gros Pin.

Vendue par les marguilliers à Pierre Canard en 1693, un habitant déjà établi à Gros Pin, la terre est cédée au cultivateur André Bernier en 1696. La famille Bernier occupera les lieux pendant près d'un siècle. La terre mise en exploitation par André Bernier comporte en 1733 « [...] au bout de la profondeur des terres du domaine et de Jean Larche cy devant déclarées, trois arpens de terre de front Sur vingt trois arpens de profondeur, chargés de trois livres Six Sols trois chapons et trois deniers de Cens et rentes; lequel à maison, grange, Etable, fix arpens de terre labourable et Cinq arpens de prairie [...] » (BAnQ, Aveu et dénombrement du 17 janvier 1733).

Au milieu du XVIII^e siècle, la terre est partagée entre André Bernier fils, qui possède un arpent douze pieds et demi à la limite de la terre de la briqueterie possédée par la veuve Louis Fornel,

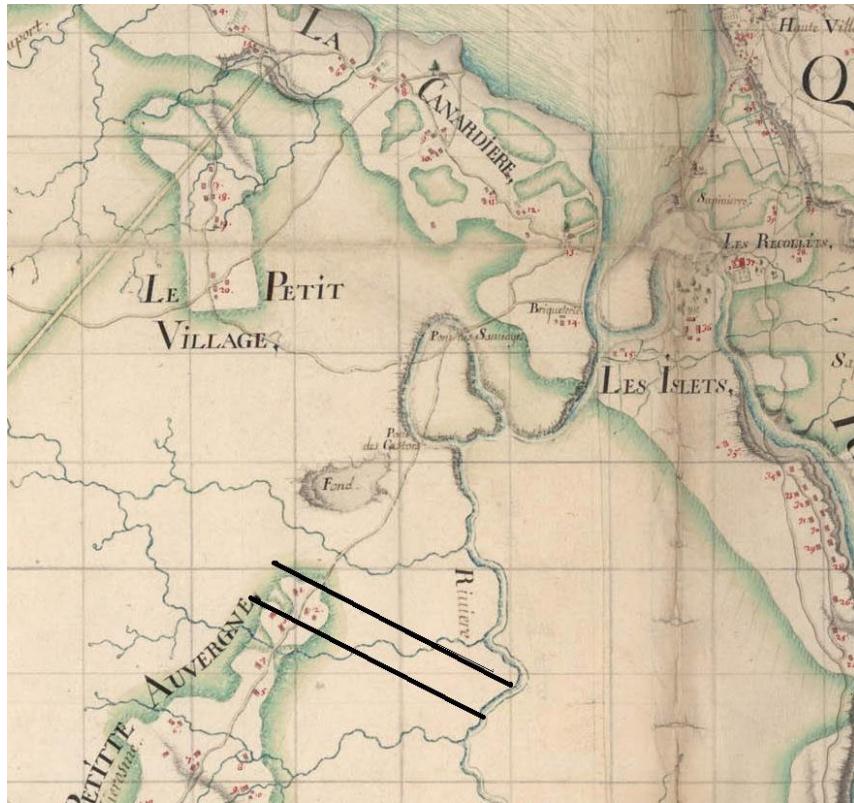


Figure 84 « Carte des Environs de Quebec En La Nouvelle France Mesurée très exactement En 1688 par Le S.r De Villeneuve Ing. » (BNF btv1b59689108) – le nord est à gauche. Les lignes noires désignent les lots 270 et 271.

et Nicolas Charles Delaunay qui a épousé la veuve de Jean François Bernier et qui dispose d'un arpent neuf perches et cinq pieds et demi. La portion sud dévolue à André Bernier fils se trouve en 1781 dans les mains de Pierre Paquet, qui exploite « [...] un arpens de front fur vingt trois de profondeur Le long du domaine chargé de vingt trois fols un chapons un fols marque de cens et rente Le quel à maison grange et etable douze arpens de terre Labourable quatre arpens de prairie [...] » (BAnQ, Aveu et dénombrement de 1781). Cette portion est partagée entre Pierre et Jean Baptiste Paquet et est possédée par un exploitant voisin, Charles Bertrand, en 1809. Cédée à Louis Poulin, la propriété est acquise du shérif par Charles Smith fils en 1829. Elle est ainsi décrite l'année suivante :

[...] Une terre située en la dite Seigneurie en la Paroisse de St Roch, au lieu nommé Le Gros Pin, contenant un arpent et huit pieds de front sur vingt deux arpens ou environ de profondeur, borné par devant au chemin de Roi et par derrière aubout de la dite profondeur, Joignant d'un coté au nord à Jean Bte Bedard et d'autre coté au sud partie à la terre de Trudel et partie à la terre de Charles Bertrand; sur laquelle dite terre sont construits une maison et autres bâtimens dont la moitié seulement appartient au Comparant [...] (BAnQ, Déclaration au terrier du 6 octobre 1830).

Un tiers de la portion nord a été vendu par Nicolas Charles Delaunay à Jean-Baptiste Bédard, alors que les deux autres tiers appartiennent à Jean-Baptiste Bernier. Jean Baptiste Bédard possédera toute cette portion de terre par la suite et y implantera les bâtiments de sa ferme.

Charles Smith fils ne possédant que la moitié de la maison et des autres bâtiments, cela peut laisser croire que la limite nord de la terre acquise du shérif occupe une portion de ces bâtiments, ce qui reste à démontrer. La veuve Jean-Baptiste Bédard va disposer de cette portion de terre et l'offrira avec une parcelle au nord à Charles Dorion lors de son mariage avec sa fille, Maria Clarisse Bédard. La ferme occupe une terre de deux arpents de front sur le chemin de Charlesbourg lors du dépôt du cadastre paroissial de Charlesbourg pour le lot 270 en 1871 (figure 85). Des membres de la famille Dorion habiteront les lieux pendant près de cent ans.

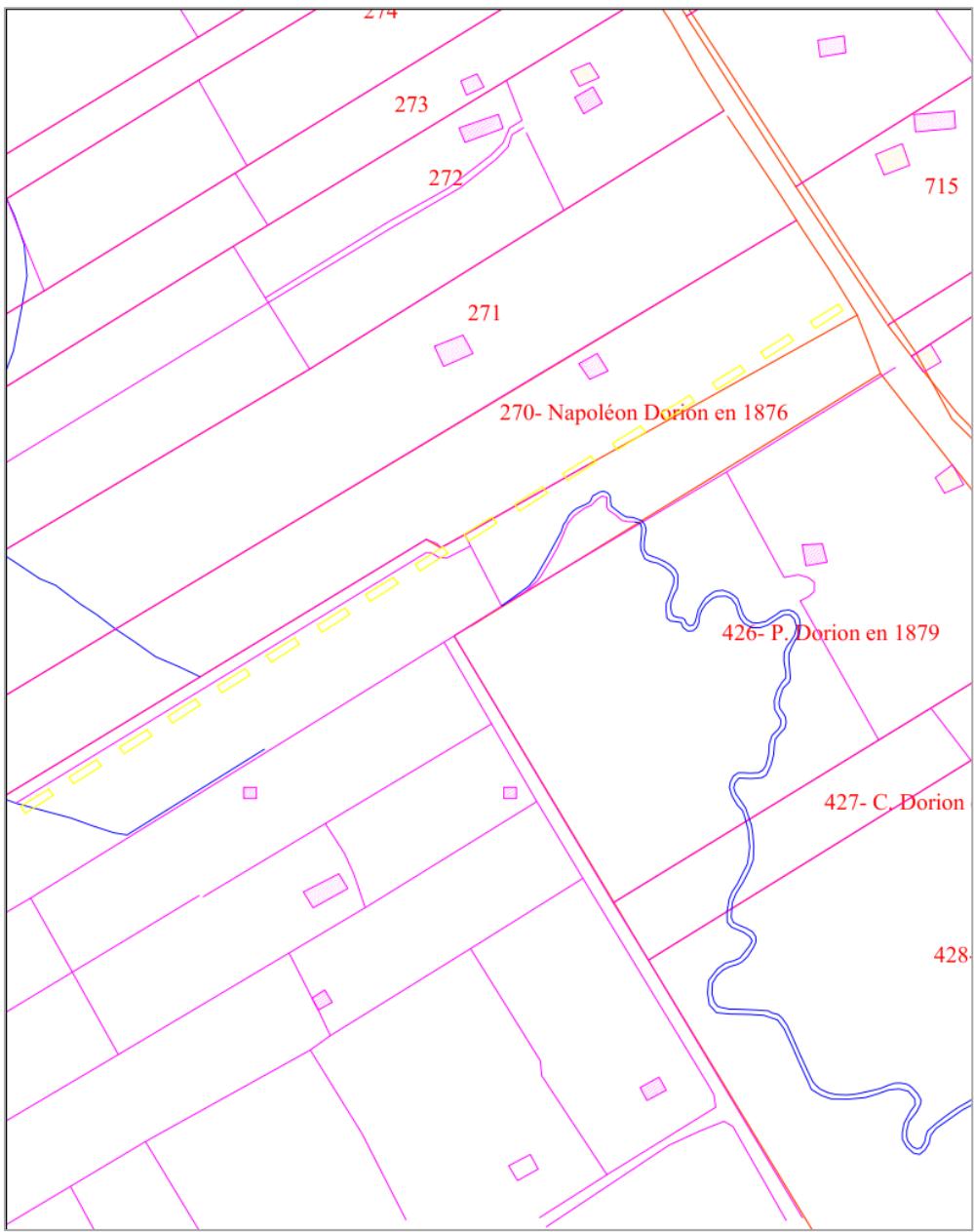


Figure 85 Lot 270 sur le plan de Sitwell de 1867 (aire d'étude de l'ajout au tronçon TW-14 en traits jaunes)

Ainsi, la propriété est vendue en 1876 à Napoléon Dorion, futur employé civil au bureau de poste :

[...] quinze seizième indivis [...] Une terre située dans la paroisse de Charlesbourg, au lieu appelé "Gros Pin", contenant deux arpents de largeur sur vingt deux arpents de profondeur, plus ou moins, bornée d'un bout au nord-est par le chemin public, de l'autre bout au sud-ouest + du côté sud par Pierre Dorion + du côté Nord par Flavien Soucy, avec la maison + grange dessus construites, Cette terre est maintenant connue + désignée sur le plan + dans le livre de renvoi officiels de la paroisse de Charlesbourg, Comté de Québec, sous le numéro (270) deux cent soixante + dix [... (BAnQ, Greffe de Jean-Baptiste Delage du 31 août 1876).

Ensuite, lors du décès de la veuve Napoléon Dorion, le cultivateur Nicolas Dorion en hérite en 1924. Ce dernier cède en 1926 une large bande de terre entre 50 et 150 pi de front sur environ 4200 pi de profondeur au sud de la ferme et ce, à la compagnie Shawinigan Water & Power pour l'installation de pylônes électriques (figures 86 et 87).

La ferme revient en héritage à Wilfrid et Gabrielle Dorion et c'est cette dernière qui consent à vendre l'autre portion de la terre où sont situées la maison et la grange à la compagnie Québec Power en 1952 :

[...] Une parcelle de terrain faisant partie du lot numéro DEUX CENT SOIXANTE-DIX (ptie 270) au cadastre officiel de la paroisse de Charlesbourg, comté de Québec : De forme irrégulière, bornée vers le Nord-Est par le chemin de Charlesbourg, vers le Sud-Est par le lot 270-B, vers le Sud-Ouest par le chemin de la Savane et vers le Nord-Ouest par une partie restante du lot No 270. La dite parcelle de terrain pouvant être plus particulièrement décrite comme suit : " Partant du point d'intersection de la ligne séparative des lots Nos 270 et 270-B avec la limite Sud-Ouest du Chemin de Charlesbourg, une distance de quatre mille deux cent soixante-quatre pieds et trois dixièmes (4264,3') vers le Sud-Ouest suivant la dite limite Nord-Est du chemin, une distance de soixante-dix pieds (70') vers le Nord-Ouest; puis de là, suivant une ligne parallèle à la ligne séparative des lots 270, 270-B, une distance de quatre mille deux cent soixante-quatre pieds et trois dixièmes (4264,3') vers le Nord-Est, soit jusqu'à la limite Sud-Ouest du chemin de Charlesbourg, puis de là, suivant la dite limite Sud-Ouest dudit chemin, une distance de soixante-dix pieds (70') vers le Sud-Est jusqu'au point de départ. Contenant en superficie, deux cent quatre-vingt-dix-huit mille cinq cents pieds carrés, mesure anglaise (298500 pi. Ca.) M.A [...] 3.-Le vendeur s'engage dans un délai de QUATRE MOIS ET DEMI à compter de ce jour, à enlever à ses frais, du terrain présentement vendu, sa maison et toutes les autres dépendances ou constructions dont il se réserve la propriété [...] Le vendeur reconnaît que ce prix comprend le coût du terrain présentement vendu, soit la somme de DIX-HUIT MILLE dollars (\$18,000.00) et une indemnité de SIX MILLE dollars (\$6,000.00) en paiement des frais de déplacement de la maison et des autres dépendances du vendeur et de tous dommages que ce dernier pourrait subir par suite de pareil déplacement [...] (Registre foncier du Québec, Greffe de Pierre Paul Turgeon du 15 mai 1952).

La maison sera ainsi déplacée vers un autre emplacement. Une nouvelle ligne de pylônes électriques est alors implantée entre l'ancienne et la nouvelle 41^e Rue Ouest (figures 88 et 89).



Figure 86 Photographie aérienne, 1948 (Ville de Québec)

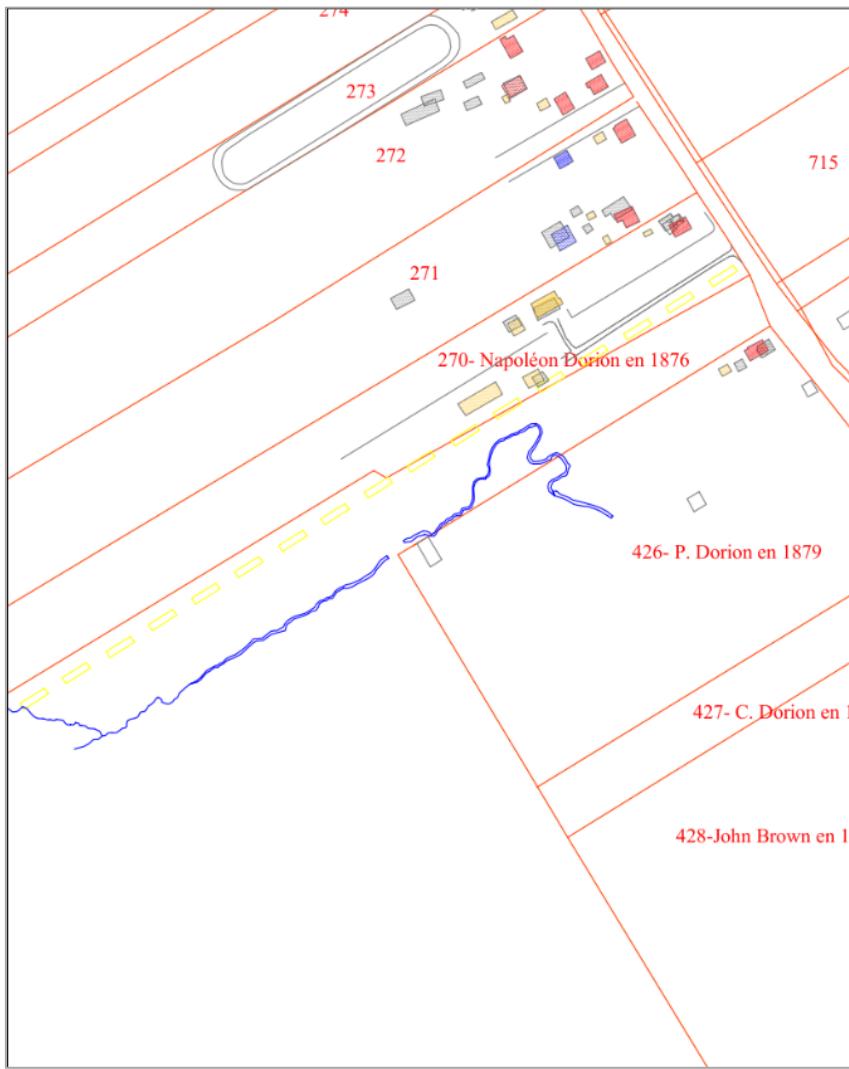


Figure 87 Lot 270 sur le plan de l'Underwriters' Survey Bureau de 1951 (aire d'étude de l'ajout au tronçon TW-14 en traits jaunes)



Figure 88 Photographie aérienne, 1963-1965
(Ville de Québec)

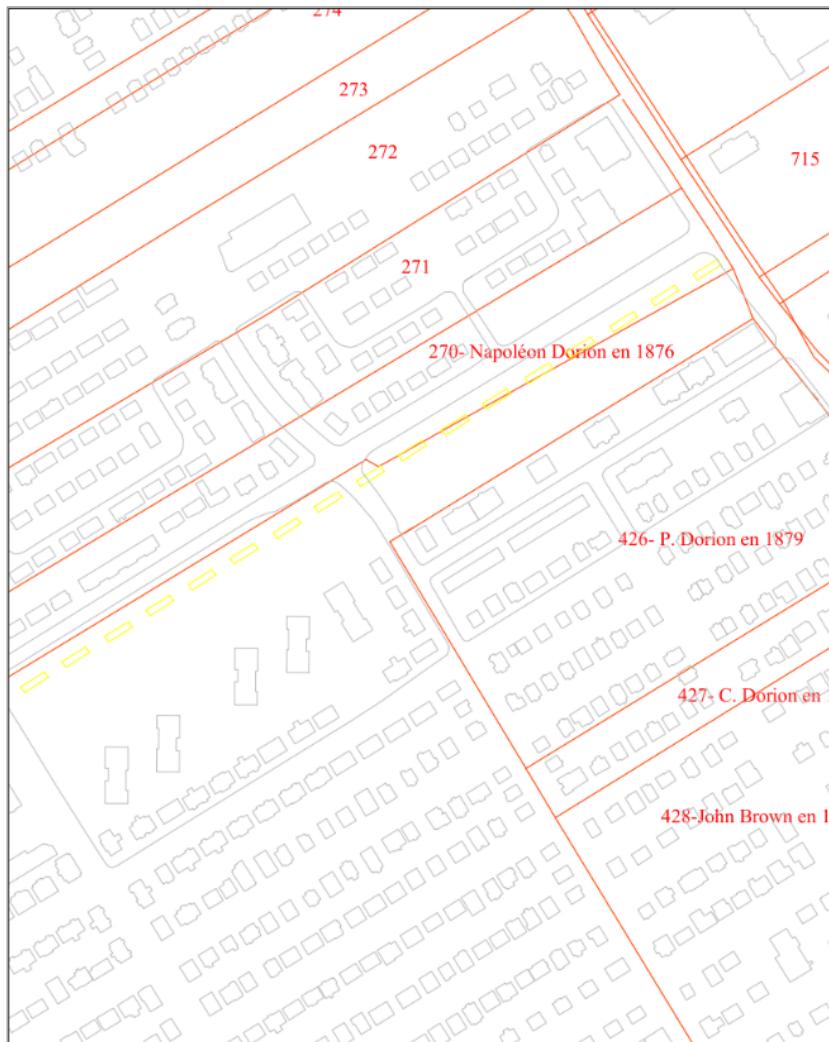


Figure 89 Lot 270 sur la frame actuelle (aire d'étude de l'ajout au tronçon TW-14 en traits jaunes)

5. VESTIGES ET SITES ARCHÉOLOGIQUES CONNUS AINSI QU'ÉTUDES DE POTENTIEL ET INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES ANTÉRIEURES

5.1 Vestiges archéologiques connus (tronçon TW-10)

5.1.1 Boulevard René-Lévesque à l'est de l'avenue des Érables

Seules des surveillances archéologiques sont survenues sur le boulevard René-Lévesque, soit celle lors de la construction du complexe immobilier de la Société Bon Pasteur (Giroux 1990), celles dans le cadre de l'enfouissement du réseau d'Hydro-Québec et celle lors du réaménagement du boulevard René-Lévesque Est (Rouleau 2002). Ces interventions (tableau 1 et plans 66 à 69) ont permis d'attester la présence de ressources archéologiques en bordure du boulevard.

Tableau 1 Sites archéologiques sur le boulevard René-Lévesque

Site	Localisation	Découvertes effectuées	État actuel	Références
CeEt-495 (faubourg Saint-Louis ⁴⁶)	Sous l'immeuble actuel du 525 à 575, boulevard René-Lévesque Est, la rue du Bon-Pasteur et son emprise et sous l'immeuble sis au 1055 à 1095, rue de l'Amérique-Française et 520 à 531, rue Jacques-Parizeau	-vestiges architecturaux de six résidences du faubourg Saint-Louis -fosses à déchets et artefacts témoignant de l'occupation domestique de la deuxième moitié du XIX ^e siècle -mur et artefacts du tournant du XIX ^e siècle sous l'emprise de la rue du Bon-Pasteur	Vestiges démolis lors de la construction des immeubles actuels	Giroux 1990
CeEt-588 (rue de Claire-Fontaine)	Coin sud-ouest de l'intersection du boulevard René-Lévesque Est et de la rue de Claire-Fontaine	Trois sections de murs de béton et de schiste associés à l'occupation domestique du faubourg Saint-Louis au tournant du XX ^e siècle	Vestiges sans doute démolis	CÉRANE 1991 et 1996
CeEt-592 (avenue Turnbull)	Côté est de l'avenue Turnbull à l'intersection du boulevard René-Lévesque Est	-trois segments de murs de pierres de schiste d'une seule et même habitation - bombe de 63 kg datée du tournant du XVIII ^e siècle	Murs sans doute démolis	CERANE 1991
CeEt-739 (boulevard René-Lévesque)	Parc de l'Amérique française	Fondations latérales de maisons du troisième quart du XIX ^e siècle	Vestiges préservés	Rouleau 1997a
CeEt-765 (rue Sainte-Julie)	Entre la rue Sainte-Julie et l'avenue Honoré-Mercier	Quelques pierres et du mortier peut-être associés à un mur d'enceinte postérieur à 1821	En place	Rouleau 1997a

⁴⁶ Le nom du site retenu est celui inscrit dans l'Inventaire des sites archéologiques du Québec.

Site	Localisation	Découvertes effectuées	État actuel	Références
CeEt-768 (rue de Claire-Fontaine)	Parc de l'Amérique française	Fondations latérales de maisons du troisième quart du XIX ^e siècle	Vestiges préservés	Rouleau 1997a
CeEt-789 (rue Prévost)	Entre la rue Prévost et le boulevard René-Lévesque Est	Parement nord d'un mur de béton postérieur à 1957?	Vestige en place	Rouleau 1997a
CeEt-786 (boulevard René-Lévesque)	Parc de l'Amérique française	Fondations latérales de maisons du troisième quart du XIX ^e siècle	Vestiges préservés	Rouleau 1997a
CeEt-787 (boulevard René-Lévesque)	Parc de l'Amérique française	Fondations latérales de maisons du troisième quart du XIX ^e siècle	Vestiges préservés	Rouleau 1997a
CeEt-788 (boulevard René-Lévesque)	Parc de l'Amérique française	Fondations latérales de maisons du troisième quart du XIX ^e siècle (plus imposantes que les voisines)	Vestiges préservés	Rouleau 1997a

5.1.2 Avenue Honoré-Mercier et place D'Youville

Le site CeEt-807 s'étend devant les fortifications jusqu'à l'avenue Honoré-Mercier et ce, entre la rue Dauphine et la Grande Allée Est (tableau 2 et plan 69). On y a fait la découverte de sépultures du milieu du XVIII^e siècle au pied des fortifications, de restes d'une contrescarpe française et de vestiges d'ouvrages avancés du XIX^e siècle (contrescarpe, tenailles Saint-Louis et des Ursulines ainsi que contregardes et ravelin Saint-Louis). Intégrant ceux de la contrescarpe française, ces vestiges d'ouvrages avancés sont préservés, mais hors de l'aire d'étude du tronçon TW-10 (figure 90)⁴⁷. Plus au nord, soit près de la côte d'Abraham (plan 70), le site CeEt-850 contient la fondation de la façade d'une maison postérieure à l'incendie du quartier Saint-Jean-Baptiste en 1845.

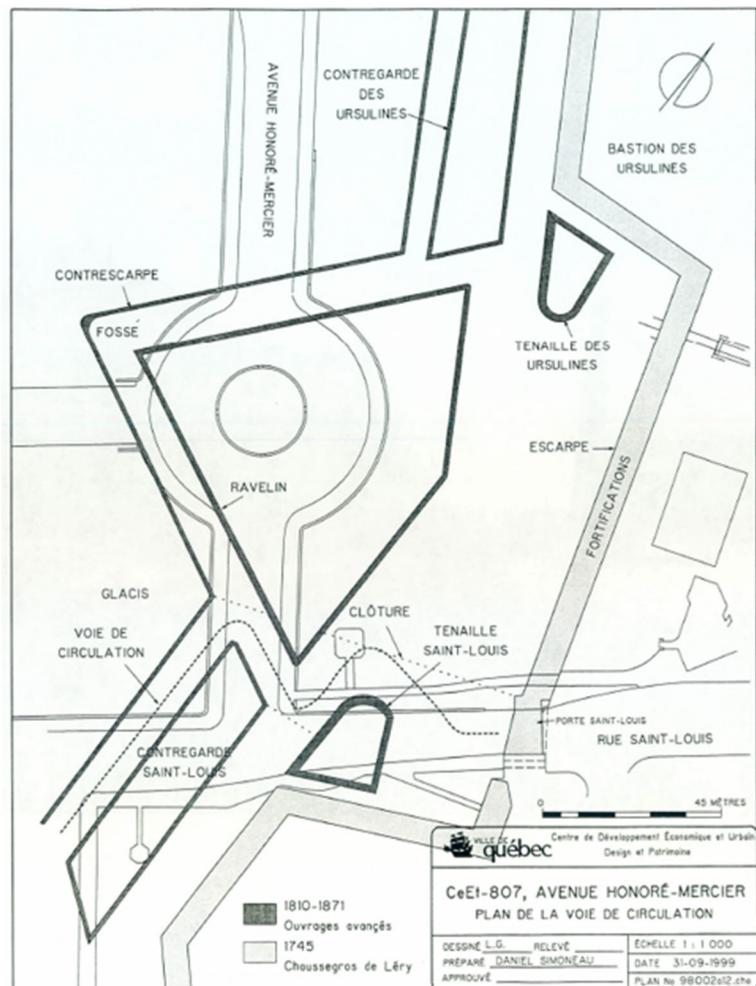


Figure 90 « Plan de la voie de circulation » (Simoneau 1999 : figure 39)

⁴⁷ Comme on l'a mentionné dans la section 1.2.1, les fortifications sont à l'origine de la reconnaissance du Vieux-Québec comme site du patrimoine mondial par l'UNESCO.

Tableau 2 Sites archéologiques sur l'avenue Honoré-Mercier

Site	Localisation	Découvertes effectuées	État actuel	Références
CeEt-807 (courtine des Ursulines)	Quadrilatère formé par la Grande Allée Est, l'avenue Honoré-Mercier, le mur de fortification et la limite sud du stationnement de la place D'Youville	-couches de la démolition de l'édifice du Quebec Skating Rink (1877-1899) et de l'aménagement de l'Esplanade du Parlement (fin du XIX ^e siècle) -atelier sur le ravelin (±1860) -ouvrages avancés du XIX ^e siècle (contrescarpe, tenailles Saint-Louis et des Ursulines ainsi que contregardes et ravelin Saint-Louis) -sépultures (1745-1753) -contrescarpe française	Ouvrages avancés en excellent état et préservés sur de grandes surfaces et hauteurs, contrescarpe française conservée partiellement et intégrée aux ouvrages avancés	-Eid 2007 -Eid et Gilbert 2007 -Piédalue et Cybluski 1992 -Ross 2014 -Savard 1997 -Simoneau 1998, 1999 et 2000
CeEt-850 (rue Richelieu)	Côté ouest de l'avenue Honoré-Mercier au sud de la rue Richelieu	Fondation de la façade d'une maison en brique construite après 1845 et démolie au milieu du XX ^e siècle	Vestige partiellement conservé	Rouleau 2002

La place D'Youville (CeEt-387 et CeEt-388) a fait l'objet de vastes fouilles au milieu des années 1980 (tableau 3 et plan 70). La place elle-même (CeEt-387) couvre l'espace entre la rue Saint-Jean, la côte de l'Escarpe, la rue Dauphine et la rue D'Youville. Outre un long segment de la contrescarpe du milieu des années 1740 à peu près dans l'axe de la limite est de l'escalier menant au Palais Montcalm (figure 91), des traces d'occupation amérindienne (foyer daté de 4000 ans AA), le parapet du chemin couvert aménagé vers 1750 et des vestiges d'habitations des XVIII^e et XIX^e siècles, de dépendances, latrines et trottoirs en bois associés au marché Montcalm (1876-1930) et de l'hôtel Montcalm (milieu des années 1880-1965) y ont été découverts. Seul le mur de contrescarpe serait aujourd'hui préservé, du moins à l'est de l'axe de la rue des Glacis. Vers le nord, soit au nord de la rue Saint-Jean et à l'ouest de la rue des Glacis, le site CeEt-388 (accueillant les abribus), occupé par un pâté de maisons jusqu'en 1930, a livré des vestiges de maisons et de latrines construites avant 1775, d'habitations postérieures à 1845 (avec leurs latrines également) et des traverses de tramway. Selon l'archéologue responsable de la surveillance archéologique de 1986, les vestiges auraient été dérasés sur une profondeur de 2 m (Simoneau 1987 : 2); cependant, une étude ultérieure (Groupe de recherches en histoire du Québec 1995 : 78) mentionne plutôt une profondeur d'excavation de 1,50 m et, en 2011 (Castonguay et Slater 2013), il a été constaté que certains vestiges avaient été préservés à moins de 1,40 m sous la surface.



Figure 91 « Vue d'ensemble des vestiges domestiques et militaires de la partie du site à l'est de la rue des Glacis » (Lapointe 1988 : figure 37)– la contrescarpe est le mur orienté nord-sud à l'extrême est de l'aire de fouilles.

Tableau 3 Sites archéologiques à la place D'Youville

Site	Localisation	Découvertes effectuées	État actuel	Références
CeEt-387 (place D'Youville)	Place D'Youville	-vestiges architecturaux de trois habitations du XVIII ^e siècle -restes de la contrescarpe	Vestiges vraisemblablement démolis lors de l'aménagement de la place D'Youville, à l'exception de la contrescarpe	Groupe de recherches en histoire du Québec 1987
CeEt-387	À l'est de la rue D'Youville et au sud de la rue Saint-Jean	Vestiges architecturaux d'une habitation construite entre 1745 et 1755 et d'une maison construite après 1845 (réutilisation des fondations existantes)	Vestiges vraisemblablement démolis lors de l'aménagement de la place D'Youville	Simoneau 1987
CeEt-387	Place D'Youville	-traces d'occupation amérindienne (foyer daté de 4000 ans AA) -vestiges architecturaux et témoins de culture matérielle de l'occupation domestique du site depuis 1730 -contrescarpe du milieu des années 1740 et parapet du chemin couvert aménagé vers 1750 -marché Montcalm (1876-1930) : dépendances, latrines et trottoirs de bois	Le site a été creusé jusqu'au roc non friable. Il ne reste donc plus rien des vestiges, à part ceux de la contrescarpe qui ont été conservés et couverts de béton maigre. Contrescarpe conservée sur une longueur de 51,60 m, une largeur de 1,10 m à 1,50 m et une hauteur maximale de 3,10 m.	Lapointe 1988
CeEt-387	Partie centre-ouest de la place D'Youville	Fondations d'une construction érigée avant 1745 et d'un bâtiment secondaire de la deuxième moitié du XIX ^e siècle	Vestiges sans doute démolis	CÉRANE 1988
CeEt-387	Sous la rue D'Youville au coin de la rue Saint-Jean	Vestiges de l'hôtel Montcalm construit au milieu des années 1880	Vestiges sans doute démolis	Castonguay et Slater 2013
CeEt-387	Rue D'Youville au sud de la rue Saint-Joachim	Mur de soutènement (fin du XIX ^e siècle) ou habitation (1945-1958) immédiatement à l'ouest du Palais Montcalm	Vestiges sans doute démolis	Castonguay et Slater 2013
CeEt-388 (place D'Youville)	Rue D'Aiguillon	-vestiges d'un bâtiment construit avant 1875 -vestiges architecturaux antérieurs à 1815	Vestiges sans doute démolis	Tremblay et Tanguay 1987
CeEt-388	Quadrilatère D'Aiguillon/des Glacis/Saint-Jean/D'Youville ainsi que rue D'Aiguillon jusqu'à l'avenue Honoré-Mercier	Vestiges du pâté de maisons démolis en 1930 (maisons construites avant 1775 et latrines, maisons construites après 1845 et latrines ainsi que traverses du tramway)	Vestiges dérasés jusqu'à une profondeur de 2 m. Dans la plupart des cas, les vestiges subsistent plus profondément puisqu'aucun ne fut dégagé complètement. Roc près de la surface sous la rue D'Aiguillon.	Simoneau 1987
CeEt-388	Au nord de la rue Saint-Jean à l'ouest de la rue des Glacis	Vestiges architecturaux d'habitation datant du tournant du XX ^e siècle	Vestiges sans doute démolis. Ils sont apparus à une profondeur de 1,33 m à 1,69 m sous la surface, démontrant que le dérasement du milieu des années 1980 n'a pas atteint une profondeur de 2 m partout. À certains endroits, les sols anciens ont été altérés sur une profondeur de moins de 1 m.	Castonguay et Slater 2013

5.1.3 Côte d'Abraham

La côte d'Abraham a été expertisée à quelques occasions depuis la fin des années 1980, principalement en 1993 dans le cadre de la construction du complexe Méduse et en 2001 lors du projet de réaménagement de l'autoroute Dufferin-Montmorency à sa jonction avec l'avenue Honoré-Mercier (tableau 4 et plans 70 à 72). Dans le cas de l'îlot Méduse, les vestiges témoignent entre autres de la production des potiers Poitras, en opération des années 1790 jusqu'aux années 1840 (Quesnel 1995). Pour sa part, le projet dit de l'avenue Dufferin a livré des vestiges antérieurs à l'élargissement de la côte d'Abraham du côté sud en 1925, certains pouvant même être antérieurs à l'incendie du quartier Saint-Jean-Baptiste en 1845 (Rouleau 2002). Parmi les autres découvertes dans la côte d'Abraham figurent des rails de tramway. Ces vestiges ont presque tous été détruits.

Tableau 4 Sites archéologiques dans la côte d'Abraham

Site	Localisation	Découvertes effectuées	État actuel	Références
CeEt-427 (îlot Méduse)	Intersection de la rue De Saint- Vallier Est et de la côte d'Abraham	-murs de soutènement en pierre et en bois en bordure nord de la côte d'Abraham -mur de fondation en pierre d'une maison à l'extrémité ouest du site	Vestiges partiellement conservés	-Quesnel 1995 -Rouleau 1997b -Tremblay et Tanguay 1987
CeEt-555 (Saint-Roch)	Côte Sainte- Geneviève à l'angle de la rue Saint-Réal	Rails de tramway dans la côte d'Abraham	Vestiges probablement détruits	-CÉRANE 1989b -Simoneau 1995
CeEt-681 (îlot Méduse)	650, côte d'Abraham	Murs de fondation et base de cheminée en pierre	Site détruit	Quesnel 1995
CeEt-705 (îlot Méduse)	600 et 620, côte d'Abraham	Vestiges d'une maison construite au début du XIX ^e siècle et d'une autre érigée en 1881 ainsi que d'autres témoins de la fonction résidentielle et commerciale du site depuis le tournant du XIX ^e siècle	Site détruit	-Quesnel 1995 -Rouleau 1997b
CeEt-706 (potiers Poitras)	570-580, côte d'Abraham	Dépôts de terre cuite commune et d'ossements témoignant de la présence de potiers et d'un cornetier/tanneur	Site détruit	-Cossette et Quesnel 1995 -Quesnel 1995 -Rouleau 1997b
CeEt-738 (côte d'Abraham)	Angle de la côte d'Abraham et de l'autoroute Dufferin- Montmorency	Murs de fondation en pierre de maisons antérieures à 1845	Vestiges détruits	Rouleau 1997b
CeEt-784	Devant le 761, côte d'Abraham	Mur de fondation en pierre d'une maison antérieure à 1925	Vestige détruit	Simoneau 1997

Site	Localisation	Découvertes effectuées	État actuel	Références
CeEt-785 (côte d'Abraham)	En face du stationnement entre les 761 et 765, côte d'Abraham	Mur de fondation en pierre d'une maison antérieure à 1925	Vestige détruit	Simoneau 1997
CeEt-797 (côte d'Abraham)	Côte d'Abraham à l'angle de la rue Saint-Augustin	-murs de fondation et autres vestiges antérieurs à 1925 -deux dosses et rail de tramway	Vestiges détruits	-CÉRANE 1997 -Rouleau 2002
CeEt-843 (côte d'Abraham)	Angle de la côte d'Abraham et de l'avenue Honoré-Mercier	Trois murs de fondation et un mur de refend en pierre d'une maison probablement antérieure à 1845	Vestiges détruits	Rouleau 2002
CeEt-844 (côte d'Abraham)	Angle de la côte d'Abraham et de l'autoroute Dufferin-Montmorency	Vestiges de maisons en brique existantes en 1875	Vestiges détruits	Rouleau 2002
CeEt-845 (côte d'Abraham)	Devant les 819 à 829, côte d'Abraham	Murs probablement associés à une maison postérieure à 1900 et démolie en 1925	Vestiges détruits	Rouleau 2002
CeEt-846 (côte d'Abraham)	Devant les 835-841, côte d'Abraham	Vestiges (dont surface de cave en terre battue) d'une maison postérieure à 1845 et démolie en 1925	Vestiges détruits	Rouleau 2002
CeEt-847 (côte d'Abraham)	Devant les 845 et 855, côte d'Abraham	Fondations d'une maison en brique construite en 1845 et démolie en 1925	Vestiges détruits	Rouleau 2002
CeEt-848 (côte d'Abraham)	Côte d'Abraham à l'est de la rue Richelieu	Fondations et plancher de cave d'une maison construite vers 1846 et démolie en 1925	Fondations préservées	Rouleau 2002
CeEt-851 (côte d'Abraham)	Côte d'Abraham à l'ouest de la rue Richelieu	Segment de mur d'un bâtiment antérieur à 1845 et quelques vestiges de bâtiments construits après 1845 et démolis en 1925	Vestiges détruits	Rouleau 2002
CeEt-852 (église Saint-Vincent-de-Paul)	Côte d'Abraham à l'est de la rue Saint-Augustin	Murs de fondation en pierre de bâtiments antérieurs à la fin du XIX ^e siècle	Vestiges détruits	Rouleau 2002

5.1.4 Rue de la Couronne jusqu'à la rue Saint-François Est

Diverses surveillances archéologiques ponctuelles ont été réalisées le long de la rue de la Couronne lors de l'enfouissement de services publics au cours des années 1980 et 1990 (tableau 5 et plans 72 et 73). En outre, le site actuel du jardin Jean-Paul-L'Allier a été fouillé intensivement en 1989 (figure 92). Ces fouilles ont été marquées par la découverte de plusieurs latrines, desquelles fut extraite une imposante collection caractéristique des modes de vie des ouvriers au cours de la deuxième moitié du XIX^e siècle.



Figure 92 « Travaux archéologiques près de l'actuel jardin Jean-Paul-L'Allier en 1990 » (Ville de Québec)

Tableau 5 Sites archéologiques sur la rue de la Couronne

Site	Localisation	Découvertes effectuées	État actuel	Références
CeEt-443 (boulevard Charest)	Coin nord-ouest de la rue de la Couronne et du boulevard Charest Est	Vestiges d'une épicerie existante en 1913, mur indéterminé en pierre et fondation en béton d'une portion d'édifice postérieure à 1930	Vestiges sans doute détruits	CÉRANE 1987 et 1994b
CeEt-461 (boulevard Charest Est)	400, boulevard Charest Est	Mur de la Banque d'Hochelaga ainsi qu'un autre mur et des pièces de bois indéterminés	Vestiges sans doute détruits	CÉRANE 1987
CeEt-494 (boulevard Charest)	Au coin sud-est de la rue de la Couronne et du boulevard Charest Est	-fondations en pierre -traverses de tramway installées vers 1929	Vestiges sans doute détruits	CÉRANE 1988 et 1989
CeEt-522 (rue de la Couronne)	Coin nord-ouest des rues de la Couronne et De Sainte-Hélène	Mur de fondation d'un bâtiment en brique abritant une buanderie en 1910	Vestige sans doute détruit	CÉRANE 1988
CeEt-541 (Grande Place)	Entre les rues De Sainte-Hélène, de la Chapelle, De Saint-Vallier et de la Couronne	-Nombreux vestiges architecturaux de maisonnées ouvrières de 1820 à 1900, dont douze latrines -Très vaste collection de témoins de culture matérielle	Vestiges architecturaux détruits, du moins en majeure partie	-Brassard 1993 -McGain 1990 -Ostéothèque de Montréal 1995 -Recherches Arkhis 1989
CeEt-553 (rue de la Couronne)	Côté est de la rue de la Couronne un peu au nord de la rue De Sainte-Hélène	Trottoir en bois du XIX ^e siècle	Vestige sans doute détruit	CÉRANE 1989b
CeEt-732 (rue de la Couronne)	Coin sud-ouest de la rue de la Couronne et du boulevard Charest Est	Mur de fondation en béton de la Banque Scotia construite vers 1910	Vestige sans doute détruit	CÉRANE 1994b
CeEt-733 (rue Notre-Dame-des-Anges)	Coin sud-ouest des rues de la Couronne et Notre-Dame-des-Anges	-ouvrage en bois indéterminé du côté sud de la rue Notre-Dame-des-Anges -murs de fondation en béton du côté sud de la rue Notre-Dame-des-Anges et du côté ouest de la rue de la Couronne -chute à marchandises en béton du côté sud de la rue Notre-Dame-des-Anges	Vestiges sans doute détruits	CÉRANE 1994b

5.2 Sites archéologiques connus (tronçons TW-17 et TW-9)

5.2.1 CfEt-7 (*trait-carré de Charlesbourg*)

Le site CfEt-7 (figure 93) correspond au site patrimonial de Charlesbourg, mais sans le terrain du moulin des Jésuites (CfEt-15). Parmi les nombreuses interventions archéologiques réalisées dans le Trait-Carré au cours des 30 dernières années (tableau 6), cinq le furent dans le parc du Sacré-Cœur ou tout juste à l'extérieur.

Construite par Jean-Baptiste Maillou de 1695 à 1697 selon le plan jésuite, la première église de Charlesbourg était en pierre, longue de 80 pi et large de 30 pi. Elle a cédé sa place à un cimetière en 1835. Ce dernier fut utilisé jusqu'en 1894, puis l'endroit a été aménagé en parc en 1919.

Lors de la première intervention, une surveillance archéologique des travaux de réaménagement de l'intersection de la 1^{re} Avenue et du boulevard Louis-XIV en 1986, des vestiges en pierre ont été mis au jour dans deux sondages en bordure sud et ouest du parc. Ces vestiges ont été associés au mur qui ceinturait le cimetière (Laflamme 1986). Des débris de démolition du mur d'enceinte sud du cimetière auraient été excavés lors de travaux de Gaz Métro en 2004 (Picard 2005). Deux vestiges de pierres ont été découverts en 2005 au cours d'une surveillance archéologique. L'un d'eux fut dégagé sur une vingtaine de mètres de

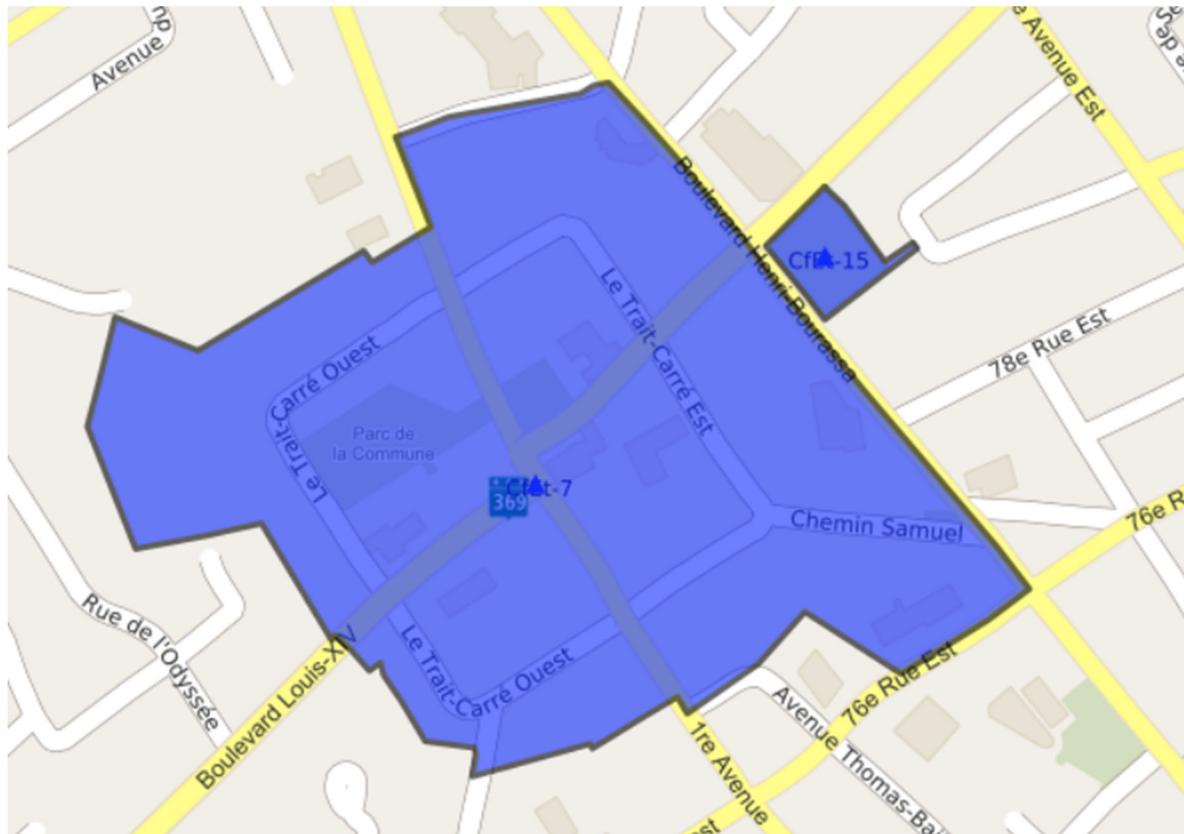


Figure 93 Sites CfEt-7 et CfEt-15 (portail extranet du MSP)

longueur du côté est de la 1^{re} Avenue, au nord du parc; il s'agirait à nouveau du mur du cimetière, construit avec les matériaux provenant de l'église de 1697. Le second, localisé dans le coin sud-ouest du parc, appartiendrait à la chapelle des morts existante à la fin du XIX^e siècle (Cloutier 2006a).

En 2006, une prospection géophysique a permis de détecter trois alignements au sud-ouest du parc, d'emblée assimilés aux murs nord, ouest et sud de l'église de 1697 (Richer-Laflèche et Monette 2007). Dans le but de valider cette prospection, un inventaire, également réalisé en 2006, a permis la mise au jour de vestiges de l'église, et ce, à quelque 0,15 m de l'emplacement où ils avaient été détectés par le géoradar. En outre, onze sépultures furent trouvées en place, toutes situées à l'extrême est du mur nord, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur de l'église, puis les restes épars d'au moins dix-sept autres défunt ont été récoltés (Larocque 2007). Aussi en 2006, deux sépultures en place furent découvertes dans l'entrée du 115–121, boulevard Louis-XIV, situé juste à l'est du parc (Rouleau 2008a). Préalablement à la mise en valeur des vestiges, des fouilles ont été mises en œuvre en 2007. Outre le mur de façade et une partie des murs latéraux, ont été dégagés une partie de l'abside et du transept, le mur du cimetière à l'ouest et à l'est de l'église, ainsi que deux murs parallèles qui viennent s'appuyer contre le parement extérieur de l'abside et deux massifs de forme circulaire situés tout juste à l'intérieur du mur de façade (Ethnoscop 2008). De plus, dix-huit sépultures ont été mises au jour, surtout celles d'enfants (figure 94). En 2013, le parc a été réaménagé de manière à évoquer la présence de vestiges de l'église et de sépultures. Certains murs de l'église trouvés en 2008 ont alors été davantage dégagés (Rouleau 2014).

Quelques autres endroits à l'intérieur du trait-carré de Charlesbourg ont été expertisés depuis le milieu des années 1980. En 1986, trois murs en pierre du premier presbytère de Charlesbourg construit en 1690-1691 ont été mis au jour à l'ouest du presbytère actuel, en compagnie d'artefacts datant du XVII^e siècle au XIX^e siècle (Laflamme 1986). L'année suivante, des pieux associés à un échafaudage mis en place lors de la construction de l'église Saint-Charles-Borromée à la fin des années 1820 ont été trouvés perpendiculairement au mur nord de celle-ci (Véronneau 1987). Six portions de murs de moellons associés au corps principal du premier presbytère (démoli vers 1846) et à son appentis ouest ainsi qu'un mur de pierres calcaires d'une dépendance ont été dégagés en 2001 (Fiset 2003). En 2003, lors de l'enfouissement de réseaux câblés et de la construction de la bibliothèque actuelle, des sondages ont été fouillés dans le Trait-Carré (Simoneau 2004a), soit dans la cour de l'école Saint-Charles (sol naturel et surface jusqu'au milieu du XX^e siècle), à l'arrière de la maison Pierre-Lefebvre (sol naturel et surface jusqu'au XX^e siècle), au sud de l'église Saint-Charles-Borromée (résultats négatifs) et au nord-ouest du presbytère (sol naturel et surface jusqu'au XX^e siècle).

Divers vestiges ont été mis au jour lors de la réfection des réseaux publics en 2005, entre autres des pieux de bois associés à l'enclos de la commune au XVII^e siècle au coin sud-est de l'avenue Paul-Comtois et du Trait-Carré Ouest ainsi que des murs d'une dizaine de bâtiments des XVIII^e et XIX^e siècles au coin sud-ouest du Trait-Carré Ouest et de la 1^{re} Avenue et sur le Trait-Carré Ouest au sud du boulevard Louis-XIV (Cloutier 2006a). En 2014, la surveillance

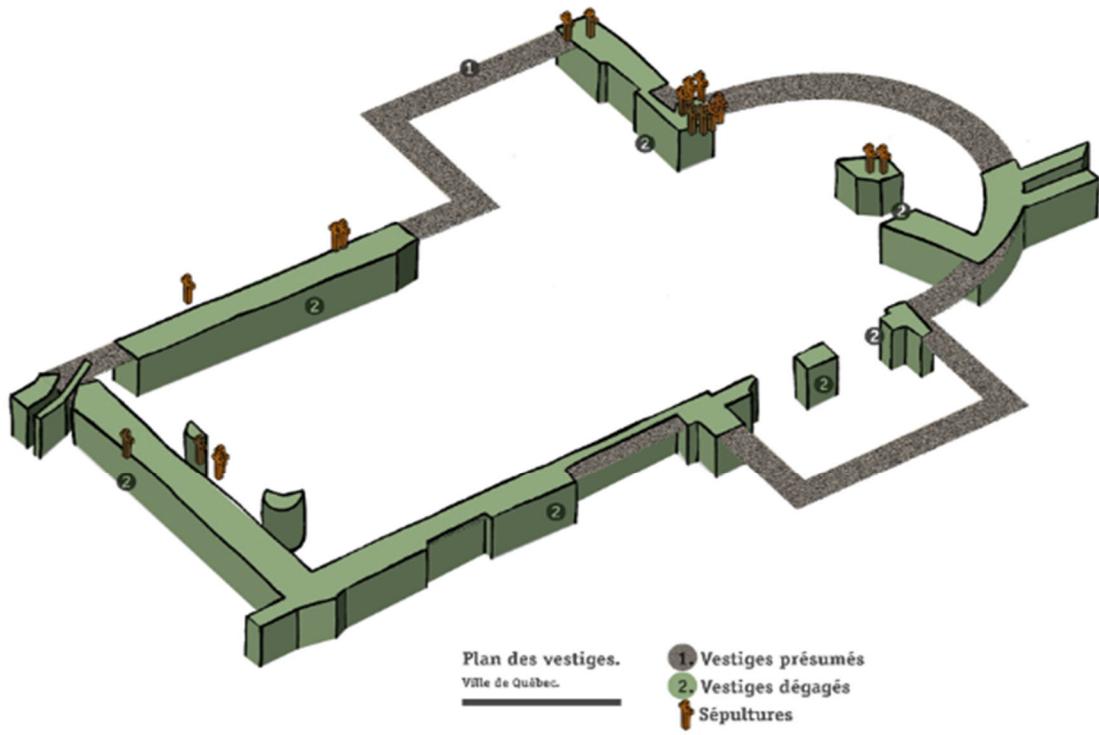


Figure 94 Vestiges de l'église Saint-Charles-Borromée et sépultures (Ville de Québec)

archéologique de l'excavation d'une tranchée longue d'environ 75 m dans le parc de la Commune a permis d'établir que des dépôts anciens étaient préservés dans ce parc (GAIA 2015). L'année suivante, une surveillance archéologique a été réalisée lors de l'excavation de dix tranchées en divers endroits : en bordure est de la 1^{re} Avenue au sud de l'église Saint-Charles-Borromée et devant le parc du Sacré-Cœur, aux coins sud-est et sud-ouest du parc de la Commune, de part et d'autre du Trait-Carré Est à peu près dans l'axe du mur sud de l'église, du côté sud de l'église, au nord-est de l'église, en bordure nord du chemin Samuel au sud-est de la maison Éphraïm-Bédard, du côté sud du boulevard Louis-XIV devant la salle Pierre-Garon, du côté est du Trait-Carré Ouest et dans le parc du Sacré-Cœur (Goyette 2015). L'absence de résultats s'explique par la présence de réseaux enfouis et par la faible ampleur des travaux d'excavation. Une surveillance archéologique a eu lieu ce printemps au 8207, Trait-Carré Ouest; les résultats furent négatifs, compte tenu de la présence d'un drain au fond de l'excavation (Jean-Yves Pintal, archéologue, communication personnelle, 5 août 2019).

Tableau 6 Site CfEt-7

Localisation	Découvertes effectuées	État actuel	Références
Parc du Sacré-Cœur et église Saint-Charles-Borromée	-vestiges du mur d'enceinte du cimetière et quelques ossements humains -trois sections de murs de pierres calcaires associés au premier presbytère (1690-1691) -témoins de culture matérielle de l'occupation domestique du XVII ^e siècle au XIX ^e siècle	Murs d'enceinte du cimetière toujours en place, deux assises des trois murs de l'ancien presbytère conservées	Laflamme 1986
Église Saint-Charles-Borromée	-dégagement partiel des murs nord et sud de l'église -pièces de bois rattachées à la construction de l'église (échafaudage)	Vestiges de bois vraisemblablement détruits	Véronneau 1987
Stationnement du presbytère Saint-Charles-Borromée	-poursuite du dégagement des fondations du premier presbytère, soit six murs associés au corps principal et à un appentis -mur de pierres calcaires d'un bâtiment secondaire	Vestiges laissés en place	Fiset 2003
Trait-Carré	-pieux en bois associés à l'enclos de la commune au XVII ^e siècle (angle sud-est de l'avenue Paul-Comtois et du Trait-Carré Ouest) -vestiges architecturaux d'au moins huit habitations et murets de soutènement datant des XVIII ^e et XIX ^e siècles sous le Trait-Carré Ouest -fondations d'un bâtiment ayant front sur le boulevard Louis-XIV et datant de la fin du XVII ^e siècle -sections de canalisations composées de conduites cylindriques en bois et d'autres de pièces sur pièces et vestige en maçonnerie de pierres calcaires visant à canaliser un ruisseau sous le Trait-Carré Ouest -sol naturel dans la cour de l'école Saint-Charles et sur le terrain de la maison Pierre-Lefebvre	Vestiges d'habitations préservés	Cloutier 2006a, Goyette 2015 et Simoneau 2004a
Parc de la Commune	Sol d'origine et témoins de culture matérielle jusqu'au XX ^e siècle		GAIA 2015 et Simoneau 2004a
Parc du Sacré-Cœur	-murs d'enceinte du cimetière, dont l'un avec les matériaux provenant de l'église de 1697 -mur associé à la chapelle des morts existante à la fin du XIX ^e siècle (coin sud-ouest du parc) -mur de façade, une partie des murs latéraux ainsi que ceux de l'abside et du transept de l'église -deux murs parallèles (chapelle des Congréganistes) venant s'appuyer contre le parement externe de l'abside et deux massifs de forme circulaire situés tout juste à l'intérieur du mur de façade de l'église -plusieurs sépultures	Vestiges architecturaux conservés et sépultures prélevées	Cloutier 2006a, Ethnoscop 2008, Richer-Laflèche et Monette 2007, Picard 2005 et Rouleau 2007 et 2014
115-121, boulevard Louis-XIV	Deux sépultures		Rouleau 2008a

5.2.2 CfEt-15 (moulin des Jésuites)

Le moulin à eau des Jésuites (CfEt-15, tableau 7) a été construit vers 1740 sur la terre ancestrale des Lefebvre, au sud du boulevard Louis-XIV (figure 93). Actionné par le ruisseau du Moulin, on y a moulu du grain jusqu'à sa fermeture en 1940, bien qu'il ait également servi de boutique de forge et d'atelier de charron ainsi que de fabrique d'allumettes, d'instruments aratoires et de fer ornamental dans ses dernières décennies d'activité. Restauré vers 1990, il accueille maintenant un centre d'interprétation historique et d'information touristique.

Diverses découvertes ont été effectuées dans six sondages à l'intérieur du moulin lors de sa restauration, dont des foyers, un plancher et des artefacts (Gaumond 1989); des notes prises à l'époque font également état de la présence de vestiges de réservoirs dans cinq tranchées au nord du moulin. En 2008, des vestiges d'un canal d'aménée et d'un réservoir datés de la fin du XIX^e siècle ont été mis au jour, également au nord du moulin. Le rapport d'intervention (Artefactuel 2009) précise que le site est entièrement perturbé à l'ouest du moulin, donc entre le boulevard Henri-Bourassa et le moulin. En 2015, seuls des remblais récents ont été excavés au coin nord-est et en bordure ouest du site (Goyette 2015).

Tableau 7 Site CfEt-15

Localisation	Découvertes effectuées	État actuel	Références
Intérieur du moulin	-base des murs dégagée jusqu'au roc -cave du meunier creusée dans le roc -dénivellations naturelles -foyer dans la pièce centrale du rez-de-chaussée -foyer dans le pignon nord-est -caniveau pour drainer l'eau -plancher de planches rustiques -artefacts datés du XIX ^e siècle et reliés à l'occupation du moulin		Gaumond 1989
Au nord du moulin	Deux réservoirs	Présumés démolis	Gaumond 1989, Artefactuel 2009 et Goyette 2015
Au sud et à l'est du bassin ainsi qu'à l'ouest du moulin	Vestiges architecturaux reliés à l'aménagement d'un réservoir et d'un canal d'aménée probablement aménagés à la fin du XIX ^e siècle et abandonnés au milieu du XX ^e siècle	Majeure partie du terrain perturbée en profondeur par les installations d'Imperial Oil (à l'ouest) et lors des travaux de restauration du moulin de 1989 à 1992, sols peut-être non perturbés à l'est du moulin entre le boulevard Louis-XIV et le passage piétonnier ainsi qu'au sud du moulin à l'est du canal de fuite	Artefactuel 2009 et Goyette 2015

5.2.3 CeEt-467 à CeEt-469

Seuls trois sites archéologiques sont répertoriés dans les tronçons TW-8 et TW-9. Ces sites, CeEt-467 à CeEt-469, se trouvent tous dans le tronçon TW-9 (plan 74) et ont été découverts dans l'emprise du boulevard René-Lévesque Ouest lors d'une surveillance archéologique en 1986 (CÉRANE 1987). Le site CeEt-467 s'étend devant le 1185, boulevard René-Lévesque Ouest, un peu à l'ouest de l'avenue Louis-Fréchette. On y a trouvé une couche de démolition renfermant un contenant en verre de 1913, couche qui a été associée à la démolition d'une dépendance d'une villa du XIX^e siècle⁴⁸. Plus à l'ouest, soit immédiatement à l'est de l'avenue Ernest-Gagnon, les sites CeEt-468 et CeEt-469 comprennent une couche de démolition d'un bâtiment (devant le 1221, boulevard René-Lévesque Ouest) et une couche renfermant des artefacts du XIX^e siècle (devant le 1215, boulevard René-Lévesque Ouest).

En outre, une surveillance archéologique a été réalisée en 1992 près de l'extrémité est du tronçon TW-8, soit sur le boulevard René-Lévesque Ouest à l'ouest de l'avenue Myrand. Aucune découverte archéologique n'a alors été effectuée (Ethnoscop 1993).

⁴⁸ Le plan de Sitwell de 1867 (figure 52) ne montre aucune villa à proximité immédiate et Gagnon Pratte (1980) ne fait état d'aucune villa dans ce secteur.

5.3 Études de potentiel et interventions archéologiques antérieures (tronçons TW-11 à TW-14)

5.3.1 Études de potentiel archéologique

Moss et Rouleau 1990

Dans l'étude réalisée par William Moss et Serge Rouleau en 1990, le quartier Saint-Roch a été divisé en vingt secteurs, dont deux sont traversés par le tracé du tramway. Le tronçon TW-11 s'étend dans le secteur 19 (secteurs résidentiels) qui correspond au cœur du quartier, entre le boulevard Charest et la rivière Saint-Charles. Aux abords du tronçon TW-11, l'étude souligne la présence d'une fonderie et d'une distillerie au carrefour des rues de la Couronne et du Prince-Édouard et signale la présence de vestiges de la ferme Lynd et de l'hôpital de la Marine plus au nord, soit près de la rue des Embarcations. Le secteur 18 (parc Victoria et rivière Saint-Charles) comprend le pont Drouin (tronçon TW-12), où un potentiel archéologique est pressenti quant aux vestiges des retranchements de 1759 et de 1775.

Bergeron Gagnon 1995

Une étude patrimoniale du Vieux-Limoilou réalisée par Bergeron Gagnon en 1995 comprend un volet archéologique. Quatre zones à potentiel archéologique sont traversées par l'emprise du tramway. Dans le tronçon TW-12, la zone 7 désigne la rivière Saint-Charles, mais ici le tronçon est en quelque sorte aérien (pont Drouin). La jonction des tronçons TW-12 et TW-13 représente la zone 5, la tête de pont, où il était présumé que des ressources archéologiques associées à cette tête de pont de 1759 et au pont Dorchester de 1789 pouvaient être présentes, malgré la construction du pont Drouin et le réaménagement des berges de la rivière Saint-Charles. Plus au nord et jusqu'à la rue Jacques-Cartier, la 1^{re} Avenue forme la limite est de la zone 4, la propriété des Andersons, pour laquelle le potentiel archéologique concerne le bâti bourgeois (Hedley Lodge et Hedley Cottage) et les chantiers navals. En retrait plus au nord, soit entre les rues Royal-Roussillon et de l'Espinay, la 1^{re} Avenue est à peu près au centre de la zone 3, la briquerie Landron – il s'agit là d'une erreur, puisque la briqueterie Landron-Larchevêque se trouvait plutôt dans la zone 4.

Rouleau 1996

L'étude de Rouleau de 1996 représente une mise à jour de l'étude de Moss et Rouleau de 1990. Le potentiel archéologique relatif aux retranchements de 1759, à la ferme Lynd et à l'hôpital de la Marine est rappelé.

5.3.2 Interventions archéologiques

Tronçon TW-11

Plusieurs sites archéologiques sont connus aux abords du tronçon TW-11 (tableau 8 et plans 75 et 76). Sur le site CeEt-794 au coin nord-ouest des rues de la Couronne et de la Reine, seul un trottoir en bois a été découvert en 1996 (CÉRANE 1997). Le site CeEt-63 est devant le 281-285, rue de la Couronne; aucune découverte archéologique n'y fut effectuée en 1983 (Tremblay 1984)⁴⁹. Le site CeEt-777 s'étend au nord de la rue du Prince-Édouard, dans l'axe de la rue de la Couronne et vers l'est⁵⁰; quelques pièces de bois qui seraient associées au chantier naval de David Burnet (en opération dans les années 1830) y ont été mises au jour en 1995 (CÉRANE 1996). Trois petits sites existent immédiatement au nord-ouest du site CeEt-777. Au sud de la rue du Chalutier (site CeEt-719), une surface en bois du chantier naval Burnet et une infrastructure du tramway ont été dégagées en 1994 (CÉRANE 1995). Sur le site CeEt-629 en bordure sud de la rue du Chalutier, un mur de fondation de la manufacture de chaussures Duchaine & Perkins (existante en 1910) et le coin d'un bâtiment visible sur le plan de Hopkins de 1879 ont été trouvés en 1992 (CÉRANE 1993); deux ans plus tard, seules deux conduites d'égout en terre cuite grossière desservant la manufacture ont été mises au jour (CÉRANE 1995). En 2015 (Ruralys 2016), un plancher de bois a été dégagé dans une maison en bois existante en 1879.

Juste au nord du site CeEt-629, le site CeEt-731, délimité en 1992 à la suite de la découverte de conduites d'égout en terre cuite grossière (CÉRANE 1993), a livré en 2015 un mur d'un édicule en bois existant en 1910 (Ruralys 2016). À l'automne 2012 et au printemps 2013, 40 tranchées ont été excavées afin de stabiliser les fondations de l'usine Rothmans, Benson & Hedges située au 185, rue de la Pointe-aux-Lièvres (CeEt-927). C'est sur ce lot que le cimetière protestant de l'hôpital de la Marine s'est développé entre 1831 et 1865. Près de 600 ossements humains ont alors été récupérés, sans qu'ils puissent être rattachés à des sépultures en place. Lors de la même intervention, des latrines utilisées dans la seconde moitié du XIX^e siècle ont aussi été partiellement fouillées (Duchaine 2014a). À l'automne 2013 (Duchaine 2014b), d'autres travaux ont révélé la présence de fondations en pierre d'un bâtiment qui semble correspondre à une maison d'ouvrier existante en 1879, puis de latrines qui lui étaient associées; celles-ci renfermaient du matériel datant de la seconde moitié du XIX^e siècle. Au coin sud-est des rues des Embarcations et du Chalutier (site CeEt-703), des vestiges d'un quai du dernier tiers du XIX^e siècle ont été dégagés en 1994 (CÉRANE 1995).

Tous les précédents sites ont été délimités à la suite de surveillances archéologiques. C'est également le cas du site CeEt-727 (155 et 165, rue de la Pointe-aux-Lièvres), où des surveillances archéologiques en 1994 et 1995 ont respectivement mené à l'enregistrement de segments d'un quai abandonné dans la seconde moitié du XIX^e siècle (CÉRANE 1995) et d'une

⁴⁹ Au nord des sites CeEt-794 et CeEt-63, soit du côté sud de la rue des Commissaires Est, aucune découverte n'a été réalisée lors d'une surveillance archéologique en 2010 (Rouleau 2011).

⁵⁰ Le coin sud-ouest du site CeEt-777 se trouve dans l'emprise même du tronçon TW-11.

partie du mur d'enceinte de l'hôpital de la Marine (CÉRANE 1996). Après la démolition des 155 et 165, rue de la Pointe-aux-Lièvres sous surveillance archéologique en 2017 (Ethnoscop 2018), un mur de fondation d'une dépendance du tournant du XX^e siècle a aussi été trouvé en 2017, mais cette fois lors d'un inventaire (Ruralys 2018).

Tableau 8 Sites archéologiques aux abords du tronçon TW-11

Site	Localisation	Découvertes effectuées	État actuel	Références
CeEt-63 (rue de la Couronne)	Devant le 281-285, rue de la Couronne	Fondation du bâtiment actuel	Préservée	Tremblay 1984
CeEt-629 (rue du Chalutier)	Côte sud de la rue du Chalutier	-Mur de fondation de la manufacture de chaussures Duchaine & Perkins existante en 1910 -Coin d'un bâtiment et plancher de bois d'une maison en bois existants en 1879	Vestiges probablement détruits	-CÉRANE 1993 et 1995 -Ruralys 2016
CeEt-703 (rue des Embarcations)	Coin sud-est des rues des Embarcations et du Chalutier	Quai du dernier tiers du XIX ^e siècle	Probablement détruit	CÉRANE 1995
CeEt-719 (rue du Chalutier)	Au sud de la rue du Chalutier	-Surface en bois du chantier naval Burnet des années 1830 -Infrastructure du tramway	Probablement détruites	CÉRANE 1995
CeEt-727 (rue des Embarcations)	155 et 165, rue de la Pointe-aux-Lièvres	-Quai abandonné dans la seconde moitié du XIX ^e siècle -Segment du mur d'enceinte de l'hôpital de la Marine -Mur de fondation d'une dépendance du tournant du XX ^e siècle	Probablement détruits	-CÉRANE 1995 et 1996 -Ethnoscop 2018 -Ruralys 2018
CeEt-731 (rue du Chalutier)	Rue du Chalutier	Mur d'un édicule en bois existant en 1910	Probablement conservé	-CÉRANE 1993 -Ruralys 2016
CeEt-777 (chantier naval Burnet)	Au nord de la rue du Prince-Édouard dans l'axe de la rue de la Couronne	Vestiges épars du chantier naval Burnet des années 1830	Probablement détruits	CÉRANE 1996
CeEt-794 (rue de la Couronne)	Coin nord-ouest des rues de la Couronne et de la Reine	Trottoir en bois	Probablement détruit	CÉRANE 1997
CeEt-927 (ancien cimetière protestant)	185, rue de la Pointe-aux-Lièvres	-Environ 600 ossements humains épars du cimetière protestant (1831-1865) -Fondations et latrines de la deuxième moitié du XIX ^e siècle	Ossements récoltés, fondations et latrines probablement détruites	Duchaine 2014a et 2014b

Tronçon TW-12

Deux sites sont présents à l'extrême ouest du tronçon TW-12 (tableau 9 et plan 77). Au carrefour des rues de la Croix-Rouge et de la Pointe-aux-Lièvres et sur le terrain qui appartenait il y a peu de temps encore à la Croix-Rouge, le site CeEt-755 a fait l'objet de diverses interventions. En 1995, deux murs de fondation ont été associés à l'un ou l'autre des deux édifices jouxtant le cimetière catholique et un chantier naval sur un plan de Joseph Bouchette de 1830 (CÉRANE 1996). En 1996, des travaux d'excavation visant à retirer des sols contaminés par la présence d'un réservoir d'huile à chauffage ont été réalisés derrière l'édifice de la Croix-Rouge (aujourd'hui démolie); les travaux ont entraîné la découverte fortuite de quelques cercueils et de sept sépultures (Simoneau 1997). En 2003 (Rouleau 2004), les fondations d'un magasin-entrepôt et quelques vestiges épars du chantier naval Lane ou Drolet, en opération au cours de la deuxième moitié du XIX^e siècle, ainsi que des traces du chemin Dorchester (rue de la Croix-Rouge) ont été trouvés. Lors d'un inventaire en 2017, treize sépultures du cimetière de la fabrique Saint-Roch ont été localisées (Ruralys 2018) et plusieurs dizaines ont été fouillées par Truelle en 2019⁵¹; l'inventaire a aussi mené à la mise au jour d'une couche de copeaux de bois d'un chantier naval de la deuxième moitié du XIX^e siècle et de vestiges en béton d'ateliers du service d'incendie construits vers 1911. Au nord du site CeEt-755, des segments de fondations qui peuvent être rattachées à un bâtiment secondaire (magasin?) du chantier naval de Thomas Lee, implanté à partir de 1839, ont été découverts en 2003 sur le site CeEt-859 (Rouleau 2004).

Tableau 9 Sites archéologiques dans le tronçon TW-12

Site	Localisation	Découvertes effectuées	État actuel	Références
CeEt-755 (rue de la Croix-Rouge)	Carrefour des rues de la Croix-Rouge et de la Pointe-aux-Lièvres	-Murs de fondation d'un édifice existant en 1830 -Fondations d'un magasin-entrepôt et vestiges épars du chantier naval Lane ou Drolet de la deuxième moitié du XIX ^e siècle -Traces du chemin Dorchester -Divers autres vestiges architecturaux, dont ceux d'ateliers du service d'incendie construits vers 1911 -Plusieurs dizaines de sépultures du cimetière de la fabrique Saint-Roch (début des années 1830-milieu du XIX ^e siècle)	Murs et traces du chantier naval et du chemin pour la plupart conservés, sépultures fouillées	-CÉRANE 1996 -Martin 2019 -Rouleau 2004 -Ruralys 2018 -Simoneau 1997
CeEt-859 (rue de la Croix-Rouge)	Côté nord de la rue de la Croix-Rouge à l'est de la rue de la Pointe-aux-Lièvres	Fondations d'un bâtiment secondaire du chantier naval Lee du milieu du XIX ^e siècle et de la manufacture J. Arthur Paquet (1896-vers 1970)	Vestiges préservés	Rouleau 2004

⁵¹ *Le Journal de Québec* du 26 juillet 2019 en dénombrait une cinquantaine et on sait que plus du double a été trouvé par la suite; en outre, le journal a rapporté la découverte de « fondations de béton et de pierres, des pièces de bois, une structure de bois, une base de cheminée et une palissade » (Martin 2019).

Tronçon TW-13

Quelques sites archéologiques existent dans la partie sud du tronçon TW-13 (tableau 10). À la jonction de ce dernier avec le tronçon TW-12 (plan 78), le site CeEt-841 s'étend dans le carrefour de la rue de la Croix-Rouge et de la 1^{re} Avenue, en débordant sur cette dernière et la 4^e Rue. Plusieurs découvertes y ont été effectuées lors d'une surveillance archéologique en 2001 (Cloutier 2002) : piliers du pont Dorchester érigé en 1789 et du pont Drouin construit vers 1912, parement d'un quai du XIX^e siècle (ou avant) et infrastructure du tramway à l'extrémité est du pont actuel; pavé en pierre du poste de péage du pont Dorchester et mur du théâtre Rialto (1929-vers 1975) à la hauteur de la 4^e Rue; vestiges d'un mur de soutènement ou d'un quai du XIX^e siècle et latrines abandonnées vers 1920 devant la 5^e Rue. Trois sites, CeEt-750, CeEt-255 et CeEt-332, sont enclavés dans le site CeEt-841. Lors d'une surveillance archéologique en 1995, un drain en pierre (avec à l'intérieur une conduite en terre cuite grossière) et l'infrastructure du tramway ont été mis au jour sur le premier (CÉRANE 1996); l'infrastructure du tramway était également présente lors de surveillances archéologiques sur les deux autres sites (Croteau et Tremblay 1987).

Plus au nord, soit du côté ouest de la 1^{re} Avenue entre la 9^e Rue et la rue Jacques-Cartier (incluant donc la rue de la Briqueterie et le parc de l'Anse-à-Cartier), le site CeEt-854 (plan 79) a fait l'objet de trois interventions archéologiques. À la suite de la fermeture d'un concessionnaire automobile et préalablement à la construction de condominiums, un inventaire et une fouille archéologiques ont été réalisés en 2002 et 2003 à la briqueterie de Landron et Larchevesque, en opération de 1688 à 1755. Furent alors découverts une fosse d'extraction d'argile, des rejets de production et les restes du démantèlement d'un four à briques érigé au-dessus d'un puits de la fin du XVII^e siècle (Goyette 2004); même si ce four était temporaire, c'est-à-dire formé des briques à cuire, il semble que l'emplacement était abrité par un bâtiment en pierre et en brique. Malgré l'ouverture de plus d'une vingtaine de tranchées et de sondages, la collection est composée essentiellement de briques, avec seulement quelques tessons de terrines et de jarres : « On en vient même à douter de la production de poteries domestiques à cet endroit, même si les mentions historiques relatives à cette production sont nombreuses » (Monette 2005 : 132). Lors d'un inventaire dans le parc de l'Anse-à-Cartier en 2004, un chemin en bois aurait été découvert (Cloutier 2006b). Quatre ans plus tard, un mur de fondation des écuries du domaine Smithville a été dégagé lors d'une surveillance archéologique dans le parc (Rouleau 2008b).

Tableau 10 Sites archéologiques dans le tronçon TW-13

Site	Localisation	Découvertes effectuées	État actuel	Références
CeEt-255 (1 ^{re} Avenue)	Carrefour des rues de la Croix-Rouge et de la Pointe-aux-Lièvres	Infrastructure du tramway	Probablement détruite	Croteau et Tremblay 1987
CeEt-332 (1 ^{re} Avenue)	1 ^{re} Avenue devant la 5 ^e Rue	Infrastructure du tramway	Probablement détruite	Croteau et Tremblay 1987
CeEt-750 (1 ^{re} Avenue)	Carrefour des rues de la Croix-Rouge et de la Pointe-aux-Lièvres	-Drain en pierre -Infrastructure du tramway	Probablement détruits	CÉRANE 1996
CeEt-841 (carrefour Vieux-Limoilou)	Carrefour des rues de la Croix-Rouge et de la Pointe-aux-Lièvres	-Piliers du pont Dorchester érigé en 1789 et du pont Drouin construit vers 1912 - Pavé en pierre du poste de péage du pont Dorchester -Parements de quais ou murs de soutènement du XIX ^e siècle -Infrastructure du tramway -Latrines abandonnées vers 1920 -Mur du théâtre Rialto (1929-vers 1975)	Probablement détruits pour la plupart	Cloutier 2002
CeEt-854 (briqueterie Landron-Larchevêque)	Côté ouest de la 1 ^{re} Avenue, de la 9 ^e Rue jusqu'à la rue Jacques-Cartier	-Fosse d'extraction d'argile -Rejets de production de briques -Chemin en bois -Mur de fondation d'écuries existantes dans les années 1860 et 1870	Probablement tous détruits	-Cloutier 2006b -Ethnoscop 2009 -Goyette 2004 -Rouleau 2008b

Tronçon TW-14

Aucun site archéologique n'est recensé dans le tronçon TW-14. L'extrême nord de celui-ci a été traversée lors d'une surveillance archéologique réalisée en 2014 au sud de la 41^e Rue, de part et d'autre de la 1^{re} Avenue. Aucune découverte archéologique n'a alors été effectuée (Castonguay Dandenault 2015).

6. POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE

6.1 Approche sectorielle

6.1.1 Tronçon TW-10

L'évaluation du potentiel archéologique repose certes sur la prise en compte de l'évolution des lieux (le cadre historique), de l'iconographie ancienne et des perturbations du sous-sol, mais surtout sur l'analyse du traçage de plans anciens sur la trame actuelle (plans 80 à 123). Le potentiel archéologique est synthétisé dans l'annexe et représenté sur les plans 124 à 132.

Boulevard René-Lévesque à l'est de l'avenue des Érables

À l'ouest de la rue de Claire-Fontaine

Au milieu du XVIII^e siècle, les terrains traversés par le tronçon TW-10 à l'ouest de l'actuelle rue de Claire-Fontaine correspondent aux fiefs Saint-Joseph et Sainte-Marie et aux terres de l'Hôtel-Dieu (plans 80 à 82). Le fief Saint-Joseph, à l'ouest de l'actuelle avenue De Bourlamaque, est concédé aux Ursulines en 1639 alors que le fief Sainte-Marie, entre les avenues De Bourlamaque et De Salaberry, appartient aux Augustines (religieuses de l'Hôtel-Dieu) à partir de 1637; par ailleurs, ces dernières achètent en 1672 une terre qui s'étend à l'est de l'actuelle rue de Claire-Fontaine (Bergeron Gagnon 2000 : 2).

Tout ce secteur est vraisemblablement très peu occupé au Régime français. Tout de même, le plan de Murray de 1761 y montre deux bâtiments loin en retrait d'un chemin (Sainte-Foy). Ces bâtiments, probablement une maison et une dépendance (étable?), auraient occupé un emplacement aujourd'hui compris dans le quadrilatère René-Lévesque Ouest/De Bourlamaque/Fraser/des Érables. Les religieuses consacrent ces terres à l'ouest de la rue de Claire-Fontaine à l'agriculture et l'élevage pour leur propre bénéfice, puis les louent par bail emphytéotique à partir de 1790. Bien plus tard, soit en 1867, Sitwell illustre un chemin nord-sud dans ce secteur : c'est l'actuelle avenue De Bourlamaque. À cette époque, le bâti se concentre le long des chemins Sainte-Foy et Saint-Louis.

Le lotissement du secteur survient au dernier tiers du XIX^e siècle. Les diverses rues sont alors tracées, bordées de quelques édifices dont des habitations en bois et des maisons en rangée en brique (plans 108 et 109). Le développement sera plus tardif entre les avenues

De Bourlamaque et De Salaberry (présente sur le plan de Sitwell de 1867), où s'étendent des propriétés du gouvernement fédéral. Au-delà, soit entre l'avenue De Salaberry et la rue de Claire-Fontaine, le boulevard Saint-Cyrille est ouvert en 1899 et se voit bientôt bordé de constructions pour la plupart en brique, dont les hôpitaux Jeffery Hale et McKenzie Memorial du côté nord à l'est de l'avenue Turnbull, soit sur le site de la tour Martello n° 3.

Dès son implantation en 1897, le tramway dessert l'avenue des Érables et, en 1910 lors de l'extension du réseau vers Sillery, une gare ou station (Jonction Sillery) existe à l'angle nord-ouest de l'avenue des Érables et de la rue Sainte-Cécile – à l'ouest de l'avenue De Bourlamaque (Dorion), le boulevard René-Lévesque correspond alors à cette rue Sainte-Cécile tandis qu'à l'est, c'est plutôt la rue Boivin, qui se rend jusqu'à l'avenue De Salaberry. En 1966 la rue Sainte-Cécile, alors intégrée au boulevard Saint-Cyrille, est élargie vers le nord de façon à respecter l'alignement que connaît plus à l'est ce boulevard. Vers l'est, c'est-à-dire entre l'avenue Turnbull et la rue de Claire-Fontaine, le boulevard Saint-Cyrille est également élargi à cette époque.

Compte tenu du développement tardif aux abords immédiats du boulevard René-Lévesque à l'ouest de la rue de Claire-Fontaine et de la présence de divers services publics enfouis (dont l'égout et l'aqueduc au centre de la voie publique), le potentiel archéologique de l'extrémité ouest du tronçon TW-10 varie de nul à moyen (plans 124 à 126). Des vestiges d'une maison en rangée en brique érigée à la fin du XIX^e siècle pourraient être présents sous le trottoir nord, un peu à l'est de l'avenue des Érables. Le segment du tronçon TW-10 entre les avenues des Érables et De Bourlamaque contient peut-être aussi des traces de l'occupation (agrodomestique?) illustrée dans les environs sur le plan de Murray de 1761 (zone H1, plan 124). En bordure sud du boulevard René-Lévesque Est, soit devant le Grand Théâtre construit à la fin des années 1960, ont été trouvés en 1990 (CÉRANE 1991) des vestiges des habitations en brique visibles sur le plan de Goad de 1910 (plan 116) et sur la figure 95.

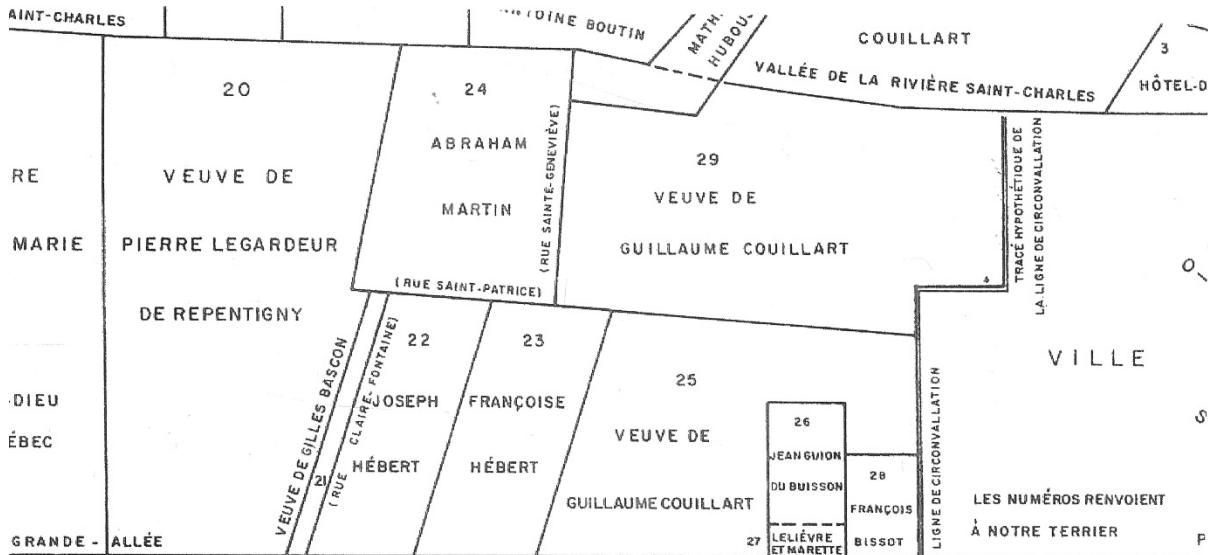


Figure 95 Faubourg Saint-Louis, 1925 (BAnQ P600,S4,SS3,P565-122)

D'autres vestiges du tournant du XX^e siècle pourraient être présents dans le tronçon TW-10 entre l'avenue Turnbull et la rue de Claire-Fontaine, du moins dans sa partie sud, le prolongement du boulevard Saint-Cyrille ayant été fait à travers un cadre bâti à cet endroit (zone H2, plans 125 et 126).

À l'est de la rue de Claire-Fontaine

À l'est de la rue de Claire-Fontaine, dans son état actuel le boulevard René-Lévesque Est englobe les rues de l'Artillerie, Plessis et Sainte-Julie. Au début des années 1660, on trouve à l'est de la bande de terre de Marie Tavernier (veuve de Gilles Bascon) les terres de Joseph Hébert (tué par les Iroquois), de Françoise Hébert et de Guillemette Couillard, tante des précédents (figure 96). Au milieu du XVIII^e siècle, la terre à l'est du chemin de Claire-Fontaine est la propriété du grand voyer Jean-Eustache Lanoullier de Boisclerc. On trouve alors plus à l'est les terres de Louis Rouer d'Artigny – acquise de Guillemette Couillard par son père Louis Rouer de Villeray à la fin des années 1660 – et de Jean Moran (plans 82 à 84). Le bâti se concentre alors le long de la rue Saint-Jean et de la Grande Allée, comme en témoignent les plans de Jacques Levasseur de Neré de 1709 et ceux de Chaussegros de Léry de 1727, 1740 et 1750. Il en va de même pour un plan tracé par Burman en 1760, qui montre toutefois un blockhaus⁵² dans l'axe actuel du boulevard René-Lévesque Est, juste à l'ouest de l'avenue Honoré-Mercier (figures 97 et 98); ce blockhaus est à nouveau présent sur un plan de Samuel Holland de 1762, avant de disparaître vers 1770 (Castonguay et Slater 2013 : 12).



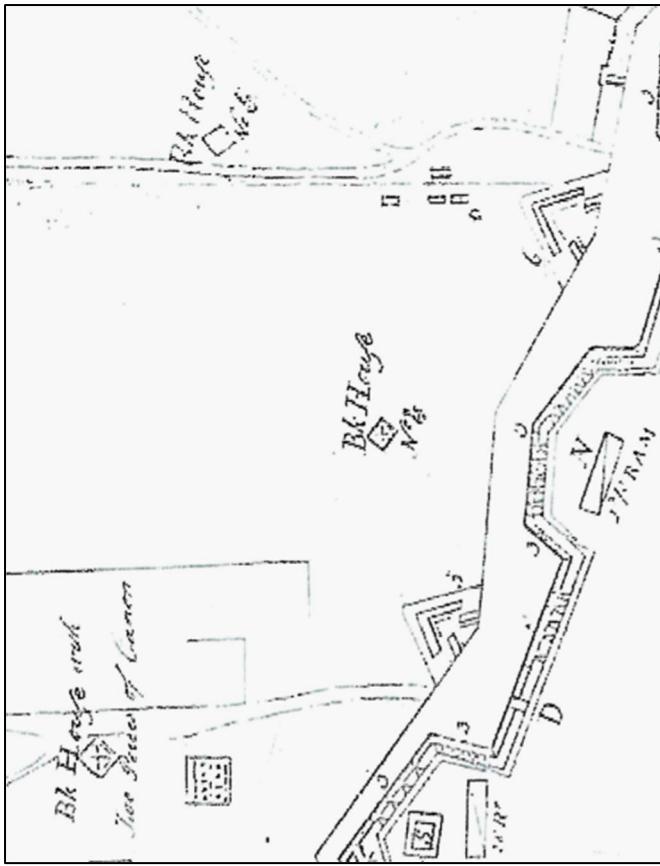


Figure 97 E. Burman, « Plan of Quebec », vers 1760
(BAC NMC 20597)

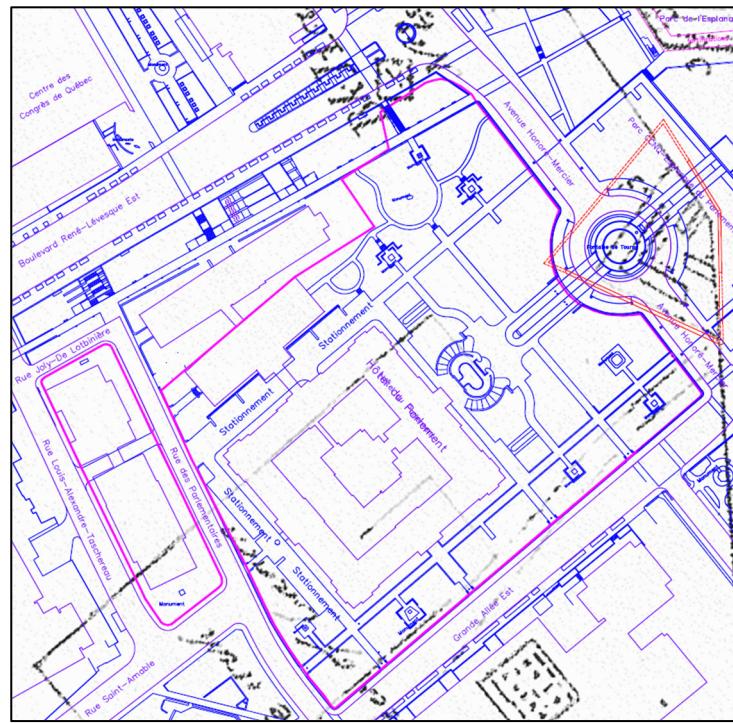


Figure 98 « Superposition d'un plan anonyme tracé vers 1760 à la trame actuelle » (Ethnoscop 2015 : plan 5)

La situation est la même en 1783 (figure 99) et 1799 (figure 16), c'est-à-dire qu'aucun bâtiment ni chemin n'existe alors dans l'emprise actuelle du boulevard René-Lévesque Est. En fait, il faut attendre à 1821 (plan de Durnford) pour obtenir la confirmation que des bâtiments sont désormais présents aux abords de ce qui deviendra le boulevard René-Lévesque Est. Le plan en question (figures 100 et 101) est certes grossier, mais il révèle tout de même que divers édifices ont été érigés dans le secteur au cours des premières décennies du XIX^e siècle. Le plan de 1831 du même auteur (figure 17 et plan 101) mentionne pour ce secteur la présence de « *buildings* » du côté sud d'une rue (de l'Artillerie), sans les représenter – sur ce plan, on distingue la rue Sainte-Julie au nord de la longue bâisse du terrain en D. Ces « *buildings* » ont probablement été détruits par l'incendie du quartier Saint-Jean-Baptiste de 1845, celui-ci s'étant étendu au sud jusqu'à la rue Sainte-Julie (Ethnoscop 2015 : 46). Le faubourg Saint-Louis, dont le tronçon TW-10 traverse la limite nord, a été ainsi décrit en 1850 :

La plupart des maisons, d'une structure fort modeste, étaient habitées par des familles d'ouvriers ou de petits négociants, et de beaucoup de vendeurs de comestibles et de boissons, presque tous de langue anglaise. C'était le rendez-vous des soldats de la garnison, composée de plusieurs régiments anglais. On y voit affluer également les matelots qui montaient de la rade voisine par les escaliers des plaines d'Abraham. On peut se figurer les scènes d'ivrognerie et de désordres qui s'y passaient habituellement. Les gens paisibles ne s'engageaient pas, le soir, sans quelque crainte, dans certaines rues où l'on ne rencontrait guère que des passants en habit rouge, ou des matelots à moitié ivres (document de 1850 cité dans Blanchet *et al.* 1988b : 19).



Figure 99 S. Greathead, « *Plan of the town and suburbs of Quebec* », 1783 (BAC NMC 53161) – le nord est au coin supérieur droit.

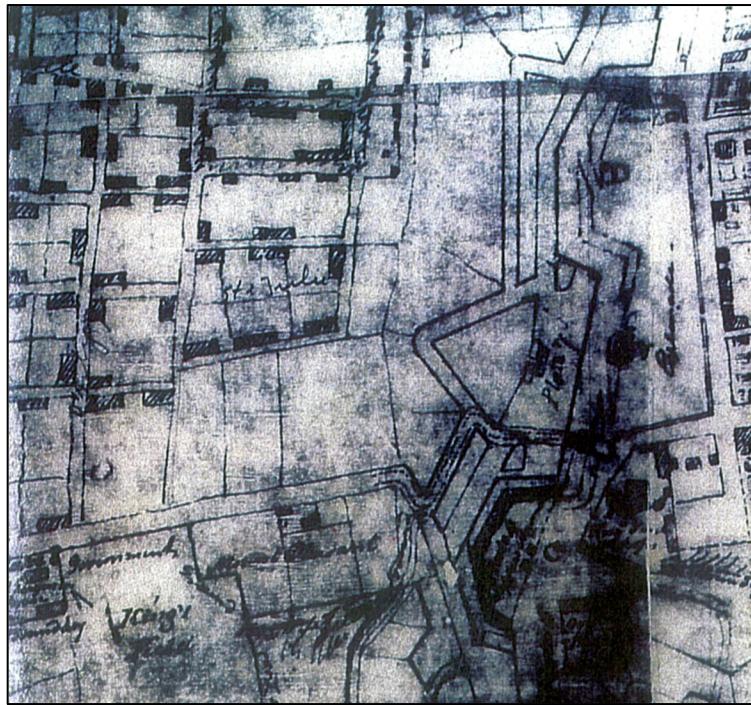


Figure 100 Elias Walker Durnford, « *Plan of the City and Fortifications of Quebec* », 1821 (reproduit dans Dahl et al. 1975 : 119)

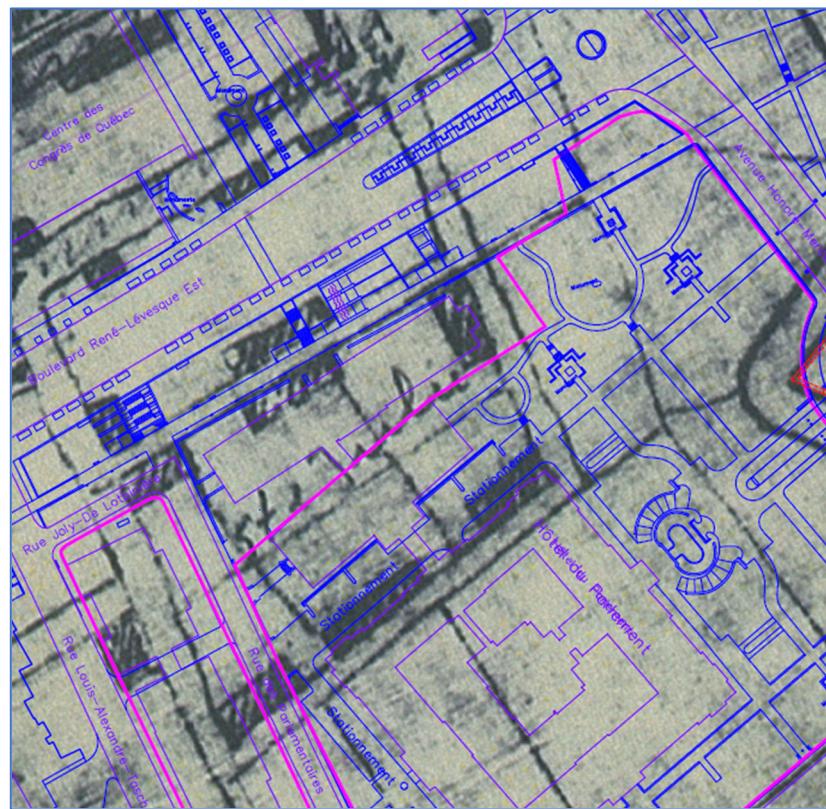


Figure 101 « Superposition du plan d'Elias Walker Durnford de 1821 à la trame actuelle » (Ethnoscop 2015 : plan 8)

Une cinquantaine d'années après ce portrait peu flatteur, la portion nord du faubourg Saint-Louis est bien développée, les rues Plessis (immédiatement à l'est de la rue de Claire-Fontaine), de l'Artillerie et Sainte-Julie étant bordées de bâtiments, principalement des maisons en brique (plans 102 et 103). Un incendie affecte le quartier en 1876, touchant presque tous les édifices entre la rue Saint-Gabriel, la rue Saint-Eustache (avenue Honoré-Mercier), la Grande Allée et la rue Scott. Les habitations de la rue Plessis ont pu être épargnées, mais pas celles des rues de l'Artillerie et Sainte-Julie. La reconstruction des maisons se fait surtout en brique, comme l'illustrent les plans de 1898 et de 1910 (plans 109, 110, 117 et 118).

Les installations du gouvernement provincial vont transformer le secteur. Les ouvrages de fortification avancés (ravelin et contregardes) sont démolis en 1871, à la suite du départ de l'armée britannique. À ce moment, la province de Québec cherche à loger ses ministères, épars dans divers bâtiments loués, alors que les parlementaires occupent l'ancien parlement du Canada-Uni dans l'actuel parc Montmorency. En 1876, le gouvernement provincial choisit d'établir le parlement sur l'ancien terrain de cricket des militaires. Les ailes nord, ouest et sud de l'édifice sont construites de 1877 à 1880, alors que l'aile ouest (le Palais législatif) est érigée de 1883 à 1886. Quelques ajouts seront effectués dans les décennies suivantes, entre autres la bibliothèque du Parlement (édifice Pamphile-Lemay) au nord de l'hôtel du Parlement au début du XX^e siècle, l'édifice Honoré-Mercier à l'emplacement des maisons en rangée en brique du côté sud de la rue Sainte-Julie en 1922 (figure 95), puis les édifices Jean-Antoine-Panet et André-Laurendeau du côté ouest de la rue Saint-Augustin (des Parlementaires) au cours des années 1930 (figure 102).



Figure 102 Vue aérienne de la Colline parlementaire, 1949
(AVQ, Fonds W.B. Edwards, P012-N023886)

Le prolongement du boulevard Saint-Cyrille à l'est de la rue de Claire-Fontaine dans les années 1960 et la modernisation de la Colline Parlementaire dans les années 1970 auront encore plus d'impact sur la morphologie des lieux. Le projet de modernisation, caractérisé entre autres par la construction des complexes G, H et J et l'aménagement de stationnements, a certes fortement bouleversé le quartier. Mais en ce qui concerne le tronçon TW-10, c'est un volet particulier de cette « rénovation urbaine » (figure 26), soit le prolongement du boulevard Saint-Cyrille, qui s'avérera le plus marquant, par la démolition des maisons des rues Plessis, de l'Artillerie et Sainte-Julie (figure 103). C'est probablement à la même époque (années 1960), ou du moins avant 1972, qu'est aménagé un tunnel souterrain entre l'édifice Jean-Antoine-Panet et le Centre des congrès⁵³. Initialement, le boulevard Saint-Cyrille (renommé René-Lévesque en 1992) était à deux niveaux, la voie en direction est étant surélevée (figure 104). Depuis, ce boulevard a été réaménagé en abaissant cette dernière voie.

On constate donc qu'à l'est de la rue de Claire-Fontaine, l'emprise du boulevard René-Lévesque, occupée depuis le premier quart du XIX^e siècle (rues Plessis, de l'Artillerie et Sainte-Julie), est très bouleversée. Cette emprise est ainsi désignée comme zone perturbée dans l'étude de potentiel archéologique produite par la Ville de Québec concernant la partie sud du quartier Saint-Jean-Baptiste (Rouleau et Moss 1998 : figure 11). Cependant, les résultats d'interventions archéologiques effectuées dans les années 1990 (CÉRANE 1991 et Rouleau 1997a) confirment que des ressources archéologiques sont préservées en bordure immédiate de cette emprise, donc à la limite nord et dans la partie sud de l'aire d'étude du tronçon TW-10 (plans 126 à 128). Ces ressources témoignent de l'occupation des lieux depuis le début du XIX^e siècle; à l'extrême est du boulevard (ou sous l'avenue Honoré-Mercier), peut-être que des vestiges d'un blockhaus existant en 1760 sont également présents (plan 128, zone H3).

⁵³ La construction du Centre des congrès et de Place Québec, au début des années 1970, a nécessité d'imposantes excavations, mais celles-ci n'ont pas empiété sur le trottoir nord du boulevard Saint-Cyrille.



Figure 103 Prolongement du boulevard Saint-Cyrille, 1965 (Gosselin Couillard s.d.)



Figure 104 Boulevard Saint-Cyrille et ses abords, 1971 (BAnQ, Fonds ministère des Communications, E10,S44,SS1,D71-381,PE5)

Avenue Honoré-Mercier et place D'Youville

Avenue Honoré-Mercier

Jusqu'en 1966, l'emprise de l'aire d'étude du tronçon TW-10 dans le secteur de l'avenue Honoré-Mercier correspond au glacis devant les fortifications et à la rue Saint-Eustache. Des ouvrages avancés (ravelin et contregarde⁵⁴) ont existé devant ces fortifications, mais pas dans l'aire d'étude du tronçon TW-10, de sorte que l'occupation ancienne de celle-ci a essentiellement trait au cadre bâti qui bordait la rue Saint-Eustache. Tracée dès la fin du Régime français plus au nord, soit près de la côte d'Abraham, cette rue est prolongée vers le sud au tournant du XIX^e siècle. Le plan de Durnford de 1831 (figure 17⁵⁵ et plan 101) représente le bâti sur son front est de manière détaillée, alors que celui du côté ouest est schématisé par une simple trame – les plans ultérieurs confirment que les deux fronts de rue étaient densément bâties.

Le plan de 1831 semble relativement précis, mais il n'indique pas la fonction des bâtiments, au contraire des plans d'assurances de Sanborn de 1875 et de Goad de 1898 et 1910 (plans 103, 111 et 119). Sur le plan de Sanborn, il s'agit de maisons de matériaux variés (en bois recouvert ou non de briques, en brique ou en pierre recouverte ou non de briques) et de ruines; sans ces ruines, la situation est similaire sur les plans de Goad de 1922 et de l'Underwriters' Survey Bureau de 1961, avec cependant quelques bureaux sur ce dernier.

Le bâti de la rue Saint-Eustache (figure 105) est rasé en 1966 dans le cadre du projet d'aménagement de l'autoroute Dufferin-Montmorency et de l'avenue Honoré-Mercier (figure 106). Les quelques photographies que nous avons recueillies datent de 1970 et montrent toutes un terrain aplani, avec du sable en surface. Elles ont trait à la préparation de la chaussée, plutôt qu'aux excavations qui ont précédé pour démolir le bâti en place et installer les services publics. Ces derniers ont surtout affecté la portion de l'aire d'étude du tronçon TW-10 au nord du rond-point, de sorte que les ressources archéologiques sous ce dernier et à ses abords seraient mieux conservées; cependant, on ne connaît pas la profondeur des excavations réalisées pour détruire le bâti existant, de sorte qu'on ne peut vraiment établir l'ampleur des perturbations survenues à la fin des années 1960 à cet endroit. On sait que la partie nord du site CeEt-807 (plan 69) a été détruite par la construction d'un stationnement souterrain, mais ailleurs dans cette partie de l'aire d'étude du tronçon TW-10, l'ampleur des perturbations demeure indéterminée. Le potentiel archéologique y apparaît faible, mais il pourrait être qualifié de moyen pour le rond-point et ses abords (plan 128). Comme on l'a mentionné précédemment, le potentiel archéologique de l'endroit (zone H3, plan 128) a trait à l'occupation domestique des lieux depuis le début du XIX^e siècle, peut-être aussi à la présence d'un blockhaus dans les environs en 1760 (figures 97 et 98).

⁵⁴ La contregarde nord apparaît à l'est de l'aire d'étude du tronçon TW-10 sur le plan 100.

⁵⁵ Sur ce plan, tous les bâtiments érigés sur le glacis sont numérotés, en commençant par la partie sud de la rue Saint-Eustache.



Figure 105 Rue Saint-Eustache à la hauteur de la rue Sainte-Julie, 1946 (AVQ Q-C1-14-N001402)



Figure 106 Vue aérienne de Québec, vers 1971 (AVQ Q-C1-14-N000991)

Place D'Youville

De tous les endroits traversés par l'aire d'étude du tronçon TW-10, la place D'Youville est la mieux connue sur le plan archéologique. Deux études de potentiel archéologique y ont été consacrées (Groupe de recherches en histoire du Québec 1987 et 1994) et des interventions archéologiques intensives y ont été réalisées (Simoneau 1987 et Lapointe 1988).

Concédées dès le XVII^e siècle, les terres qui correspondent aujourd'hui à la place D'Youville (au sud de la rue Saint-Jean) accueillent des bâtiments à partir du tournant du XVIII^e siècle, devant la fortification construite en 1693. Les emplacements y ont pour la plupart 60 pi x 40 pi. Le plan de Chaussegros de Léry de 1742 (figure 107) montre six bâtiments dans un espace qui serait aujourd'hui délimité par la rue Saint-Jean au nord, les fortifications à l'est, le Palais Montcalm au sud et la Banque de Montréal à l'ouest. En fait, une dizaine de bâtiments existent alors dans cet espace, dont certains en pierre (plan 85).

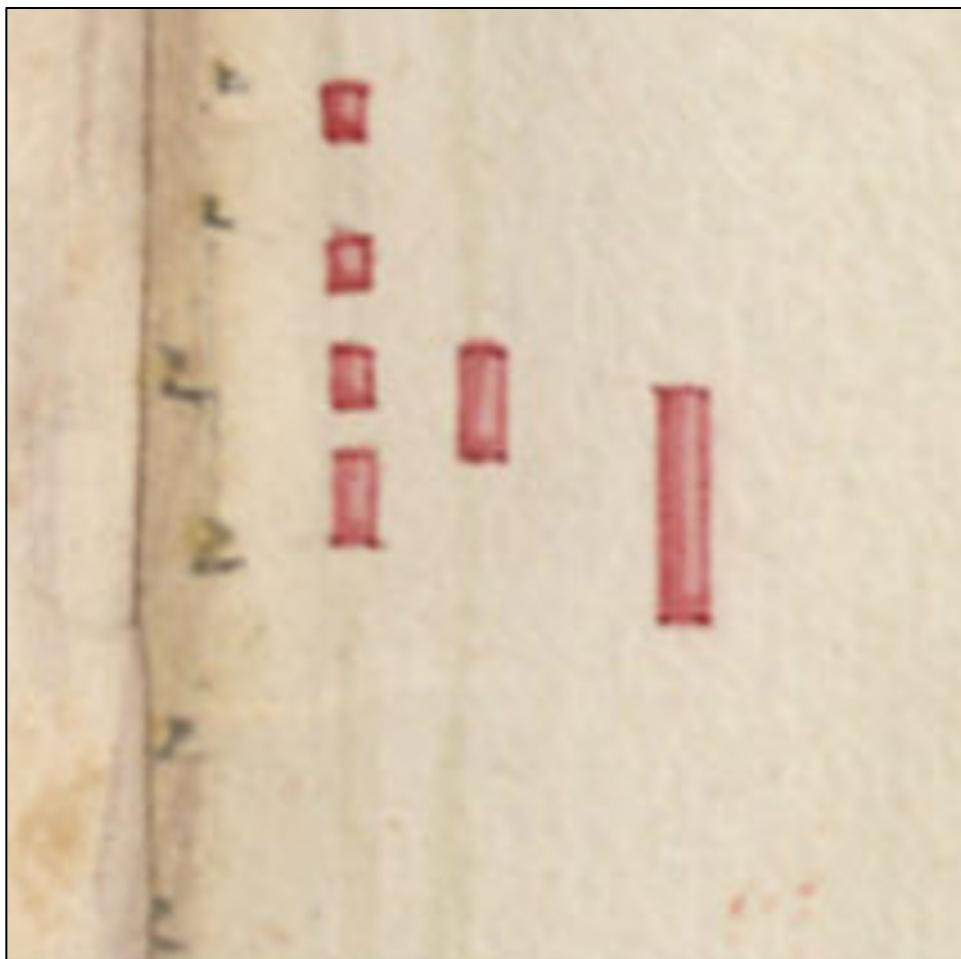


Figure 107 Gaspard Joseph Chaussegros de Léry, « Plan de la ville de Québec », 1742 (ANOM DAFC AOM03_03DFC0418A03_H) – le nord est à droite.

L'érection de l'enceinte en pierre au milieu des années 1740 entraîne sans doute la démolition de ce hameau, qui se trouve immédiatement devant l'emplacement où sera érigée la contrescarpe (plan 90). Cependant, à la suite de la Conquête, les autorités britanniques favorisent le développement d'un faubourg devant les fortifications, de sorte qu'une douzaine de bâtiments existent vers 1775 là où s'étendaient quelques bâtisses avant la construction de l'enceinte. Ces bâtiments sont eux-mêmes détruits lors de l'invasion américaine de 1775-1776 – ceux illustrés sur le plan de Mann de 1779 (plan 91) sont en ruines. Les militaires seront par la suite plus réticents à tolérer la présence d'édifices devant les fortifications; mais tout de même, un cadre bâti s'y régénère à partir des dernières décennies du XVIII^e siècle, de sorte qu'au « début du XIX^e siècle, la rue Saint-Jean est entièrement bordée de maisons et cela se traduit par une densité accrue au niveau des îlots » (Groupe de recherches en histoire du Québec 1987 : 45). C'est ce que reflètent les plans de Hall de 1799 et de Bouchette de 1815 et de 1830 (plans 92, 97 et 99), où plusieurs habitations bordent les rues D'Aiguillon (occupée depuis les années 1780), Saint-Jean et Saint-Joachim – comme on l'a mentionné dans la section 4.1.3, vers 1800 les terrains actuellement couverts par la place D'Youville (y compris l'emplacement des abribus) sont presque tous occupés. Vers 1815 le glacis, auparavant existant seulement au nord de la rue Saint-Jean, est complété au sud de celle-ci, entraînant la démolition du bâti à l'ouest de l'axe de l'actuelle rue des Glacis.

En 1845, l'incendie qui détruit le faubourg Saint-Jean se rend jusqu'aux fortifications : surtout en bois (Groupe de recherches en histoire du Québec 1987 : illustration 15), le bâti alors présent dans l'aire d'étude du tronçon TW-10 est détruit. Lors de la reconstruction qui suit, la vocation de plus en plus commerciale des lieux s'affirme. En 1875 (figure 108 et plan 104), on trouve dans l'actuelle emprise de la place D'Youville et des abribus une mixité de matériaux (bois, brique et pierre) et de vocations (commerces en front de la rue Saint-Jean et entrepôts et habitations en retrait).

La démolition de la contrescarpe et la suppression du glacis, au milieu des années 1870, permettent la construction de la halle Montcalm et l'aménagement de la place de marché attenante (figure 21). En face, soit du côté nord de la rue Saint-Jean, est également construit un vaste édifice en brique accueillant le YMCA. Pour le reste, l'occupation demeure surtout commerciale en bordure de la rue Saint-Jean et domestique en retrait (figure 109 et plans 112 et 120). Puis vers 1910 est aménagé un hôtel (Montcalm) du côté nord de la rue Saint-Jean, qui ultimement couvrira tout le quadrilatère D'Aiguillon/des Glacis/Saint-Jean/D'Youville (figure 110).

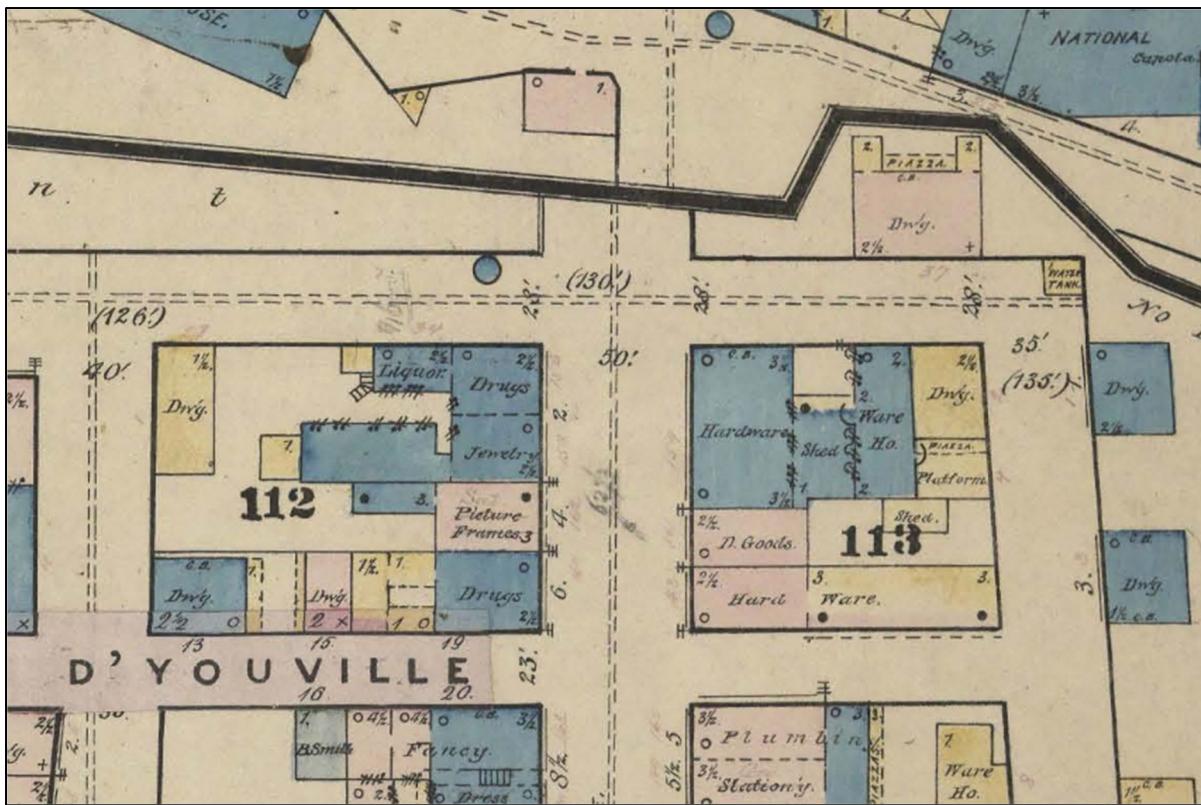


Figure 108 D.A. Sanborn, « Insurance plans of the City of Quebec », 1875 (BAnQ P600,S4,SS1) – le nord est à gauche.



Figure 109 Charles Edward Goad, « Insurance plan of the City of Quebec », 1898 (BAnQ)



Figure 110 Hôtel Montcalm, 1966 (AVQ Q-D4-08-N001730)

On remarque sur la figure 110 que le terrain à l'ouest de l'Hôtel Montcalm vient d'être excavé. D'autres photographies des années 1960 montrent les excavations associées à la construction d'autres édifices à proximité immédiate, par exemple la Banque Royale et la Banque de Montréal, respectivement au nord et au sud-ouest de l'Hôtel Montcalm.

La place D'Youville est réaménagée au milieu des années 1980, à la suite d'une surveillance et de fouilles archéologiques (figure 111). Les excavations effectuées au nord de la rue Saint-Jean en 1986 ont atteint une profondeur maximale de 2 m, probablement moins. On a vu dans la section 5.1.2 que les vestiges trouvés au nord de la rue Saint-Jean ont vraisemblablement été conservés en profondeur, soit à partir d'environ 1,50 m sous la surface. Toutefois, du côté sud, ils auraient été détruits (à l'exception de la contrescarpe). En effet, le rapport de fouilles indique que le « site a été creusé jusqu'au roc non friable pour les besoins de l'aménagement. Il ne reste donc plus rien des vestiges à part ceux de la contrescarpe qui ont été conservés et couverts de béton maigre » (Lapointe 1988 : 6). Or, même si le site CeEt-387 s'étend jusqu'à la rue D'Youville et que des vestiges ont été trouvés sous celle-ci en 1987, nous croyons que des vestiges sont vraisemblablement conservés entre la Banque de Montréal et l'axe de la rue des Glacis. En effet, des photographies prises les 15 mai, 26 mai (figure 112), 15 juin et 10 juillet 1987 – date à laquelle les excavations sont manifestement comblées depuis un certain temps – laissent fortement croire que ces excavations n'auraient pas débordé dans l'axe de la rue des Glacis.

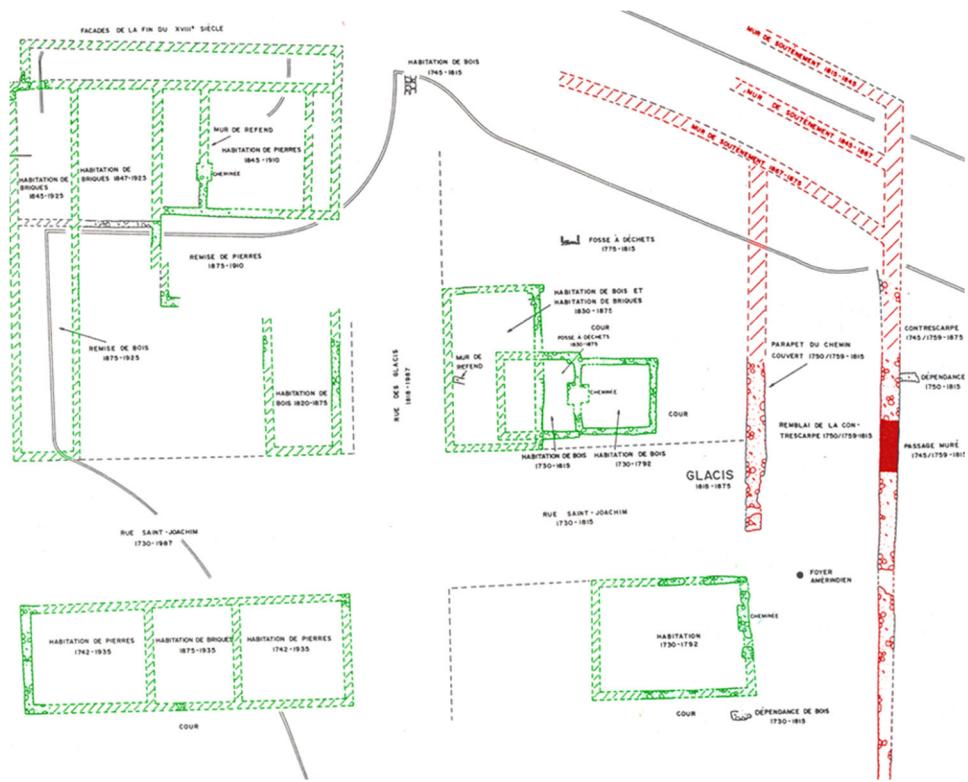


Figure 111 Vestiges découverts à la place D'Youville au milieu des années 1980 (Ville de Québec) – ceux en vert proviennent d'habitations et de dépendances des XVIII^e et XIX^e siècles alors que ceux en rouge représentent le parapet du chemin couvert et la contrescarpe du milieu du XVIII^e siècle, associés aux fortifications actuelles.

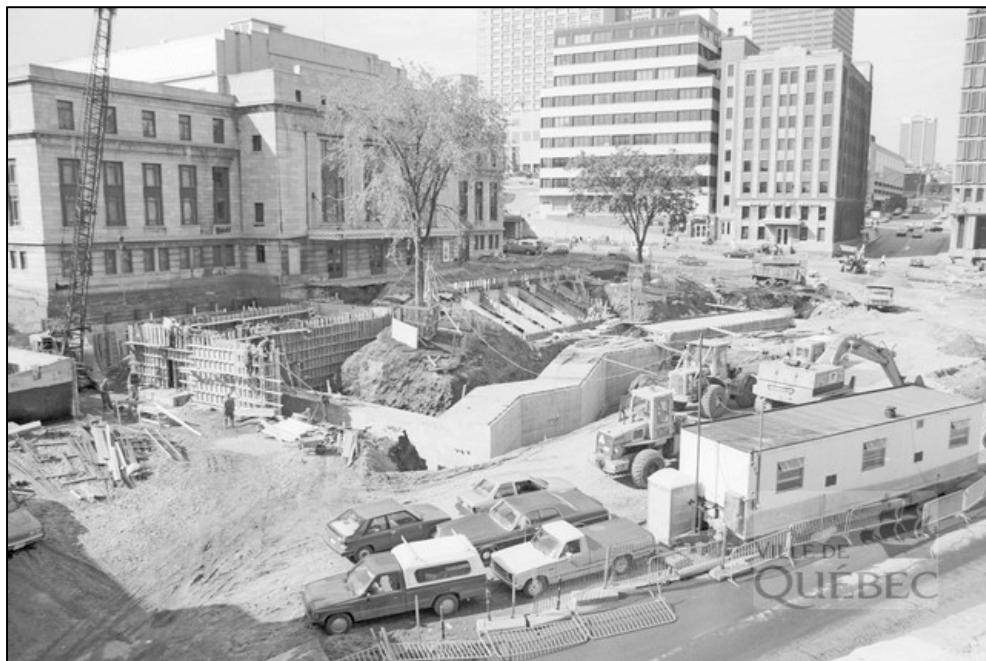


Figure 112 Construction de la place D'Youville, 1987 (AVQ Q-C5-IC-N028988)

L'aire d'étude du tronçon TW-10 à la place D'Youville passe devant la Banque de Montréal après avoir traversé la rue Dauphine, couvre la rue D'Youville et la portion est de la place D'Youville, comprend ensuite tout le quadrilatère D'Aiguillon/des Glacis/Saint-Jean/D'Youville, puis se poursuit sur la rue D'Aiguillon jusqu'à l'avenue Honoré-Mercier (plan 7). Aucun potentiel archéologique n'existe dans cette aire d'étude sous la rue Dauphine et en bordure nord de celle-ci, compte tenu des excavations massives effectuées pour l'aménagement du stationnement D'Youville en 1970. Ces excavations ont traversé toute la butte sur laquelle ont été érigés le marché Montcalm et le Palais Montcalm (figure 113). L'aire d'étude du tronçon TW-10 serait donc dépourvue de potentiel archéologique entre la rue Dauphine et la rue Saint-Joachim. Toutefois, un potentiel archéologique moyen existe entre cette dernière et la rue D'Aiguillon. Le Groupe de recherches en histoire du Québec (1994 : 30) a estimé qu'un potentiel archéologique existe dans « la moitié est de la rue D'Youville au sud de la rue Saint-Jean » – c'est vraisemblablement à cause de l'excavation requise pour l'érection de la Banque de Montréal que la moitié ouest de la rue D'Youville n'a pas été retenue. Pour notre part, nous considérons que tout l'espace entre la rue Saint-Jean, l'axe de la rue des Glacis, la rue Saint-Joachim et la rue D'Youville (en retrait de la Banque de Montréal) détient un potentiel archéologique moyen (zone H4, plan 129). Il en va de même pour le quadrilatère voisin au nord (D'Aiguillon/des Glacis/Saint-Jean/D'Youville), où des vestiges pourraient être préservés à partir d'une profondeur d'environ 1,50 m. Plus à l'ouest, la rue D'Aiguillon recèle aussi un potentiel archéologique, en retrait des imposants édifices (tour de Bell Canada et hôtel Palace Royal) qui la bordent; par contre, de nombreux services publics y sont enfouis, moins dans sa moitié sud toutefois. De façon générale, le potentiel archéologique du tronçon TW-10 à la place D'Youville a trait aux occupations domestiques et commerciales (en bordure de la rue Saint-Jean) depuis le milieu du XVIII^e siècle.



Figure 113 Place D'Youville vue du stationnement D'Youville, 1971
(AVQ Q-D1-11-N401303)

Côte d'Abraham

À l'ouest de la place D'Youville, l'aire d'étude du tronçon TW-10 traverse l'avenue Honoré-Mercier et la place du Frère-Sauvageau, puis parcourt l'ensemble de la côte d'Abraham. Comme presque tout le tronçon TW-10, ce tracé est souterrain.

La côte d'Abraham tire son origine d'un sentier qui longe la falaise dès le milieu du XVII^e siècle. À partir des années 1720, un chemin permet d'accéder, depuis la rue Saint-Jean, aux terres des Jésuites (la Vacherie) en basse-ville : c'est la côte d'Abraham. Au milieu du XVIII^e siècle, la portion en haut de la côte Sainte-Geneviève appartient aux religieuses de l'Hôtel-Dieu, celle d'en bas fait partie du fief Saint-Roch et le pied de la côte se trouve dans la Vacherie des Jésuites.

La côte d'Abraham est encore vacante au tout début du Régime anglais. Par contre, des emplacements sont accordés le long de la rue Saint-Georges – la côte d'Abraham en haut de la côte Sainte-Geneviève – à partir des années 1780. Au tournant du XIX^e siècle, elle est bordée de maisons de journaliers et d'artisans, avec quelques auberges (plans 92 à 94). Le nombre d'artisans augmente quelque peu au cours du premier quart du XIX^e siècle. Dans les décennies suivantes, l'occupation de la côte d'Abraham est presque continue en haut de la côte Sainte-Geneviève. Lorsque survient l'incendie du faubourg Saint-Roch en 1845, incendie qui gagne la côte d'Abraham vers la rue Saint-Georges, ses occupants sont principalement des gens de métiers, avec quelques journaliers et commerçants.



Figure 114 Louis-Prudent Vallée, côte d'Abraham (en bas de la côte Sainte-Geneviève), vers 1865 (AVQ CI-N010661)

Une fois reconstruit, le bâti de la côte d'Abraham accueille à nouveau des artisans, mais s'y ajoutent des professionnels (notaire, avocat, médecin, professeur et architecte) ainsi qu'un imprimeur (figures 114 à 116 et plans 104 à 106). Une institution, le patronage Saint-Vincent-de-Paul à l'origine de la construction de l'église du même nom et d'écoles de part et d'autre de celle-ci, et une manufacture d'eaux gazeuses, la Timmons active sur la côte de 1880 à 1958, s'implantent aux abords de la rue Saint-Augustin.

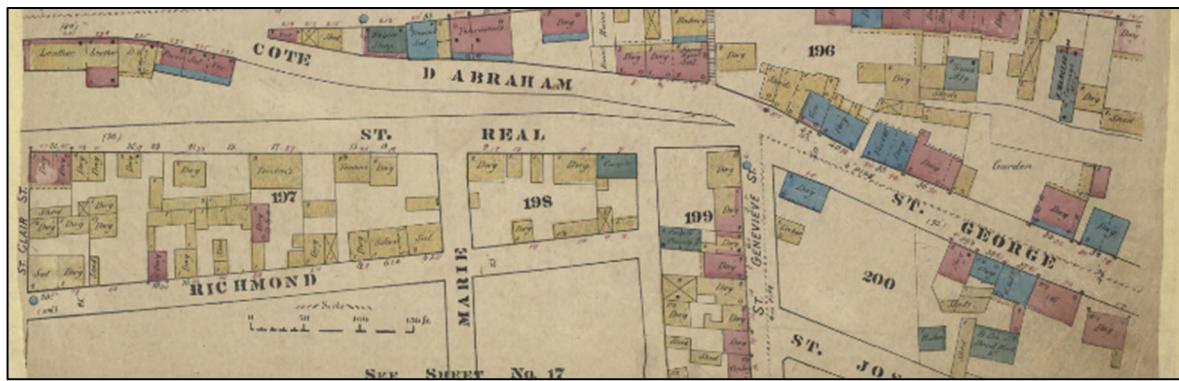


Figure 115 D.A. Sanborn, «Insurance plans of the City of Quebec», 1875 (BAnQ P600,S4,SS1)



Figure 116 Côte d'Abraham (en haut de la rue Saint-Augustin), vers 1920 (AVQ CI-N000035)

Lien majeur entre la haute-ville et la basse-ville, en 1925-1926 la côte d'Abraham est élargie du côté sud et reconfigurée aux abords de la rue d'Aiguillon, entraînant la démolition de nombreux édifices en haut de la côte Sainte-Geneviève⁵⁶. Après la Seconde Guerre mondiale, le cadre bâti de la côte d'Abraham stagne et se dégrade. À la suite de la construction de l'autoroute Dufferin-Montmorency (figure 119), elle perd « sa raison d'être pour devenir quelque chose comme une bretelle de l'autoroute » (Groupe de recherches en histoire du Québec 1995 : 53), d'autant plus que les bâtiments du côté nord de la côte entre les rues Saint-Olivier et Richelieu ont été rasés pour laisser place à un terre-plein.

⁵⁶ Le flanc sud de la côte d'Abraham entre son croisement avec la rue De Saint-Vallier et la côte Sainte-Geneviève n'a jamais été bâti (figure 117).



Figure 117 Côte d'Abraham (en contrebas de la rue Saint-Réal), 1941 (AVQ Q-C1-14-N001721)

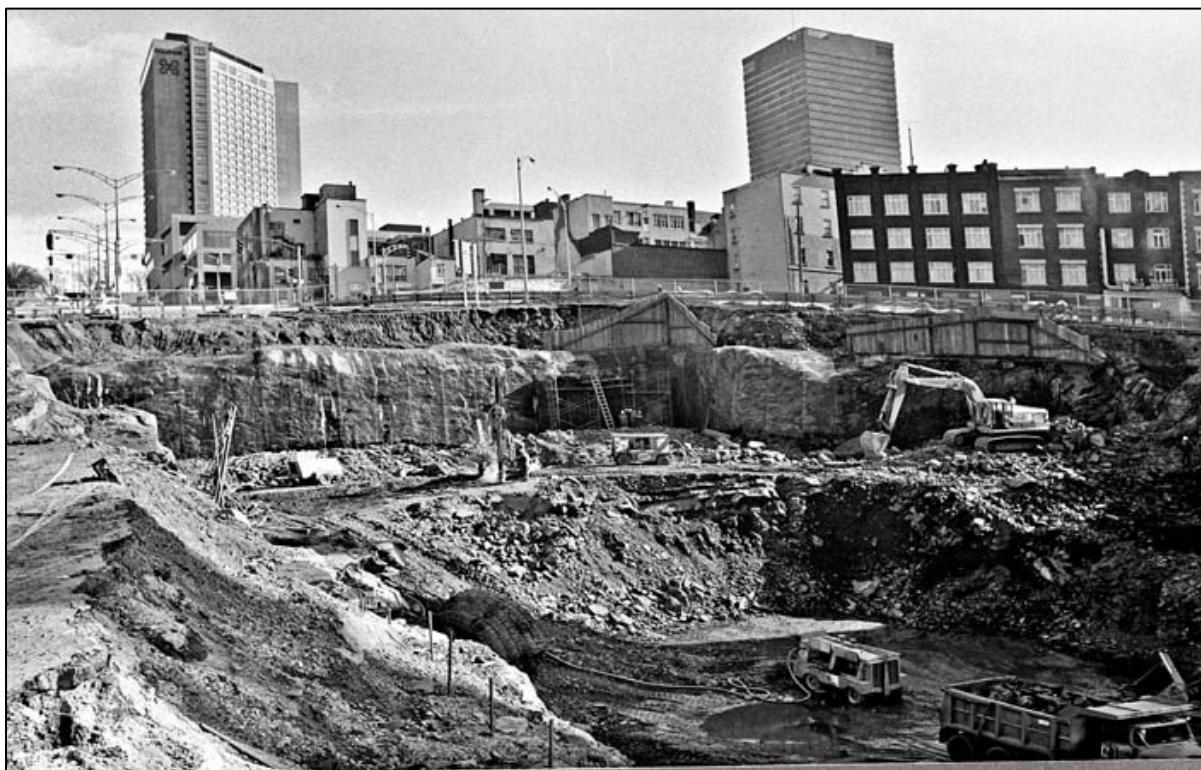


Figure 118 Construction du tunnel Dufferin, 1976 (Gagné et Laroche 2018)

Deux projets ont permis de revitaliser la côte d'Abraham, soit la construction du complexe Méduse au milieu des années 1990 et le réaménagement de l'extrémité nord de l'avenue Honoré-Mercier en 2001. Les deux projets ont aussi mené à la mise au jour de nombreux vestiges. Ceux de l'îlot Méduse se rattachent plutôt à l'occupation de la rue De Saint-Vallier – les excavations, profondes de près de 10 m (de Billy 1996 : 39), n'ont pas débordé sur la chaussée de la côte d'Abraham. Pour leur part, les travaux de 2001 ont démontré que plusieurs vestiges étaient préservés dans la portion sud de la côte d'Abraham et ce, jusqu'à l'avenue Honoré-Mercier.

La surveillance archéologique de 2001 a confirmé le potentiel archéologique du flanc sud de la côte d'Abraham en haut de la côte Sainte-Geneviève : malgré « les nombreux aménagements modernes réalisés dans ce secteur, il est étonnant de constater l'abondance d'éléments archéologiques encore en place sous l'assiette de la côte d'Abraham » (Rouleau 2002 : 14). Cependant, les vestiges ont pour la plupart été démolis en 2001 et le potentiel archéologique pour le sommet de la côte d'Abraham est désormais faible (plans 129 et 130). Il en va ainsi pour l'avenue Honoré-Mercier dans le prolongement de la côte d'Abraham. Même si les excavations pour le tunnel Dufferin ne sont pas parvenues à cet endroit, les divers aménagements et réaménagements depuis les années 1970 ont réduit le potentiel archéologique. La portion méridionale de la côte entre la rue Saint-Augustin et la côte Sainte-Geneviève est dotée d'un potentiel archéologique moyen; c'est probablement l'endroit où il est le plus probable de trouver des vestiges de l'occupation de la côte entre l'incendie de 1845 et l'élargissement de 1925, voire avant cet incendie (zone H5, plan 130). Reconfiguré à l'aide de terre-pleins, un potentiel archéologique moyen est attribué au pied de la côte au sud de ces terre-pleins, et ce, à l'égard de bâtiments ayant existé là dès le tournant du XIX^e siècle, parmi lesquels figurent des tanneries (zone H6, plan 131); en outre, un plan de Holland de 1759 et celui de Murray de 1761 montrent un moulin à vent non loin.

Rue de la Couronne jusqu'à la rue Saint-François Est

L'aire d'étude du tronçon TW-10 traverse la Vacherie, concédée aux Jésuites en 1667. Dès les années 1620, un chemin, qui deviendra la rue De Saint-Vallier, passe au pied de la falaise pour mener au monastère des Récollets (Hôpital général). Des maisons sont construites le long de cette rue, mais pour le reste, la Vacherie sert de pâturage au XVIII^e siècle.

Devant l'expansion du faubourg Saint-Roch vers l'ouest, la Vacherie est lotie en 1830 et la rue de la Couronne est ouverte. Le faubourg est détruit par l'incendie de 1845, mais tout de même, la population demeure suffisante pour qu'en 1847 une place de marché soit aménagée du côté ouest de la rue de la Couronne, entre les rues Notre-Dame-des-Anges et Saint-François Est (figure 119); des halles sont érigées sur ce marché Jacques-Cartier en 1856 (figure 20).

Au cours du troisième quart du XIX^e siècle, la rue de la Couronne se voit bordée de commerces et de maisons au sud de la rue Saint-Joseph – ces maisons sont en maçonnerie (pierre ou brique) du côté est de la rue alors qu'elles sont plutôt en bois de l'autre (plans 106 et 107). Le couvent Saint-Roch occupe le coin nord-est des rues de la Couronne et Saint-Joseph. Les plans de Goad de 1898 et de 1910 (plans 114, 115, 122 et 123) ainsi que la chaîne de titres indiquent que la vocation commerciale de la rue Saint-Joseph vient s'étendre vers le sud, sur la rue de la Couronne.

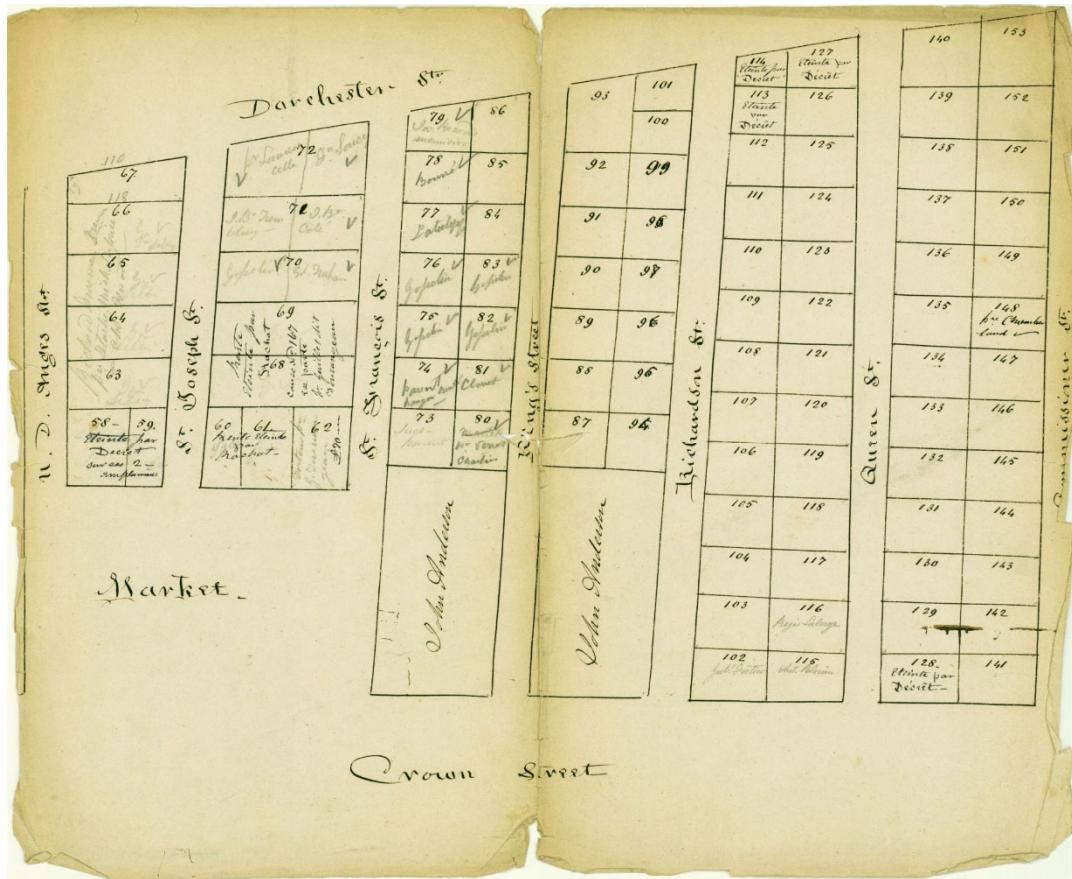


Figure 119 Plan de lotissement d'une portion de la Vacherie, vers 1853 (BAnQ 03-Q_E21S64SS5SS17P47) – le nord est à droite.

Tout au long de la première moitié du XX^e siècle, la rue Saint-Joseph est la principale artère commerciale de Québec. Tout près au sud, le boulevard Charest est créé à partir des rues des Fossés et Charest afin de faciliter le transport dans le secteur. Mais au troisième quart du XX^e siècle, une bonne part de la clientèle est perdue au profit des centres commerciaux en banlieue. Pour contrer ce phénomène, le Mail Saint-Roch est aménagé au milieu des années 1970 à l'est de la rue de la Couronne. Mais plusieurs magasins ferment dès la décennie suivante. De l'autre côté de la rue, non loin du site des halles du marché Jacques-Cartier (démolies en 1912 à la suite d'un incendie et succédées par l'Hôtel Saint-Roch), la bibliothèque Gabrielle-Roy est construite au début des années 1980; elle est alors reliée au mail par un tunnel souterrain. À la même époque, les terrains au sud du boulevard Charest Est et du côté

est de la rue de la Couronne sont désertés (figure 120). Un projet, la Grande Place, est conçu à la fin des années 1980 pour revitaliser ces terrains. Le projet ne sera pas réalisé, toutefois de vastes fouilles y ont tout de même été effectuées (site CeEt-541), pour laisser place au jardin Saint-Roch (Jean-Paul-L'Allier) au milieu des années 1990.



Figure 120 Terrain au nord de la rue De Saint-Vallier Est et à l'est de la rue de la Couronne, années 1980 (OPTION Aménagement)

La rue de la Couronne, déjà large au milieu du XIX^e siècle (figure 20), n'a pas connu d'élargissement significatif, du moins depuis la toute fin du XIX^e siècle. Elle comprend en outre de nombreux services publics. De plus, un tunnel traverse la rue de la Couronne sous la rue Saint-Joseph (figure 121), reliant lors de sa construction le mail Saint-Roch à la bibliothèque Gabrielle-Roy et au stationnement souterrain adjacent. Nul à cet endroit, le potentiel archéologique de la rue de la Couronne entre les rues De Saint-Vallier et Saint-François Est est ailleurs faible (plans 131 et 132). S'il apparaît plus fort aux abords du boulevard Charest, c'est parce que celui-ci a été ouvert en rasant un cadre bâti. Ainsi, au coin sud-est de la rue de la Couronne et du boulevard Charest Est (mais essentiellement hors de l'aire d'étude du tronçon TW-10) pourraient être présents des vestiges d'un édifice en brique construit pour un épicer en 1874; après avoir accueilli un bureau de poste à la fin du XIX^e siècle, il a été acheté par la banque d'Hochelaga au début du XX^e siècle et démolí à la fin des années 1920 pour permettre l'ouverture du boulevard Charest.



Figure 121 Tunnel du mail Saint-Roch, 1982 (AVQ Q-C5-IC-N020908)

6.1.2 Tronçons TW-15 à TW-17

Les plans 133 à 184 montrent le traçage de plans anciens ou reconstitués sur la trame actuelle. Le potentiel archéologique est synthétisé dans l'annexe et représenté sur les plans 185 à 196.

Les plans anciens démontrent que l'implantation des bâtiments le long de la 1^{re} Avenue a généralement été faite en retrait de la voie publique⁵⁷, même si l'on sait par exemple que la maison de Charles Villeneuve s'est trouvée tout près du chemin à la suite de l'élargissement de ce dernier un peu après 1731. Étant donné que le tracé de la 1^{re} Avenue n'aurait pas connu de modifications majeures et que celle-ci accueille de multiples services publics, son potentiel archéologique a généralement été considéré comme faible, tout comme celui du boulevard Henri-Bourassa, très bouleversé depuis le milieu du XX^e siècle. Mais une dizaine de zones recèlent tout de même un potentiel archéologique qualifié de moyen – le qualificatif de fort n'a pas été retenu pour ces endroits parce que les plans anciens concernés sont peu précis (à l'exception de celui de Sitwell) et que l'enfouissement de services publics a réduit ce potentiel. Les lignes qui suivent concernent principalement ces zones à potentiel archéologique moyen.

Tronçon TW-15

Le tronçon TW-15 s'étend sur la 1^{re} Avenue entre la 41^e Rue et la 59^e Rue Est (plan 12). Ce secteur a conservé une vocation agricole jusqu'au deuxième quart du XX^e siècle⁵⁸. Sa partie sud, de la 41^e Rue à la 47^e Rue, se trouve dans Gros-Pin, un territoire concédé par les Jésuites à partir de 1672. Le cultivateur Pierre Canard, le domestique et jardinier du Séminaire de Québec Geoffroy Lochet dit Lafontaine, le domestique Jean Chauvet et le tonnelier Mathurin Villeneuve figurent parmi les premiers propriétaires des terres de Gros-Pin. Parmi ceux-ci, Lochet cède sa terre aux marguilliers de Charlesbourg au milieu des années 1680 – c'est pourquoi le n° 2 du plan de Robert de Villeneuve de 1686 (figure 29) pour la Petite-Auvergne est « a l'Esglise S.^t charles ». Dans Sigma-2, le bâtiment principal désigné par ce n° 2 a été retracé entre la 46^e Rue Ouest et la 47^e Rue Ouest. Cette localisation est improbable, puisqu'il s'agit là du lot 276 (plan 169), alors que la terre donnée aux marguilliers de Charlesbourg correspond aux lots 270 à 272 (plan 168). L'église (chapelle) en question a possiblement été aménagée dans un édifice existant, soit le bâtiment principal du n° 2 du plan de 1686. La zone à potentiel archéologique concernant ses vestiges éventuels s'étend à la limite sud du tronçon TW-15, du côté ouest de la 1^{re} Avenue jusqu'aux abords de l'autoroute Félix-Leclerc (zones H7a et H7b, plan 185) – il n'est pas impossible que ces vestiges soient plutôt présents à l'extrémité nord du tronçon TW-14, puisque cette extrémité correspond au lot 270. Notons que la zone pouvant contenir des vestiges de la chapelle pourrait aussi receler des traces de la production de poterie à la fin du XVII^e siècle. En effet, concernant la terre de Lochet dit Lafontaine, l'aveu et dénombrement de 1678 comporte l'annotation « maintenan Jean haum

⁵⁷ Il s'agit d'une implantation rurale plutôt que villageoise (Roquet 2007 : 33).

⁵⁸ Dans l'annuaire Boulanger & Marcotte de 1890-1891, 25 des 27 propriétaires de Gros-Pin et de l'Auvergne sont cultivateurs, une est rentière et l'autre est avocat.

dict le potier ». Il s'agit de Jean Aumier, un potier qui, de 1672 à 1707, aurait connu dix-sept lieux de résidence. Trudelle (1887 : 44) mentionne la présence d'Aumier à Gros-Pin :

La fabrique possédait au Gros Pin, depuis plusieurs années, une terre qui fut vendue, en 1693. Le fermier de cette terre, ou de cette habitation, comme on disait dans le temps, Jean Omier ou Aumier dit Poitier, venu du Bourg de Cojeux, Evéché de Xaintes, et premier habitant du Gros Pin, n'était pas, paraît-il, d'un caractère accommodant, car la fabrique eut avec lui plusieurs difficultés qui furent réglées par l'Intendant Demeules auquel on en appela. Ce Jean Aumier, né en 1650, épousa, le 19 février 1680, à Charlesbourg, Anne Guévin. C'est le premier mariage mentionné dans les registres de la paroisse.

L'utilisation de la chapelle de Gros Pin aurait donc été brève, du milieu des années 1680 jusqu'à 1693. En 1733 (plans 141 et 142), les terres de Gros-Pin appartiennent entre autres à l'habitant et huissier André Bernier, aux héritiers du « maçon, entrepreneur de bâtiments, "architecte", arpenteur royal, huissier, praticien, procureur fiscal et notaire » (Vachon 1991) Hilaire Bernard de la Rivière, à l'entrepreneur et maître maçon Pierre Renaud dit Canard, aux Ursulines – qui y exploitent une petite ferme – et au maçon François Dubois.

Au contraire des traits-carrés de Charlesbourg et de la Petite-Auvergne, à Gros-Pin les terres sont perpendiculaires au chemin principal (1^{re} Avenue). Deux maisons anciennes préservées dans Gros-Pin illustrent l'ancien mode d'implantation des habitations, en retrait du chemin principal et avec façade non vers celui-ci, mais vers le sud (pour un meilleur ensoleillement). Il s'agit des maisons Dorion-Villeneuve au 118-122, 43^e Rue Ouest (bâtie entre 1861 et 1900 selon Patri-Arch 2018 : 94) et Villeneuve-Bédard au 123-127, 46^e Rue Est (probablement construite vers 1790 selon Patri-Arch 2018 : 91). Ce mode d'implantation était encore reconnaissable en 1925, pour disparaître dans les décennies suivantes (figures 122 et 123). Mais comme on l'a mentionné précédemment, quelques édifices ont tout de même existé en bordure immédiate du chemin principal. C'est le cas d'un bâtiment en bois illustré sur le plan de Sitwell de 1867⁵⁹ (plan 160) entre la 44^e Rue Est et la 45^e Rue Est, un endroit qui a aussi pu accueillir la maison du domestique Jean Chauvet (n° 3 sur le plan de 1686⁶⁰) et qui appartenait au maçon François Dubois en 1733 (zone H8, plan 186).

⁵⁹ À l'époque, du moins lors du recensement de 1871, Gros-Pin regroupait 85 personnes.

⁶⁰ Sigma-2 situe la maison de Chauvet à la hauteur de la 47^e Rue Est, soit à la limite des lots 709 et 708, alors que Chauvet occupait le lot 712, qui s'étend entre l'autoroute Félix-Leclerc et la 45^e Rue Est.



Figure 122 Gros-Pin avec à l'avant-plan la voie ferrée dans l'axe actuel du corridor des Cheminots, 1925 (*Le Soleil*)



Figure 123 Gros-Pin avec à l'avant-plan la voie ferrée dans l'axe actuel du corridor des Cheminots, vers 1940 (Archives des Eudistes)

Tronçon TW-16

Le tronçon TW-16 couvre la 1^{re} Avenue à partir de la 59^e Rue Est et bifurque sur l’avenue Isaac-Bédard pour se poursuivre sur le boulevard Henri-Bourassa jusqu’à la 71^e Rue Est (plan 18). Ce tronçon, traversant un secteur demeuré agricole jusqu’au deuxième quart du XX^e siècle (comme le tronçon TW-15), comprend la Petite-Auvergne, la moitié sud d’un trait-carré qui s’étend entre le trait-carré de Charlesbourg et Gros Pin et qui a été conçue par les Jésuites en 1666, tout comme le trait-carré de Charlesbourg l’année précédente. Les familles du domestique Pierre Hotte, du maître-charpentier Isaac Bédard, de l’habitant Clément Guérin, du cultivateur Nicolas Huppé, du passeur André Auclair⁶¹ et de l’habitant François Liret constituent ses premiers habitants (Légaré 2007). En 1733, on y trouve entre autres les terres de Marguerite et Charlotte Duroy (héritières du marchand et boucher Pierre Duroy) et du meunier Jean Penisson.

L’avenue Isaac-Bédard permet d’accéder au boulevard Henri-Bourassa à partir de la 1^{re} Avenue. Existante à la fin des années 1940 (figure 124), elle a probablement été tracée lors de l’ouverture du boulevard dans les années 1930. Quoiqu’il en soit, son ouverture est tardive, de sorte qu’il est possible qu’elle ait été tracée à travers un cadre bâti existant (plans 20 et 21)⁶². Ses abords semblent receler un potentiel archéologique significatif, mais comme ailleurs, ce potentiel se limite aux endroits exempts de perturbations majeures (égout et aqueduc).

Des vestiges architecturaux pourraient être présents dans l’aire d’étude au sud et au nord de la 64^e Rue Ouest (zones H9a, H9b et H10a à H10c, plans 190 et 191), où le plan de Sitwell place des bâtiments en maçonnerie (plan 164). Celui au nord serait le manoir Bédard, visible sur la figure 124. Cette longue maison en pierre aurait été construite au cours de la première moitié du XIX^e siècle (Société d’histoire de Charlesbourg 2018 : 21) avec sa façade au sud, comme les habitations de Gros-Pin. Démolie avant le milieu des années 1960⁶³, elle occupait le lot 281, propriété de la famille Bédard au dernier quart du XIX^e siècle et au cours de la première moitié du XX^e siècle – un monument dédié à cette famille ancestrale de Charlesbourg a été installé en 1946 du côté opposé de la 1^{re} Avenue. Plus au nord, soit au sud de la 66^e Rue Est (zones H11a et H11b, plan 191), le plan de 1686 (maison de Louis Bédard fils d’Isaac) et celui de 1822 (maison de Charles Huppé) illustrent tous deux une habitation qui aurait empiété dans l’emprise de l’avenue Isaac-Bédard (plans 137 et 155). Malgré l’imprécision de ces plans, il pourrait s’agir du même bâtiment⁶⁴, peut-être celui représenté en pierre sur le plan

⁶¹ André Auclair a été passeur de la rivière Saint-Charles, du moins de 1689 à 1692.

⁶² Quelques maisons ont été déménagées avant de construire cette avenue (Patri-Arch 2018 : 62), mais des vestiges architecturaux, des couches d’occupation et des témoins de culture matérielle associés à leur occupation peuvent tout de même être préservés à leur emplacement initial.

⁶³ Il ne faut pas confondre cette habitation avec la maison des Bédard, construite au début du XIX^e siècle et encore existante en bordure est de l’avenue Monette.

⁶⁴ S’il s’agit bien de la maison de Louis Bédard, celle-ci devait se trouver en retrait de la 66^e Rue Est, sur le lot 694 ou 695 plutôt que 693.

de Sitwell (plan 160). Au nord-ouest, soit au nord de la 66^e Rue Est (zones H12a et H12b, plan 192), s'étendait en 1686 la maison du cultivateur Pierre Bédar (plan 138); un peu plus au nord, c'est-à-dire au nord de la 67^e Rue Est (zone H13, plan 192), le plan d'Adams de 1822 (plan 156) place un bâtiment, peut-être l'ancienne maison de Pierre Bédar.



Figure 124 Manoir Bédard, fin des années 1940 (Archives de la Société d'histoire de Charlesbourg)

Tronçon TW-17

Le tronçon TW-17 s'étend sur le boulevard Henri-Bourassa entre la 71^e Rue Est et la 81^e Rue Est (plan 23). Il se trouve donc à l'intérieur du trait-carré de Charlesbourg et, à partir de la 76^e Rue Est, il traverse le site patrimonial de Charlesbourg à sa limite est⁶⁵. Comme on l'a mentionné, le trait-carré de Charlesbourg a été tracé par les Jésuites en 1665, un an avant le demi-trait-carré de la Petite-Auvergne. L'occupation de ce territoire fut à vocation agrodomestique, mais aussi artisanale et institutionnelle.

Le boulevard Henri-Bourassa a été ouvert au milieu des années 1930 à travers champs, c'est-à-dire à travers la ceinture entourant l'ancienne commune (Deschênes *et al.* 2016 : 38)⁶⁶. Cette route Québec-Charlesbourg est renommée boulevard Roosevelt-Churchill en 1943, puis Henri-Bourassa en 1962. Sa vocation commerciale s'est depuis accélérée. Compte tenu du mode d'implantation rurale initial (en retrait du noyau villageois), il est possible que des bâtiments aient existé sur ces terres, particulièrement avant le XIX^e siècle⁶⁷. La forte urbanisation de ce parcours de restructuration a été accompagnée de divers bouleversements, mais un potentiel archéologique jugé moyen a tout de même été établi pour quelques endroits.

L'emplacement choisi pour le terminus Charlesbourg (zone H14, plan 195) pourrait contenir les vestiges de bâtiments du XIX^e siècle (plans 157 et 166), voire plus anciens⁶⁸; toutefois ce terrain, qui accueillait encore un établissement agrodomestique au milieu des années 1960, aurait depuis fait « l'objet de réaménagements importants » (Simoneau 2004b : 31). Entre la rue de Grandpuits et la 78^e Rue Est (zones H15a à H15c, plan 195), le boulevard Henri-Bourassa pourrait contenir des traces d'une maison qui appartenait en 1686 (plan 23) à Siméon Le Duc dit Fourbisseur⁶⁹ (Simon Leduc). Dans le même secteur, Sitwell place un bâtiment rectangulaire en pierre qui aujourd'hui traverserait le boulevard (plan 166). Plus au nord, une portion significative de l'aire d'étude du tronçon TW-17 est dotée d'un potentiel archéologique jugé moyen (zones H16a et H16b, H17a à H17g et H18a à H18c, plan 196). Une dépendance aurait existé en 1686 dans l'emprise du boulevard, au nord de la 78^e Rue Est (plan 140). À la hauteur du boulevard Louis-XIV (un axe fondateur), le plan de 1686 illustre la maison de Pierre Lefebvre et sa dépendance ainsi qu'une autre dépendance appartenant à Jacques Dupont dit Paris; un bâtiment est également visible dans ce secteur sur le plan d'Adams de 1822 (plan 158). À la limite nord du tronçon TW-17, Sitwell place un édifice rectangulaire en pierre qui, comme celui au nord de la rue de Grandpuits, traverse l'emprise du boulevard Henri-Bourassa (plan 167).

⁶⁵ Seule la moitié ouest du boulevard Henri-Bourassa fait partie du site patrimonial, sauf à la hauteur du moulin des Jésuites.

⁶⁶ Ce n'est qu'au nord du Trait-Carré que le boulevard Henri-Bourassa emprunte un ancien tracé, soit le rang Saint-Pierre (Patri-Arch 2018 : 26).

⁶⁷ Des bâtiments ont d'ailleurs été déménagés en vue de la construction de la route (Patri-Arch 2018 : 62).

⁶⁸ La majeure partie du terrain se trouve sur le lot 682 sur lequel Thomas Bédard possédait « maison, grange, Etable » en 1733.

⁶⁹ Un fourbisseur est un artisan qui monte et répare des armes blanches.

6.1.3 Tronçon TW-2

Le tronçon TW-2 est localisé dans une dépression dont le point le plus bas se situe aux environs du boulevard de la Chaudière, près de l'extrême ouest de la colline de Québec (plan 28). Il est compris dans une dépression appartenant à la province géologique de la plateforme du Saint-Laurent. La géologie régionale comprend principalement la formation de Les Fonds. Il s'y trouve également quelques éléments faisant partie d'un mélange sédimentaire connu sous le nom d'olistostrome de Drummondville (figure 8). Sa partie nord, qui se situe à environ 13 m d'altitude, est caractérisée par la faille de Cap-Rouge, alors que l'extrême sud l'est par la présence de la ligne de Logan. Le sommet le plus haut de ce tronçon se trouve donc à environ 30 m au-dessus du niveau marin moyen. Le terrain aurait donc émergé graduellement du sud vers le nord entre 10 000 et 9000 ans AA.

Apportés par des alluvions, les dépôts de surface ont formé des terrasses fluviales composées de sable, de limon et de gravier mesurant entre 0,50 et 5 m d'épaisseur (photo 1). Il en a résulté trois terrasses qui se trouvent à environ 13, 20 et 30 m d'altitude. En se fiant à la figure 9, les terrasses où passe le tronçon TW-2 forment une pointe à la base de la falaise de Québec. Le socle rocheux est également visible par endroits. La transgression laurentienne n'a vraisemblablement que peu touché le tronçon TW-2, puisque la partie la plus basse du secteur se trouve à environ 13 m d'altitude. En fait, l'extrême nord de ce tronçon devait border le fleuve au maximum de cette transgression. On peut donc s'attendre à y trouver un paléorivage.



Photo 1 Tronçon TW-2, rebord de la terrasse de 30 m à droite et terrasse de 20 m à gauche (photo Nicolas Fortier)

Le site du Versant nord (CeEu-15) a été mis au jour à l'intersection des boulevards Duplessis et Charest, soit à un peu plus de 600 m du tronçon TW-2. Situé à une altitude de 30 m, il pourrait avoir été occupé dès la période paléoindienne. Il aurait alors été positionné sur la rive sud d'un bras du Proto-Saint-Laurent qui coulait dans la dépression de Cap-Rouge-Limoilou. Chrétien (1995 : 2) estime qu'un ruisseau se jetait dans ce bras à la hauteur du site. Des blocs de chert et de la pyrite de fer ont été observés dans les sols tapissant les parois du ravin du ruisseau qui passe actuellement à proximité du site. Alors que le chert peut être taillé pour en faire des outils, la pyrite de fer peut servir à allumer des feux. Il s'agit donc de deux ressources qui pourraient avoir amené des gens à occuper ou du moins fréquenter le secteur pour se les procurer.

Une visite au terrain a permis d'observer les subtilités de la topographie. On remarque entre autres que des sentiers ont été aménagés, que le terrain a été dérasé en plusieurs endroits et que des excavations plus ou moins importantes ont été pratiquées de façon ponctuelle (photos 2 et 3). L'aménagement de sentiers et du boulevard de la Chaudière pourrait avoir occasionné la rétention des eaux sur la terrasse de 30 m et dans la partie nord du tronçon.

De plus, selon Chrétien (1995 : 6), la terrasse de 30 m, où se trouve le site du Versant nord, a autrefois été utilisée pour l'agriculture. L'aire d'étude du tronçon TW-2 se trouvant à l'extrême ouest de la terrasse de 30 m, alors qu'elle s'amincit considérablement, il y a de fortes probabilités que les activités agricoles ne s'y soient pas étendues.



Photo 2 Tronçon TW-2, excavation dans la terrasse de 30 m (photo Nicolas Fortier)



Photo 3 Tronçon TW-2, excavation dans la terrasse de 13 m (photo Nicolas Fortier)

L'évaluation sommaire du potentiel archéologique préhistorique (Simoneau 2018 : 7) suggère l'existence d'un potentiel archéologique préhistorique, essentiellement en raison de la proximité d'un site archéologique et de l'état de préservation du terrain. Étant donné que le tronçon TW-2 a été libéré des eaux et des glaces très tôt, soit entre 10 000 et 9000 ans AA, il aurait été habitable dès la période paléoindienne. Il aurait alors été localisé le long d'un bras du Proto-Saint-Laurent comblant la dépression de Cap-Rouge–Limoilou. Ce tronçon traverse une série de terrasses dont le rebord aurait pu être utilisé à différentes époques.

L'état de préservation du terrain, bien que jugé excellent par Simoneau (2018 : 7), semble plutôt moyen par endroits. L'aménagement de sentiers et d'une route a en effet provoqué une rétention des eaux de pluie ou de fonte dans l'aire d'étude du tronçon TW-2. On peut supposer que le potentiel de découverte de vestiges archéologiques préhistoriques y soit toujours présent, mais que l'observation de ces derniers pourrait être rendue difficile par la présence d'eau. Une période de temps sec pourrait peut-être permettre un drainage de l'eau. Trois zones à potentiel archéologique préhistorique (P1 à P3, plan 197) ont été délimitées dans le tronçon TW-2.

6.1.4 Tronçons TW-8 et TW-9

Les plans 198 à 237 montrent le traçage de plans anciens ou reconstitués sur la trame actuelle de l'aire d'étude des tronçons TW-8 et TW-9. Le potentiel archéologique est synthétisé dans l'annexe et représenté sur les plans 238 à 252.

Le tronçon TW-8 s'étend entre les avenues de la Médecine et Myrand, sur la rue de l'Université et le boulevard René-Lévesque Ouest (plan 29). La rue de l'Université a été ouverte dans les années 1950, alors que le boulevard René-Lévesque (auparavant Saint-Cyrille) a graduellement été prolongé à l'ouest de l'avenue De Salaberry au cours de la première moitié du XX^e siècle, et ce, à travers champs et en reprenant un segment du chemin Gomin⁷⁰.

Entre les avenues de la Médecine et des Sciences-Humaines, l'aire d'étude du tronçon TW-8 est dans le prolongement ouest de la rue de l'Université. Même si des services publics sont enfouis à cet endroit, l'absence de voie publique fait en sorte qu'il n'a pas fait l'objet d'un décapage généralisé. Ainsi, hors de l'emprise des tranchées pour la mise en place de l'aqueduc et de l'égout, des ressources archéologiques pourraient être présentes (zone H19, plan 238). Ce segment du tronçon TW-8 traverse des terres appartenant à Charles Maufet (lot 1 nord) et au lieutenant de Louvigny (lot 36) en 1733, tous deux possédant alors une maison, une grange et une étable. Le potentiel archéologique est toutefois jugé moyen, puisque les bâtiments devaient se trouver le long du chemin Sainte-Foy ou du chemin Saint-Louis.

Le tronçon TW-9 correspond au boulevard René-Lévesque Ouest entre les avenues Myrand et des Érables (plan 34). À l'extrême ouest de ce tronçon, le boulevard ne semble pas avoir empiété sur le cimetière Saint-Michel, ouvert en 1855 (plan 236). En face toutefois, on sait que le boulevard a été élargi en 1966 grâce à l'acquisition, par la Cité de Sainte-Foy, d'une bande large de 14 pi du cimetière juif. Reconnu lieu historique national du Canada en 1992, ce cimetière a commencé à être utilisé dans les années 1850 et a été cédé en 1894 à la congrégation Beth Israël Ohev Sholem par le marchand Charles Shapeara. Pour permettre l'élargissement du boulevard, la chapelle alors existante (celle visible sur le plan 216?) a été détruite, des sépultures ont été exhumées et une clôture métallique a été érigée sur un mur de béton (Wagner-Richard 2000 : 106-107). Il est probable que des sépultures et le mur de fondation sud de l'ancienne chapelle soient présents sous le trottoir nord du boulevard René-Lévesque Ouest et dans la partie nord de sa chaussée (zone H20, plan 242)⁷¹.

À peu près à la hauteur du chemin Gomin, le plan de Sitwell de 1867 (plan 217) illustre deux bâtiments appartenant à la veuve de George Okill Stuart (lot 201) – ce dernier fut maire et

⁷⁰ Jusqu'à l'avenue Marguerite-Bourgeoys, c'est initialement pour le tramway qu'a été amorcé le prolongement de la rue Saint-Cyrille (Blanchet *et al.* 1988 : 29 et Lemoine et Santerre 2014 : 20).

⁷¹ Évidemment, des sépultures sont également présentes dans la portion du cimetière actuel comprise dans l'aire d'étude du tronçon TW-9, même si cette portion n'a pas été incluse dans la zone à potentiel archéologique fort représentée sur le plan 242.

député de Québec. Malgré l'existence de services publics à cet endroit, il existe un potentiel archéologique quant à leurs vestiges (zone H21, plan 243).

Beaucoup plus à l'est, soit à l'est de l'avenue Louis-Fréchette (lot 215), une dépendance existait en 1867 (plan 219) dans l'emprise actuelle du boulevard René-Lévesque Ouest, sur une terre possédée dans les années 1650 et 1660 par le marchand Jacques Loyer Latour. Les services publics sont près des trottoirs, de sorte que des vestiges de la dépendance pourraient avoir été conservés (zone H22, plan 247).

L'avenue Belvédère existe depuis le XVII^e siècle, alors qu'une route dans cet axe permettait à l'arpenteur Jean Bourdon de se rendre à son domaine, sis au nord du chemin Sainte-Foy (Blanchet *et al.* 1988a : 3). Un peu à l'est de l'avenue (lot 71), l'emprise du boulevard René-Lévesque Ouest comprendrait les vestiges d'un bâtiment en bois et de dépendances illustrés sur le plan de Sitwell de 1867 (plan 220). Ces édifices, une maison, un hangar et une écurie, appartiennent alors au chirurgien Robert Henry Russell, président de la Quebec Medical Society. Ce complexe est aussi présent sur le plan de Maxwell de 1887 (plan 257). Ici encore, les services publics longent les trottoirs, de sorte que le potentiel archéologique à cet endroit est fort (zone H23, plan 249). L'expérience révèle que ce genre de site, même s'il est domestique (résidence d'un médecin), peut contenir divers objets rattachés à la pratique de la médecine (Ethnoscop 2019).

Au coin sud-est de l'avenue Brown et du boulevard René-Lévesque Ouest (lot 87) existait en 1867 une dépendance dotée d'un porche (plan 240). Malgré la présence de services publics, des traces pourraient en être présentes devant le 759, boulevard René-Lévesque Ouest (zone H24, plan 251).

Les plans de Duberger de 1808 et d'Adams de 1822 montrent un bâtiment (maison ou dépendance) au coin nord-est de l'avenue Moncton et du boulevard René-Lévesque Ouest (plans 214 et 215). Ce bâtiment se trouvait peut-être un peu plus au sud, soit dans l'aire d'étude du tronçon TW-9 : d'une part, il est connu que le plan d'Adams est imprécis et, d'autre part, Duberger a réalisé en 1808 avec Bruyeres et Beggar un autre plan qui place des bâtiments au sud de l'aire d'étude. Tout de même, des vestiges de l'édifice existant au premier quart du XIX^e siècle sont peut-être conservés à l'intérieur de l'aire d'étude (zone H25, plan 251).

Selon un plan de Holland de 1759 (plan 213), une redoute aurait existé à l'extrême-est du tronçon TW-9, soit au coin nord-ouest du boulevard René-Lévesque Ouest et de l'avenue des Érables⁷². D'après un plan dessiné par DesBarres *et al.* vers 1780, des redoutes auraient été érigées dans ce secteur par les Anglais à l'automne 1759. Plusieurs services publics sont localisés sous la moitié nord du boulevard et sous l'avenue des Érables, mais la moitié sud du boulevard pourrait tout de même receler des traces de la redoute elle-même et de son occupation (zone H26, plan 252).

⁷² Ce terrain a accueilli en 1912 la Jonction Sillery, remplacée par l'édifice actuel en 1950 (Lemoine et Santerre 2014 : 20).

6.1.5 Tronçons TW-11 à TW-14

Les plans 253 à 311 montrent le traçage de plans anciens ou reconstitués sur la trame actuelle de l'aire d'étude des tronçons TW-11 à TW-14. Le potentiel archéologique est synthétisé dans l'annexe et représenté sur les plans 312 à 326.

Tronçon TW-11

Le tronçon TW-11 s'étend sur la rue de la Couronne à partir de la rue Saint-François Est et rejoint l'autoroute Laurentienne pour presque atteindre la rue de la Croix-Rouge (plan 47). La rue de la Couronne, dont l'ouverture a été planifiée dans les années 1820 et qui était déjà large de 60 pi au milieu du XIX^e siècle (figure 20), n'a pas connu d'élargissement significatif. Elle comprend en outre de nombreux services publics. Elle ne recèle donc pas de potentiel archéologique, du moins dans l'aire d'étude du tronçon TW-11.

Pour sa part, la partie sud de l'autoroute Laurentienne (zone H27, plan 312) parcourt un ancien cadre bâti qui apparaît au deuxième tiers du XIX^e siècle, visible sur les plans de Sanborn de 1875 (plan 299) et de Goad de 1898 (plans 300 et 301). Occupant un secteur de l'ancienne Vacherie des Jésuites affecté par les incendies de 1866 et de 1870, ce cadre bâti a été démolî à la fin des années 1950 ou au début des années 1960, alors qu'est aménagé le boulevard Laurentien (autoroute Laurentienne). Parmi les bâtiments qui se trouvaient dans l'aire d'étude du tronçon TW-11 figurent, jusqu'à l'ancienne rue Anderson, l'épicerie Blais et un entrepôt en brique, des maisons aussi en brique et des ateliers de menuiserie en bois, des habitations et des dépendances en bois entre les anciennes rues Anderson et Saint-Jacques ainsi que l'épicerie L'Heureux et d'autres maisons (dont une en brique) et dépendances à l'ouest de cette rue. Quelques réseaux, principalement d'aqueduc, traversent la partie sud de l'autoroute Laurentienne, mais de nombreux vestiges de cet ancien cadre bâti y sont sans doute tout de même présents.

Plus au nord, l'autoroute Laurentienne borde ou traverse un ancien méandre de la rivière Saint-Charles. À cet endroit, la rivière n'a pas connu le développement industriel (chantiers navals et cours à bois) qui a caractérisé la pointe aux Lièvres et ses abords au cours du XIX^e siècle. En outre, une maison et le moulin à vent des Jésuites, la ferme Lynd, l'hôpital de la Marine et les cimetières protestant et catholique se trouvaient tous plus à l'est, hors de l'aire d'étude du tronçon TW-11. La seule ressource archéologique qui pourrait être présente dans la partie nord de l'autoroute Laurentienne (zone H28, plan 313) est une portion des « vastes retranchements en terre » (Cloutier 2002 : 4), soit des retranchements sur la rive ouest et une tête de pont sur la rive est, aménagés par les Français en 1759. Cependant, selon le plan de Desbarres de 1780 (plan 272), les retranchements ne se poursuivaient probablement pas dans l'aire d'étude du tronçon TW-11.

Tronçon TW-12

Le tronçon TW-12 correspond principalement à la rue de la Croix-Rouge (plan 50). Sa portion sud-ouest s'étend sur les anciennes terres de la Vacherie. Elle a accueilli en 1759 des retranchements, érigés sur la rive droite de la rivière Saint-Charles où un passage à gué était possible. Ces retranchements sont illustrés sur les plans de Murray de 1761 et de DesBarres de 1780 (plans 270 et 272). Comme on l'a mentionné précédemment, il s'agit d'ouvrages en terre (levées de terre et fossés), avec peut-être à l'intérieur des fascines ou des gabions pour faciliter le maintien en place des sols. La position de ces retranchements diverge d'un plan à l'autre, mais l'aire d'étude du tronçon TW-12 entre la rue de la Pointe-aux-Lièvres et le pont Drouin pourrait en receler des vestiges, plus particulièrement à l'écart du carrefour de cette rue et de la rue de la Croix-Rouge – carrefour où sont enfouis plusieurs services publics – et en retrait du pont actuel. Près de ce dernier, il semble qu'à la lumière des découvertes effectuées en 2001 sur la rive opposée (Cloutier 2002), des vestiges des piliers du pont Dorchester érigé en 1789 pourraient être préservés près de la bordure nord-ouest de l'aire d'étude – le pont Dorchester se trouvait un peu au nord du pont Drouin⁷³. En outre, des sépultures du cimetière de la fabrique Saint-Roch pourraient être présentes devant le terrain autrefois occupé par l'édifice de la Croix-Rouge. De plus, le plan de Sitwell (plan 275) illustre des bâtiments à cet endroit, à la limite de deux chantiers navals. L'aire d'étude du tronçon TW-12 pourrait comprendre des vestiges d'un long bâtiment (forge et atelier de gabarits) associé au chantier sud-est (Drolet), quoique d'importants travaux aient été réalisés dans la portion concernée de la rue de la Croix-Rouge en 2003⁷⁴. Enfin, déjà partiellement dégagées en 2003, les fondations de l'extrémité sud de la manufacture de lainages érigée en 1881 et achetée par Zéphirin Paquet en 1896 (Canadian Fur) seraient préservées en bordure nord-ouest du tronçon TW-12, immédiatement au nord-est de la rue de la Pointe-aux-Lièvres (figure 125 et plan 302). Ainsi, la zone H29 (plan 334) pourrait contenir des ressources archéologiques associées aux retranchements de 1759 et, dans sa partie sud-ouest, au cimetière de la fabrique Saint-Roch; au nord-ouest (zone H30), des vestiges des piliers du pont Dorchester construit en 1789, d'un chantier naval des années 1850 et 1860 et d'une manufacture de la fin du XIX^e siècle pourraient être conservés.

Dans la portion nord-est du tronçon TW-12, la rue de la Croix-Rouge a été entièrement excavée en 2001. En outre, cette portion se trouvait encore dans les limites des hautes eaux au tournant du XIX^e siècle (plan 274 et Cloutier 2002 : figure 9). Cependant, les restes de quais (murs de soutènement) et des ponts Dorchester et Drouin visibles sur le plan de Sitwell de 1867 (plan 276) et sur celui de Goad de 1912 (plan 304) pourraient être préservés dans la partie sud-est du parc du Vieux-Passage (zone H31, plan 315).

⁷³ La chaussée (barrage) d'un moulin à eau des Jésuites se trouvait aussi auparavant dans ce secteur (Morisset 2001 : 61 et 66).

⁷⁴ Puisque la « majorité des vestiges dégagés a été laissée en place » (Rouleau 2004 : 11), un potentiel archéologique subsiste dans l'emprise des travaux de 2003.



Figure 125 « La rivière Saint-Charles », 1947 (AVQ Q-C1-14-N001525)

Tronçon TW-13

Le tronçon TW-13 correspond à la 1^{re} Avenue, de son extrémité sud jusqu'à la 18^e Rue (plan 53). Encore quelque peu sinueux par endroits au dernier tiers du XIX^e siècle, le chemin de Charlesbourg est redressé et élargi au début du XX^e siècle. Cet élargissement et la construction du pont Drouin (Lemoine 2014 : 14-15) facilitent l'implantation du tramway (figure 126).

L'extrémité sud de la 1^{re} Avenue, de la 4^e Rue à la 5^e Rue, ne détient plus de potentiel archéologique depuis les travaux de 2001 (Cloutier 2002 : 12), de sorte qu'il n'y subsiste pas de traces de la tête de pont de 1759; il en va de même pour les quelques bâtiments qui apparaissent dans ce secteur sur des plans du tournant du XIX^e siècle. Cependant, au nord de la 5^e Rue, les vestiges d'un bâtiment en bois présent sur le plan de Sitwell de 1867 (plan 277)⁷⁵ pourraient être conservés à l'écart de conduites d'aqueduc dans l'emprise de l'aire d'étude du tronçon TW-13 (zone H32, plan 316).

Au sud du site de la briqueterie Landron-Larchevêque (CeEt-854) a existé le chantier naval McKay & Warner, visible sur le plan de Sitwell de 1867 (plan 278) et où une trentaine de voiliers ont été fabriqués de 1863 à 1874 (figure 127). Des vestiges de deux bâtiments du chantier sont peut-être préservés dans l'aire d'étude du tronçon TW-13 (zones H33 et H34, plan 317).

Le plan de Robert de Villeneuve de 1686 illustre un pont sur le chemin de Charlesbourg au nord de l'actuelle rue de l'Espinay (plan 253). Les plans de Sitwell de 1867 (plan 299) et de

⁷⁵ Le chemin de Charlesbourg se trouvait alors un peu plus à l'est à cet endroit.

l'Underwriters' Survey Bureau de 1922 (plan 308) montrent également un pont dans ce secteur. À l'écart des réseaux enfouis du côté est de la 1^{re} Avenue, l'aire d'étude du tronçon TW-13 entre la rue de l'Espinay et le boulevard Cardinal-Villeneuve recèle peut-être des vestiges de ce pont en bois dit des Sauvages, sans doute reconstruit ou déplacé à quelques reprises depuis le XVII^e siècle (zone H35, plan 319).



Figure 126 « Avenue principale de la Paroisse de Saint-François-d'Assise (1^{re} Avenue) », vers 1920 (Girardville et al. 2007 : 59)

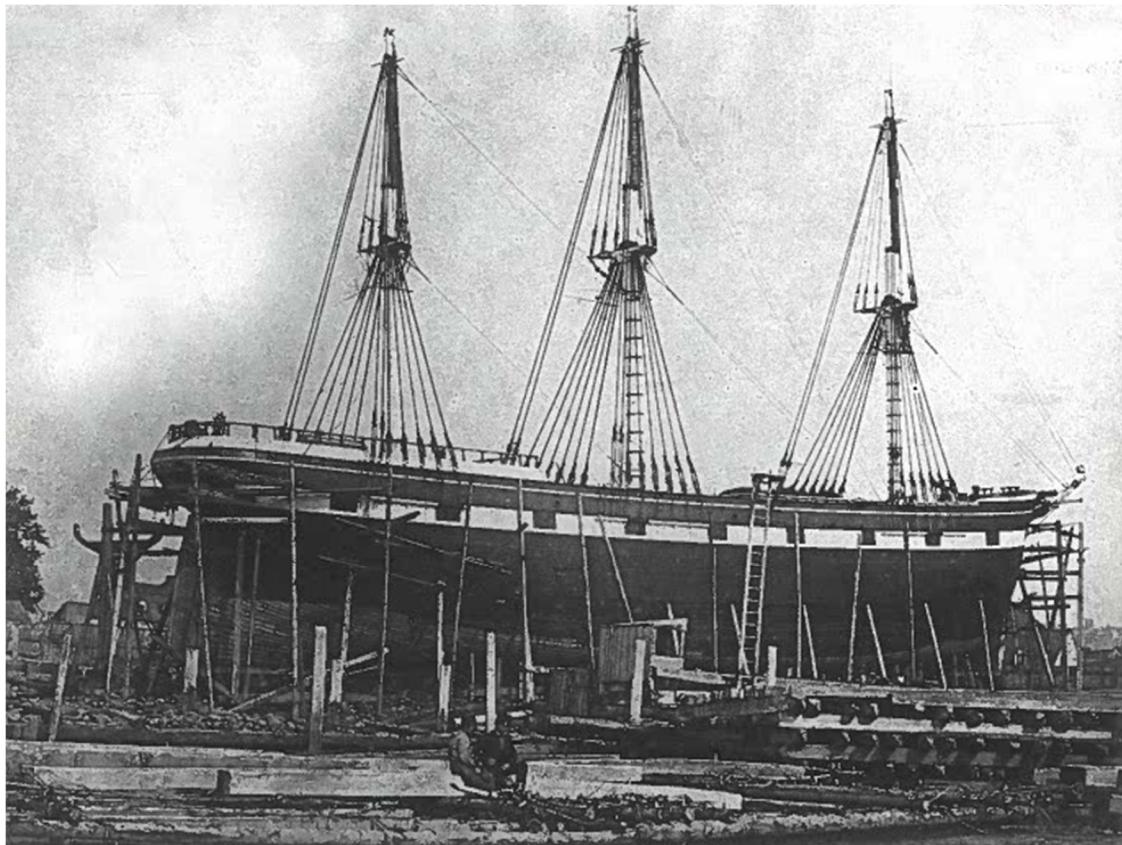


Figure 127 Construction d'un trois-mâts au chantier naval McKay et Warner (Lemoine 2014 : 82)

Tronçon TW-14

Le tronçon TW-14, qui s'étend sur la 1^{re} Avenue de la 18^e Rue à la 41^e Rue (plan 59), s'est développé plus tardivement que les tronçons TW-11 à TW-13. Comme dans le tronçon TW-13, un pont en bois surmonte la rivière Laiet sur les plans de de Villeneuve de 1686 (plan 254), de Sitwell de 1867 (plan 280) et de l'Underwriters' Survey Bureau de 1922 (plan 311). Sans doute reconstruit à quelques reprises comme celui du tronçon TW-13, des vestiges de ce pont (dit des Castors au Régime français) pourraient être découverts un peu au sud du boulevard des Alliés (zone H36, plan 322). Selon le plan de Sitwell, un troisième pont aurait existé plus au nord, soit au nord de la rue des Peupliers, cette fois au-dessus d'un ruisseau se déversant dans la rivière Laiet (zone H37, plan 325).

En 1733, le farinier Jean Penisson détenait une maison sur le lot 717. Charles Dorion y possédait aussi une maison (celle autrefois de Penisson?⁷⁶) dans les années 1870, peut-être le bâtiment en bois visible sur le plan de Sitwell de 1867 au coin nord-ouest du lot et dont des vestiges pourraient être présents au nord-ouest du 3400, 1^{re} Avenue (zone H38, plan 326).

⁷⁶ Le plan de Murray de 1761 illustre une habitation dans le même secteur.

Le domestique et jardinier du Séminaire de Québec Geoffroy Lochet dit Lafontaine a cédé sa terre aux marguilliers de Charlesbourg au milieu des années 1680 – c'est pourquoi le n°2 du plan de Robert de Villeneuve de 1686 (figure 128) pour la Petite-Auvergne est « a l'Esglise S.^tcharles ». Comme on l'a indiqué précédemment, la terre donnée aux marguilliers de Charlesbourg correspond aux lots 270 à 272. L'église (chapelle) en question a possiblement été aménagée dans un édifice existant, soit le bâtiment principal du n° 2 du plan de 1686. La zone à potentiel archéologique concernant ses vestiges éventuels s'étend à la limite sud de l'aire d'étude du tronçon TW-15, du côté ouest de la 1^{re} Avenue jusqu'aux abords de l'autoroute Félix-Leclerc, peut-être aussi à l'extrémité nord de l'aire d'étude du tronçon TW-14 (zone H39, plan 326), puisque cette extrémité correspond au lot 270. La zone H13 pourrait aussi receler des traces de la production de poterie par Jean Aumier à la fin des années 1670.



Figure 128 Robert de Villeneuve, « Carte des Environs de Quebec », 1686 (Gallica)

6.2 Approche thématique

Cette section traite des zones recelant un potentiel archéologique significatif (moyen ou fort) sous l'angle de leur apport éventuel à la connaissance de l'évolution de la ville. La présentation du potentiel archéologique s'articule ici autour de thèmes ou de types d'occupation ayant marqué le territoire.

6.2.1 Préhistoire

Jusqu'à maintenant, un seul site a été attribué avec certitude à la période paléoindienne sur la rive nord du fleuve Saint-Laurent, soit le site CeEv-5 à Saint-Augustin-de-Desmaures. Une nouvelle découverte serait significative pour la connaissance générale de l'occupation de la rive nord de la région de Québec au cours de la préhistoire. Parmi les secteurs expertisés, la terrasse de 30 m du tronçon TW-2 constitue l'endroit où se trouve le plus fort potentiel pour une découverte archéologique aussi ancienne. En outre, un résultat positif permettrait d'apporter des précisions sur la datation du site du Versant nord (CeEu-15). Il a été proposé que celui-ci puisse avoir été occupé à la fin du Paléoindien, mais l'absence d'éléments datables empêche de confirmer la période de son occupation. Les terrasses plus basses pourraient apporter leur lot de découvertes plus récentes, mais néanmoins anciennes. Ce secteur de Québec a fait l'objet de peu d'interventions archéologiques jusqu'à maintenant, expliquant de ce fait la rareté des sites comportant une composante préhistorique. Une découverte datant de l'Archaïque sur l'une de ces terrasses permettrait de préciser les schèmes d'établissement dans l'ouest de Sainte-Foy et ainsi mieux définir les environnements recherchés durant cette période.

6.2.2 Occupations domestiques, agrodomestiques et agricoles

Pas moins de vingt zones sont dotées d'un potentiel archéologique ayant trait à des occupations domestiques, agrodomestiques et agricoles. Plus précisément, on a délimité quatorze zones relatives à une occupation domestique, trois à une occupation agrodomestique et trois à une occupation agricole.

Diverses époques sont représentées, en commençant par le Régime français : maisons de Louis Bédar et du cultivateur Pierre Bédar du XVII^e siècle (zones H11a, H11b et H13); maison du domestique Jean Chauvet, maison de Siméon Le Duc dit Fourbisseur, maison et dépendance de Pierre Lefebvre, dépendance de Jacques Dupont dit Paris et autre dépendance de la fin du XVII^e siècle (zones H8, H15a à H15c, H16a, H16b et H17a à H17g); maisons et dépendances du Régime français (zones H19 et H38); occupations domestiques et commerciales⁷⁷ depuis le milieu du XVIII^e siècle (zone H4); établissement agrodomestique (maison et dépendance) existant en 1761 (zone H1). Plusieurs ressources archéologiques relatives à des occupations domestiques, agrodomestiques ou agricoles sont du Régime anglais : bâtiments (maison, grange et étable?) du XIX^e siècle ou plus anciens (zone H14);

⁷⁷ La fonction commerciale serait représentée au rez-de-chaussée des bâtiments en bordure de la rue Saint-Jean.

occupation domestique depuis le début du XIX^e siècle du faubourg Saint-Jean-Baptiste (zone H3); bâtiments existants au premier quart du XIX^e siècle (zones H13, H17a à H17g et H25); manoir Bédard⁷⁸ érigé au cours de la première moitié du XIX^e siècle (zones H10a à H10c); maison de Charles Huppé du XIX^e siècle (zones H11a et H11b); occupations antérieures à l’élargissement de la côte d’Abraham en 1925 (zone H5); bâtiments en bois, édifices en maçonnerie et dépendances existants en 1867 (zones H8, H9a, H9b, H15a à H15c, H18a à H18c, H21, H22, H24 et H32). Quelques occupations sont plus récentes : cadre bâti domestique de la deuxième moitié du XIX^e siècle incendié en 1866 et en 1870 (zone H27); maison en rangée en brique de la fin du XIX^e siècle (zone H1); habitations du tournant du XX^e siècle (zone H2).

Aux XVII^e et XVIII^e siècles, le plan des habitations en bois ou en pierre⁷⁹ et au toit pentu à deux versants est souvent rectangulaire. L'espace est divisé en un lieu de travail, la cuisine, et en un lieu de séjour, la ou les chambres. Le foyer n'est pas toujours central, il se déplace parfois vers un mur pignon. De plus, les maisons sont parfois dotées d'une cave.

À partir du début du XIX^e siècle, l'architecture domestique est peu à peu marquée par la tradition anglaise : le mode de construction de la charpente du toit est plus simple, de nouveaux modèles de portes et fenêtres apparaissent et la pierre de taille se répand aux angles et autour des ouvertures. Parmi les styles popularisés au Québec par les architectes et entrepreneurs britanniques figure le néoclassicisme « prônant le retour à l'Antiquité pour élaborer une architecture qui réponde aux besoins de l'époque » (Laframboise 2001 : 90). Le cottage à deux versants, qui s'inscrit dans ce style, possède à l'origine un avant-toit courbé, puis à versants droits par la suite. La cave devient plus courante et sert à l'entreposage de denrées ou de bois de chauffage. Au rez-de-chaussée, le salon fait son apparition alors qu'un étage est ajouté pour accueillir les chambres. En ce qui a trait aux matériaux, la pierre (le calcaire) est très présente, tout comme le bois sous forme de madriers, de planches ou de bardes. La prolifération des moulins à scie entraîne une standardisation des dimensions des madriers et des planches. À partir du troisième quart du XIX^e siècle, l'usage de la brique gagne la ferveur populaire et supplante la pierre.

La thématique générale de l'agriculture regroupe la culture de céréales, l'horticulture (culture potagère et maraîchère, arboriculture, culture de petits fruits et floriculture) et l'élevage de bovins, de porcs, de moutons, de volailles, etc. Au XVIII^e siècle, l'habitant bien établi dispose d'une maison, souvent construite en retrait du chemin, d'une grange, d'une étable et d'une terre en culture (Côté et Royer 2005). S'ajoutent parfois quelques autres dépendances telles qu'un fournil, une remise, un hangar, une écurie, une porcherie, un poulailler ou une bergerie. On assiste à cette époque à un essor considérable de l'agriculture au Québec, parfois au détriment de l'élevage. Les céréales, surtout le blé, forment la base des cultures domestiques, alors que les cultures à grande échelle s'orientent vers le tabac, le chanvre et le

⁷⁸ Il ne s'agit vraisemblablement pas d'un véritable manoir, c'est-à-dire de la maison du seigneur.

⁷⁹ Sur la base des témoins survivants, on pourrait croire que les maisons en pierre étaient très courantes au Régime français, mais c'est parce que celles en bois ont presque toutes disparu (Larframboise 2001 :40).

lin. Malgré l'importance accordée à l'agriculture, il semble selon le gouverneur Murray que les habitants préfèrent la chasse et la pêche au travail de la terre.

Les sites agrodomestiques regroupent deux pôles (Bergeron et Lacroix 1979 : 8), l'un consacré à la fonction domestique avec la maison et, éventuellement, la laiterie, le caveau à légumes, le fournil et la glacière, l'autre réservé au soin et au logement des animaux, pouvant comprendre une grange, une étable, une remise à fumier, une porcherie, un poulailler et une bergerie. D'autres dépendances peuvent s'ajouter pour permettre le rangement et l'entretien de l'équipement. Vergers, jardins, clôtures, enclos et champs complètent le paysage agricole (figure 129). Les sites agricoles se distinguent des sites agrodomestiques par l'absence d'habitation chez les premiers.

Les dépendances sont habituellement dispersées à l'arrière de la maison; parfois, comme en Normandie, elles sont disposées en L, en U ou en carré de façon à délimiter une cour intérieure. La grange qui loge le fourrage et l'étable qui abrite le bétail constituent les principaux bâtiments d'une ferme.

Au Régime français, la grange et l'étable forment deux bâtiments distincts, habituellement en bois avec un toit de chaume ou de bardage; on évite la pierre, faible isolant. La taille des bâtiments est réduite, en moyenne 45 pi sur 20 pi pour les granges, 20 pi sur 16 pi pour les étables, moins encore pour les écuries. À partir de la Conquête se répand la grange-étable avec, au rez-de-chaussée, l'étable, la batterie où l'on bat le grain, la tasserie où l'on remise une certaine quantité de foin, parfois un poulailler ou une porcherie; le fenil s'étend à l'étage. « Cette disposition protège le logement des animaux contre le froid, facilite la distribution des fourrages et donne beaucoup de logement intérieur par pied Carré de couverture et de lambris. L'efficacité d'une telle construction est encore accrue [par] la distribution des divers services : étable, écurie, porcherie, chambre d'alimentation, grainerie, silo, remise à fumier, etc. [...] » (Roy 1923 : 10) sous un même toit. De telles granges-étables sont parfois longues de plus de 100 pi. Elles sont souvent rectangulaires, parfois rondes, carrées ou octogonales, pour la plupart érigées sur des murs de fondation en pierre, maçonnés ou non, ou sur une semelle de bois. Les granges-étables québécoises sont caractérisées par leur faible élévation et par les différents types de toit qui les recouvrent : à pignons et à larmiers (avec ou sans coyau), à pignons sans larmier, à un seul versant, en mansarde, en pavillon, voûté...

En 1760, l'agriculture et l'élevage visent encore principalement à combler les besoins locaux : « Les habitants n'ont pas de grandes emplettes à faire, ayant sur leurs terres tout ce qu'il leur faut pour la vie [...] » (chevalier La Pauze cité dans Martin 1978 : 9). Les récoltes varient d'une année à l'autre, suivant la température. L'exportation des produits du Bas-Canada vers l'Angleterre et ses colonies apparaît peu de temps après la Conquête. Après des exportations en nombre sans précédent à la fin du XVIII^e siècle, on assiste à un net recul au début du XIX^e siècle à la suite de plusieurs mauvaises récoltes. La rigueur du climat ne serait toutefois pas le seul facteur expliquant le piètre rendement des terres québécoises. Ainsi, l'arpenteur Joseph Bouchette (1815 : 67) critique les méthodes ancestrales des agriculteurs. La situation s'améliore au deuxième quart du XIX^e siècle, grâce aux techniques de labourage et à la diversification de la production.

L'intérêt des zones à potentiel archéologique domestique, agrodomestique ou agricole repose sur la relative rareté de tels sites – peu d'entre eux ont été fouillés hors des quartiers centraux – et dans leur potentiel d'évocation des modes d'habitation et des régimes de vie passés. Les ressources archéologiques concernées se trouvent bien sûr à l'emplacement des habitations disparues, mais parfois aussi dans leur cour arrière et dans les champs. Elles sont formées de vestiges architecturaux, de dépôts stratigraphiques et d'artefacts et d'écofacts pouvant témoigner des modes de construction des maisons et dépendances, de l'organisation spatiale des lieux, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des bâtiments, et des modes de vie des occupants.

Lors d'interventions archéologiques, décrire les modes de construction et l'agencement des matériaux et caractériser les matériaux utilisés vont éventuellement permettre de distinguer les types de bâtiments et les différentes générations de bâti, tandis que l'étude de la culture matérielle caractérisera les conditions de vie, le statut socio-économique et les habitudes de consommation des résidents. Les témoins de culture matérielle seront particulièrement présents dans les latrines, les niveaux de cour et les fosses à déchets. Souvent complets dans les latrines, mais très fragmentaires dans les niveaux de cour, ces objets proviennent surtout, dans le premier cas, de rejets massifs (nettoyage des lieux lors d'un décès, d'un déménagement ou d'un incendie), de vidanges quotidiennes dans le second cas. En particulier, la fouille de latrines pourrait livrer une très grande quantité d'artefacts et d'écofacts reflétant le niveau de vie et les occupations de leurs utilisateurs, que ce soit par les objets domestiques ou personnels, par la vêture, par des objets propres aux fonctions des résidents, puis par les os, les coquilles et les graines. Les zones à potentiel archéologique comprendront également des artefacts ayant trait aux bâtiments eux-mêmes (matériaux de construction, chauffage, éclairage et mobilier).

En particulier l'étude des os, des coquilles et des graines, souvent nombreux dans les latrines, contribue fortement à la connaissance des habitudes alimentaires d'autrefois. Ainsi les os et les coquilles témoignent des espèces consommées, domestiques ou sauvages, mammifères, oiseaux, poissons ou invertébrés, des pièces de choix et celles plus communes ou moins appréciées. Des contextes chronologiques distincts pourront éventuellement révéler une certaine évolution des goûts ou des espèces disponibles. Par ailleurs, l'âge auquel les animaux domestiques sont abattus indiquera si leur élevage comble d'autres besoins que l'alimentation – les veaux seront tués jeunes, mais les moutons le seront lorsque leur production de laine déclinera. Les produits animaliers peuvent ainsi se rattacher à d'autres fonctions que l'alimentation; par exemple, les tanneurs ont recours évidemment au cuir, mais les os et les coquilles sont aussi utilisés à certaines étapes de leur travail. L'étude des graines révèle également les habitudes alimentaires par la culture de plantes comestibles, qu'elles soient indigènes ou alloïgènes. Certaines plantes non comestibles apparaîtront aussi dans les dépôts provenant des latrines ou d'ailleurs; il s'agira souvent de mauvaises herbes, mais parfois de plantes médicinales ou d'autres cultivées pour leur fibre. L'analyse de restes entomologiques et de phytolithes peut en outre contribuer à mieux connaître l'évolution environnementale et l'urbanisation d'un secteur. Outre les écofacts, des artefacts témoigneront de la préparation, de la cuisson et de l'absorption des aliments.

En ce qui concerne plus particulièrement les occupations agrodomestiques, les interventions archéologiques permettraient de déterminer l'organisation spatiale des anciens domaines agricoles et les caractéristiques architecturales des bâtiments qui les occupaient : les fondations de maisons de fermes, granges, étables, hangars, caveaux, et puits pourraient notamment être mises au jour, mais également les composantes de fossés de drainage, tranchées d'implantation de clôtures de pieux de bois ou alignements de pierres témoignant des anciennes divisions. Selon les analyses effectuées, les lambeaux de sol d'occupation, les fosses à déchets et les latrines fourniront des données sur les pratiques agricoles et horticoles. Selon la finesse des méthodes de collecte utilisées, des informations pourraient être acquises quant aux caractéristiques des exploitations agricoles.



Figure 129 W.B. Edwards, « Vue aérienne de Charlesbourg », 1937 (AVQ P012-N019051)

6.2.3 Ouvrages militaires défensifs

Quelques ressources archéologiques à la haute-ville et la basse-ville de Québec ont trait à la fonction défensive (militaire). Elles datent toutes de la guerre de Sept Ans : blockhaus anglais (zone H3), redoute anglaise (zone H26) et retranchements français (zones H28 et H29). La guerre de Sept Ans, déclarée en 1756 par l'Angleterre, entraîne la mise en place de retranchements et d'une dizaine de redoutes par les Français entre les rivières Saint-Charles et Montmorency. Pour leur part, après avoir pris Québec en septembre 1759, les Anglais renforcent leurs positions par l'érection de redoutes et de blockhaus, ces derniers « within a musket shot of the Capital wall » (Murray 1762 cité dans Charbonneau *et al.* 1982 : 152).

Les ouvrages militaires défensifs ici concernés ont été érigés lors des sièges de Québec en 1759 et 1760. Parmi les retranchements français figurent ceux aménagés de part et d'autre de la rivière Saint-Charles et qui, sur la rive gauche, comprennent une tête de pont sous la forme d'un ouvrage à cornes (deux demi-bastions reliés par une courtine). Une intervention archéologique en 2001 a démontré qu'il n'y a plus de vestiges de cette tête de pont dans l'aire d'étude du tronçon TW-12; par contre, il est possible que des vestiges des retranchements subsistent sur la rive droite, en particulier dans la zone H29. La découverte de ces vestiges apporterait des informations nouvelles sur leurs techniques de construction, leur emplacement précis et, de façon générale, sur les moyens mis en œuvre par les Français pour empêcher l'ennemi de prendre Québec par la campagne.

Dès le lendemain de la bataille des Plaines d'Abraham (13 septembre 1759), les Anglais entreprennent la construction de redoutes pour renforcer leur camp temporaire : il semble «°qu'une douzaine de redoutes étaient en place dès le 14 septembre et les matériaux utilisés pour ériger les barricades du camp provenaient des arbres et des maisons du voisinage » (Rouleau 2002 : 9). Certaines de ces redoutes furent vraisemblablement constituées de levées de terre à l'arrière de fossés, ce que pourrait peut-être confirmer une intervention archéologique dans la zone H26.

Tout comme cette redoute et les retranchements de la zone H29, le blockhaus érigé par les Anglais en 1760 dans la zone H3 est peu connu. Des sept blockhaus alors construits, il s'agit du blockhaus n° 4, situé devant le bastion des Ursulines et faisant partie de la première ligne de blockhaus avec les n°s 1 (probablement celui illustré sur la figure 130), 3 et 6. Même s'il ne fut en place que pendant quelques années, des vestiges en sont peut-être préservés. Les découvertes qui y seraient associées pourraient être comparées à celles relatives à un blockhaus construit à la même période sur les Plaines d'Abraham et à propos duquel les fouilles ont permis de constater qu'il « était constitué de deux parties, dont une réservée aux officiers et la seconde, plus vaste, mais moins spacieuse, réservée aux simples soldats » (Santerre 2009 : 70).



Figure 130 T. Patten, un des sept blockhaus construits par les Anglais en 1760, 1761 (ROM)

6.2.4 Occupations religieuses et funéraires

La spiritualité, du moins sous la forme de la pratique religieuse et de l'inhumation, est représentée en trois endroits. La jonction des tronçons TW-14 et TW-15 (zones H7a, H7b et H39) recèle peut-être des traces d'une chapelle, alors que les zones H20 et H29 pourraient contenir des sépultures.

La chapelle en question, probablement aménagée dans un édifice existant (une maison?), a été utilisée par les résidants de Gros-Pin du milieu des années 1680 jusqu'à 1693. L'apport de vestiges d'une chapelle peut être très varié, illustrant son mode de construction, son évolution et sa transformation. Si parfois ces vestiges, étant trop fragmentaires, ne permettent que de situer l'édifice dans l'espace, en d'autres occasions ils ont été entièrement dégagés ou presque. Plusieurs des chapelles dont des vestiges ont été découverts sont particulièrement anciennes, datant du Régime français; leur intérêt documentaire est grand, puisque seulement une dizaine de lieux de culte de cette époque sont encore préservés dans la province. Si les ressources archéologiques de chapelles se rattachent généralement à la façade, la nef, le chœur et la sacristie, d'autres témoignent de l'existence d'un plancher de bois et d'un parvis.

Utilisé à partir des années 1850, le cimetière juif du boulevard René-Lévesque Ouest a été amputé d'une bande large de 14 pi lors de l'élargissement du boulevard en 1966. Outre des vestiges d'une chapelle qui se trouvait à l'intérieur ou tout près de cette bande de terrain, la zone H20 renferme peut-être des sépultures, même si les corps ont été exhumés avant l'élargissement du boulevard – en effet, l'expérience révèle que des corps demeurent presque toujours en place lors d'exhumations. D'ailleurs, c'est le cas au cimetière de la fabrique Saint-Roch (zone H29), utilisé du début des années 1830 jusqu'au milieu du XIX^e siècle et où des

dizaines de sépultures ont été fouillées l'année dernière. Outre la mise au jour de vestiges de la chapelle, une intervention archéologique dans la zone H20 permettrait vraisemblablement la mise au jour de sépultures; dans le cas de la partie sud-ouest de la zone H29, une telle découverte est à peu près certaine. La fouille et l'analyse de sépultures apportent des informations sur le genre des individus, le lieu d'origine, la croissance, les pathologies osseuses et buccales, les carences dans l'alimentation, les agents pathogènes, les causes de la mort et l'âge au décès. D'autres données peuvent concerner les objets personnels, les modes d'inhumation et l'aménagement du cimetière.

6.2.5 Fonction viaire

Cinq zones à potentiel archéologique, toutes à la basse-ville (H30, H31 et H35 à H37), se rattachent à la fonction viaire, soit à d'anciens ponts. Sur le chemin de Charlesbourg (1^{re} Avenue), les plus anciens, sans doute en bois (du moins à l'origine), permettaient de franchir la rivière Laiet : il s'agit du pont des Sauvages (zone H35) et de celui des Castors (zone H36). Étant illustrés sur des plans de 1686, 1867 et 1922, on peut présumer qu'ils ont été reconstruits ou déplacés à quelques reprises, ce que permettraient peut-être de confirmer des interventions archéologiques. Un autre pont, visible sur les plans de 1867 et de 1922, a existé plus au nord (zone H37), sur un ruisseau se déversant dans la rivière Laiet. Cette dernière était un affluent de la rivière Saint-Charles, au-dessus duquel le pont Dorchester (1789) et le pont basculant Drouin (1912, figure 131) ont été érigés à la hauteur de la rue de la Croix-Rouge (zones H30 et H31). Des vestiges de piliers de ces deux ponts ont été mis au jour sur la rive gauche en 2001 et d'autres vestiges pourraient en être conservés de part et d'autre de la rivière, témoignant des divers sites d'implantation et de l'évolution des modes de conception et des techniques de construction.



Figure 131 « Drouin Bridge. Quebec », vers 1914 (Musée McCord MP-0000.1158.10)

6.2.6 *Vocations artisanales et industrielles*

Les zones H7a, H7b et H39, où se trouvait peut-être une chapelle à la fin du XVII^e siècle, contiennent peut-être aussi des traces de la production du potier Jean Aumier, qui a résidé à cet endroit à la fin des années 1670. Il s'agit du premier potier connu à Charlesbourg et un des cinq premiers dans la région de Québec. Après des séjours à Longueuil et Grondines, il s'installe à Québec en 1673. Ses terrines et autres pièces se rattachereraient à la production typique de la région française de Saintonge (Gaumond et Martin 1978), dont on trouve de nombreux exemples sur les sites archéologiques du Québec. Sur le site CeEt-150, l'îlot Saint-Nicolas où Aumier fut présent de 1682 à 1687, des terrines ou des jattes en terre cuite grossière à corps orangé pâle à brun pâle parfois recouvert d'une glaçure vert brunâtre lui ont été attribuées. En 1704, Aumier est engagé à la briqueterie de Larchevêque, alors que survient la reconstruction d'un four à briques et l'ajout d'un four à poterie. Éventuellement les zones H7a, H7b et H39 renfermeraient divers témoins de la production d'Aumier, de l'argile utilisée jusqu'au produit fini, en passant par du matériel d'enfournement et un four.

Il en est peut-être ainsi de la zone H6, puisque le potier Jean-Baptiste Guillet dit Tourangeau aurait pratiqué « sur un emplacement au coin est de la jonction des rues Saint-Valier et de la Couronne » (Moss et Rouleau 1990 : 18), donc à l'intérieur ou près de la zone H6. Après avoir œuvré à Québec de 1782 à 1784 et à Trois-Rivières de 1784 à 1799, Nicolas Guillet dit Tourangeau est à Saint-Eustache jusqu'à sa mort, survenue en 1816. À Québec, il fut associé avec son frère Jean-Baptiste et, à Saint-Eustache, il a pratiqué avec Philip Ampleman junior, auparavant de Charlesbourg (comme son père). Les fils de Nicolas Tourangeau, Nicolas et Édouard, sont aussi à Saint-Eustache, le premier de 1816 à son décès en 1866 et le second de 1819 à 1832 (Langlois 1977). Un inventaire a été effectué à Trois-Rivières et à Saint-Eustache en 1977 afin de récolter du matériel céramique et localiser un four. Rien ne fut trouvé à Trois-Rivières. À Saint-Eustache, un sondage avait été pratiqué quelques années auparavant sur le site BjFl-2, occupé par Nicolas Tourangeau et ses fils (Trahan 1978 : 1); en 1977, seuls de petits fragments épars ont été découverts, en bonne quantité toutefois. Il s'agit de fragments de terrines et de plats, parfois recouverts d'une glaçure brun pâle⁸⁰. Une intervention archéologique dans la zone H6 permettrait peut-être d'acquérir une meilleure connaissance de la production des Tourangeau.

Les collections de terre cuite locale ont une grande valeur scientifique et documentaire. Par des analyses morphologiques, stylistiques, pétrographiques et chimiques, l'étude de ces collections extraites des sites primaires, en contexte de production, contribue à préciser la datation des dépôts sur des sites secondaires, en contexte d'utilisation. En outre, comme les autres céramiques, les terres cuites québécoises caractérisent l'organisation spatiale des sites,

⁸⁰ À Saint-Eustache, la composition chimique des poteries de Tourangeau est semblable (sans être identique) à celles issues des ateliers de Saint-Denis-sur-Richelieu : « la chimie des pâtes céramiques montre qu'il existe de fortes similitudes chimiques entre les dépôts meubles de la plaine de Montréal, voire SaintEustache, la vallée du Richelieu et Baie-du-Febvre » (Monette 2005 : 238). C'est par une approche pétrographique, soit par l'observation des pâtes par lames minces, que peuvent être distinguées les poteries de Tourangeau de celle des artisans dionysiens.

par exemple en identifiant des lieux d'habitation ou d'entreposage; elles permettent également d'évaluer le niveau de vie des occupants. De plus, une meilleure connaissance des terres cuites grossières locales permet de raffiner les classifications typologiques existantes.

Malgré les sources documentaires et archivistiques, l'histoire des industries ne saurait être complète sans l'étude des ressources archéologiques qui s'y rattachent. Que des vestiges architecturaux ou des éléments technologiques soient présents et que des archives existent ou non, l'archéologie s'avère une méthode, disons plutôt une science, particulièrement apte à rendre compte des activités industrielles du passé et ce, en offrant un contact direct avec les traces de leurs infrastructures, de leurs modes de fabrication et de leur production elle-même. La fonction industrielle est ici représentée par un moulin à vent⁸¹, qui devait se trouver dans la zone H6 ou ses abords, par certaines installations du chantier naval McKay & Warner dans les zones H33 et H34 et par un bâtiment d'un autre chantier naval dans la zone H30.

Les moulins à vent, habituellement en pierre⁸², comprennent habituellement deux ou trois étages; alors qu'aux étages, on trouve les meules et la bluterie, au rez-de-chaussée, outre les portes et l'escalier, il n'y a souvent que quelques mécanismes. Parmi les dépendances d'un moulin à vent figure la maison du meunier. Selon l'emplacement réel du moulin à vent ici concerné (illustré sur des plans de 1759 et de 1761), les ressources archéologiques pourraient témoigner des modes de construction de ce moulin et de ses dépendances (bâtiments d'entreposage et maison du meunier par exemple), de son fonctionnement et de l'organisation de ses différentes aires d'activités (aménagements intérieur et extérieur), ou être formées de dépôts, d'artefacts et de macro-restes végétaux rattachés à sa production.

Le chantier naval dont des bâtisses se trouvaient dans les zones H33 et H34 a été fondé par les capitaines Lauchlan McKay et Henry Warner, tous deux provenant de la Nouvelle-Angleterre et ayant travaillé pour le constructeur de bateaux à voiles Donald McKay, frère de Lauchlan (Marcil 1995 : 180, McKay 2013 : 200 et Smith Jr. 1992 : 350). De 1863 à 1874, McKay & Warner furent l'un des principaux fournisseurs de James Gibb Ross, un marchand qui possédait ou finançait alors près de la moitié des chantiers navals de Québec (Benoît 1990 : 50). Les deux entrepreneurs avaient épousé deux sœurs et résidaient dans la première villa Smithville, construite vers 1811 pour le marchand-boucher et propriétaire terrien Charles Smith (Trépanier 2007 : 9). Cette maison et des navires en construction sont visibles sur une photographie prise alors que le chantier naval était actif (figure 132). La villa, incendiée à la fin du XIX^e siècle, a été démolie au milieu des années 1920. Les deux bâtiments dont des vestiges sont peut-être présents dans les zones H33 et H34 étaient en retrait de la villa (figure 133 et plan 278). Celui le plus au nord (zone H34) borde le chemin d'accès à la

⁸¹ Même si l'opération d'un moulin à vent, qui ne repose que sur le travail d'un ou deux individus, peut être perçue comme une activité artisanale, ce type d'installation fait partie du champ d'études de l'archéologie industrielle (Bernard *et al.* 1996 et Piéral 2009).

⁸² Les moulins à vent construits au Québec sont essentiellement du type moulin-tour. L'autre type existant en Europe, le moulin-pivot (une structure en bois pivotant au-dessus d'une base en pierre ou d'arbalétriers disposés en croix), est illustré sur quelques plans et images de Québec du XVII^e siècle (par exemple la figure 60), mais aucune trace de tels moulins ne serait connue (Archéotec 2008 : 18 et Piéral 2009 : 41).

villa; il s'agit peut-être d'un abri ou d'une maisonnette pour un gardien ou un jardinier, donc un édicule qui n'est pas vraiment rattaché au chantier naval. L'autre bâtiment plus au sud (zone H33) est beaucoup plus vaste et comprend deux parties séparées par une cloison. Divers bâtiments pouvaient se trouver sur un chantier naval : scierie, forge, chaufferie, entrepôts, hangars et ateliers (Dubé 1991). Une intervention archéologique dans la zone H34 permettrait peut-être de déterminer la fonction de l'édifice présent à cet endroit, du moins celle de sa partie nord-est.

Sur la rive opposée de la rivière Saint-Charles, soit dans la zone H30, aujourd'hui sous la rue de la Croix-Rouge (plan 275), s'étendait un long bâtiment d'un chantier naval des années 1850 et 1860. On sait par un plan de 1852 (figure 134) qu'il s'agissait d'une forge et d'un atelier de gabarits⁸³. Compte tenu des travaux survenus à cet endroit en 2003, il est peu probable que des moules et des témoins de production de la forge y aient subsisté, mais les fondations de l'édifice et la base du feu de forge ont pu être préservées.



Figure 132 Première villa Smithville et navires en construction sur le chantier naval McKay & Warner, années 1860 ou 1870 (Lemoine 2014)

⁸³ Un plan de 1854 (figure 75) précise que ces installations appartiennent alors au chantier naval Drolet.



Figure 133 Honorius Sisson Sitwell, «*Fortifications survey*», 1867 (BAnQ 03Q_P600S4SS2D634P11)

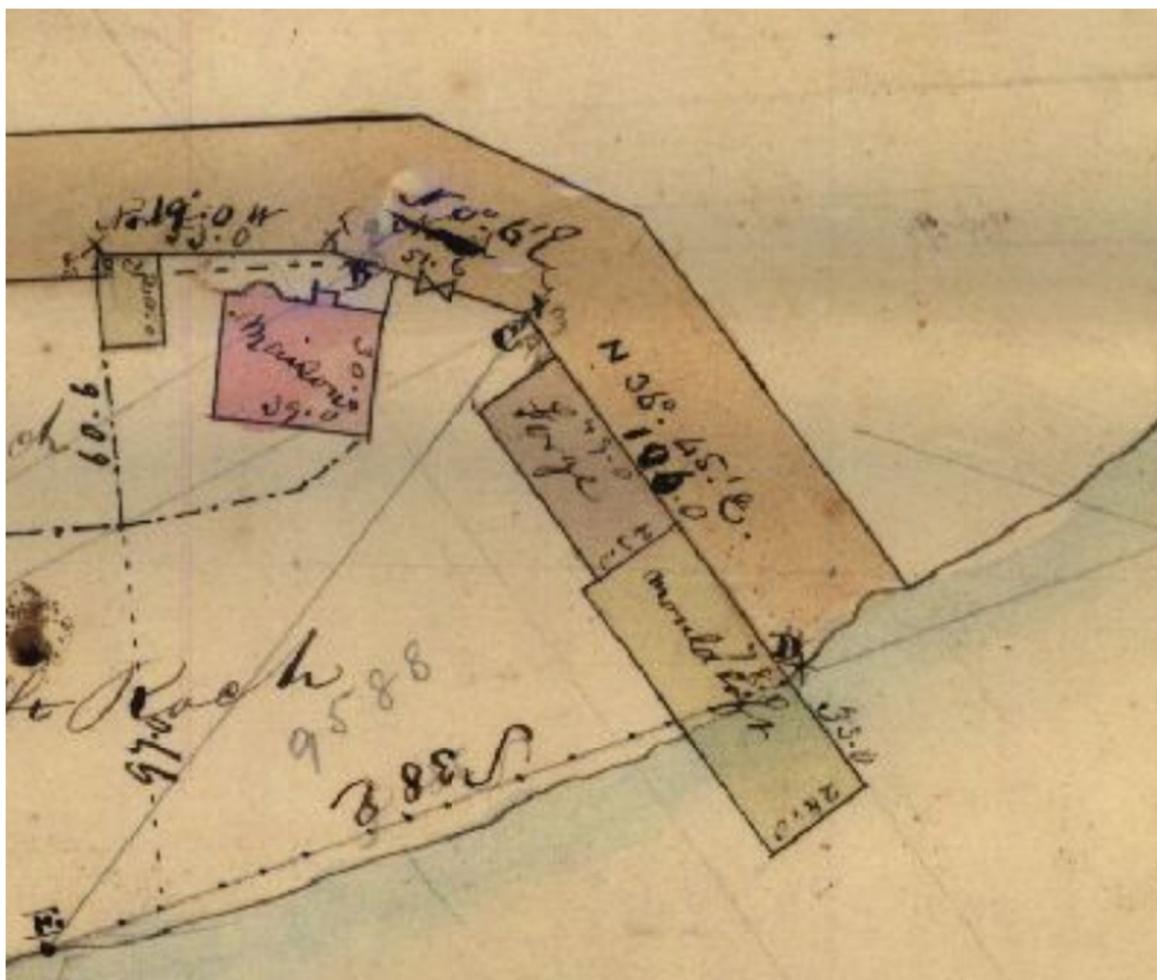


Figure 134 Hamel, terrain de la fabrique Saint-Roch, 1852 (BAnQ 03Q_CA301S22D011)

6.2.7 Fonction portuaire

La fonction portuaire est représentée par les quais ou murs de soutènement qui furent présents sur la rive gauche de la rivière Saint-Charles au cours de la deuxième moitié du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle (zone H31). Au troisième quart du XIX^e siècle, deux modes de construction de quais existaient, tous deux en bois : à parement plein, avec à l'intérieur des tirants et des corps morts caractéristiques des quais linéaires; à caissons, constitués de « plusieurs cellules verticales ou caissons vides » (Savard 1993 : 15), à façade pleine ou ajourée (à claire-voie). Un troisième type de quai s'ajoute au dernier quart du XIX^e siècle, celui en forme de boîte rectangulaire, présentant une façade pleine (Savard 1993 : iv). Au fil du temps, l'ensemble de la rive se voit bordé par des quais linéaires (CÉRANE 1994b : 132). Les vestiges dans la zone H31 pourraient révéler si les quais à cet endroit étaient à parement plein ou, comme ceux sur la rive opposée encore visibles au milieu du XX^e siècle (figure 125), à claire-voie; il serait peut-être aussi possible de déterminer si des reconstructions de ces ouvrages sont survenues au fil du temps.

6.2.8 Soins médicaux

La zone H23 a été habitée par le médecin et chirurgien Robert Henry Russell, présenté ainsi dans une rubrique nécrologique :

One of the most prominent physicians in Quebec has passed away at the age of 63 years. Dr. Russell, who died on the 7th of December, practised his profession in the ancient capital for upwards of 40 years. His name was almost a household word, and he enjoyed the confidence alike of the public and the profession in the highest degree. He was an M.D. of Edinburgh and M.R.C.S. of England, having studied his profession for many years under Dr. Douglas⁸⁴, of Quebec, and having obtained the medals of Sir James Simpson in obstetrics and gynecology, and the Munro prize in anatomy, as well as various other distinguished prizes. He took a warm interest in matters relating to the welfare of the profession. He was an ex-President of the College of Physicians and Surgeons of Quebec, and a Governor of that body for over thirty years. He was also an ex-President of the Quebec Medical Society, one of the originators of the Canada Medical Association, and was the first treasurer of that body. During the rebellion of 1837 he acted as surgeon to the celebrated loyal corps known as "Bell's Cavalry". He was an active, stirring character, who took a prominent share in the current events of his day. He was possessed of much originality, as well as great energy and independence of thought. His death is universally regretted, and leaves a blank which will not be easily filled. His brother, Dr. J. P. Russell, is one of the leading physicians of this city, and his son Dr. Henry Russell, of Quebec, is a worthy descendant of the good old stock (The Canada lancet, janvier 1883).

Russell, qui possédait une maison, un hangar et une écurie sur le lot 71 (plans 220 et 237), visitait ses patients⁸⁵, mais devait aussi les recevoir à domicile. Ce genre de site, même s'il est avant tout domestique, peut contenir divers objets rattachés à la pratique de la médecine. Les accidents de travail, les engelures et l'hypothermie, les troubles gastriques et les maladies contagieuses figurent parmi les maux que le médecin-chirurgien devait soigner. En plus de ces troubles comportant chacun leurs symptômes, il tentait dans une certaine mesure de soulager ce qui constitue une dimension plus subjective de la souffrance, c'est-à-dire la douleur.

⁸⁴ Il s'agit de James Douglas, qui fut directeur de l'hôpital de la Marine et fonda en 1845, dans l'ancien manoir de Robert Giffard, le premier asile pour aliénés au Canada, à l'origine de l'actuel Institut universitaire en santé mentale de Québec.

⁸⁵ « [...] we both proceeded in search of Dr. Russell : not finding him at home, but learning that he had gone out visiting his patients, we followed him from house to house where he had been visiting [...] » (O'Farrell 1859 : 23).

7. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

La conception du réseau structurant de transport en commun est en cours. En l'absence de plans de construction détaillés, nos recommandations ne peuvent être que générales. Des stratégies d'intervention détaillées devront ultérieurement être élaborées à la lumière des plans de construction.

Les recommandations qui suivent, également présentées dans l'annexe, ne s'appliquent qu'à l'aire d'étude des tronçons TW-10, TW-15 à TW-17, TW-2, TW-8, TW-9 et TW-11 à TW-14, telle qu'illustrée sur les plans du volume II. Tout projet d'excavation à réaliser dans le cadre du projet de réseau structurant de transport en commun hors de cette aire d'étude devrait être soumis à l'analyse d'un archéologue.

Une surveillance archéologique est recommandée entre les avenues des Érables et De Bourlamaque, où sont peut-être présentes les traces d'un établissement du Régime français et d'une maison en brique de la fin du XIX^e siècle (zone H1). Entre l'avenue Turnbull et la rue de Claire-Fontaine, où le prolongement du boulevard Saint-Cyrille a été effectué à travers un cadre bâti du tournant du XX^e siècle, une surveillance archéologique des excavations devrait aussi être réalisée (zone H2) – c'est là que sera aménagée la station Grand Théâtre. Quant à la station Place Québec, les images disponibles laissent croire qu'elle sera implantée à l'emplacement du tunnel entre l'édifice Jean-Antoine-Panet et le Centre des congrès; si ce n'est pas le cas, une surveillance archéologique pourrait être requise, des ressources archéologiques pouvant être préservées en bordure du boulevard René-Lévesque Est. Plus à l'est, soit dans le rond-point sur l'avenue Honoré-Mercier et ses abords, un inventaire devrait être mené si des excavations sont prévues : cet endroit pourrait contenir les traces d'un blockhaus anglais datant de la guerre de Sept Ans (zone H3). Un inventaire est aussi recommandé à la place D'Youville, où une station sera implantée (zone H4). L'inventaire devra déborder de l'emprise de la station si d'autres creusements sont planifiés ailleurs sur la place : à cet endroit, occupé depuis le milieu du XVIII^e siècle, la zone à potentiel archéologique couvre presque tout l'espace entre les rues D'Aiguillon, des Glacis, Saint-Joachim et D'Youville. Couvrant un secteur bâti jusqu'en 1925, la moitié sud de la côte d'Abraham entre la rue Saint-Augustin et la côte Sainte-Geneviève comprend vraisemblablement des vestiges de l'occupation de l'ancienne rue Saint-Georges (zone H5). Le pied de la côte d'Abraham, au sud des terre-pleins la séparant de la rue De Saint-Vallier Est, devrait aussi être inventorié si des excavations y sont prévues, compte tenu de la présence éventuelle d'un moulin à vent à

proximité au Régime français et de l'existence même de la rue De Saint-Vallier depuis le début du Régime français (zone H6).

La réalisation d'un inventaire archéologique est recommandée aux endroits à potentiel archéologique moyen des tronçons TW-15 à TW-17. Le tronçon TW-15 pourrait receler les vestiges de la chapelle de Gros-Pin de la fin du XVII^e siècle (zones H7a et H7b), de la maison du domestique Jean Chauvet de la même époque (zone H8) et d'un bâtiment en bois existant en 1867 (zones H9a et H9b). Des ressources archéologiques associées à la maison de Louis Bédard (fils du fondateur Isaac) et du cultivateur Pierre Bédard de la fin du XVII^e siècle ainsi qu'au manoir Bédard de la première moitié du XIX^e siècle seraient présentes dans le tronçon TW-16 (zones H10a à H10c, H11a et H11b, H12a et H12b et H13), témoignant de l'importance de cette famille à Charlesbourg. Dans le tronçon TW-17, des vestiges datant de la fin du XVII^e siècle, soit ceux de la maison du fourbisseur Simon Leduc et de celle de Pierre Lefebvre (une autre famille fondatrice de Charlesbourg) ainsi que ceux de dépendances pourraient être découverts (H15a à H15c, H16a et H16b et H17a à H17g); on note aussi l'existence dans ce tronçon de bâtiments en pierre qui traversaient l'emprise actuelle du boulevard Henri-Bourassa (zones H18a à H18c). En outre, le terminus Charlesbourg (coin nord-ouest du boulevard Henri-Bourassa et de la 76^e Rue Est), comprenant peut-être des vestiges de bâtiments du XIX^e siècle ou plus anciens, devrait aussi faire l'objet d'un inventaire (zone H14).

Un potentiel archéologique préhistorique a été établi pour le tronçon TW-2. Il est recommandé qu'un inventaire manuel systématique y soit réalisé, en excluant les endroits bouleversés et en privilégiant le rebord des terrasses. Certains emplacements pourraient nécessiter un décapage mécanique au préalable (zones P1 à P3). Le potentiel archéologique historique des tronçons TW-8 et TW-9 s'est révélé très inégal. Si ce potentiel est généralement faible, il existe tout de même des zones à potentiel archéologique moyen ou fort dans l'aire d'étude. La réalisation d'un inventaire archéologique est recommandée dans toutes ces zones; comme dans tous les autres tronçons, cet inventaire devra éventuellement être suivi de fouilles ou d'une surveillance archéologique. Les sols seraient particulièrement intacts dans la partie ouest du tronçon TW-8 (zone H19) – l'extrémité ouest de celui-ci devrait accueillir le pôle d'échange Université Laval. Le tronçon TW-9 comprend sept zones à potentiel archéologique. Des sépultures et des vestiges d'une chapelle pourraient être présents sous le trottoir nord et à la limite nord de la chaussée devant le cimetière juif (zone H20). Des vestiges d'un bâtiment en bois et d'une dépendance existants en 1867 sont peut-être présents devant le chemin Gomin (zone H21). Entre l'avenue Louis-Fréchette et l'emplacement prévu pour la station Saint-Charles-Garnier, des traces d'une dépendance existante en 1867 pourraient être préservées (zone H22). Une station sera construite aux abords de l'avenue Belvédère; or, il est fort probable qu'à l'est de cette avenue soient conservés des vestiges d'une maison, d'un hangar et d'une écurie ayant appartenu à un médecin-chirurgien dans les années 1860 et 1870 (zone H23). Des traces d'une autre dépendance existante en 1867 subsistent peut-être au coin sud-est de l'avenue Brown et du boulevard René-Lévesque Ouest (zone H24) – une station devrait être implantée près de l'avenue Brown. À la hauteur de l'avenue Moncton et un peu à l'est, le boulevard pourrait receler des vestiges d'un édifice du premier quart du XIX^e siècle.

(zone H25). Des traces d'une redoute érigée par les Anglais en 1759 sont peut-être présentes à l'extrémité est du tronçon TW-9 (zone H26).

Deux zones à potentiel archéologique ont été identifiées dans le tronçon TW-11 : un potentiel fort est attribué à la partie sud de l'autoroute Laurentienne à l'égard de vestiges d'une occupation domestique de la deuxième moitié du XIX^e siècle (zone H27), alors qu'un potentiel moyen existe plus au nord quant aux traces des retranchements français de 1759 (zone H28). Pour ces deux endroits, une surveillance archéologique est recommandée. Trois zones à potentiel archéologique ont été délimitées dans le tronçon TW-12. Dans sa portion sud-ouest (zone H29), le côté sud de la rue de la Croix-Rouge est doté d'un fort potentiel concernant les retranchements de 1759 et, surtout, le cimetière catholique utilisé dans les années 1830 et 1840 : des fouilles devraient y être réalisées avant tous travaux d'excavation. Du côté nord de la rue de la Croix-Rouge et au sud-ouest de l'emplacement qui serait visé par des fouilles (zone H30), une surveillance archéologique est recommandée puisqu'un potentiel moyen a été établi en ce qui a trait à la présence de piliers du pont Dorchester construit en 1789 et de vestiges d'un chantier naval des années 1850 et 1860 et d'une manufacture (Canadian Fur) de la fin du XIX^e siècle. Toutes les autres zones ont un potentiel archéologique moyen et, à l'exception des deux dernières, une même recommandation de surveillance archéologique est formulée à leur égard. La portion nord-est du tronçon TW-12, soit la partie sud-est du parc du Vieux-Passage (zone H31), pourrait receler les restes de quais ou de murs de soutènement de la deuxième moitié du XIX^e siècle et ceux des ponts Dorchester et Drouin. Le tronçon TW-13 regroupe quatre zones à potentiel archéologique. Des vestiges d'un bâtiment en bois existant en 1867 sont peut-être présents entre la 5^e Rue et la 6^e Rue (zone H32). Il est possible que les vestiges de deux bâtisses du chantier naval McKay & Warner, en opération de 1863 à 1874, puissent être trouvés du côté ouest de la 1^{re} Avenue entre la 7^e Rue et la 9^e Rue (zones H33 et H34). La partie nord du tronçon TW-13 pourrait comprendre des traces de deux ponts érigés au XVII^e siècle et encore existants au début du XX^e siècle (sans doute après avoir été reconstruits ou déplacés à quelques reprises) et ce, au nord de la rue de l'Espinay et à peu près à la hauteur du boulevard des Alliés (zones H35 et H36). Le tronçon TW-14 comprend aussi quatre zones à potentiel archéologique. Un pont existait également en 1867 au nord de la rue des Peupliers (zone H37). À l'extrémité nord du tronçon TW-14, des inventaires devraient être réalisés à l'emplacement d'une maison qui pourrait dater du Régime français (zone H38) et dans un secteur qui comprend peut-être des vestiges d'une chapelle et d'une poterie de la fin du XVII^e siècle (zone H39).

MÉDIAGRAPHIE

ALLARD, Michel et Jocelyne SÉGUIN

- 1992 « Le niveau du Saint-Laurent de 2000 ans BP et l'occupation amérindienne préhistorique de la Place Royale, à Québec ». *Géographie physique et Quaternaire*, vol. 46, n° 2, p. 181-188. Montréal, Université de Montréal.

ARCHÉOTEC

- 2008 *Patrimoine archéologique des moulins du Québec*. Québec, ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine. 132 p.

ARSENAULT, Daniel

- 1996 « Évaluation du potentiel archéologique (volet préhistorique) ». *Patrimoine du quartier Saint-Roch. Études sectorielles*. Québec, Ville de Québec, p. 9-42.

ARTEFACTUEL

- 2009 *Le Moulin des Jésuites (CfEt-15). Intervention archéologique de 2008*. Québec, Ville de Québec. 55 p.

BARBEZIEUX, père Alexis de

- 1921 *Histoire de Limoilou*. Québec, Imprimerie de l'Action sociale. 131 p.

BENMOUYAL, José

- 1987 *Des Paléoindiens aux Iroquoiens en Gaspésie: six mille ans d'histoire*. Québec, ministère des Affaires culturelles du Québec.

BENOÎT, Jean

- 1990 « Grandeur et déclin de la construction navale à Québec ». *Cap-aux-Diamants*. Québec, Éditions Cap-aux-Diamants, n° 22, p. 47-50.

BERGERON GAGNON

- 1995 *Le patrimoine du quartier Vieux-Limoilou. Connaissance, conservation et mise en valeur*. Québec, Ville de Québec. 2 vol.

- 2000 *Patrimoine du quartier Montcalm. Le potentiel archéologique, volet historique*. Québec, Ville de Québec. 46 p.

- BERGERON, Michel et Paul-Aimé LACROIX
1979 *Les dépendances agricoles à l'île d'Orléans*. Québec, ministère des Affaires culturelles.
362 p.
- BERNARD, Paul, Nicole DORION, Françoise DUBÉ et Michel JOBIN
1996 *Bilan des interventions ministérielles. Fonction industrielle : Série 2000*. Québec, Les Publications du Québec. 228 p.
- BIGGAR, Henry Percival
1924 *Jacques Cartier's Portrait*. Toronto, University Library.
- BILLY, Pierre de
1996 « Méduse : l'alliance des Époques et des Espaces ». *Continuité*, n° 67, p. 36-41. Québec, Éditions Continuité.
- BLANCHET, Danielle, Louise FORGET et Sylvie THIVIERGE
1988a *Montcalm-Saint-Sacrement. Nature et architecture : complices dans la ville*. Québec, Ville de Québec. 88 p
1988b *Saint-Jean-Baptiste. Entre faubourg et centre-ville*. Québec, Ville de Québec. 71 p.
- BOLDUC, A. M. et al.
2003 *Géologie des formations superficielles*. Québec, Dossier public 3835, échelle 1 : 50 000 (version révisée). Ottawa, ministère des Ressources naturelles.
- BOUCHETTE, Joseph
1815 *Description topographique de la province du Bas Canada*. Montréal, J. Cohen. 664 p.
- BOUDREAU, Jeff
2008 *A New England Typology of Native American Projectile Points*. Ashland, Freedom Digital.
- BRASSARD, Michel
1993 « Le faubourg Saint-Roch de Québec, une collection archéologique inexploitée ». *Mémoires Vives*, n° 5, p. 33-38. Montréal, Groupe PGV Diffusion de l'archéologie.
- BRÉHAUT RYERSON, Stanley
1983 « Pierre Brehaut ». *Dictionnaire biographique du Canada*. Vol. V de 1801 à 1820. Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, p. 117-118.
- BURKE, Adrian L. et al.
2017 « La technologie lithique sur quartz de l'occupation datant de l'Archaique ancien au site CeEt-482 (Saint-Romuald, Lévis, Québec) ». *Paléo-Québec* n° 36, p. 57-76. Montréal, Recherches amérindiennes au Québec.

CASTONGUAY, Carl et Philippe SLATER

- 2013 *Surveillance archéologique des travaux d'enfouissement d'Hydro-Québec dans la région de Québec en 2011. Projet des Glacis phase III. Rues d'Youville, Saint-Jean, des Glacis et d'Auteuil.* Québec, Hydro-Québec. 78 p.

CASTONGUAY DANDENAULT

- 2015 *Ligne souterraine à 235 kV – Limoilou. Surveillance et inventaire archéologiques 2014.* Québec, Hydro-Québec. 212 p.

CASTONGUAY, S et L. NADEAU

- 2012 « Géologie simplifiée de la région de Québec, Québec ». Dossier public 7086, <https://doi.org/10.4095/290089>. Ottawa, Commission géologique du Canada. 1 p.

CÉRANE

- 1987 *La surveillance archéologique de l'implantation du réseau hydro-électrique souterrain dans la ville de Québec en 1986.* Québec, Hydro-Québec. 2 vol.
- 1988 *Surveillance archéologique de l'implantation du réseau électrique souterrain de la région Montmorency, la région de Québec et la ville de Québec en 1987.* Québec, Hydro-Québec. 200 p.
- 1989a *L'occupation historique et préhistorique de Place-Royale (Québec).* Québec, Les Publications du Québec. 382 p.
- 1989b *Surveillance archéologique des travaux souterrains de 1989 dans la ville de Québec.* Québec, Bell Canada. 48 p.
- 1991 *Surveillance archéologique de l'implantation du réseau électrique souterrain dans les secteurs Orléans, Lévis et Beauce en 1990.* Québec, Hydro-Québec. 166 p.
- 1992 *Surveillance archéologique des travaux souterrains de 1991 dans la ville de Québec.* Québec, Bell Canada. 59 p.
- 1993 *Surveillance archéologique des travaux d'enfouissement du réseau de distribution dans les secteurs Orléans, Lévis, Beauce et Thetford en 1992.* Québec, Hydro-Québec. 2 vol.
- 1994a *Fouilles archéologiques de la maison Hazeur et analyse des données préhistoriques des sites CeEt-201 et CeEt-601, Place-Royale, Québec.* Québec, SOGIC.
- 1994b *Surveillance archéologique dans les secteurs Orléans, Lévis, Thetford et Beauce.* 1994. Québec, Hydro-Québec. 237 p.
- 1995 *Surveillance archéologique des travaux d'enfouissement du réseau de distribution dans les secteurs Orléans, Lévis, Thetford et Beauce.* 1994. Québec, Hydro-Québec. 2 vol.
- 1996 *Surveillance archéologique des travaux d'enfouissement du réseau de distribution dans les secteurs Orléans et Lévis, 1995.* Québec, Hydro-Québec. 160 p.
- 1997 *Surveillance archéologique. Projets souterrains.* 1996. Québec, Hydro-Québec. 291 p.
- 1999 *Surveillance archéologique. Projets souterrains.* 1998. Québec, Hydro-Québec. 63 p.

CHALIFOUX, Éric

- 1999 « Late Paleoindian Occupation in a Coastal Environment : A Perspective from La Martre, Gaspé Peninsula, Québec ». *Northeast Anthropology* n° 57, p. 69-79. Albany, University at Albany.

CHAPDELAINE, Claude

- 2017 « L'Archaique moyen au Méganticois et le site BiEr-6, Lac des Joncs ». *Paléo-Québec* n° 36, p. 77-114. Montréal, Recherches amérindiennes au Québec.

CHAPDELAINE, Claude, dir.

- 2007 *Entre lacs et montagnes au Méganticois. 12 000 ans d'histoire amérindienne*. Montréal, Recherches amérindiennes au Québec.

CHARBONNEAU, André, Yvon DESLOGES et Marc LAFRANCE

- 1982 *Québec ville fortifiée du XVII^e au XIX^e siècle*. Québec, Éditions du Pélican. 491 p.

CHASSÉ, Béatrice

- 1981 *Le moulin des Jésuites à Charlesbourg*. Québec, ministère des Affaires culturelles. 42 p.

CHRÉTIEN, Yves

- 1995 *Le site du Versant nord (CeEu-15) à Ste-Foy : une première évaluation à l'automne 1994*. Québec, ministère de la Culture et des Communications. 15 p.

CHRÉTIEN, Yves et M. BERTRAND

- 2005 *Inventaire archéologique à Hamelville (CeEt-858) et fouille au site du Promontoire (CeEt-857), Boisé Irving 2005*. Québec, Commission de la capitale nationale. 53 p.

CLERMONT, Normand

- 1976 « Un site du Sylvicole inférieur à Sillery ». *Recherches amérindiennes au Québec* vol. 6, n° 1, p. 36-44. Montréal.
- 1990 « Le Sylvicole inférieur au Québec ». *Recherches amérindiennes au Québec* vol. 20, n° 1, p. 5-17. Montréal.

CLOUTIER, Céline

- 2002 *Les interventions archéologiques au carrefour du pont Drouin et de la 1^{re} Avenue*. Québec, Ville de Québec. 15 p.
- 2004 *De la stratification archéologique à la stratification sociale. Hygiène urbaine et conditions de vie de six familles ouvrières du Faubourg Saint-Roch à Québec au XIX^e siècle*. Québec, CÉLAT. 136 p.
- 2006a *Surveillance archéologique, Trait-Carré de Charlesbourg*. Québec, Ville de Québec. 48 p.
- 2006b *Inventaire archéologique, parc de l'Anse-à-Cartier*. Québec, Ville de Québec. 24 p.

- COSSETTE, Évelyne et Annie QUESNEL
1995 « Tanneurs et cornetiers dans le quartier Saint-Roch à Québec ». *Paléo-Québec*, vol. 23, p. 421-436. Montréal, Recherches amérindiennes au Québec.
- CÔTÉ, Marc
1998 « Le site Ramsay : un témoignage furtif des premiers occupants de l'Abitibi-Témiscamingue ». *L'éveilleur et l'ambassadeur. Essais archéologiques et ethnohistoriques en hommage à Charles A. Martijn*. Montréal, Recherches amérindiennes au Québec.
- CÔTÉ, Robert et Martin ROYER
2005 *Le potentiel archéologique du Vieux-Wendake dit le Village-Huron*. Wendake, Centre culturel et communautaire. 111 p.
- COUSIN, Paul
1875 *Book of Reference of the City of Quebec and Village of Saint Sauveur accompanying the cadastral plan*. Québec, Augustin Côté. 139 p.
- CROTEAU, Jean et Yves TREMBLAY
1987 *Surveillance archéologique dans le Vieux Québec 1985*. Québec, Hydro-Québec. 2 vol.
- DAHL, Edward H., Hélène ESPESSET, Marc LAFRANCE et Thierry RUDDELL
1975 *La ville de Québec, 1800-1850 : un inventaire de cartes et plans*. Ottawa, Musée national de l'homme. 413 p.
- DESCHÈNES, Émilie, Denyse LÉGARÉ, Sylvain LIZOTTE et Dominique MARTEL
2016 *Plan de conservation du site patrimonial de Charlesbourg*. Québec, ministère de la Culture et des Communications. 121 p.
- DIONNE, Jean-Claude
1988 « Holocene relative sea-level fluctuations in the St. Lawrence Estuary, Québec, Canada ». *Quaternary Research* n° 29, p. 233-244. Cambridge, Cambridge University Press.
1999 « Indices de fluctuations mineures du niveau marin relatif à l'Holocène supérieur, à l'Isle-Verte, côte sud de l'estuaire du Saint-Laurent, Québec ». *Géographie physique et Quaternaire*, vol. 53, n° 2, p. 277-285. Montréal, Université de Montréal.
2001 « Relative sea-level changes in the St. Lawrence estuary from deglaciation to present day ». *Deglacial History and Relative Sea-Level Changes, Northern New England and Adjacent Canada*. Geological Society of America Special Paper n° 351, p. 271-284. Boulder.

- DOUVILLE, Steve
2005 *Le Domaine Maizerets. Analyse des vestiges structuraux, évolution du site et synthèse archéologique*. Québec, Université Laval. 102 p.
- DROLET, Antonio
1983 *La ville de Québec; histoire municipale III – 1833-1867*. Québec, Société historique de Québec. 143 p.
- DUBÉ, Françoise
1991 « Construction et réparation de navires ». *Bilan des interventions ministérielles. Fonction industrielle : Série 3000*. Québec, Les Publications du Québec, p. 119-140.
- DUCHAINE, Désirée-Emmanuelle
2014a *Surveillance archéologique (automne 2012-printemps 2013). Stabilisation des murs de maçonnerie des secteurs 100, 200 et 300 et travaux d'excavation dans les limites du stationnement B de l'usine Rothmans, Benson & Hedges à Québec*. Québec, WSP. 65 p.
2014b *Surveillance archéologique (automne 2013). Projet de construction d'une sortie d'urgence au bâtiment 900 de l'usine Rothmans, Benson & Hedges de Québec (CeEt-II)*. Québec, Rothmans, Benson & Hedges. 48 p.
- DUMAIS, Pierre
1988 *Le Bic : images de neuf mille ans d'occupation amérindienne*. Québec, ministère des Affaires culturelles. 101 p.
2000 « The La Martre and Mitis Late Paleoindian Sites : A Reflection on the Peopling of Southeastern Québec ». *Archaeology of Eastern North America* n° 28, p. 81-112. Eastern States Archaeological Federation.
- DUVAL, Isabelle
2011 « Les cherts de la région de Québec : un aperçu de l'approvisionnement préhistorique par les Amérindiens ». *Archéologiques* n° 24, p. 68-88. Québec, Association des archéologues du Québec.
- DYKE, A.S. et V. K. PREST
1987 « Late Wisconsinan and Holocene History of the Laurentide Ice Sheet ». *Géographie physique et Quaternaire*, vol. 41, n° 2, p. 237-263. Montréal, Université de Montréal.
1989 *Paléogéographie de l'Amérique du Nord septentrionale entre 18 000 et 5 000 ans avant le présent*. Commission géologique du Canada, carte 1703A, échelle de 1 : 12 500 000. Ottawa.
- EID, Patrick
2007 *Surveillance archéologique sur l'Esplanade du Parlement*. Québec, Commission de la capitale nationale du Québec. 15 p.

EID, Patrick et Louis GILBERT

- 2007 *Interventions archéologiques à Québec, 2007. Rapport de deux surveillances et d'un inventaire.* Québec, Ville de Québec. 110 p.

ETHNOSCOP

- 1993 *Surveillance archéologique des travaux d'enfouissement du réseau électrique d'Hydro-Québec, région Montmorency (secteur Jacques-Cartier) en 1992.* Québec, Hydro-Québec. 122 p.
- 2008 *Fouilles archéologiques. Parc du Sacré-Cœur (CfEt-7). Arrondissement de Charlesbourg.* Québec, Ville de Québec. 166 p.
- 2009 *Patrimoine archéologique des poteries, briqueteries, tuileries et fabriques de pipes au Québec.* Québec, ministère de la Culture et des Communications. 66 p.
- 2015 *Site patrimonial national de l'Assemblée nationale du Québec. Étude de potentiel archéologique et analyse de forages géotechniques.* Québec, Assemblée nationale du Québec. 111 p.
- 2016 *Sites archéologiques religieux du Québec.* Québec, ministère de la Culture et des Communications. 244 p.
- 2018 *155 et 165, rue de la Pointe-aux-Lièvres (CeEt-727). Intervention archéologique dans le cadre de la démolition des bâtiments, 2017.* Québec, Réseau de transport de la Capitale. 23 p.
- 2019 *Stationnement est de Radio-Canada. Interventions archéologiques (2016-2017).* Faubourg à m'lasse, BjFj-185. Montréal et Kirkland, Radio-Canada et Broccolini. 2 vol.

FISSET, Richard

- 2003 *Surveillance archéologique dans le stationnement du presbytère de Saint-Charles-Borromée (CfEt-7).* Québec, Ville de Québec. 23 p.

FORTIER, Nicolas

- 2011 « Une gestion archaïque des matières premières lithiques en Haute Côte-Nord ». *Archéologiques* n° 24, p. 144-163. Québec, Association des archéologues du Québec.

GAGNÉ, Jean-Simon et Patrice LAROCHE

- 2018 « Construction du tunnel Dufferin, en 1976 ». *Le Soleil*, 11 mai 2018. Québec, Groupe Capitales Médias.

GAGNON PRATTE, France

- 1980 *L'architecture et la nature à Québec au dix-neuvième siècle: les villas.* Québec, ministère des Affaires culturelles. 334 p.

GAIA

- 2015 *Inventaire et surveillance archéologiques dans le cadre du projet d'installation de repères commémoratifs aux sites patrimoniaux de Beauport (CfEt-5), de Sillery, de Charlesbourg (CfEt-7) et du Vieux-Québec (CeEt-621).* Québec, Ville de Québec. 49 p.

- GALLICHAN, Gilles
1996 « De Hedleyville à Limoilou ». *Cap-aux-Diamants*. Québec, Éditions Cap-aux-Diamants, p. 18-21.
- GARIÉPY, Gino et Claude BERGERON
1999 *Courville Villeneuve. Un Sault en héritage*. Beauport, Ville de Beauport.
- GARNEAU, Michelle
1997 « Paléoécologie d'un secteur riverain de la rivière Saint-Charles : analyse macrofossile du site archéologique de la Grande Place, à Québec ». *Géographie physique et Quaternaire* vol. 51, n° 2, p. 211-220. Montréal, Université de Montréal.
- GAUDREAU, Valérie
2017 « La 1^{re} Avenue en 1925 ». *Le Soleil*. Québec, Groupe Capitales Médias, 25 mars 2017.
- GAUMOND, Michel
1989 *Interventions archéologiques au moulin des Jésuites, CfEt-15. Charlesbourg/février – mars 1989*. Québec, ministère des Affaires culturelles. 7 p.
- GAUMOND, Michel et Paul-Louis MARTIN
1978 *Les maîtres-potiers du bourg Saint-Denis 1785-1888*. Québec, ministère des Affaires culturelles. 180 p.
- GIGUÈRE, G.-É. et C.-H. LAVERDIÈRE
1973 *Œuvres de Champlain*, vol. 1. Éditions du Jour.
- GIRARVILLE, Nadine, Yves BEAUREGARD, Jean-Marie LEBEL et Jacques SAINT-PIERRE
2007 *Québec. Un siècle de cartes postales*. Québec, Anne Sigier. 152 p.
- GIROUX, Pierre
1990 *Projet immobilier sur la Colline parlementaire à Québec. Édifices Saint-Cyrille et Scott. Surveillance archéologique des travaux d'excavation à l'est de la rue Scott et au nord de la rue du Bon-Pasteur*. Société Bon Pasteur. 26 p.
1992 *Expertise archéologique à la maison Hazeur, Place-Royale, Québec*. Québec, SOGIC. 67 p.
- GOSSELIN, abbé D.
1906 *Dictionnaire généalogique des familles de Charlesbourg*. Québec. 590 p.
- GOSSELIN COUILLARD, François
s.d. « Le Comité des citoyens de l'Aire 10 ». *Saint-Roch. Une histoire populaire*.
<https://saint-roch.blogspot.com/p/le-comite-des-citoyens-de-laire-10.html>, page consultée le 6 mai 2019.

- GOYETTE, Manon
2004 *Rapport d'interventions archéologiques. La briqueterie Landron-Larchevêque : premières interventions archéologiques sur le site CeEt-854. 2002-2003.* Québec, Ville de Québec. 72 p.
- McGAIN, Alison
1990 *Fouilles archéologiques. La Grande Place.* Québec, Ville de Québec. 143 p.
- McKAY, Richard C.
2013 *Donald McKay and His Famous Sailing Ships.* Mineola, Dover Publications. 512 p.
- MONETTE, Yves
2005 *Éclairages nouveaux sur les céramiques locales et leurs provenances. Le cas du Québec méridional, c. 1680-1890.* Québec, Université Laval. 333 p.
- MORISSET, Lucie K.
2001 *La mémoire du paysage. Histoire de la forme urbaine d'un centre-ville : Saint-Roch.* Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval. 286 p.
- MORNEAU, F.
1989 *Contribution à une méthodologie de caractérisation et de cartographie écologique en milieu urbain : le cas de la Basse-Ville de Québec.* Québec, Centre de recherche en aménagement et en développement.
- MOSS, William et Serge ROULEAU
1990 *Étude d'ensemble. Le potentiel archéologique du quartier Saint-Roch.* Québec, Ville de Québec. 148 p.
- O'FARRELL, J.
1859 « Appendix no. 4 ». *Correspondence relative to the dismissal of Dr. Russell from the Commission of the Peace,* p. 22-33.
- OSTÉOTHÈQUE DE MONTRÉAL
1995 *Analyse zooarchéologique des restes osseux du site de la Grande Place à Québec (CeEt-541).* Québec, Ville de Québec. 99 p.
- PARENT, Michel et Serge OCCHIETTI
1988 « Late Wisconsinan Deglaciation and Champlain Sea invasion in the St. Lawrence Valley, Québec ». *Géographie physique et Quaternaire* vol. 42, n° 3, p. 215-246. Montréal, Université de Montréal.

PATRI-ARCH

- 2018 *Inventaire patrimonial de l'arrondissement de Charlesbourg, à l'extérieur du site patrimonial déclaré de Charlesbourg, à Québec. Rapport de synthèse.* Québec, Ville de Québec. 143 p.

PICARD, Louis-Philippe

- 2005 *Surveillances archéologiques, Vieux-Québec et Charlesbourg. Travaux de Gaz Métro 2004.* Québec, Gaz Métro. 23 p.

PIÉDALUE, Gisèle

- 2009 *Le patrimoine archéologique industriel du Québec.* Québec, ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine. 317 p.

PIÉDALUE, Gisèle et Jerome CYBULSKI

- 1992 « Les sépultures des fortifications de Québec – une histoire à suivre ». *Mémoires Vives*, n° 3, p. 4-12. Montréal, Groupe PGV Diffusion de l'archéologie.

PINTAL, Jean-Yves

- 1998 *Aux frontières de la mer. La préhistoire de Blanc-Sablon.* Québec, ministère de la Culture et des Communications. 257 p.
- 2002 « De la nature des occupations paléoindiennes à l'embouchure de la rivière Chaudière ». *Recherches amérindiennes au Québec* vol. 22, n° 3, p. 41-54. Montréal.
- 2003 *Un Sault dans l'histoire. Présence amérindienne à Lévis.* Lévis, Ville de Lévis. 13 p.
- 2006 « Le site Price et les modes d'établissement du Paléoindien récent dans la région de la rivière Mitis ». *Archéologiques* n° 19, p. 1-20. Québec, Association des archéologues du Québec.

PLOURDE, Michel

- 2003 *8000 ans de paléohistoire. Synthèse des recherches archéologiques menées dans l'aire de coordination du Parc marin du Saguenay-Saint-Laurent.* Tadoussac, Parc marin du Saguenay-Saint-Laurent. 362 p.
- 2009 *Fouilles archéologiques, Marais du Nord, lac Saint-Charles : Chantier-école en préhistoire de l'Université Laval, saison 2009, et synthèse des travaux archéologiques (2001-2009).* Québec, Université Laval. 87 p.

QUESNEL, Annie

- 1995 *Rapport d'inventaire et de surveillance archéologique. Îlot Méduse.* Québec, Ville de Québec. 224 p.

RECHERCHES ARKHIS, Les

- 1989 *Étude de potentiel et expertise archéologique de la Grande Place.* Québec, ministère des Affaires culturelles.

- RICHARD, Pierre J.H.
- 1985 « Couvert végétal et paléoenvironnements de Québec entre 12 000 et 8 000 ans BP. L'habitabilité dans un milieu changeant ». *Recherches amérindiennes au Québec* vol. 15, nos 1-2, p. 39-56. Montréal.
- 2007 « Le paysage tardiglaciaire du «Grand Méganticois» : état des connaissances ». *Entre lacs et montagnes au Méganticois, 12 000 ans d'histoire amérindienne*, p. 21-45. Montréal, Recherches amérindiennes au Québec.
- RICHARD, Pierre J.H. et Serge OCCHIETTI
- 2005 « 14C chronology for ice retreat and inception of Champlain Sea in the St. Lawrence Lowlands, Canada ». *Quaternary Research* n° 63, p. 353-358. Cambridge, Cambridge University Press.
- RICHER-LAFLÈCHE, Marc et Yves MONETTE
- 2007 *Prospécion géophysique sur le site archéologique du Parc du Sacré-Cœur, secteur du Trait-Carré*. Québec, Institut national de la recherche scientifique. 45 p.
- ROQUET, Nicholas
- 2007 *Conserver et mettre en valeur l'arrondissement historique de Charlesbourg*. Québec, Ville de Québec. 58 p.
- ROSS, Brian
- 2014 *Surveillance archéologique de l'installation de bases pour les panneaux de téléjalonnement dans le Vieux-Québec*. Québec, Ville de Québec. 49 p.
- ROULEAU, Serge
- 1996 « Évaluation du potentiel archéologique (volet historique) ». *Patrimoine du quartier Saint-Roch. Études sectorielles*. Québec, Ville de Québec, p. 111-135.
- 1997a *Rapport d'activités archéologiques. Interventions ponctuelles 1997*. Québec, Ville de Québec.
- 1997b *Rapport d'activités archéologiques. Interventions ponctuelles 1995*. Québec, Ville de Québec. 141 p.
- 2002 *Interventions archéologiques. Projets Avenue Dufferin et pelouses du Parlement. 2001*. Québec, Ville de Québec. 38 p.
- 2004 *Rapport de surveillance archéologique des travaux d'aménagement urbain, projets de la rue de la Croix-Rouge et Grande Allée, 2003*. Québec, Ville de Québec. 28 p.
- 2008a *Interventions archéologiques 2006. Surveillance des aménagements au Trait-Carré Est de Charlesbourg, à l'Hôpital-Général-de-Québec, à l'église Saint-Louis-de-Courville, rue Marie-de-l'Incarnation et construction des réservoirs Anse-à-Cartier, Roc-Amadour et Victoria*. Québec, Ville de Québec. 66 p.

- 2008b *Interventions archéologiques 2008. Surveillance des aménagements au Trait-Carré Est de Charlesbourg, à l'Hôpital-Général-de-Québec, à l'église Saint-Louis-de-Courville, rue Marie-de-l'Incarnation et construction des réservoirs Anse-à-Cartier, Roc-Amadour et Victoria.* Québec, Ville de Québec. 66 p.
- 2011 *Interventions archéologiques 2010. Surveillance des rues Saint-Anselme (CeEt-600), des Commissaires, Jérôme, de Verdun et 1^{re} Avenue.* Québec, Ville de Québec. 79 p.
- 2014 *Surveillance archéologique au parc du Sacré-Cœur de Charlesbourg (CfEt-7) et au moulin à vent de l'Hôpital-Général-de-Québec en 2013 (CeEt-884).* Québec, Ville de Québec. 8 p.

ROULEAU, Serge et William MOSS

- 1998 *Évaluation du potentiel archéologique du quartier Saint-Jean-Baptiste, partie sud.* Québec, Ville de Québec. 58 p.

ROY, L. Philippe

- 1923 *Constructions de ferme.* Québec, ministère de l'Agriculture. 95 p.

RURALYS

- 2016 *Interventions archéologiques dans le quartier Saint-Roch en 2015. Travaux de réfection des rues De Sainte-Hélène, du Chalutier, du Roi et du boulevard Langelier.* Québec, Ville de Québec. 331 p.
- 2018 *Inventaire archéologique (automne 2017). Projet du Réseau de transport de la Capitale dans le secteur de la rue de la Pointe-aux-Lièvres à Québec.* Québec, Réseau de transport de la Capitale. 150 p.

SANTERRE, Simon

- 2009 *Le patrimoine archéologique des fortifications du Québec.* Québec, ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine. 141 p.

SAVARD, Mario

- 1993 *Surveillance archéologique dans le Vieux-port de Québec lors de la construction des Quartiers de l'École navale.* Québec, ministère de la Culture et des Communications. 99 p.
- 1997 *Inventaire archéologique au-devant de la courtine des Ursulines (19G29).* Québec, Parcs Canada. 45 p.

SCOTT, abbé H.E.

- 1902 *Une paroisse historique de la Nouvelle-France, Notre-Dame de Sainte-Foy.* Québec, J.A. Laflamme. 620 p.

SIMONEAU, Daniel

- 1987 *Rapport de surveillance archéologique. Place d'Youville phase 1.* Québec, Ville de Québec. 274 p.

- 1995 *Rapport d'activités archéologiques. Interventions ponctuelles 1994*. Québec, Ville de Québec. 140 p.
- 1997 *Rapport d'activités archéologiques. Interventions ponctuelles 1996*. Québec, Ville de Québec. 91 p.
- 1998 *Intervention archéologique exploratoire sur l'avenue Honoré-Mercier*. Québec, Ville de Québec. 8 p.
- 1999 *Rapport d'interventions archéologiques. Esplanade du Parlement*. Québec, Ville de Québec. 144 p.
- 2000 *Rapport d'interventions archéologiques. Colline parlementaire 1999-2000*. Québec, Ville de Québec. 101 p.
- 2004a *Rapport d'inventaire archéologique. Le Trait-Carré de Charlesbourg*. Québec, Ville de Québec. 61 p.
- 2004b *Évaluation générale de potentiel archéologique de la période historique. Le Trait-Carré de Charlesbourg*. Québec, Ville de Québec. 73 p.
- 2012 *Rapport des fouilles archéologiques réalisées à l'îlot des Palais par la Ville de Québec, saisons 2006 et 2007*. Québec, Ville de Québec. 409 p.
- 2018 *Projet du réseau structurant de transport en commun, Évaluation sommaire du potentiel archéologique*. Québec, Ville de Québec. 54 p.

SMITH Jr, Leonard H.

- 1992 *Cape Cod Library of Local History and Genealogy. A Facsimile Edition of 108 Pamphlets Published in the Early 20th Century*. Baltimore, Clearfield. 2052 p.

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE CHARLESBOURG

- 2018 *Charlesbourg, des gens tricotés serrés*. Québec, Les Éditions GID. 207 p.

SOMCYNISKY, Pablo

- 1980 *Rapport des activités de surveillance archéologique à la place Royale de Québec et de la fouille de sauvetage de la tour S.-O. de la seconde habitation de Champlain*. Québec, ministère des Affaires culturelles. 85 p.

TALON, Brigitte, Serge PAYETTE, Louise FILION et Ann DELWAIDE

- 2005 « Reconstruction of the long-term fire history of an old-growth deciduous forest in southern Québec, Canada, from charred wood in mineral soils ». *Quaternary Research* n° 64, p. 36-43. Cambridge, Cambridge University Press.

THE CANADA LANCET

- 1883 « R. H. Russell, M.D., M.R.C.S., Eng. ». Toronto, vol. 15, n° 5, janvier 1883.

TRAHAN, Pierre

- 1978 *Rapport de fouilles archéologiques. Les potiers Tourangeau à St-Eustache et Trois-Rivières*. Québec, ministère des Affaires culturelles. 61 p.

- TREMBLAY, Yves
1984 *Surveillance archéologique dans le Vieux Québec 1983*. Québec, Hydro-Québec. 2 vol.
- TREMBLAY, Yves et André TANGUAY
1987 *Surveillance archéologique du Vieux Québec: les travaux souterrains de 1986*. Québec, Bell Canada. 114 p.
- TRÉPANIER, Paul
2007 *La villa Ringfield. 1185, avenue La Sarre, Québec. L'histoire architecturale et la valeur patrimoniale*. Québec, Ville de Québec. 51 p.
- TRUDEL, Marcel
1973 *Le terrier du Saint-Laurent en 1663*. Ottawa, Université d'Ottawa. 618 p.
- TRUDELLE, abbé Charles
1887 *Paroisse de Charlesbourg*. Québec, Imprimerie générale A. Côté. 325 p.
- TRUDELLE, Joseph
1896 *Charlesbourg. Mélanges historiographiques*. Québec, Frs-N. Faveur. 255 p.
- VACHON, André
1969 « Bernard de la Rivière ». *Dictionnaire biographique du Canada*, volume 2. Sainte-Foy, Université Laval.
- VÉRONNEAU, François
1987 *Rapport de la surveillance archéologique à l'église St-Charles Borromée de Charlesbourg*. Québec, ministère des Affaires culturelles. 10 p.
- VIAU, Serge
2007 « Vieux-Québec, arrondissement historique inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO ». *Encyclopédie du patrimoine culturel de l'Amérique française*. http://www.ameriquefrancaise.org/fr/article-599/Vieux-Québec,_arrondissement_historique_inscrit_au_patrimoine_mondial_de_l'UNESCO.html#.XNHh1fZFxPY, page consultée le 7 mai 2019
- WAGNER-RICHARD, Guy
2000 *Le cimetière juif de Québec. Beth Israël Ohev Sholom*. Sillery, Septentrion. 174 p.

ANNEXE : ZONES À POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE

Zone	Localisation	Plan (volume II)	Code Borden	Références	Potentiel archéologique	Recommandation
H1	Boulevard René-Lévesque Ouest entre les avenues des Érables et De Bourlamaque	124		-Goad 1898 et 1910 -Underwriters' Survey Bureau 1957	-Établissement (maison et dépendance) du Régime français -Maison en rangée en brique de la fin du XIX ^e siècle	Surveillance
H2	Boulevard René-Lévesque entre les avenues Cartier et Turnbull	125	CeEt-592	-CÉRANE 1991 -Goad 1910 -Underwriters' Survey Bureau 1957	Habitations du tournant du XX ^e siècle	Surveillance
H3	Avenue Honoré-Mercier à l'extrémité est du boulevard René-Lévesque Est	128	CeEt-807	-Burman 1760 -Durnford 1831 -Eid 2007 -Eid et Gilbert 2007 -Goad 1898 et 1910 -Holland 1762 -Piédaluel et Cybluski 1992 -Ross 2014 -Sanborn 1875 -Savard 1997 -Simoneau 1998, 1999 et 2000 -Underwriters' Survey Bureau 1957	-Blockhaus de la Guerre de Sept Ans -Occupation domestique depuis le début du XIX ^e siècle	Inventaire
H4	Partie ouest de la place D'Youville	129	CeEt-387 et CeEt-388	-Bouchette 1815 et 1830 -Castonguay et Slater 2013 -CÉRANE 1988 -Chaussegros de Léry 1742 -Duberger 1808 -Goad 1898 et 1910 -Groupe de recherches en histoire du Québec 1987 -Hall 1799 -Lapointe 1988 -Mann 1779 -Sanborn 1875 -Simoneau 1987 -Tremblay et Tanguay 1987 -Underwriters' Survey Bureau 1957	Occupations domestiques et commerciales depuis le milieu du XVIII ^e siècle	Inventaire
H5	Côté sud de la côte d'Abraham entre la côte Sainte-Geneviève et la rue Saint-Augustin	130	CeEt-784 et CeEt-785	-Bouchette 1815 et 1830 -Goad 1898 et 1910 -Hall 1799 -Sanborn 1875 -Simoneau 1997 -Underwriters' Survey Bureau 1957	Occupations antérieures à l'élargissement de la côte en 1925	Surveillance

Zone	Localisation	Plan (volume II)	Code Borden	Références	Potentiel archéologique	Recommandation
H6	Pied de la côte d'Abraham	131		-Duberger 1808 -Goad 1898 et 1910 -Hall 1799 -Holland 1759 -Moss et Rouleau 1990 -Murray 1761 -Sanborn 1875 -Underwriters' Survey Bureau 1957	-Moulin à vent du Régime français? -Établissements (dont la poterie Tourangeau?) depuis la fin du XVIII ^e siècle	Inventaire
H7a et H7b	Côté ouest de la 1 ^{re} Avenue de part et d'autre de la 42 ^e Rue Ouest	185		-de Villeneuve 1686 -Trudelle 1887 -Vachon 1991	Chapelle et poterie de la fin du XVII ^e siècle	Inventaire
H8	Moitié est de la 1 ^{re} Avenue entre l'autoroute Félix-Leclerc et la 45 ^e Rue Est	186		-de Villeneuve 1686 -Patri-Arch 2018 -Sitwell 1867	-Maison de Jean Chauvet de la fin du XVII ^e siècle -Bâtiment en bois existant en 1867	Inventaire
H9a et H9b	Moitié ouest de la 1 ^{re} Avenue un peu au sud de la 64 ^e Rue Ouest	190		Sitwell 1867	Bâtiment en maçonnerie existant en 1867	Inventaire
H10a à H10c	Moitié ouest de la 1 ^{re} Avenue entre la 64 ^e Rue Ouest et l'avenue Monette	191		-Sitwell 1867 -Société d'histoire de Charlesbourg 2018	Manoir Bédard érigé au cours de la première moitié du XIX ^e siècle	Inventaire
H11a et H11b	Moitié est de l'avenue Isaac-Bédard devant et au sud de la 66 ^e Rue Est	191		-Adams 1822 -de Villeneuve 1686 -Sitwell 1867	Maison(s) existante(s) du XVII ^e siècle au XIX ^e siècle	Inventaire
H12a et H12b	Moitié ouest de l'avenue Isaac-Bédard entre le 6780, 1 ^{re} Avenue et la 66 ^e Rue Est	192		de Villeneuve 1686	Maison du cultivateur Pierre Bédar	Inventaire
H13	Moitié est de l'avenue Isaac-Bédard au nord de la 67 ^e Rue Est	192		Adams 1822	Maison du cultivateur Pierre Bédar?	Inventaire
H14	Terrain du garage municipal (terminus Charlesbourg)	195	CfEt-7	-Adams 1822 -Simoneau 2004b -Sitwell 1867	Bâtiments du XIX ^e siècle ou plus anciens	Inventaire
H15a à H15c	Boulevard Henri-Bourassa entre la rue de Grandpuits et la 78 ^e Rue Est	195	CfEt-7	-de Villeneuve 1686 -Sitwell 1867	-maison de Siméon Le Duc dit Fourbisseur de la fin du XVII ^e siècle -bâtiment en pierre existant en 1867	Inventaire
H16a et H16b	Moitié ouest du boulevard Henri-Bourassa un peu au nord de la 78 ^e Rue Est	196	CfEt-7	de Villeneuve 1686	Dépendance de la fin du XVII ^e siècle	Inventaire
H17a à H17g	Boulevard Henri-Bourassa de part et d'autre du boulevard Louis-XIV	196	CfEt-7	-Adams 1822 -de Villeneuve 1686	-maison et dépendance de Pierre Lefebvre et dépendance de Jacques Dupont dit Paris de la fin du XVII ^e siècle -bâtiment existant en 1822	Inventaire

Zone	Localisation	Plan (volume II)	Code Borden	Références	Potentiel archéologique	Recommandation
H18a à H18c	Boulevard Henri-Bourassa au sud de la 81 ^e Rue Est	196	CfEt-7	Sitwell 1867	Édifice en pierre existant en 1867	Inventaire
P1 à P3	Entre le boulevard de la Chaudière et le chemin de fer	197			Fréquentation des lieux au cours de la préhistoire	Inventaire
H19	Entre les avenues de la Médecine et des Sciences-Humaines	238			Maisons et dépendances du Régime français	Inventaire
H20	Côté nord du boulevard René-Lévesque Ouest à l'ouest de l'avenue du Bon-Air	242		-Sitwell 1867 -Wagner-Richard 2000	Sépultures et mur sud de l'ancienne chapelle du cimetière juif	Inventaire
H21	Devant le chemin Gomin	243		Sitwell 1867	Bâtiment en bois et dépendance existants en 1867	Inventaire
H22	Un peu à l'est de l'avenue Louis-Fréchette	247		Sitwell 1867	Dépendance existante en 1867	Inventaire
H23	Entre l'avenue Belvédère et la ruelle des Braves	249		-Blanchet <i>et al.</i> 1988 -Ethnoscop 2019 -Maxwell 1887 -Sitwell 1867	Maison, hangar et écurie d'un médecin de la deuxième moitié du XIX ^e siècle	Inventaire
H24	Côté sud du boulevard René-Lévesque Ouest à l'est de l'avenue Brown	251		Sitwell 1867	Dépendance dotée d'un porche	Inventaire
H25	Devant et à l'est de l'avenue Moncton	251		-Adams 1822 -Duberger 1808 -Duberger <i>et al.</i> 1808	Bâtiment du premier quart du XIX ^e siècle	Inventaire
H26	Côté sud du boulevard René-Lévesque Ouest à l'ouest de l'avenue des Érables	252		-DesBarres 1780 -Holland 1759	Redoute de 1759	Inventaire
H27	Partie sud de l'autoroute Laurentienne	312		-Goad 1898 -Sanborn 1875	Cadre bâti domestique de la deuxième moitié du XIX ^e siècle	Surveillance
H28	Partie nord du tronçon TW-11	313		Murray 1761	Portion des retranchements de 1759	Surveillance
H29	Côté sud-est de la rue de la Croix-Rouge au sud-ouest de la rivière Saint-Charles	314	CeEt-755	-CÉRANE 1996 -DesBarres 1780 -Martin 2019 -Murray 1761 -Rouleau 2004 -Ruralys 2018 -Simoneau 1997	-Portion des retranchements de 1759 -Sépultures du cimetière catholique (début des années 1830-milieu du XIX ^e siècle)	Fouilles

Zone	Localisation	Plan (volume II)	Code Borden	Références	Potentiel archéologique	Recommandation
H30	Rue de la Croix-Rouge au nord-est de la rue de la Pointe-aux-Lièvres	314	CeEt-755 et CeEt-859	-CÉRANE 1996 -DesBarres 1780 -Goad 1898 -Martin 2019 -Morisset 2001 -Murray 1761 -Rouleau 2004 -Ruralys 2018 -Simoneau 1997 -Sitwell 1867	-Piliers du pont Dorchester construit en 1789 -Bâtiment d'un chantier naval des années 1850 et 1860 -Fondations de la Canadian Fur de la toute fin du XIX ^e siècle	Surveillance
H31	Partie sud-est du parc du Vieux-Passage	315	CeEt-841	-Cloutier 2002 -DesBarres 1780 -Goad 1912 -Hall 1799 -Murray 1761 -Sitwell 1867	-Vestiges du pont Dorchester (1789) et du premier pont Drouin (1912) -Quais ou murs de soutènement de la deuxième moitié du XIX ^e siècle et du début du XX ^e siècle	Surveillance
H32	1 ^{re} Avenue entre la 5 ^e Rue et la 6 ^e Rue	316		Sitwell 1867	Bâtiment en bois existant en 1867	Surveillance
H33	Côté ouest de la 1 ^{re} Avenue entre la 7 ^e Rue et la 8 ^e Rue	317		-Lemoine 2014 -Sitwell 1867	Bâtiment du chantier naval McKay & Warner (1863-1874)?	Surveillance
H34	Côté ouest de la 1 ^{re} Avenue au sud de la 9 ^e Rue	317	CeEt-854	-Cloutier 2006 -Ethnoscop 2009 -Goyette 2004 -Lemoine 2014 -Rouleau 2008 -Sitwell 1867	Bâtiment du chantier naval McKay & Warner (1863-1874)	Surveillance
H35	1 ^{re} Avenue au nord de la rue de l'Espinay	319		-de Villeneuve 1686 -Sitwell 1867 -Underwriters' Survey Bureau 1922	Pont des Sauvages du Régime français sans doute reconstruit ou déplacé par la suite	Surveillance
H36	1 ^{re} Avenue à la hauteur du boulevard des Alliés	322		-de Villeneuve 1686 -Sitwell 1867 -Underwriters' Survey Bureau 1922	Pont des Castors du Régime français sans doute reconstruit ou déplacé par la suite	Surveillance
H37	1 ^{re} Avenue au nord de la rue des Peupliers	325		Sitwell 1867	Pont existant en 1867	Surveillance
H38	Côté est de la 1 ^{re} Avenue au nord-ouest du 3400, 1 ^{re} Avenue	326		Sitwell 1867	Maison pouvant dater du Régime français	Inventaire
H39	Côté ouest de la 1 ^{re} Avenue de part et d'autre de la 41 ^e Rue	326		-Castonguay Dandenault 2015 -de Villeneuve 1686 -Trudelle 1887	Chapelle et poterie de la fin du XVII ^e siècle	Inventaire

ISBN 978-2-89552-179-2



A standard linear barcode representing the ISBN number 978-2-89552-179-2. The barcode is composed of vertical black lines of varying widths on a white background.

9 782895 521792